

RAPPORT DE GESTION

Mai 2008



de la Municipalité
au Conseil communal
sur l'exercice 2007



Par
Laurent Ballif,
Syndic
de Vevey

Edito

Rapport de gestion – Késako?

La plupart des gens ne savent pas ce qu'est un rapport de gestion. Et ceux qui se risquent à le demander à l'administration sont rapidement défrisés par le caractère austère de ce genre de publications.

Pour les autorités et l'administration, c'est pourtant un outil essentiel d'archivage. Une fois par année, tout le monde fait un gros travail de classement, de tri, de choix, pour y mettre tous les événements dont il faut se souvenir pour l'année écoulée. Plus tard, c'est là qu'on viendra chercher une référence ou une information, avant d'aller fouiller dans les tonnes d'archives légales.

Mais pourquoi se priver de l'intérêt du simple lecteur? Tout le monde est intéressé par la vie de sa ville. C'est même dans l'intérêt des autorités que chaque habitant ait envie de lire ce document, pour se remémorer les décisions prises, pour comprendre les changements mettant en œuvre ces décisions, pour inscrire dans le temps l'évolution de la cité.

Voilà pourquoi nous avons choisi de changer complètement la forme de ce Rapport de gestion 2007. Nous y avons mis ces dernières années des photos et des tableaux, voilà maintenant une mise en page aérée, des titres clairs et percutants, des infos de première main. Imaginez: un «gratuit» de 190 pages!

Clin d'oeil

One night in Vevey with... Sir Elton John



Nicolas Christol

Sir Elton John en concert sur la place du Marché... une première pour Vevey

Et si la mémoire des Veveysans ne devait retenir qu'un seul événement marquant de l'année 2007? Ce serait celui-là. Elton John sur la Place du Marché. Il en est souvent fait mention dans ce rap-

port 2007. Curieuse et amusante association, entre un monde du show-business pétri de rumeurs, souvent fausses, d'incertitudes, de coups de théâtre, d'imprévus et une administration publique qui

se doit d'être ferme et rigoureuse. Comme quoi, ces deux mondes peuvent, parfois, s'unir pour le meilleur. Jamais n'a-t-on autant parlé en bien de la Ville de Vevey depuis la Fête des Vignerons. *Pierre Smets*

RAPPORT DE GESTION



de la Municipalité
au Conseil communal
sur l'exercice 2007

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 1^{er} juillet 2007 (art. 135);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2007.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2007

vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2007 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité
le Syndic  Laurent Ballif
le Secrétaire  P.-A. Perrenoud



Sommaire

Municipalité—Texte du Syndic	1	Sécurité Riviera	87
Répartition des dicastères	2	Service de défense incendie et secours	95
Conseil communal	5	Service culturel	103
Administration générale - Greffe municipal	17	Musée suisse de l'appareil photographique	113
Service du personnel	35	Musée Jenisch	119
Service informatique	41	Musée historique de Vevey	129
Service des affaires intercommunales	47	Bibliothèque médiathèque municipale	135
Direction des finances	49	Animation sports & jeunesse + Agenda 21	141
Direction de l'urbanisme et des constructions	59	Direction de l'éducation	159
Direction des espaces publics	73	Direction des affaires sociales et familiales	169
		Lexique	183



Municipalité

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

La politique est un sport d'endurance. La politique au sens large, c'est-à-dire le fait de s'occuper de la gestion d'une cité; celle que font les élus et les citoyens lorsqu'ils planifient le développement de la commune et contrôlent le bon usage de l'argent public.

Un sport d'endurance, c'est une activité qui se compose d'une masse de travail pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, qui permet de réaliser à un moment précis une performance de haut niveau. Pendant tout le temps de préparation, la difficulté est de conserver bien clairement dans sa tête l'objectif visé, de surmonter les embûches passagères, de garder une motivation intacte et de contrôler régulièrement l'évolution de la forme.

Même dans un sport individuel, la performance finale dépend de l'engagement de tout un groupe de personnes: l'entraîneur, les proches, les dirigeants du club, les responsables de l'équipement. Il est indispensable que tous ces gens soient aussi convaincus que l'athlète lui-même de l'importance de l'objectif et des moyens à utiliser pour y parvenir.

La Municipalité de Vevey se trouve dans la situation du sportif d'endurance, et elle a le sentiment, au terme de la première année complète de la législature 2006-2011, que le travail commence à porter ses fruits.

Programme de législature 2006-2011

La mise en œuvre du programme de législature a débuté, et tant le Conseil communal que la population en ont vu des signes concrets. La votation populaire concernant l'avenir du Château de l'Aile, de la Salle del Castillo et du Restaurant du Rivage a donné lieu à un débat démocratique ouvert et intense. Le fait que les citoyens aient, dans leur large majorité et avec une forte participation, approuvé la proposition municipale soutenue par le Conseil communal est un signe de confiance qui a conforté la Municipalité dans son intention de ne pas craindre le débat public sur les grandes options touchant à l'urbanisme veveysan.

D'autres chantiers de la législature ont progressé durant cette année 2007. Les projets de valorisation des ultimes friches industrielles poussent les autorités à penser également au relogement des activités hébergées dans ces locaux disponibles. Cela touche la culture, l'artisanat et la petite industrie, les activités sociales, autant de domaines auxquels la Municipalité entend consacrer toute son attention.

Les rénovations urbaines qui se concrétisent dans notre ville sont pensées d'une manière globale par nos services, qui y intègrent deux dimensions indispensables: la circulation et le parcage, un sujet qui a l'avantage de fournir des occasions inépuisables de discussion à tout un chacun, et le développement durable. Sur ce dernier point, la Ville de Vevey entend poursuivre sur sa lancée et développe nombre d'initiatives originales: location de vélos, amélioration du tri sélectif des déchets, valorisation des ordures, plan de mobilité pour le personnel communal, économies d'énergie pour le chauffage des bâtiments et l'éclairage public, etc.

La région

Un autre axe qui s'impose de plus en plus aux autorités communales est la collaboration régionale. La sécurité est désormais assurée par un corps de police intercommunal



qui a donné un signal fort au canton et aux autres régions, les dix communes du district se sont accordées sur un projet ambitieux de dix terrains de football, la convention du Fonds intercommunal pour la culture a été reconduite avec les mêmes montants, l'adaptation de la taxe de séjour régionale s'est faite sans heurts: autant de succès que le reste du canton nous envie.









Mais l'intercommunal, c'est également des difficultés, comme l'échec de la compostière de Villeneuve et les complexes opérations de sauvetage devenues nécessaires, ou le lourd passif que traînent les abattoirs de Clarens en raison d'un investissement disproportionné par rapport aux besoins actuels du marché. La coopération entre les communes n'est donc aucunement une solution de facilité, mais exige autant d'attention que la gestion propre de chaque administration. Cela doit nous imposer, tant à l'Exécutif qu'à l'organe délibérant, de réexaminer les forces que nous pouvons et devons y consacrer. La Municipalité de Vevey s'est, pour sa part, forgé une conviction qui envisage sans crainte ni impatience excessives une fusion comme solution idoine.

Pour conclure ce mot d'introduction et de rétrospective sur l'année 2007, espérons qu'elle restera celle d'une profusion d'idées et de projets, d'animations et de réalisations. La plus belle d'entre elles est certainement le feu d'artifice qu'a constitué le concert d'Elton John sur la Place du Marché, un superbe rendez-vous à l'impact médiatique impressionnant, qui nous a, à tous, donné l'envie de ne pas attendre 22 ans entre chaque occasion de faire la fête sur ce superbe emplacement. Qu'à l'avenir la Fête soit à chaque fois aussi belle!

*Laurent Ballif
Syndic*






Législature 2006-2011 Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2007 Répartition des dicastères

			Suppléant
1. Administration générale - Greffe municipal - Service du personnel - Service informatique - Service des affaires intercommunales		Laurent Ballif Syndic	Vice-président de la Municipalité
2. Direction des finances - Comptabilité générale - Gérance - Office de la population		Pierre-Alain Dupont Municipal Vice-président de la Municipalité 2006-2007 (jusqu'au 30 septembre 2007)	Laurent Ballif Syndic
3. Direction de l'urbanisme et des constructions		Jérôme Christen Municipal Vice-président de la Municipalité 2008-2009	Marcel Martin Municipal
4. Direction des espaces publics		Marcel Martin Municipal Vice-président de la Municipalité 2007-2008	Jérôme Christen Municipal
5. Direction de la sécurité - Police - CRDIS - Protection civile		Pierre-Alain Dupont Municipal	Marcel Martin Municipal
5. Direction de la culture, de la jeunesse et des sports + A21 - Culture - Animation jeunesse - Animation sportive - Agenda 21 (développement durable)		Madeleine Burnier Municipale Vice-présidente de la Municipalité 2009-2010	Jérôme Christen Municipal
5. Direction de l'éducation - Secrétariat général		Jérôme Christen Municipal	Pierre-Alain Dupont Municipal
5. Direction des services sociaux		Laurent Ballif Syndic	Madeleine Burnier Municipale

Législature 2006-2011

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007

Répartition des dicastères

			Suppléant
1. Administration générale - Greffe municipal - Service du personnel - Service informatique - Service des affaires intercommunales		Laurent Ballif Syndic	Vice-président de la Municipalité
2. Direction des finances - Comptabilité générale - Gérance - Office de la population		Laurent Ballif Syndic	Madeleine Burnier Municipale
3. Direction de l'urbanisme et des constructions		Jérôme Christen Municipal Vice-président de la Municipalité 2008-2009	Marcel Martin Municipal
4. Direction des espaces publics		Marcel Martin Municipal Vice-président de la Municipalité 2007-2008	Jérôme Christen Municipal
5. Direction de la sécurité - Police - CRDIS - Protection civile		Lionel Girardin Municipal Vice-président de la Municipalité 2010-2011	Marcel Martin Municipal
6. Direction de la culture, de la jeunesse et des sports + A21 - Culture - Animation jeunesse - Animation sportive - Agenda 21 (développement durable)		Madeleine Burnier Municipale Vice-présidente de la Municipalité 2009-2010	Jérôme Christen Municipal
7. Direction de l'éducation		Jérôme Christen Municipal	Lionel Girardin Municipal
8. Direction des affaires sociales et familiales		Lionel Girardin Municipal	Madeleine Burnier Municipale



Conseil communal

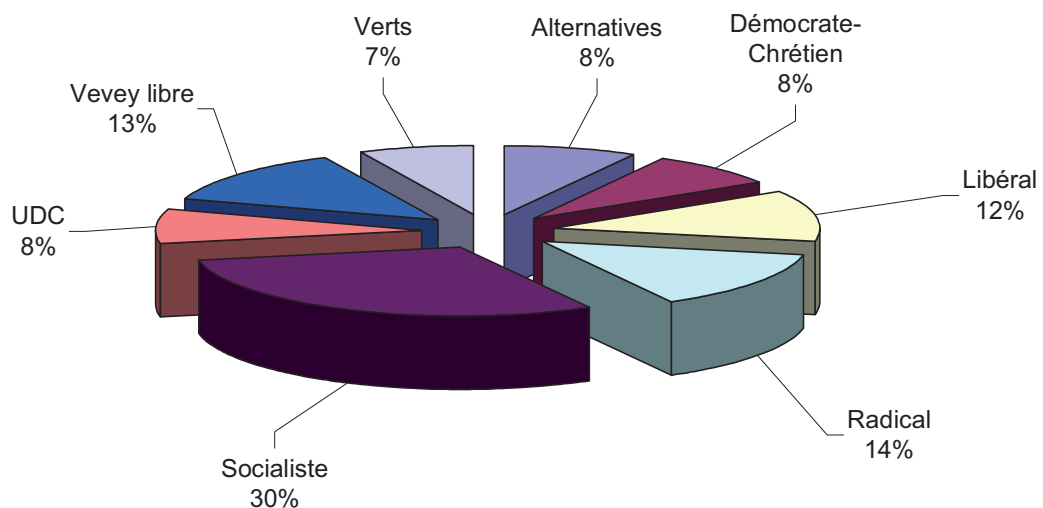
**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2007

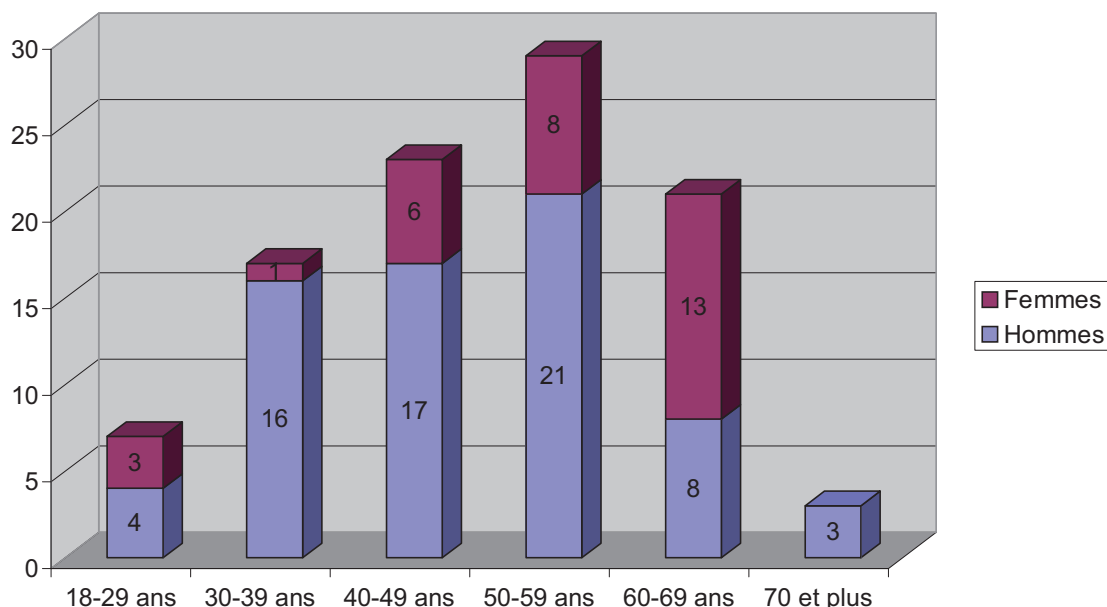
Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
S	ABBET	Boris	Architecte	1968
VL	AGNANT	Michel	Dipl.-Ing. Maschinenbau	1965
PDC	AMBESH	Rebecca	Directrice Ecole	1965
S	AMBRESIN	Grégory	Employé de commerce	1983
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
PDC	APPENZELLER	Rolf	Retraité	1939
VL	ARBEZ DIT ARBEL	Yves	Consultant	1972
S	AUBORT	Denise-Claire	Employée de commerce	1948
L	BADOUD	Flavia	Etudiante en pharmacie	1981
S	BARHOUMI-HENCHOZ	Josette	Enseignante secondaire	1946
VL	BAUD	Francis	Economiste	1941
S	BAUMELER	David	Aide-comptable	1971
S	BEAUX	Daniel		1967
VL	BERNEY	Michel	Directeur CEPV	1951
R	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
VER	BISCHOFF	Birgitta	Juriste	1952
ALT	BOILLAT	Jean-Pierre	Travailleur social	1945
S	BONJOUR	Laurent	Horticulteur-Paysagiste	1966
UDC	BONJOUR	Pierre	Retraité	1924
S	BRIOT	Benoît	Ingénieur	1978
L	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
S	BUTTY	Pierre	Relations Publiques	1962
L	CASA	Stefano	Juriste	1977
R	CHAMBAZ	Henri	Retraité	1940
L	CLEMENT	Pierre	Directeur commercial	1954
L	COMTE	Hélène	Infirmière chef	1944
PDC	D'ANGELO	Vladimir	Représentant	1945
S	DE STEFANIS	Maria Antonia	Femme au foyer	1955
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
R	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
VL	DIANGITUKWA	Fweley	Dr ès sciences économiques	1953
R	DORIOT	Serge	Ingénieur mécanicien ETS	1935
R	DRAGONE	Umberto	Concierge Ville de Vevey	1974
S	DUTRUY	Gilbert	Ouvrier	1942
L	EGLOFF	Serge	Ingénieur	1948
VER	FAVE	Jean-François	Horticulteur	1957
VER	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
S	FLACTION	Pierre-André	Installation sanitaire	1952
S	GANDI	Daniel	Enseignant	1952
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
S	GEORGI	Claude	Libraire	1963
ALT	GERBER	Anthony	Responsable technique	1968
ALT	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
VL	GUT	Louis	Imprimeur	1958
S	HAJJI PINTO	Clotilde	Vendeuse	1962
VL	HUNZIKER	Randolph	Jardinier, musicien	1960
R	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
S	JOTTERAND	François	Juriste	1950
PDC	JUSTO	José	Moniteur Bateau-Ecole	1955
L	KAESER	Danielle	Infirmière	1947
L	KOEHLER	Béatrice	Secrétaire	1938
R	KOHLI	Patrick	Contremaître en bâtiment	1974
PDC	MALDONADO	Jorge	Employé de commerce	1956
R	MARCHESI	Jean-Yves	Peintre	1956
R	MARINELLI	Rogero	Chef d'entreprise	1968
L	MARINELLI	Vincenzo	Ingénieur	1958
S	MARTIN	Jean-François	Maître secondaire	1953
S	MATTHYS	Vincent	Secrétaire général	1964

VER	MAURER	Marc	Formateur	1965
S	MELCHIOR	Alexandra	Office Assistant	1970
L	MEYER	Jean-Claude	Fonct. de police retraité	1944
VL	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
R	MONACO	Marco	Directeur commercial	1966
S	MUNOZ	Ascension	Infirmière SP	1946
ALT	MURISIER	Camille	Etudiante	1983
PDC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
VL	NICOLLIER	Pascal	Avocat	1973
S	OGUEY	Christiane	Institutrice	1951
S	OGUEY	Eric	Enseignant	1952
S	PALI	Musa	Enseignant	1954
PDC	PILLOUD	Olivier	Indépendant	1968
VER	POST	Charles	Commerçant	1961
S	RACINE	Jean-Marie	Libraire	1956
VER	RAPIN	Roland	Juriste	1959
R	REATO	Gérald	Technicien	1944
R	REATO	Sébastien	Surveillant de travaux	1973
VL	REBER	Paulette	Traductrice	1947
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
L	RIVIER	Etienne	Médecin	1948
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
VER	ROUE	Corinne	Employée de pressing	1966
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Etudiant EPFL	1985
VL	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
UDC	SEEWER	Cédric	Etudiant à l'UNIL	1984
S	SEMLALI	Driss	Animateur socioculturel	1959
ALT	SRBINOSKI	Loren	Enseignante	1980
ALT	STUDER	Eric	Etudiant	1975
UDC	TENTHOREY	Jean-Daniel	Juge retraité	1928
UDC	TENTHOREY	Marc-Henri	Agriculteur	1973
S	TEUSCHER	Charly	Retraité DFAE	1945
ALT	TOBLER	Sven	Géographe, enseignant	1969
ALT	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
L	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
VL	WERFFELI	Michel	Conseiller en personnel	1957
S	WETTSTEIN MARTIN	Irène	Avocate	1965
R	ZAUGG	Jacques	Employé d'administration	1947
R	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951
VL	ZELLER MATTER	Emmanuelle	Informaticienne	1952

Répartition des sièges au 31.12.2007



Répartition par tranche d'âge au 31.12.2007



Sommaire des décisions du conseil communal

Le conseil communal a siégé 11 fois en 2007

Première séance - Jeudi 1^{er} février 2007

Assermentation d'un membre du conseil communal

M. Umberto Dragone est assermenté en remplacement de M. Stéphane Baudin, démissionnaire

Nomination de deux membres suppléants à la commission du Fonds d'urbanisme

M^{me} Vera Feuerstein et M. Umberto Dragone sont nommés en remplacement de M^{me} Esther Gonzalez et de M. Stéphane Baudin, démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la commission de recours en matière d'informatique

M^{me} Vera Feuerstein est nommée en remplacement de M^{me} Esther Gonzalez, démissionnaire

Proposition de décision du groupe Vevey-Libre

- Prise en considération refusée par 57 voix contre 22

Postulat de M. O. Pilloud intitulé « Aide au logement »

- Pris en considération et renvoyé à la municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. E. Gavin intitulée « Zones à vitesse limitée: un ou deux pas de plus? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. L. Girardin intitulée « Vevey Nouvelle ère ou air défaillant ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Postulat de M^{me} B. Bischoff intitulé « Questions de logement »

- Pris en considération et renvoyé à la municipalité pour étude et rapport

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet intitulée « Où en est le programme énergétique de Vevey? » (C 40/2006)
- Forêts communales veveysannes - Activité du Triage forestier de la Veveyse - Certification écologique et projet bois-énergie (C 1/2007)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey en bref » (C 2/2007)
- Grande Place - Etat des études en cours (C 3/2007)

Deuxième séance - Jeudi 8 mars 2007

Rapport sur demande de crédit supplémentaire au crédit accordé par le préavis 2/06 pour la rénovation des installations sportives de Copet I et la construction de nouveaux vestiaires (2/07)

Rapporteur (rapport de majorité) : M. Sven Tobler
Rapporteur (rapport de minorité) : M. Werner Riesen
● Adopté (rapport de majorité)

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2006, 2^e série (3/07)

Rapporteur: M. Jean-Pierre Narbel
● Adopté

Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (4/07)

Rapporteur: M^{me} Birgitta Bischoff
● Adopté

Interpellation de Mme B. Bischoff intitulée «Pénurie de «Clous»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. J.-P. Narbel intitulée « Normes d'isolation des bâtiments... oui mais ! »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. H. Chambaz intitulée « Haro sur les staphylocoques »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. J.-M. Roduit intitulée « RhônEole »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Terrasse, oh oui! Mais... égalité pour toutes?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} A. Melchior intitulée « UAPE - les parents aimeraient des réponses rapidement ! »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Postulat de M. L. Girardin intitulé « Comment combattre le petit crédit ou la recherche de l'espoir perdu »

- Pris en considération et renvoyé à la municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. O. Pilloud intitulée « Bancs publics sur les quais : n'en déplaise à Brassens »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Lionel Girardin intitulée « Petit crédit - vision d'avenir ou chute programmée » (C 4/2007)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey en bref » (C 5/2007)

Troisième séance - Jeudi 19 avril 2007

Rapport sur demande de crédit d'études pour les travaux de la 2^e étape de l'église catholique Notre-Dame de Vevey (1/07)

Rapporteur: M^{me} Alexandra Melchior

- Adopté

Rapport-préavis sur :

- ◆ Vente du Château de l'Aile
- ◆ Promesse de vente et d'achat d'une parcelle à détacher du feuillet 367, à l'emplacement du restaurant du Rivage
- ◆ Demande de crédit d'étude pour financer les études de rénovation de la salle del Castillo
- ◆ Demande d'un crédit d'étude pour financer l'élaboration du PPA "Château de l'Aile – Jardin du Rivage"
- ◆ Ratification de l'exécution des travaux d'urgence à la salle del Castillo
- ◆ Réponses à la motion de M. Eric Gavin "Pour la sauvegarde d'un outil communautaire et économique : Vevey se doit de réhabiliter la salle del Castillo du Rivage" et à l'interpellation de M. Laurent Lavanchy "La vie de Château... et autour ?" (5/07)

Rapporteur (rapport de majorité): M^{me} Danièle Kaeser

Rapporteur (rapport de minorité): M^{me} Camille Murisier

- Adopté (préavis municipal)

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2007, 1^{re} série (6/07)

Rapporteur: M. Jean-Pierre Narbel

- Adopté

Rapport de la municipalité sur postulat « Prendre le virage avant qu'il ne soit trop tard », du groupe Alternatives, et réponse à l'interpellation de M. Roland Rapin au nom du groupe des Verts « Le projet Les Moulins de la Veveysse est indigne de Vevey Cité de l'énergie » (11/07)

- Adopté

Interpellation de M. G. Ambresin intitulée « Un tsunami sur Vevey »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « La Compostière... chronique d'une débâcle prévisible ! »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. S. Molliat intitulée « SA Compost Chablais Riviera - Une compostière à billets »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Pierre Narbel «Normes d'isolation des bâtiments...oui mais!» (C 8/2007)
- Réponse à l'interpellation de Mme Alexandra Melchior «UAPE – les parents aimeraient des réponses rapidement !» (C 9/2007)
- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Roduit «RhônEole» (C 11/2007)
- Château de l'Aile – Information publique
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey en bref » (C 7/2007)
- CORAT – Rapport d'activités 2006
- Information (verbale) de la Conférence des syndicats du district de Vevey
- SA Compost Chablais-Riviera - Information (C 10/2007)

Quatrième séance - Jeudi 31 mai 2007

Rapport sur gestion et comptes 2006 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (12/07)

Rapport lu par M^{me} Marie-Catherine Destraz

- Adopté

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (3 candidatures) (7/07)

Rapporteur: Mme Antoinette Walter

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour financer la réalisation d'un plan directeur communal des énergies (9/07)

Rapporteur: M. Henri Chambaz

- Adopté

Rapport sur demande de crédit supplémentaire pour régulariser la situation financière du transfert de la bibliothèque médiathèque sur le Quai-Perdonnet (10/07)

Rapporteur: M. Stéphane Molliat

- Adopté

Rapport sur révision complète du règlement du Conseil communal du 1^{er} août 2000, modifié les 6 mars, 11 décembre 2003 et 2 septembre 2004 (22/06)

Rapporteur: M. Lionel Girardin

- Adopté avec amendements

Interpellation de M. P. Nicollier, au nom du groupe Vevey-Libre, intitulée « La Riviera dans la communauté tarifaire Mobilis, retard sur l'horaire ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M^{me} B. Bischoff intitulée « Plans de quartier à Vevey »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Un vote important qui mérite d'être pris au sérieux »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la municipalité

- Fondation des Arts et Spectacles – Comptes de la saison 2005/2006 (C 13/2007)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey en bref » (C 14/2007)
- Commission de gestion Rocking Chair (RKC) (C 12/2007)
- Greffe municipal - Organisation (C 16/2007)
- Château de l'Aile (C 15/2007)

Cinquième séance - Jeudi 21 juin 2007

Assermentation d'un membre du conseil communal

M. Pierre-André Flaction est assermenté en remplacement de Mme Blagena Ramoni, démissionnaire

Rapport sur la gestion de la municipalité, exercice 2006

Rapport général de la commission de gestion

Président-rapporteur: Mme Joëlle Zaugg

Rapport de la sous-commission Service du greffe et du personnel

Rapporteur: M. Pierre Butty

Rapport de la sous-commission Service informatique

Rapporteur: M. Pierre Butty

Rapport de la sous-commission Service des finances, de l'office de la population et des gérances

Rapporteur: M. Pierre Butty

Rapport de la sous-commission Bâtiments communaux

Rapporteurs: MM. Etienne Rivier et Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission Education

Rapporteur: M. Jean-Pierre Boillat

Rapport de la sous-commission Sports et Jeunesse

Rapporteur: M. Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission Services sociaux

Rapporteur: M. Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission Urbanisme et constructions

Rapporteur: M. Claude Georgi

Rapport de la sous-commission Espaces publics

Rapporteur: M^{me} Ascension Muñoz

Rapport de la sous-commission Développement durable - Agenda 21

Rapporteur: M^{me} Ascension Muñoz

Rapport de la sous-commission Sécurité - Police municipale

Rapporteur: M. Pierre Bonjour

Rapport de la sous-commission Centre régional de Défense incendie et secours (CRDIS)

Rapporteur: M. Pierre Bonjour

Rapport de la sous-commission Culture

Rapporteur: M. Michel Werffeli

Réponses de la municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2006 (C 17/07)

- Décharge est donnée à la municipalité pour sa gestion 2006

Rapport sur gestion et comptes 2006 du Fonds culturel Riviera (8/07)

Rapport lu par M^{me} Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2006 de la Commission de contrôle régionale de protection civile Riviera

Rapport lu par M. Laurent Bonjour

- Adopté

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2006 (13/07)

Rapporteur: M. Vladimir D'Angelo

- Adopté, décharge est donnée à la municipalité

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2007, 2^e série (14/07)

Rapport lu par: M. Stéphane Molliat

- Adopté

Communications de la municipalité

- Promotion des écoles (C 18/2007)
- Château de l'Aile - Casino du Rivage (C 20/2007)

Sixième séance - Jeudi 28 juin 2007

Assermentation d'un membre du conseil communal

M^{me} Loren Srbinoski est assermentée en remplacement de M^{me} Valérie Borloz, démissionnaire

Election du Bureau du Conseil pour 2007-2008

Election du (de la) Président(e)

M. Lionel Girardin est élu (S)

Election du (de la) vice-Président(e)

M. Francis Baud est élu (VL)

Election du (de la) second(e) vice-Président(e)

M. Etienne Rivier est élu (Lib)

Election de deux scrutateurs (trices)

MM. Cédric Seewer (UDC) et Marc Maurer (Verts) sont élus

Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (es)

M^{me} Camille Murisier (Alt) et M. Jacques Zaugg (Rad) sont élus

Election des commissions permanentes pour 2007-2011 (application du Règlement du Conseil communal qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2007)

a) Commission de gestion

Sont nommés membres:	Sont nommés suppléants:
Muñoz Ascension (S)	Georgi Claude (S)
Melchior Alexandra (S)	Dragone Umberto (R)
Dutruy Gilbert (S)	Walter Antoinette (L)
Butty Pierre (S)	Schuseil Peter (VL)
Zaugg Joëlle (R)	Gerber Anthony (ALT)
Chambaz Henri (RAD)	Narbel Jean-Pierre (PDC)
Rivier Etienne (L)	Riesen Werner (UDC)
Werffeli Michel (VL)	Roué Corinne (VER)
Agnant Michel (VL)	
Boillat Jean-Pierre (ALT)	
D'Angelo Vladimir (PDC)	
Bonjour Pierre (UDC)	
Post Charles (VER)	

b) Commission de l'énergie

Sont nommés membres :	Sont nommés suppléants :
Ansermet Serge (S)	Pali Musa (S)
Oguey Eric (S)	Reato Sébastien (R)
Chambaz Henri (R)	Egloff Serge (L)
Clément Pierre (L)	Arbel Yves (VL)
Zeller Matter Emmanuelle (VL)	Tobler Sven (ALT)
Vallotton Alexandre (ALT)	Justo José (PDC)
Pilloud Olivier (PDC)	Schobinger Bastien (UDC)
Tenthorey Jean-Daniel (UDC)	Fave Jean-François (VER)
Feuerstein Vera (VER)	

c) Commission du fonds d'urbanisme

Sont nommés membres :	Sont nommés suppléants :
Racine Jean-Marie (S)	De Stefanis Maria Antonia (S)
Flaction Pierre-André (S)	Marchesi Jean-Yves (R)
Kohli Patrick (R)	Clément Pierre (L)
Kaesser Danièle (L)	Gut Louis (VL)
Molliat Stéphane (VL)	Gonthier Alain (ALT)
Boillat Jean-Pierre (ALT)	Roduit Jean-Marc (PDC)
Narbel Jean-Pierre (PDC)	Schobinger Bastien (UDC)
Tenthorey Marc-Henri (UDC)	Feuerstein Vera (VER)
Fave Jean-François (VER)	

d) Commission de recours en matière d'impôts communaux

Sont nommés membres :	Sont nommés suppléants :
Pali Musa (S)	De Stefanis Sergio (S)
Hajji Pinto Clotilde (S)	Destraz Marie-Catherine (R)
Reato Gérald (R)	Marinelli Vincent (L)
Burgi Jean-Jacques (L)	Arbel Yves (VL)
Nicollier Pascal (VL)	Gonthier Alain (ALT)
Vallotton Alexandre (ALT)	D'Angelo Vladimir (PDC)
Pilloud Olivier (PDC)	Bonjour Pierre (UDC)
Riesen Werner (UDC)	Maurer Marc (VER)
Bischoff Birgitta (VER)	

e) Commission de recours en matière d'informatique

Sont nommés membres :	Sont nommés suppléants :
Briot Benoît (S)	Carreno Rosa (S)
Ambresin Grégory (S)	Jaggi-Héritier Doris (R)
Kohli Patrick (R)	Walter Antoinette (L)
Koehler Béatrice (L)	Zeller Matter Emmanuelle (VL)
Berney Michel (VL)	Gonthier Alain (ALT)
Vallotton Alexandre (ALT)	Pilloud Olivier (PDC)
Maldonado Jorge (PDC)	Despot Fabienne (UDC)
Seewer Cédric (UDC)	Feuerstein Vera (VER)
Maurer Marc (VER)	

Rapport sur ouverture d'une UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) supplémentaire pour la rentrée scolaire 2007, gérée par l'Association de l'Entraide familiale, subventionnée par la Commune de Vevey (15/07)

Rapporteur: M^{me} Alexandra Melchior

- Adopté

Rapport sur pétition concernant les passages piétons du quartier de la Veveyse – Rue Aimé-Steinlen – Av. Gustave-Coindet

Rapporteur (rapport principal): M. Vladimir D'Angelo

Rapporteur (rapport complémentaire): M. Jean-Jacques Burgi

- Adopté

Interpellation de M. P. Clément intitulée « La Fourchette »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Postulat de M. R. Rapin intitulé « Vevey adhère à la Charte de l'eau ! »

- Renvoyé à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation de M. P. Nicollier intitulée « Projet-pilote de la Confédération sur l'agglomération de la Riviera »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Pétition de M. V. D'Angelo intitulée « Vevey et son port doivent rester authentiques : sauvons le pêcheur et la terrasse du Port »

- Transmise à la municipalité

Interpellation de M. J. Justo intitulée « Débordement en cas de manifestations : à qui la responsabilité ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Communications de la municipalité

- Décisions d'intérêt général «Municipalité de Vevey...en bref» (C 19/2007)

Le jeton de présence de cette séance est abandonné pour moitié à la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil, en échange d'un livre sur Vevey, l'autre moitié étant dévolue, sur proposition du groupe UDC, à la Société de développement de Vevey.

Septième séance - Jeudi 30 août 2007

Assermentation d'un membre du conseil communal

M. Marco Monaco est assermenté en remplacement de M. Jean-Pascal Schorro, démissionnaire

Rapport sur vente de la parcelle communale N° 2256, sise au quai Perdonnet (16/07)

Rapporteur: M. Grégory Ambresin

- Adopté

Rapport sur perception de l'indemnité communale liée à l'usage du sol pour la distribution et la fourniture en électricité (17/07)

Rapporteur: M. Marc-Henri Tenthorey

- Adopté

Rapport sur création d'un fonds pour l'énergie et le développement durable (18/07)

Rapporteur: M. Marc-Henri Tenthorey

- Adopté

Motion de M. P. Nicollier intitulée «Vevey, ville propre»

- Renvoyée à l'examen d'une commission chargée de sa prise en considération

Interpellation de Mme J. Zaugg intitulée «Vevey la Jolie? Pas tout à fait!»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. B. Schobinger intitulée «Délégué à la communication, de quoi il en retourne?»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Pascal Nicollier « La Riviera dans la communauté tarifaire «Mobilis», retard sur l'horaire?» (C 21/2007)
- Réponse à l'interpellation de M. José Justo «Débordement en cas de manifestations: à qui la responsabilité?» (C 23/2007)
- Greffe municipal – Organisation / Délégué à la communication et Chef de bureau (C 22/2007)
- Ouverture d'un compte d'attente – Travaux de désamiantage à l'école des Crossets (C 24/2007)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 25/2007)

Huitième séance - Jeudi 27 septembre 2007

Nomination d'un membre à la délégation au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

M. Grégory Ambresin est nommé en remplacement de M. Lionel Girardin, démissionnaire

Election du (de la) Président(e) du Conseil pour 2007-2008 (remplacement de M. Lionel Girardin, élu municipal)

M^{me} Alexandra Melchior est élue en remplacement de M. Lionel Girardin, démissionnaire

Rapport-préavis sur « Construction d'un immeuble locatif sur les parcelles communales 309 et 310, rue des Marronniers 6 à Vevey, par la société coopérative d'habitation « Les Jardins de la Paix » à La Tour-de-Peilz. Demande de subventionnement des loyers. Réponse partielle à la motion de M. Marcel Martin " Pour une réactualisation de la politique communale du logement subventionné, pour la fixation d'un objectif comparable à celui consenti lors de la dernière décennie "» (19/07)

Rapport lu par M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté avec amendement



Laurent Bailif

Madame Alexandra Melchior, présidente du conseil communal, recevant les clés du caveau communal des mains de Marcel Martin

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2007, 3^e série (20/07)

Rapporteur: M. Stéphane Molliat

- Adopté

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (1 candidature) (21/07)

Rapporteur: M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

Rapport-préavis en réponse à la motion de M. Henri Chambaz «Vevey-Orient en péril : une volonté politique?» (22/07)

Rapport lu par Mme Alexandra Melchior

- Adopté

Motion de M. M.-H. Tenthorey intitulée « Avenir du tir à Gilamont »

- Prise en considération et renvoyée à la municipalité pour étude et rapport

Motion de M. A. Gonthier intitulée « Qui perd... donne »

- Renvoyée à l'examen d'une commission chargée de sa prise en considération

Interpellation de M. S. Molliat intitulée « Quelles sont les mesures de compensation en cas de suppressions de places de parc ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. L. Gut intitulée « Platanes sur la Place du Marché, massacre au sécateur ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} B. Bischoff intitulée «Concert décoiffant»

- Réponse donnée oralement en cours de séance



Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Lionel Girardin « Nouvelle ère ou air défaillant » (C 31/2007)
- Réponse à l'interpellation de M. Bastien Schobinger « Délégué à la communication, de quoi il en retourne? » (C 33/2007)
- Réponse aux interpellations de MM. Serge Ansermet « La Compostière...chronique d'une débâcle prévisible ! » et Stéphane Molliat « SA Compost Chablais Riviera – Une compostière à billets » (C 30/2007)
- Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2006 (C 26/2007)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour les études de rénovation du Théâtre de l'Oriental, rue d'Italie 22 (C 27/2007)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études préalables des travaux de rénovation des immeubles locatifs propriété communale « Tours de Gilamont 65-67 » à Vevey (C 28/2007)
- Conclusion d'un nouvel emprunt de 5 millions de francs (C 29/2007)
- Répartition des dicastères de la municipalité, tournus vice-présidence (C 34/2007)

Neuvième séance - Jeudi 1^{er} novembre 2007
Assermentation de deux membres du Conseil communal
 MM. Daniel Beaux et Charly Teuscher sont assermentés en remplacement de M. Lionel Girardin et de M^{me} Rosa Carreno, démissionnaires

Nomination d'un membre à la Commission de gestion
 MM. Claude Georgi et Driss Semlali sont nommés respectivement membre et suppléant en remplacement de M^{me} Alexandra Melchior, démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la Commission de recours en matière d'informatique
 M^{me} Clotilde Hajji-Pinto est nommée membre suppléant en remplacement de M^{me} Rosa Carreno, démissionnaire

Rapport sur la prise en considération du postulat de M. Roland Rapin « Vevey adhère à la Charte de l'eau ? »
 Rapporteur: M. Serge Ansermet

- Adopté

Rapport sur financement régional de terrains de football (23/07)

Rapporteur: M. Peter Schuseil

- Adopté

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2008 (26/07)

Rapporteur: M. Patrick Bertschy

- Adopté

Rapport sur demande de crédit destiné au financement des travaux nécessaires à la sécurité des habitants des immeubles locatifs, propriété communale « Tours de Gilamont 65-67 » à Vevey (27/07)

Rapporteur: M^{me} Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

Rapport sur création d'un système d'information sur le territoire (SIT) (28/07)

Rapporteur: M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

Motion de M. S. Molliat pour un parking souterrain derrière la gare

- Renvoyée à l'examen d'une commission chargée de sa prise en considération par 42 voix contre 35

Interpellation de M. J.-M. Racine intitulée « Tourisme à Berne, tourisme en berne ! »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. V. Matthys intitulée « Mettons le couvert »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. H. Chambaz intitulée « Encore et toujours le Château de l'Aile: risque d'un an de retard dans l'exécution des travaux !... De qui se moque-t-on ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Eric Gavin « Zones à vitesse limitée: un ou deux pas de plus ? » (C 32/2007)
- Réponse à l'interpellation de M. Pierre Clément « La Fourchette » (C 36/2007)
- Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat « Quelles sont les mesures de compensation en cas de suppression de places de parc ? » (C 37/2007)
- Décisions municipales d'intérêt général « Municipalité de Vevey...en bref » (C 35/2007)
- Information (verbale) de la Conférence des syndicats du district de Vevey

Dixième séance - Jeudi 6 décembre 2007

Assermentation d'un membre du conseil communal

M. Eric Studer est assermenté en remplacement de M^{me} Catherine Comte, démissionnaire

Rapport sur modification du règlement relatif à la perception de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires dans les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux et Villeneuve (25/07)

Rapporteur: M^{me} Clotilde Hajji-Pinto

- Adopté

Rapport sur budget 2008 du Fonds culturel Riviera (31/07)

Rapport lu par M. Driss Semlali

- Adopté

Rapport sur budget 2008 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (24/07)

Rapport lu par M. Vincent Matthys

- Adopté

Rapport sur budget 2008 de l'Organisme régional de la Protection civile Région Riviera (ORPC)

Rapport lu par M. Laurent Bonjour

- Adopté

Rapport sur budget communal de l'exercice 2008 (30/07)

Rapporteur: M. Stéphane Molliat

- Adopté avec amendements

Communications de la municipalité

- Plan des investissements 2006-2011 – Réactualisation au 22.11.2007 (C 39/2007)
- Changement de nom du dicastère de la Direction des services sociaux, nouvellement appelé Direction des affaires sociales et familiales (C 38/2007)

Onzième séance - Jeudi 13 décembre 2007

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Pascal Nicollier « Vevey, ville propre »

Rapporteur: M^{me} Danièle Kaeser

- Adopté

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Alain Gonthier « Qui perd...donne »

Rapporteur: M. Marc Maurer

- Adopté par 45 voix contre 28

Interpellation de M. Ch. Teuscher intitulée « Guerre et paix du travail, les acquis sociaux à la casse ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Postulat de M^{me} J. Zaugg intitulé « Les Allours »

- Pris en considération et renvoyé à la municipalité pour étude et rapport

Postulat de M. P. Clément intitulé « Plus de places de parc au centre-ville pour nos voitures propres ! »

- Renvoyé à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M^{me} Birgitta Bischoff « Plans de quartier à Vevey » (C 40/2007)
- Réponse à l'interpellation de M. Vincent Matthys « Mettons le couvert » (C 41/2007)
- Aide aux pays en voie de développement (C 42/2007 et C 42bis/2007)
- Décisions municipales d'intérêt général « Municipalité de Vevey...en bref » (C 43/2007)
- Fin d'activité de la pension Max, sise à l'avenue Rolliez 6-8 à Vevey (C 44/2007)

Indemnités aux membres du Conseil communal et jetons de présence

(Décision du Conseil communal du 12 septembre 2006)

- Président du Conseil	CHF 4'000.-
- 1 ^{er} et 2 ^e vice-présidents	CHF 500.-
- Scrutateurs	CHF 250.-
- Scrutateurs suppléants	CHF 200.-
- Secrétaire du Conseil	CHF 9'000.-
- Secrétaire suppléant : indemnité fixe	CHF 300.-
en plus pour chaque PV de séance du Conseil	CHF 500.-
- Commission d'une journée	CHF 200.-
- Commission d'une demi-journée	CHF 100.-
- Commission sur préavis, dès 17h	CHF 30.-
- Commissions permanentes	
de 17h à 20h	CHF 50.-
de 17h au-delà de 20h	CHF 60.-
- Rapporteur (par rapport)	CHF 150.-
- Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	CHF 30.-
- Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	CHF 90.-



Administration générale

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Du greffe aux naturalisations

Une administration multi-tâches

Municipalité

La municipalité a tenu 40 séances ordinaires et 5 séances extraordinaires en 2007, traitant en tout 1647 objets.

Au cours de ces séances, elle a adopté 34 préavis et 44 communications soumis ensuite au Conseil communal. Vingt-deux actes de mœurs ont été délivrés au cours de l'année.

Autorisation de plaider

Conformément à l'art. 21 du règlement du conseil communal, la municipalité rend ici compte de l'utilisation qu'elle a faite de l'autorisation générale de plaider qui lui est donnée par le conseil communal. Cette information n'ayant jusqu'à présent pas été donnée systématiquement, nous avons choisi de donner ici une liste complète, tant que faire se peut, des affaires en cours en 2007, y compris celles déjà pendantes au 1^{er} janvier:

Service	Affaires en cours	Affaires closes
Service du personnel	Commune c/ Etat de Vaud X. c / commune	Portail du cimetière (responsabilité pénale)
Greffe municipale		Y c/commune (naturalisation)
ASF		Commune c/OFAS (subventionnement garderie)
UC	Z. c/commune (suppression d'un jacuzzi) X. assurances c/commune (conditions d'un permis de construire)	W. c/commune (recours c/levée d'opposition - ex-EPA)
Finances	Riviera Lodge c/commune (bail) Commune c/ divers locataires Château de l'Aile (résiliation de bail)	

Greffe municipale

Office chargé de la liaison entre le conseil communal, la municipalité et l'administration communale, le greffe municipal exerce de très nombreuses tâches. En cette première année complète de la nouvelle législature, il n'est

pas inutile de présenter un petit rappel de celles-ci à l'intention du pouvoir délibérant :

- Secrétariat général de la municipalité
- Protocole et réceptions
- Représentations diverses
- Relations extérieures
- Organisation de manifestations officielles
- Affaires du conseil communal et relations avec son bureau
- Organisation et direction des dépouillements de votations et d'élections
- Procédures de naturalisations
- Commissions municipales (organisation)
- Coordination générale
- Conférence des chefs de services de l'administration communale
- Publications diverses
- Gestion économe, mobilier et machines de bureau
- Gestion budgétaire
- Contrôle des activités des commissions et rétribution de leurs membres
- Gestion des archives communales
- Exploitation du centre d'impression de l'administration communale
- Gestion des activités des jumelages Vevey-Carpenras et Vevey-Müllheim
- Délivrance d'actes officiels
- Information du public et de la presse
- Central téléphonique communal

Pour la (petite) histoire, nous citerons quelques-unes des principales manifestations organisées par la municipalité ou auxquelles elle s'est associées en 2007 :

- Rencontres avec les autorités municipales de Châtel-St-Denis, de Monthey et de Bulle
- Centenaire du bateau «Vevey»
- Festival des artistes de rue
- Réception de la nouvelle conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro
- Réception des nouveaux, bourgeois, citoyens, électeurs et habitants
- Soirée de gala «Lavaux-UNESCO»
- 538^e Foire de la St-Martin
- Inauguration de la patinoire saisonnière
- 25^e anniversaire de l'Ecole de jazz du conservatoire de musique Vevey-Montreux
- 15^e anniversaire du Rocking Chair
- Et surtout... One Night in Vevey with... Sir Elton John

Nonagénaires et centenaires

Une délégation municipale composée généralement du municipal en charges des Affaires sociales et familiales (ex- services sociaux) et de l'huissier municipal se charge d'apporter les vœux des autorités et quelques présents

aux nonagénaires et aux centenaires qui en manifestent le désir. C'est ainsi que se sont déroulées 30 visites en 2007, alors qu'au total ce ne sont pas moins de 37 nonagénaires (27 femmes et 10 hommes) et 5 centenaires (4 femmes et 1 homme) qui ont fêté leur anniversaire.

Naturalisations

Rappelons que la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 28 septembre 2004, entrée en vigueur le 1er mai 2005, a introduit trois types de naturalisations : la naturalisation ordinaire, la naturalisation facilitée des jeunes de la deuxième génération (art. 22) et la naturalisation facilitée des étrangers nés en Suisse (art. 25).

La municipalité est désormais compétente pour octroyer

la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale. Pour les naturalisations ordinaires, la municipalité prend sa décision en se fondant sur le préavis de la commission municipale des naturalisations, chargée d'entendre tous les candidats à la naturalisation ordinaire. Pour les deux autres types de naturalisations, les décisions se prennent uniquement sur dossier.

Selon les dispositions finales et transitoires de la LDCV, les demandes de naturalisation déjà transmises au département avant son entrée en vigueur sont traitées selon l'ancien droit. Le conseil communal a ainsi eu à se prononcer sur 4 dossiers.

La municipalité a enregistré 111 demandes de naturalisations durant l'année 2007, dont 75 dossiers de naturalisations facilitées. Elle a octroyé la bourgeoisie (sous réserves de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale) à 194 personnes (104 dossiers).

Etat des dossiers au 31.12.07 :	402
Etapas de la procédure	
- en attente d'audition	56
- à soumettre au Conseil communal selon l'ancien droit	2
- en attente du décret	154
- en attente d'assermentation	47
- dossiers en suspens	13
- dossiers terminés durant l'année	130 (= 224 personnes)

Répartis par catégories	
- naturalisation ordinaire	141
- naturalisation facilitée, art. 22	56
- naturalisation facilitée, art. 25	60
- naturalisation facilitée, art. 53	15
- dossiers terminés	130

En outre, l'agrégation communale a été octroyée à trois personnes bourgeoises d'une autre commune vaudoise ou d'un autre canton.

Provenance des candidats	
- Europe (UE)	133
- Europe de l'Est	168
- Amérique du Nord (USA + Canada)	1
- Amérique du Sud + Centrale	7
- Afrique	40
- Asie	13
- Asie occidentale (Syrie + Egypte)	6
- Proche et Moyen-Orient (y.c. Turquie)	34

Votations et élections

L'année 2007 a vu se succéder les élections cantonales au printemps, puis les élections fédérales en automne, sans oublier les divers objets soumis en votation populaire. Une année déjà fort chargée, encore alourdie par une élection complémentaire à la municipalité et par l'organisation d'un référendum communal sur la vente du Château de l'Aile.

Tableaux

Elections cantonales et votation fédérale

11 mars 2007

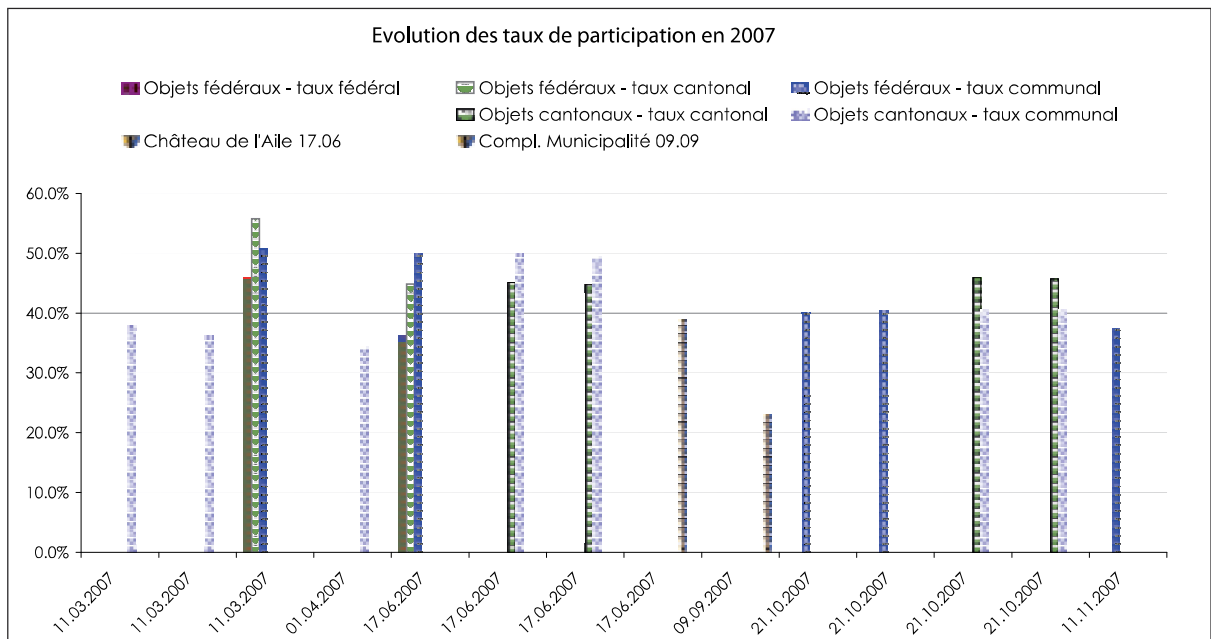
Election du Conseil d'Etat – 1^{er} tour (12 candidats – 7 sièges)
Votants 3'020 Participation 37,98 %

Election du Grand Conseil (112 candidats – 15 sièges)
Votants 2'877 Participation 36,18 %

Votation fédérale

Initiative populaire « pour une caisse maladie unique et sociale »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'012	95'467	641'917
NON	1'954	116'310	1'590'213
PARTICIPATION	50,77 %	55,75 %	45,95 %



Election cantonale

 Conseil d'Etat – 2^e tour
Votants 2'732

1^{er} avril 2007

 (5 candidats – 4 sièges)
Participation 34,32 %

Votations fédérale, cantonales et communale
17 juin 2007

Votation fédérale

 Modification du 6 octobre 2006 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (5^e révision de l'AI)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'890	89'907	1'039'282
NON	2'045	81'330	719'628
PARTICIPATION	49,91 %	44,87 %	36,2 %

Votations cantonales

1. Initiative populaire « 2 janvier et lundi de Pentecôte : jours fériés pour toutes et tous »

	Vevey	Vaud
OUI	3'148	124'900
NON	823	43'362
PARTICIPATION	49,98 %	45,09 %

2. Initiative populaire « la parole aux communes »

	Vevey	Vaud
OUI	1'022	56'715
NON	2'709	104'308
PARTICIPATION	49,39 %	44,74 %

Votation communale

Référendum communal sur la vente du Château de l'Aile, la vente de la parcelle du Restaurant du Rivage et la rénovation de la salle Del Castillo

	Vevey
OUI	2'648
NON	1'597
PARTICIPATION	38,8 %

Election communale
9 septembre 2007

 Election complémentaire à la Municipalité (3 candidats – 1 siège)
Votants 2'599 Participation 23,11 %

Elections fédérales et votations cantonales
21 octobre 2007

 Election au Conseil national (224 candidats – 18 sièges)
Votants 3'217 Participation 40,01 %

 Election au Conseil des Etats (1^{er} tour) (10 candidats – 2 sièges)
Votants 3'244 Participation 40,34 %

Votations cantonales

1. Loi du 17 avril 2007 sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs

	Vevey	Vaud
OUI	1'397	82'544
NON	1'751	86'468
PARTICIPATION	40,54 %	45,89 %

2. Modification de l'article 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003

	Vevey	Vaud
OUI	2'830	151'697
NON	240	12'928
PARTICIPATION	40,54 %	45,7 %

Elections fédérale et cantonale
11 novembre 2007

 Elections au Conseil des Etats (2^e tour) (4 candidats – 2 sièges)
Votants 3'007 Participation 37,43 %

Election des Jurés cantonaux

Pour Vevey, 16 jurés cantonaux ont été élus tacitement.

Bureau d'information et central téléphonique

Le bureau d'information a ouvert ses portes au public au mois de janvier 2007. Il est composé d'une zone d'accueil ouverte au public de 9h à 16h et d'un « back office » où se trouve la centrale téléphonique.

On y traite toutes sortes de demandes de renseignements, principalement sur les multiples démarches administratives concernant non seulement la commune, mais aussi le canton et même la Confédération. Le public y trouve également des informations sur les divers services proposés par la commune ainsi que par des institutions et des organismes régionaux.

Un grand nombre de brochures informatives sont à la disposition du public dans la zone de libre-service.

Les collaboratrices du bureau d'information ont pris en charge les prestations suivantes, déchargeant ainsi d'autres services communaux :

- Demandes d'actes de mœurs
- Ventes des cartes CFF journalières (Flexicard) à CHF 30.-/pièce
- Edition et mise à jour de la brochure «Quoi? Qui? Où? Comment?» (versions papier et internet)
- Aide et support aux services communaux pour les prestations de mobilité douce, en collaboration avec Agenda 21: réservation du vélo électrique; recharge des «surf cards» VMCV; obtention des cartes Mobility; prêt de deux wattmètres; réservation des véhicules communaux sur le système Gelore.

Par ailleurs, un cabas de bienvenue, regroupant divers documents utiles, est remis aux nouveaux habitants après leur passage au guichet voisin de l'office de la population. Cette nouvelle prestation est appréciée du public, puisque ce ne sont pas moins de 4974 personnes qui sont passées brièvement en cours d'année au bureau d'information, 373 qui s'y sont arrêtées plus longuement, et enfin 1626 coups de fil (hors centrale téléphonique) qui ont été


 1^{er} août 2007: Laurent Ballif remet à Yves Christen une reproduction du tableau des syndics de la ville

reçus, sans compter les 184 e-mails à l'adresse info@vevey.ch



Réception des nouveaux électeurs, citoyens, bourgeois et habitants, le 19 novembre 2007

Archives communales

Activités

Le rythme de croisière s'est installé dans les nouveaux locaux des archives communales. L'essentiel des activités a donc consisté à affiner le classement des documents, qui pour certains ont dû être reconditionnés. Cette opération n'a pas nécessité d'aide extérieure et s'est prolongée par une amélioration de la lisibilité des dossiers constitués d'articles, coupures de journaux et notices, déposés en bibliothèque. Il est ainsi possible d'accéder rapidement à une information sur pratiquement tous les domaines couverts par les archives.

Depuis quelques années, une collaboration étroite s'est instaurée entre le musée historique et les archives communales. En 2007, elle s'est manifestée dans le cadre d'une exposition consacrée aux 300 ans de l'almanach du *Messenger* boiteux de Berne et de Vevey. Sur la base d'une belle collection déposée aux archives remontant à 1801 et enrichie d'exemplaires du XVIII^e siècle, prêtés pour l'occasion, il est revenu à l'archiviste d'en proposer une lecture au fil du temps.

Recherches

Dans la mesure du possible, les personnes intéressées par l'histoire de leur ville parviennent à trouver le temps de participer elles-mêmes aux recherches, sous la conduite de l'archiviste. Mais l'éloignement est souvent une contrainte qui restreint les déplacements. Nombre de chercheurs recourent donc à internet pour obtenir les renseignements désirés et l'archiviste s'efforce de répondre à leur attente. Pour l'année écoulée, une vingtaine de recherches d'ordre généalogique ont ainsi pu être honorées. Certaines ont été accompagnées d'une visite d'un correspondant lointain, curieux de tenir entre ses mains un des respectables registres conservés aux archives.

Dans le cadre universitaire, un travail important sur un document lié à Lausanne et redécouvert à Vevey dans un registre ancien par Raoul Campiche en 1942, lors de l'établissement de son inventaire, touche à sa fin. Il s'agit

d'une traduction française du *plaiet général* de Lausanne de 1368, réalisée à la fin du Moyen Age. L'étude inédite de cette traduction fera l'objet d'une publication à paraître en février 2008 (*Le Plaiet Général de Lausanne de 1368 « translaté de latyn en françois »*, édité par Yann Dahhaoui, commenté par Jean-François Poudret, Cahiers Lausannois d'Histoire médiévale, 43, Lausanne 2008, 93 p.). Deux autres recherches tentent de mettre en relation Vaud et Valais, l'une par l'étude des carrières de Saillon et leurs exploitants des marbreries veveysannes, l'autre s'intéresse aux ouvriers des forges d'Ardon qui auraient transité par les ateliers de construction mécaniques de Vevey. Monsieur Luigi Napi, de son côté, poursuit ses investigations sur sol veveysan pour le compte des monuments historiques ou de privés.

Dons d'ouvrages et dépôts d'archives

Don de documents concernant la fabrique de cigares Taverney, par M^{me} Gloor.

Restitution des deux fichiers de l'office de la population transférés aux archives cantonales vaudoises en 1986. Le plus ancien, 1900-1940, a pris place aux archives communales alors que le plus récent est déposé à l'Hôtel de ville.

Don du mémoire sur l'école de photographie de Vevey, par son auteur.

Don des archives de l'asile de jeunes filles de Vevey, par M. Marc Kiener.

Don d'un ouvrage sur le cercle littéraire de Lausanne, par son auteur.

Don d'une plaquette parue à l'occasion du 100^e anniversaire du suffrage féminin.

Don de l'ouvrage sur les Perregaux architectes, par la commune de Vevey.

Don de l'ouvrage sur le jeu, édité pour le 20^e anniversaire du Musée du jeu, par la commune de Vevey.

Don de la plaquette sur l'histoire des entrepôts, par l'éditeur M. Gehrig.

Dépôt d'un lot de correspondance privée découvert dans les combles du Château de l'Aile.

Don des archives du corps des Cadets et de l'association des anciens Cadets, par M. de Giuli, archiviste de l'association.

Don de deux DVD, l'un concernant le 150^e anniversaire de Vevey-Ancienne et l'autre les fêtes de gymnastique de 1930 et 1958 qui se sont déroulées à Vevey, par M. J.-F. Martin

Don de documents concernant les familles Hugonin, Dumont et Vodoz, par M. Gilbert Vodoz.

Achat d'un superbe volume de plans levés en 1929 pour Vincent Perdonnet de ses propriétés dans le district de Vevey.

Représentations

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'association des archivistes suisses, de l'association vaudoise des archivistes, du cercle de généalogie et de l'association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. Outre sa présence incontournable à la journée du 24 janvier organisée par les archives cantonales vaudoises, l'archiviste a pris part à une rencontre d'archivistes à Prangins.

Marjolaine Guisan, archiviste

Jumelages



Vevey-Carpentras (F) – (1985)

Après 23 ans d'existence et des relations régulières bien établies, il convient de constater que la distance qui sépare les deux villes ne favorise pas le développement qui pourrait être souhaité en matière d'échanges. Les nombreuses occupations de ceux qui sont en charge depuis de nombreuses années du suivi des activités, tant à Carpentras qu'à Vevey, ne contribuent pas à éviter la menace d'une certaine routine.

De manière à raviver l'enthousiasme, des mutations ont été et seront encore opérées au sein du Comité de l'Association veveysanne.



Vevey-Müllheim (D) – (1998)

Désormais placée sous la présidence de Wolfgang Teumer qui vient de succéder à Ivan-Pierre Moser, l'Association veveysanne, dont le comité a enregistré de nombreuses mutations, poursuit des relations de qualité avec l'association müllheimoise. Les programmes d'échanges élaborés en commun visent à satisfaire les intérêts les plus divers. Force est toutefois de constater la difficulté à mobiliser la population. Le rassemblement prévu à Müllheim à fin septembre 2008, destiné à marquer le 10^e anniversaire du jumelage, offrira l'occasion de raffermir les liens entre les deux villes.

Conclusion

Riche en événements, cette année 2007 aura été notamment marquée pour le Greffe municipal par plusieurs mutations importantes, savoir : la retraite de Mme Danielle Croix, Secrétaire municipale adjointe – cheffe de service, après plus de 26 ans de bons et loyaux services – que nous remercions chaleureusement pour son exemplaire collaboration et à qui nous adressons nos meilleurs vœux pour son avenir; son remplacement par Mme Corinne Pilloud Latorre, bien préparée à cette importante fonction dans le cadre de son activité précédente de cheffe de bureau; l'engagement de M. Pierre Smets, qui cumule dès lors les postes de chef de bureau et de délégué à la communication; le changement à la tête du Conseil communal où M. Lionel Girardin a succédé à M. Jean-Daniel Tenthorey avant d'être remplacé par Mme Alexandra Melchior et enfin la démission de M. Pierre-Alain Dupont, Municipal, remplacé, suite à une élection complémentaire, par M. Lionel Girardin.

A tous, plaisir et satisfactions dans leurs nouvelles activités, vœux que nous adressons également à M. Michel Francey, chef de service / Commandant de police – avec notre gratitude pour son appréciée collaboration – transféré à l'Association de communes Sécurité Riviera en qualité de Commandant de Police Riviera avec promotion au grade de Major.

Nous nous réjouissons par ailleurs de la bonne marche du nouveau Bureau de l'information fort bien desservi et qui a confirmé sa grande utilité pour la population.

Toujours en éveil de façon à adapter ses méthodes et moyens à l'évolution technologique, l'Administration s'emploie à fournir des prestations de qualité au profit des Autorités et de la communauté.

Nous nous plaignons enfin à relever les bonnes relations entretenues avec la nouvelle Société de développement de Vevey dont l'action contribue grandement à l'animation de la Ville.

P.-A. Perrenoud, secrétaire municipal

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant

**REPRESENTATIONS MUNICIPALES
LEGISLATURE 2006-2011**

(sans les commissions municipales)

Etat au 31 décembre 2007

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Conférence des Syndics	X				
● CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué municipal Suppléant	X			X	
● SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléant	X	X	X	X	
● Approvisionnement économique du Pays (AEP) – responsable communal		X			
● SEVM – Société électrique Vevey-Montreux Conseil administration	X				
● Romande Energie Holding SA Conseil administration (représentant de l'Etat)	X				
● Romande Energie SA Conseil administration (représentant des communes)	X				
● Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	X				
● Association intercommunale RAS Riviera (Région d'Action sociale) Comité de direction Conseil intercommunal Suppléant	X	X			X
● S.I. Logements Modernes SA Conseil administration		X			
● Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation « Le Petit Clos » Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation Gilamont-Village		X			
● Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations		X			
● Fondation Profa – Consultation conjugale		X			
● ASMADO – Comité exécutif		X			
● Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Président		X			
● Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale M ^{me} Nicole Rimella LTP	—	—	—	—	—

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	X				
● UCV Union des communes vaudoises Groupe des Villes	X				
● Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	X				
● «GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey Groupe de suivi	X				X
● Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	X				
● Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Vice-présidente Délégués municipaux		X		X	X
● Fondation Vevey Ville d'Images Comité	X				X
● SwissMedia (Ass. suisse du Multimédia) Membre du comité	X				
● Organisation hospitalière régionale	X				
● Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera Membre Suppléante	X				X
● Société de développement de Vevey Comité	X				
● Chemin de fer Vevey-Chexbres Conseil administration	X				
● Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué municipal Suppléant	X			X	
● MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	X				
● Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration		X			
● Commission intercommunale Taxe de séjour Membre	X				
● Protection civile Région Riviera Comité de direction		X			
● Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction Conseil intercommunal		X	X		
● Régionalisation SDIS – COPIL		X			
● SATOM – Conseil administration			X		
● Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage			X		
● Fond. Beau-Séjour – Conseil			X		X
● Fond. Haefeli-Meylan – Conseil			X		
● Fond. "Joli-Bois", Chamby – Comité directeur			X		
● SA Compost Chablais-Riviera Conseil administration			X		

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● GEDERIVIERA (gestion déchets)			X		
● Triage forestier de la Veveyse			X		
● CORAT plénière Suppléant			X	X	
● CORAT GT Equipements sportifs				X	
● CORAT GT Transports		X			
● CORAT – GT Transports publics / Romande Energie		X			
● CEPV – Centre d'enseignement professionnel Conseil Présidence		X		X X	
● Association Oriental-Vevey – Comité de gestion				X	
● Commission intercommunale de la législation sur le travail et l'inspection des chantiers – Présidence Membre				X	X
● Passeport Vacances Délégué municipal				X	
● CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) 2006-2011 = Vevey	X				X
● Holdigaz SA Conseil d'administration					X
● FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation Comité de direction	X	X X		X X	X X
● Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande membre					X
● MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction					X
● Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation					X
● Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes					X
● PROMOVE Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué assemblée générale				X	X
● Fond. Musée de l'Alimentation « Alimentarium » Délégué municipal					X
● Université populaire Vevey-Montreux Délégué municipal					X
● TMR Théâtre Montreux Riviera Conseil de fondation					X
● Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation					X
● Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation					X
● Fonds culturel Riviera Conseil administratif Bureau exécutif					X X

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Société coopérative des Pléiades Comité					X
● ATAC – Association Tous Artistes Confondus Conseil des délégués Délégué municipal au comité	En réorganisation				
● Association de la Ferme Menthée (Conseil des délégués) (dél. mun. au comité)	En réorganisation				
● ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz- Montreux-Blonay et St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)	---	---	---	---	---
● Commission « Prévention » (délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz, M. Lyonel Kaufmann, Municipal LTP)	---	---	---	---	---

Liste des membres de la commission de gestion exercice 2007 13 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Butty	Pierre	S
Chambaz	Henri	R
D'Angelo	Vladimir	PDC
Dutruy	Gilbert	S
Georgi	Claude	S
Munoz	Ascension	S
Post	Charles	VER
Rivier	Etienne	L
Werffeli	Michel	VL
Zaugg	Joëlle	R

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Dragone	Umberto	R
Gerber	Anthony	ALT
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Riesen	Werner	UDC
Roué	Corinne	VER
Schuseil	Peter	VL
Semlali	Driss	S
Walter	Antoinette	L

Présidence 2007/2008 : **M. Jean-Pierre Boillat**
Délégué de la COFI : M. Stéphane Molliat

Liste des membres de la Commission de recours en matière d'impôts communaux (9 membres - 8 suppléants)

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

Nom	Prénom	Parti
Bischoff	Birgitta	VER
Burgi	Jean-Jacques	L
Hajji Pinto	Clotilde	S
Nicolier	Pascal	VL
Pali	Musa	S
Pilloud	Olivier	PDC
Reato	Gérald	R
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Arbel	Yves	VL
Bonjour	Pierre	UDC
D'Angelo	Vladimir	PDC
De Stefanis	Sergio	S
Destraz	Marie-Catherine	R
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Vincent	L
Maurer	Marc	VER

Liste des délégués à la Commission de l'énergie 2007-2011 (9 délégués - 8 suppléants)

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Chambaz	Henri	R
Clément	Pierre	L
Feuerstein	Vera	VER
Oguy	Eric	S
Pilloud	Olivier	PDC

Tenthorey	Jean-Daniel	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT
Zeller Matter	Emmanuelle	VL

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Arbel	Yves	VL
Egloff	Serge	L
Fave	Jean-François	VER
Justo	José	PDC
Pali	Musa	SOC
Reato	Sébastien	RAD
Schobinger	Bastien	UDC
Tobler	Sven	ALT

Liste des membres de la Commission des finances 2006-2008

13 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Baumeler	David	S
Bertschy	Patrick	R
Bischoff	Birgitta	VER
De Stefanis	Sergio	S
Egloff	Serge	L
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Vincent	L
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Racine	Jean-Marie	S
Riesen	Werner	UDC
Wettstein Martin	Irène	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	L
D'Angelo	Vladimir	PDC
Despot	Fabienne	UDC
Diangitukwa	Fweley	VL
Hajji Pinto	Clotilde	S
Jaggi-Héritier	Doris	R
Rapin	Roland	VER
Tobler	Sven	ALT

Président: **M. Stéphane Molliat** (dès le 1.7.07)

Liste des membres de la Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 8 suppléants

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

Nom	Prénom	Parti
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Fave	Jean-François	VER
Flaction	Pierre-André	S
Kaeser	Danièle	L
Kohli	Patrick	R
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Racine	Jean-Marie	S
Tenthorey	Marc-Henri	UDC

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Clément	Pierre	L
De Stefanis	Maria Antonia	S
Feuerstein	Vera	VER
Gonthier	Alain	ALT
Gut	Louis	VL
Marchesi	Jean-Yves	R
Roduit	Jean-Marc	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

Membres désignés par la Commission des finances (5) :

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bischoff	Birgitta	VER
Gonthier	Alain	ALT
Riesen	Werner	UDC
Wettstein Martin	Irène	S

Liste des membres de la Commission de recours en matière d'informatique

9 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Berney	Michel	VL
Briot	Benoît	S
Koehler	Béatrice	L
Kohli	Patrick	R
Maldonado	Jorge	PDC
Maurer	Marc	VER
Seewer	Cédric	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Hajji-Pinto	Clotilde	S
Despot	Fabienne	UDC
Feuerstein	Vera	VER
Gonthier	Alain	ALT
Jaggi-Héritier	Doris	R
Pilloud	Olivier	PDC
Walter	Antoinette	L
Zeller Matter	Emmanuelle	VL

Liste des délégués au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

(11 délégués pour Vevey

- deux délégués fixes et neuf

représentants à la délégation variable)

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Racine	Jean-Marie	S
Kohli	Patrick	R
Clément	Pierre	L
Nicollier	Pascal	VL
Studer	Eric	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Appenzeller	Rolf	PDC
Tolusso	Clément	VER

Délégation fixe :

Nom	Prénom	Parti
Martin (Municipal)	Marcel	S
Marinelli	Roger	R

Comité de direction :

Nom	Prénom	Parti
Girardin (Municipal)	Lionel	S

Liste des délégués du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)
6 délégués et 6 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Burgi	Jean-Jacques	L
Gavin	Eric	S
Gonthier	Alain	ALT
Marchesi	Jean-Yves	R
Nicollier	Pascal	VL

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Doriot	Serge	R
Justo	José	PDC
Meyer	Jean-Claude	L
Pali	Musa	S
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

Liste des membres de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera
2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Jaggi-Héritier	Doris	R
Semlali	Driss	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Riesen	Norma	UDC

Liste des délégués de la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Badoud	Flavia	L
Matthys	Vincent	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Destraz	Marie-Catherine	R

Liste des membres de la Commission de contrôle régionale de l'ORPC Riviera
2 délégués et 2 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Laurent	S
Meyer	Jean-Claude	L

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Chambaz	Henri	R
Schobinger	Bastien	UDC

Comité de direction RAS Riviera (Région d'action sociale)

Wehrli	Laurent	Conseiller municipal, Président	Montreux
Chevalley	Christine	Conseillère municipale, Syndic	Veytaux
Curchod	Fabienne	Conseillère municipale	Jongny
Rimella	Nicole	Conseillère municipale, Syndic	La Tour-de-Peilz
Willi	Edith	Conseillère municipale	Montreux
Degex	Bernard	Conseiller municipal	Blonay
Delay	Jean-Daniel	Conseiller municipal, Syndic	Chexbres
Girardin	Lionel	Conseiller municipal	Vevey
Bornet Amstein	Monique	Directrice CSI	Montreux
Bornand	Christophe	Directeur CSI	Vevey
Chassot	Marc-Etienne	Agent régional AAS	La Tour-de-Peilz

Commissions municipales
Sports

Nom	Prénom	Adresse	Représentant
Burnier	Madeleine	Sport 1800 Vevey	Municipalité
Hajji Pinto	Clotilde	Av. Rolliez 11 1800 Vevey	Socialiste
Bertschy	Patrick	Ch. des Saules 9 1800 Vevey	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Rue des Tilleuls 5 1800 Vevey	Vevey Libre
Koehler	Béatrice	Bd d'Arcangier 56 1800 Vevey	Libéral
Freudiger	Reynald	Av. de Corsier 2 1800 Vevey	Alternatives
Roduit	Jean-Marc	Rue des Tilleuls 1 1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	Bd d'Arcangier 56 1800 Vevey	UDC
Post	Charles	Quai E. - Ansermet 8 1800 Vevey	Les Verts
Baumgartner	Pierre-André	Ch. de l'Aubousset 6 1806 St-Légier	Sport plein air
Hangartner	Bernard	Rte de Sichoze 65 1814 LTP	Pdt Ass. Sport Riviera
Bryois	Jean-Marc	Animation sportive	Délégué au Sport

Sports – Sous-commission Lac

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Martin	Marcel	Espaces publics	1800 Vevey	Municipalité
Burnier	Madeleine	Sport	1800 Vevey	Municipalité
Hajji Pinto	Clotilde	Av. Rolliez 11	1800 Vevey	Socialiste
Bertschy	Patrick	Ch. des Saules 9	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Rue des Tilleuls 5	1800 Vevey	Vevey Libre!
Koehler	Béatrice	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	Libéral
Freudiger	Reynald	Av. de Corsier 2	1800 Vevey	Alternatives
Justo	José	Av. Rolliez 9	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	UDC
Post	Charles	Quai E.- Ansermet 8	1800 Vevey	Les Verts
Sauberlin	Jacques		1612 Ecoteaux	Port + Sports d'eau
Cochard	Elec	Emile-Javelle 2	1800 Vevey	Pêcheurs (FIPAL)
Burnat	Daniel	Rue d'Italie 7	1800 Vevey	Sauvetage «Le Vétéran» Ass. usagers ports veveys.
Goncerut	Laurent	Av. Major-Davel 32	1800 Vevey	Sauvetage «La Sentinelle»
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Club House
Troillet	Pascal	Rue de la Valsainte 5	1800 Vevey	Amicale Voile (AVV)
Amoos	Gérard	Espaces publics	1800 Vevey	Chef de Service
Broyis	Jean-Marc	Animation Sport	1800 Vevey	Délégué au Sport

Développement durable (A21)

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Agenda 21	1800 Vevey	Municipalité
Gavin	Eric	Av. Louis-Ruchonnet 8	1800 Vevey	Socialiste
Chambaz	Henri	Bd Paderewski 12	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Zeller Matter	Emmanuelle	Rue d'Italie 59	1800 Vevey	Vevey Libre
Marinelli	Vincent	Ch. des Liserons 5	1800 Vevey	Libéral
VACANT				Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	Rue de la Madeleine 17	1800 Vevey	UDC
Rapin	Roland	Rue du Midi 4A	1800 Vevey	Les Verts
Ansermet	Serge	Quai Maria-Belgia 8	1800 Vevey	WWF Vaud
Ferrari	Christian	CF Architecture - Rue du Midi 25	1800 Vevey	Architecte
Uffer	Filip	ProSenectute Vaud – Maupas 51	1004 Lausanne	ProSenectute Vaud
Bloch	Michel	Développement durable - A 21	1800 Vevey	Délégué

Aménagement du territoire

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme et Constructions	1800 Vevey	Municipalité
Martin	Marcel	Espaces publics	1800 Vevey	Municipalité
Abbet	Boris	Av. Louis-Ruchonnet 6	1800 Vevey	Socialiste
Kohli	Patrick	Av. de Savoie 6	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Thum	Simon	Rte de St-Légier 15C	1800 Vevey	Vevey-Libre
Kaeser	Danièle	Av. Louis-Levade 1	1800 Vevey	Libéral
Tobler	Sven	Av. Gustave-Coindet 8	1800 Vevey	Alternatives
Justo	José	Av. Rolliez 9	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Schobinger	Bastien	Rue des Communaux 19	1800 Vevey	UDC
Filippozi	Yves	Ch. de la Chiesaz 14	1806 St-Légier	Les Verts
Escolar Rinquet	Alicia	Bd St-Martin 7	1800 Vevey	Architecte
Ferrari	Christian	Rue du Midi 25	1800 Vevey	Architecte
Novello	Eligio	Rue de l'Union 15	1800 Vevey	Architecte
Rapin	Vincent	Rue de la Madeleine 15	1800 Vevey	Architecte
Veluzat	Philippe	AAS Architecture SA – Rue du Torrent 5	1800 Vevey	Architecte
Marion	Jean-Paul	Ch. des Sorbiers 21	1803 Chardonne	Société d'Art Public
Sulliger	Denis	Rue du Simplon 13	1800 Vevey	Avocat
Dupuis	Albert	Urbanisme et constructions		Chef service
Francey	Michel	Police Riviera		Commandant Police
Amoos	Gérard	Espaces publics		Chef service
Hitz	Renée-Laure	Urbanisme et constructions		Architecte
Lehrian	Claude	Urbanisme et constructions		Architecte

Communication

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Ballif	Laurent	Administration générale	1800 Vevey	Municipalité
Briot	Benoît	Rue des Marronniers 13A	1800 Vevey	Socialiste
Rizzi	Antonio	Quai de l'Arabie 1	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Nicollier	Pascal	Rue du Simplon 18 – CP 893	1800 Vevey	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Major-Davel 45	1800 Vevey	Libéral
Gonthier	Alain	Av. Nestlé 26	1800 Vevey	Alternatives
Pilloud	Olivier	Ch. Vert 45	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Seewer	Cédric	Rue du Panorama 16	1800 Vevey	UDC
Bischoff	Birgitta	Rue du Léman 12	1800 Vevey	Les Verts
Ethnoz	Jean-Jacques	Rue des Terreaux 3	1804 Corsier	Journaliste presse
Bovay	Thierry	Ici-Télévision	1800 Vevey	Directeur ICI-TV
Grunder	Roland	SwissMedia	1800 Vevey	Secrétaire général
Schneider	Jean-Frédéric	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2	1800 Vevey	Webmaster
Rickenbacher	Richard	Ch. du Point-du-Jour 6	1800 Vevey	Concepteur logiciels
Pilloud	Corinne	Greffe municipal		Secrétaire mun. adjointe
Smets	Pierre	Greffe municipal		Délégué communication
Schneider	Robert	Service informatique		Responsable
Pittet	Olivier	Centre d'impression		Responsable

Naturalisation

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Pilloud	Corinne	Greffe municipal	1800 Vevey	Municipalité
Oguey	Christiane	Rue Blanchoud 4	1800 Vevey	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Ch. de Pomey 20A	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Reber	Paulette	Rue du Lac 43	1800 Vevey	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Av. Ruchonnet 8	1800 Vevey	Libéral
Murisier	Camille	Rue Aimé-Steinlen 7	1800 Vevey	Alternatives
Maldonado	Jorge	Rue de Fribourg 28	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Jean-Daniel	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	UDC
Fave	Jean-François	Impasse de la Confrérie 24	1800 Vevey	Les Verts
Borel	Françoise	Pl. de l'Ancien-Port 1	1800 Vevey	Bourgeois de Vevey

Activités interculturelle

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Girardin	Lionel	Affaires sociales et familiales	1800 Vevey	Municipalité
Muñoz	Ascension	Quai Maria-Belgia 4	1800 Vevey	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Ch. de Pomey 20A	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Av. de Gilamont 65	1800 Vevey	Vevey Libre!
Marinelli	Vincent	Ch. des Liserons 5	1800 Vevey	Libéral
Parente-Scussel	Alessandra	Bd de Charmontey 34	1800 Vevey	Alternatives
Maldonado	Jorge	Rue de Fribourg 28	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Rapin	Roland	Rue du Midi 4A	1800 Vevey	Les Verts
Pomilio	Francesco	Av. de Pra 47	1800 Vevey	Association italienne
Peerun Steiger	Bhama	Rue des Bosquets 17C	1800 Vevey	Autres communautés
Stergiou	Grégory	Rue Blanchoud 2	1800 Vevey	Association des musulmans
Chakir	Abdelhamid	Ch. Forestallaz 4	1806 St-Légier	Association des musulmans
Gandi	Daniel	Rue des Marronniers 13 A	1800 Vevey	Carfman/Africain
Lussamaki	Okita	Rue du Conseil 21	1800 Vevey	Communauté congolaise
Ahmedi	Abdulah	Ch. de Béranges 18	1814 La-Tour-de-Peilz	Communauté albanaise
Ferizi	Vehbi	Rue de la Corsaz 20	1820 Montreux	Communauté albanaise
Bexheti	Nexhat	Rue des Chenevières 11	1800 Vevey	Association des Kosovars
Gerber	Christophe	Affaires sociales et familiales	1800 Vevey	Adjoint
Bays	Alexandre	Education	1800 Vevey	Chef de Service
Bloch	Michel	Agenda 21	1800 Vevey	Délégué à A21
Theytaz	Michèle	Animation jeunesse	1800 Vevey	Déléguée
Gisi	Alain	Office population	1800 Vevey	Office population

Sur la famille

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Girardin	Lionel	Affaires sociales et familiales	1800 Vevey	Municipalité
De Stefanis	Maria-Antonietta	Rue des Tilleuls 5	1800 Vevey	Socialiste
Destraz	Catherine	Av. E-Bieler 12	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Schuseil	Peter	Bd Charmontey 3	1800 Vevey	Vevey-Libre
Roh	Christian	Ch. de Pomey 22D	1800 Vevey	Libéral
VACANT				Alternatives
Ambesh	Rebecca	Gustave-Coindet 7	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Roué	Corinne	Ch. de Pomey 14C	1800 Vevey	Les Verts
Bays	Alexandre	Education		Chef de service
Bornand	Christophe	Affaires sociales et familiales		Chef de service

Logement

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Girardin	Lionel	Affaires sociales et familiales	1800 Vevey	Municipalité
Christen	Jérôme	Urbanisme et constructions	1800 Vevey	Municipalité Socialiste
VACANT				
Dragone	Umberto	Av. de Pra 36	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Av. de Gilamont 65	1800 Vevey	Vevey Libre
Clément	Pierre	Deux-Marchés 34	1800 Vevey	Libéral
Srbinoski	Loren	Rue Louis-Meyer 12	1800 Vevey	Alternatives
Tolusso	Mauro	Bd d'Arcangier 31	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	UDC
Tolusso	Christophe	Rue d'Italie 33	1800 Vevey	Les Verts
Bavaud	Françoise	Chemin de la Confrérie 17	1800 Vevey	ASLOCA
Deriaz	Robert	Rue Louis-Meyer 21D	1800 Vevey	AVIVO
Chirichiello	Claude	Agence l'Arcade - Rue du Centre 4	1800 Vevey	L'Arcade
Ruga	Fabian	DOMICIM - Av. de la Gare 13	1800 Vevey	DOMICIM
Hitz	Renée-Laure	Urbanisme et constructions		Architecte U&C
Bornand	Christophe	Affaires sociales et familiales		Chef de service

Salubrité

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme et constructions		Municipalité
/	/	/	/	Socialiste
/	/	/	/	Radical-Démocratique
/	/	/	/	Vevey Libre
/	/	/	/	Libéral
Tobler	Sven	Av. Gustave-Coindet 8	1800 Vevey	Alternatives
Gardaz	Jacques	Rte de St-Légier 50	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
/	/	/	/	UDC
/	/	/	/	Les Verts
Collaud	Eric	Rue d'Italie 26	1800 Vevey	Architecte
Bornand	Christophe	Affaires sociales et familiales		Chef de service
Hitz	Renée-Laure	Urbanisme et constructions		Architecte

Crescendo

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Education		Municipalité
Racine	Jean-Marie	Quai Maria-Belgia 8	1800 Vevey	Socialiste
Marchesi	Jean-Yves	Rue des Moulins 31	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Hunziker	Randolph	Rue du Collège 12	1800 Vevey	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Av. Louis-Ruchonnet 8	1800 Vevey	Libéral
/	/	/	/	Alternatives
Rickenbacher	Richard	Ch. du Point-du-Jour 6	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Werner	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Roué	Corinne	Ch. de Pomey 14C	1800 Vevey	Les Verts
Gavillet	Liliane	Place de la Gare 3	1800 Vevey	Parents
Burglé	Christian	Rue Louis-Meyer 16	1800 Vevey	Parents
Bron	Robert	Ch. Béranges 51	1814 LTP	Président de La Lyre
Demierre	Philippe	Rte de Saulgy 14	1670 Esmonds	Directeur de La Lyre
Ischer	Robert	Ch. du Signal 47A	1807 Blonay	Directeur CRESCENDO
Massard	Néhémie (M.)	Ch. Béranges 79	1814 LTP	Elève
Pagano	Tamara	Rte de l'Esplanade 12	1804 Corsier	Elève
Bays	Alexandre	Education		Chef de service

Musée historique de Vevey

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Baumeler	David	Rue des Communaux 8	1800 Vevey	Socialiste
Zaugg	Joëlle	Rue de Fribourg 24	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Rusterholz	Danielle	Quai Perdonnet 14	1800 Vevey	Vevey Libre
Rivier	Etienne	Bd St-Martin 10	1800 Vevey	Libéral
Gonthier	Alain	Av. Nestlé 26	1800 Vevey	Alternatives
Appenzeller	Rolf	Rue Collet 8	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Bonjour	Pierre	Av. Général-Guisan 27B	1800 Vevey	UDC
Tolusso	Christophe	Rue d'Italie 33	1800 Vevey	Les Verts
Dik	Jan Klaas	Rue J.-J. Rousseau 4	1800 Vevey	Restaurateur tableaux
Grandchamp	José	Rue des Bosquets 33	1800 Vevey	Ebéniste
Moriggi	Dominique	Rue du Centre 12	1800 Vevey	Etain
Rivollet	Madeleine	Av. de Chillon 63	1820 Territet	Antiquités

Eynard	Hugues	Quai Maria-Belgia 6	1800 Vevey	Individuel
Martin	Jean- François	Ch. des Saules 9	1800 Vevey	Individuel
Pfefferlé	Jean-Pierre	Ch. Grand-Pin 5	1802 Corseaux	Individuel
Chavannes	François	Rue d'Italie 20 bis	1800 Vevey	Vibiscum
Lambert	Françoise	Musée historique de Vevey		Conservatrice Musée

Musée des Beaux-Arts

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Melchior	Alexandra	Rue de Fribourg 13	1800 Vevey	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Ch. de Pomey 20A	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Rue du Collège 10	1800 Vevey	Vevey Libre
Casa	Stéfano	Rue du Midi 2B	1800 Vevey	Libéral
Freudiger	Reynald	Av. de Corsier 2	1800 Vevey	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Fave	Jean-François	Impasse de la Confrérie 24	1800 Vevey	Les Verts
Felley	Santina	Pro-Fontana 8	1920 Martigny	
Alamir	Marie	Ch. du Dérochoz 10	1801 Mt-Pèlerin	
Bourqui	Edmond	La Galaise	1407 Gossens	
Radrizzani	Dominique	Musée des Beaux-Arts		Directeur

MSAP

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Melchior	Alexandra	Rue de Fribourg 13	1800 Vevey	Socialiste
Doriot	Serge	Av. de Pra 43	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Berney	Michel	Ch. E.-Javelle 12	1800 Vevey	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Major-Davel 45	1800 Vevey	Libéral
VACANT				Alternatives
Appenzeller	Rolf	Rue Collet 8	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Maurer	Marc	Rue d'Italie 25	1800 Vevey	Les Verts
Piaget	Lorenzo	Av. Mon-Repos 14	1005 Lausanne	Pdt Fondation Musée
Mottier	Jean-Pierre	Rue du Village 13	1121 Bremblens	Pdt Assoc. Amis Musée
Yersin	Jean-Marc	MSAP	1800 Vevey	Directeur MSAP
Bonnard Yersin	Pascale	MSAP	1800 Vevey	Directrice MSAP

Bibliothèque

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Barhoumi	Josette	Av. de Beauregard 42	1800 Vevey	Socialiste
Delavy	Patrice	Rue de Panorama 14	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Berney	Michel	Ch. E.-Javelle 12	1800 Vevey	Vevey Libre
Egloff	Serge	Bd Paderewski 30	1800 Vevey	Libéral
VACANT				Alternatives
Appenzeller	Rolf	Rue Collet 8	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	Rue de la Madeleine 17	1800 Vevey	UDC
Roué	Corinne	Ch. de Pomey 14C	1800 Vevey	Les Verts
Rastoldo	Louissette	Chemin du Laviau 7	1805 Jongny	Bibliothécaire
De Gautard-Rayroud	Antoinette	Av. des Mousquetaires 10	1814 LTP	Familles donatrices
Graf	Christian	Bibliothèque Médiathèque		Conservateur

Jeunesse

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Jeunesse	1800 Vevey	Municipalité
Ambresin	Grégory	Bd Charmontey 30	1800 Vevey	Socialiste
Delavy	Patrice	Rue du Panorama 14	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Arbel (dit Arbez)	Yves	Rue d'Italie 31	1800 Vevey	Vevey Libre
Clément	Grace	Quai Perdonnet 14	1800 Vevey	Libéral
Srbinoski	Loren	Rue Louis-Meyer 12	1800 Vevey	Alternatives
Maldonado	Cesar	Rue de Fribourg 28	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Fratini Triolo	Marysa	Rte de St-Légier 6	1800 Vevey	UDC
Maurer	Marc	Rue d'Italie 25	1800 Vevey	Les Verts
Martin	Jean-François	Ch. des Saules 9	1800 Vevey	Corps enseignant
Favre	Nicole	Rte de St-Légier 29	1800 Vevey	Comm. scolaire
Tirelli-De Muralt	Anne-Pierre	Anciens-Fossés 13	1800 Vevey	Ass. enfance, pré-ado.
Theytaz Grandjean	Michèle	Service Jeunesse	1800 Vevey	Déléguée à la jeunesse
Briguet	Marie	Service Jeunesse	1800 Vevey	Resp. Equinox
Hürzeler	Stephan	Service Jeunesse	1800 Vevey	Resp. travail proximité

CRDIS intercommunal

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Kaufmann	Lyonel	Maison de commune	1814 LTP	Municipalité LTP
Girardin	Lionel	Police	1800 Vevey	Municipalité Vevey
Gut	Louis	Aimé-Steinlen 5	1800 Vevey	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Rue du Simplon 14	1800 Vevey	Libéral
Post	Charles	Quai Ansermet 8	1800 Vevey	Les Verts
Bercher	François	Av. Condémine 6	1814 LTP	Socialiste
Petitpierre	Eric-Michel	Ch. du Levant 4	1814 LTP	Libéral
Jordan	Anick	Champ-Pamont 54	1033 Cheseaux	Resp. sécu. St-Antoine
Burdet	Jacques	Ancien-Stand 18	1820 Montreux	Resp. tech. et sécu Hôp. Riviera
Gilliéron	Ute	Hostellerie Bon Rivage	1814 LTP	Directrice
Santus	Michel	Rue du Musée 5	1800 Vevey	Cdt CRDIS
Gaillard	Yves	Traménaz 46	1814 LTP	Cdt rempl. CRDIS
Delafontaine	Françoise	Rue du Musée 5	1800 Vevey	QM CRDIS

Groupes de travail

Animation Quai Perdonnet

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme et constructions		Municipalité
Oguey	Eric	Av. des Crosets 33	1800 Vevey	Socialiste
Dragone	Umberto	Av. de Pra 36	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Reber	Paulette	Rue du Lac 43	1800 Vevey	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Rue du Simplon 14	1800 Vevey	Libéral
Vallotton	Alexandre	Av. Louis-Ruchonnet 10	1800 Vevey	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	Rue de l'Union 12	1800 Vevey	UDC
Post	Charles	Quai Ansermet 8	1800 Vevey	Les Verts
Boutilly	Jean-Marc	Rue d'Italie 49	1800 Vevey	Directeur 3 Couronnes
Dubois	Gérald	Rue de l'Hôtel-de-Ville 17	1800 Vevey	SIC
Micheloud	François	Rue du Lac 21	1800 Vevey	Ass. Riverains Quai Perdonnet
Béard	John	Rue du Lac 45	1800 Vevey	Ass. Riverains Quai Perdonnet
Schäubli	Jonas	Quai Perdonnet 33	1800 Vevey	Café littéraire
Marchionno	Walter	Quai Perdonnet 31	1800 Vevey	Pizza Taxi
Dupuis	Albert	Urbanisme et constructions	1800 Vevey	Chef de service
Lehrian	Claude	Urbanisme et constructions	1800 Vevey	Architecte

Développement quartier Vevey Est

Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme et constructions		Municipalité
Ambresin	Grégory	Bd Charmontey 30	1800 Vevey	Socialiste
Marinelli	Roger	Av. de Gilamont 24	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Zeller	Emmanuelle	Rue d'Italie 59	1800 Vevey	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Rue du Simplon 14	1800 Vevey	Libéral
Vallotton	Alexandre	Av. Louis-Ruchonnet 10	1800 Vevey	Alternatives
Pilloud	Olivier	Chemin Vert 45	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	Rue de l'Union 12	1800 Vevey	UDC
Bischoff	Birgitta	Rue du Léman 12	1800 Vevey	Les Verts
Airivier	Jean-Louis	Rue d'Italie 24	1800 Vevey	Coiffeur
Boutilly	Jean-Marc	Rue d'Italie 49	1800 Vevey	Directeur 3 Couronnes
Chiffelle	Pierre	Rue d'Italie 57	1800 Vevey	
Fattebert	Catherine	Rue du Collège 14	1800 Vevey	Ass. Quartier Valsainte
Moro	David	Rue d'Italie 32	1800 Vevey	Boutique Cobalt
Plancherel	Arlette	Rue d'Italie 58	1800 Vevey	Alpha-Optique
Dupuis	Albert	Urbanisme et constructions		Chef de service
Lehrian	Claude	Urbanisme et constructions		Architecte

Service du personnel

Près d'un engagement sur deux concerne un nouveau poste La ville, créatrice de nouveaux emplois

Mutations et remplacements du personnel

Le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) s'est élevé à 110 ou 30.5% des personnes en activité au 31 décembre 2007 (86 / 24.5% en 2006). Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-100 de 2000 à 2005.

Cette année, 16 engagements sur 34 concernent des nouveaux postes. Sur 76 départs, 60 sont dus au transfert du personnel de la direction de la sécurité à l'association Sécurité Riviera, 7 à des retraites et 1 à l'AI.

Le nombre d'offres reçues et étudiées par les services pour chaque mise au concours s'est situé entre 6 et 126 (moyenne 50); pour 2006, ces nombres se situaient entre 10 et 389 (moyenne 62).

Cette année, nous avons reçu 182 offres spontanées (235 en 2006, 264 en 2005, et 235 en 2004).

Les 10 mai et 8 novembre 2007, la municipalité a invité 38 nouveaux collaborateurs pour une séance d'information.

Retraités

au 28 février	M ^{me} Anne-Marie FROELICHER, après 34 ans et 3 mois d'activité, première secrétaire, direction des finances - comptabilité générale
au 30 avril	M. Jean-François RICHARD, après 30 ans et 11 mois d'activité, adjoint technique, direction de l'urbanisme et des constructions
au 31 mai	M. Francesco LIBERTO, après 10 ans d'activité, ouvrier de voirie, direction des espaces publics - voirie
au 30 juin	M ^{me} Danielle CROIX, après 26 ans et 11 mois d'activité, secrétaire municipale adjointe, administration générale - greffe municipal
au 31 août	M. Mario TOTTI, après 11 ans et 1 mois d'activité, concierge tournant, direction des finances - gérances
au 31 octobre	M. Joseph FROIDEVAUX, après 31 ans et 11 mois d'activité, sergent de police, direction de la sécurité - service de police
au 31 décembre	M ^{me} Véronique DUBOUX DESPLAND, après 30 ans et 1 mois d'activité, éducatrice de la petite enfance, direction des affaires sociales et familiales - garderie "les Marionnettes" M. Jacques ZAUGG, après 35 ans et 5 mois d'activité, régisseur des vignes, responsable de l'économat, direction des finances - gérances

Assurances

Le service du personnel a traité et suivi 24 (23 en 2006) cas d'accident professionnel, dont 11 (11 en 2006) avec arrêt de travail, ainsi que 62 (63 en 2006) cas d'accident non-professionnel, dont 32 (34 en 2006) avec arrêt de travail.

Formation

Les cours suivis en 2007 se répartissent ainsi :

Cours de 1 à 5 jours: 62 personnes

Conférences: 1 personne

Formation de longue durée (> 5 jours): 5 personnes

Deux formations importantes ont été effectuées en 2007. La première concerne le système d'appréciation du personnel. Un nouveau formulaire, basé sur les critères actuels d'appréciation, a été établi en intégrant la possibilité pour le personnel d'évaluer son environnement de travail. Des séances d'information ont été mises sur pied pour tout le personnel. De plus, tous les collaborateurs devant apprécier des subordonnés ont suivi un cours de deux jours leur fournissant les outils nécessaires à l'appréciation et à l'entretien même difficile.

La deuxième formation a consisté en une sensibilisation de tous les collaborateurs en matière de conflit et de harcèlement sur le lieu de travail. La municipalité a mandaté l'association "conflits.ch" afin de prévenir ce genre de risques. Cette association assure une permanence téléphonique durant la semaine et propose au collaborateur en difficulté un entretien anonyme avec un médiateur professionnel, ceci dans un environnement neutre et externe à l'administration.

Jubilaires

La municipalité a invité les 25 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25 et 30 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 28 septembre 2007 dans la région du Lac du Bourget.



Les participants au bord du canal de Savière

Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé 250 collaboratrices, collaborateurs, retraités et invités, a eu lieu le vendredi 14 décembre aux Galeries du Rivage. Cette année, l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe de personnel de la direction des affaires sociales et familiales avec l'appui des apprentis.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant

Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

1/ Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2007

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est que partiellement soumis au statut du personnel.

Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec un petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

Services	Nombre
Culture et cultes	5
Education	32
Espaces publics	5
Finances	17
Greffe municipale	1
Sécurité	5
Affaires sociales et familiales	1
Total	66

En 2008, 8 collaboratrices auxiliaires seront titularisées.

2/ Apprenti(e)s au 31.12.2007

Ce tableau indique le nombre d'apprenti(e)s en cours de formation à la commune au 31.12.2007 avec comparaison au 31.12.2006.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

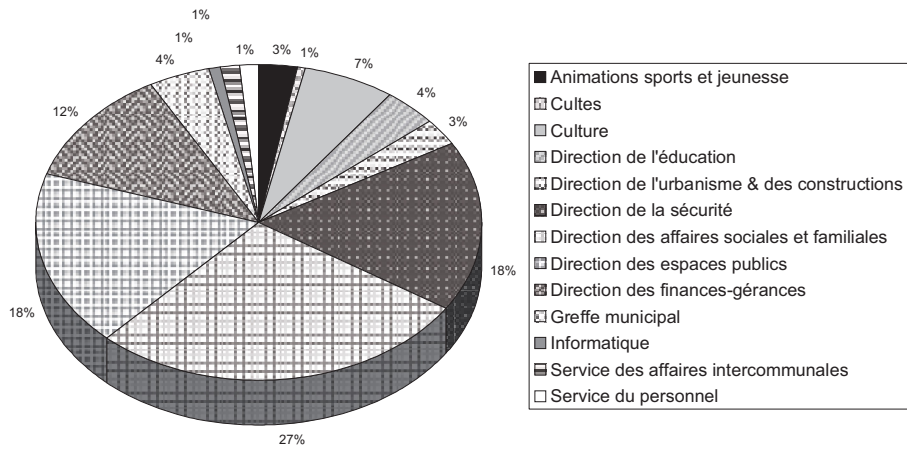
Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2006	Au 31.12.2007
assistante en information documentaire	1 ^{re} année	1	1
assistante socio-éducative	1 ^{re} année	2	2
assistante socio-éducative	2 ^e année	-	2
employé(e) de commerce	1 ^{re} année	2	2
employé(e) de commerce	2 ^e année	1	3
employé(e) de commerce	3 ^e année	4	1
cuisinier(ière)	1 ^{re} année	1	0
horticulteur(trice)	1 ^{re} année	3	2
horticulteur(trice)	2 ^e année	2	4
horticulteur(trice)	3 ^e année	2	1
mécanicien sur automobiles légères	3 ^e année	1	1
Total		19	19

3/ Personnel "stable"

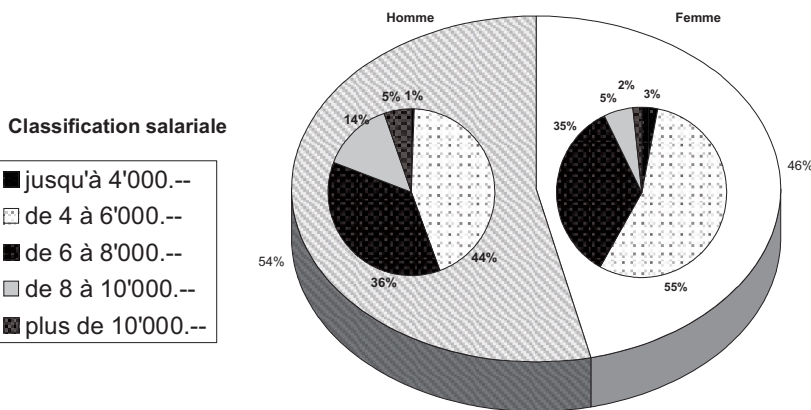
Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2007.

Services	Au 31.12.2006		Au 31.12.2007		BUDGET 2007	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
Greffe municipale	15.00	11.35	16.00	12.10	16.00	11.85
Personnel	3.50	3.10	4.50	4.10	3.50	3.10
Informatique	3.00	2.40	3.00	2.40	3.00	2.40
Affaires intercommunales	5.00	3.95	5.00	3.95	5.00	3.95
Développement durable	1.00	0.40	1.00	0.50	1.00	0.50
Finances-gérances	42.00	38.30	43.00	39.30	44.00	38.30
Urbanisme et construction	9.70	9.70	9.70	9.70	9.70	9.70
Espaces publics	64.00	61.22	65.00	62.22	65.00	62.22
Education	14.00	10.90	14.00	10.90	14.00	10.90
Sécurité	67.00	64.30	63.00	60.50	69.00	66.40
Affaires sociales et familiales	95.50	77.15	100.50	79.05	109.50	86.85
Culture et cultes	22.30	16.68	25.30	19.23	26.30	18.93
Animation sports et jeunesse	9.00	7.10	10.00	7.20	9.00	6.70
Total général	351.00	306.55	360.00	311.15	375.00	321.80

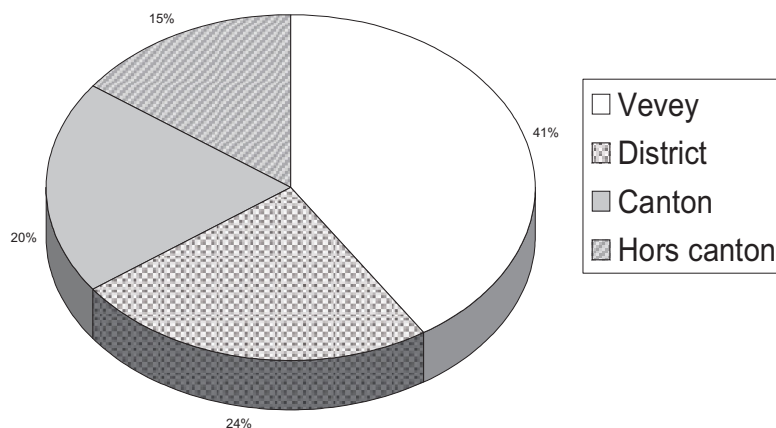
Répartition du personnel par service

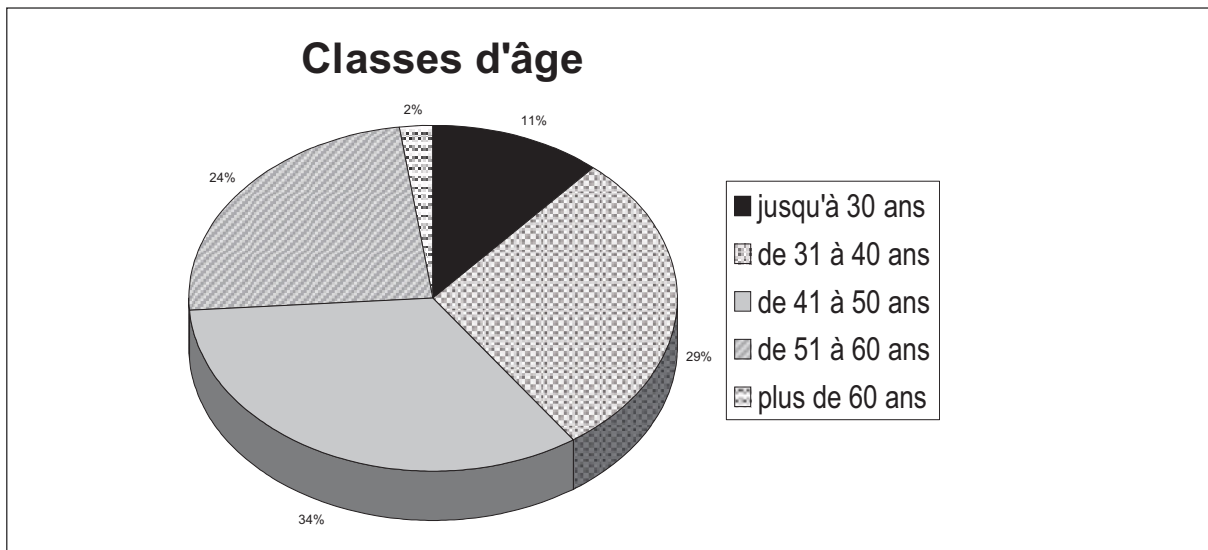


Répartition homme - femme



Répartition du personnel par service





Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Au travers du formulaire d'appréciation annuel, 17% des collaborateurs ont qualifié leur environnement de travail de très bien, 64% bien, 5% à améliorer, 1% insatisfaisant et 13% sont sans avis
- 17% des collaborateurs ont obtenu une qualification très bien, 68% bien, 5% à améliorer, 1% insatisfaisante. 9% n'ont pas été évalués (présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)
- Sur les 360 personnes en activité au 31.12.2007, il y a 167 femmes et 193 hommes
- Le salaire moyen des hommes est de CHF 6'597.50, celui des femmes de CHF 5'867.25
- Le salaire médian des hommes est de CHF 6'203.--, celui des femmes de CHF 5'766.--
- L'âge moyen du personnel est de 42.7 ans (41.0 pour les femmes et 44.2 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 8.7 ans (6.4 pour les femmes et 10.7 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 86% (75% pour les femmes et 96% pour les hommes)
- 41 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 1.8 ans
- 94 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 16.4 ans.

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2003 à 2006, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	2003	2004	2005	2006	2007
● Personnes en activité au 31.12	325	328	330	351	360
● dont : Femmes	146	147	149	161	167
● Hommes	179	181	181	190	193
● Age moyen	43.4	43.7	43.4	43.4	42.7
● Ancienneté moyenne	10.3	10.5	10.2	9.7	8.7
● Moins de 30 ans	40	34	35	36	41
● Plus de 50 ans	94	98	96	100	94

*Laurent Ballif, syndic
Serge Volet, chef de service*



Service informatique

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

De la guerre contre les spams au wi-fi Un service à la pointe de la technologie

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2007 de 215 PC. Le nombre de postes a ainsi progressé en 2007, principalement du fait de l'augmentation du nombre des PC installés dans les musées, à la direction des affaires sociales et familiales et dans l'entité Ginkgo.

De plus, trente PC supplémentaires, appartenant maintenant officiellement à Police Riviera, continuent d'être gérés par le service informatique de Vevey, qui en contrepartie facture un montant pour ses prestations.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales mentionnées ci-dessous ont été effectuées par le service informatique en 2007 et font l'objet de ce rapport.

Personnel du service

Le personnel du service informatique n'a pas varié en 2007 et est resté au chiffre de 2,4 EPT, soit 2 EPT pour l'intervention technique proprement dite et 0,4 EPT pour l'administration et l'appui technique.

Sécurité

Virus et «spyware»

Il n'y a pas eu de problème lié à des virus ou des «py-»

ware » (logiciel espion) en 2007. Certes, cette menace est toujours présente, mais les outils mis en oeuvre (passerelle messagerie/antivirus externe, mise à jour automatique des antivirus sur les postes) et les règles de sécurité adoptées (notamment le blocage des fichiers annexés de type « dangereux » comme .com, .exe, .zip, etc.), bloquent de manière efficace les virus à l'extérieur du réseau communal.

Antispam

En 2007 encore, la quantité de « spams » (messages publicitaires non-sollicités) a continué de croître et ces messages indésirables représentent en règle générale les trois quarts de tout le courrier arrivant sur le réseau communal (avec des pointes à 90% !). En moyenne sur un total de 1'500 à 2'000 mails journaliers entrant, transitant par le système antispam, il y a entre 1100 et 1700 spams et seulement entre 300 et 400 messages «légitimes». Heureusement, le système antispam, mis en place en 2005, filtre en général ces spams de manière efficace et évite que ceux-ci ne parviennent dans les boîtes des utilisateurs. Au début de l'été, un problème de configuration de cet antispam a cependant permis à quelques dizaines de spams journaliers d'échapper au filtrage et de parvenir dans certaines boîtes de courrier. Heureusement des mesures correctives, qui ont réglé le problème, ont pu être mises en place

Voeux de la commission de gestion

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion - Exercice 2006

Voeu N° 1

La commission de gestion souhaite que la Municipalité développe le réseau sans fil sur toute la longueur du Quai Perdonnet.

Réponse et suivi

Le freespot (accès gratuit à Internet via un réseau Wi-Fi) est en service sur la Place du Marché, les alentours du Château de l'Aile et le bord du lac proche depuis mars 2004. Le service informatique, à la demande de son municipal, M. Ballif, avait étudié en 2005 une extension du Wi-Fi sur tout le quai Perdonnet. La solution envisagée, avec des antennes relais sur les réverbères, avait buté sur le fait que les lampadaires ne sont pas alimentés en électricité durant la journée. Aussi, le service informatique avait finalement mis en place une extension moins ambitieuse concentrée dans la zone de la bibliothèque municipale. Le Wi-Fi dessert ainsi le quai Perdonnet de la Place du Marché à l'angle de la rue du Château. Une borne d'accès a également été installée à l'intérieur de la salle de lecture de la bibliothèque, permettant ainsi d'accéder à internet depuis cette pièce.

L'extension du Wi-Fi sur tout le quai Perdonnet figure toujours dans les projets de la Municipalité. Aussi, pour répondre au souhait de la commission de gestion, le service informatique a repris l'étude de la prolongation du Wi-Fi sur le reste du quai Perdonnet, qui sera desservi soit en utilisant une nouvelle ligne ADSL et une borne d'accès dans un bâtiment communal (kiosque du débarcadère ou bâtiment du sauvetage), soit en utilisant des antennes relais plus performantes, reprenant le signal de la bibliothèque. Le service informatique a ainsi mis au budget 2008 le montant de CHF 33 000.- pour réaliser cette extension. Ce montant a ensuite fait l'objet d'un amendement de la commission des finances qui proposait de le supprimer. Au final, le Conseil communal s'est exprimé majoritairement en décembre 2007 pour maintenir le projet d'extension du Wi-Fi et cette somme de 33'000.- CHF. Le service informatique procédera donc à cette extension du Wi-Fi en 2008, conformément au vœu de la commission de gestion et à la volonté du Conseil communal.

avec la société lausannoise qui développe et maintient la solution utilisée à Vevey.

Climatiseur

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2006, l'ancien climatiseur, vieux de 17 ans, a été remplacé au début de l'année 2007. L'opération de remplacement s'est déroulée sans anicroche sur une journée au mois de janvier et le nouveau climatiseur a pu prendre le relais rapidement.



Evacuation «musclée» de l'ancien climatiseur

Onduleur

L'onduleur actuel, qui protège les serveurs et les équipements réseau de la salle informatique contre les surtensions électriques et les coupures de courants, a été installé au début de l'année 2001 en remplacement d'un modèle plus ancien. Le fournisseur de cet onduleur effectue chaque année son entretien dans le cadre d'un contrat de maintenance.

L'appareil est donc toujours pleinement fonctionnel mais ses batteries, qui ont une durée de vie plus courte que le reste de l'électronique, ont dû être remplacées cette année.

Réseau

Câblage du collège du Clos

Dans le cadre de travaux prévus dans le budget de la direction de l'éducation, en collaboration avec ce service et avec les responsables informatiques des

écoles secondaires, le service informatique a fait installer un câblage informatique dans le collège du Clos. Malgré la complexité du bâtiment, le câblage réseau interne, mis en place durant les vacances d'été, a été terminé dans les délais et a pu être mis en exploitation dès la rentrée scolaire.

Liaison du collège du Clos

Les fibres optiques aboutissant au collège du Clos, installées en 2006 dans le cadre de la liaison du bâtiment Swissmedia, ont permis d'établir comme prévu une liaison informatique entre le collège du Clos et le complexe Kratzer. Les écoles secondaires de Vevey disposent ainsi d'une liaison rapide (1 Gbits/s) sur les serveurs du complexe Kratzer dans tout le collège du Clos.

Liaison informatique de Ginkgo

Suite à l'augmentation du nombre d'employés de Ginkgo et des besoins de cette entité, le service informatique a mis en place une liaison 2 Mbits/s sur une ligne cuivre louée à Swisscom reliant les locaux de Ginkgo à la rue Louis Meyer avec le réseau informatique communal. Grâce à cette liaison, le personnel communal employé à Ginkgo dispose dorénavant des mêmes outils informatiques (messagerie Lotus, gestion communale, annuaire CD, etc.) que les postes sur le réseau principal et peut accéder à des données partagées sur le réseau communal. Cette liaison a également permis de sécuriser les données de Ginkgo sur un serveur de la ville, alors qu'elles étaient hébergées jusque là sur un simple PC sans sécurité particulière. Enfin en dernier lieu, elle permet

au service informatique d'utiliser l'application LAN-Desk pour mettre à jour et dépanner à distance les PC de Ginkgo sans devoir perdre du temps à se déplacer sur site.

Petits travaux de câblage

A la demande des services, les petits travaux de câblage suivants ont été effectués dans les bâtiments communaux :

- installation de prises informatiques dans le bureau de M. Bänninger à la direction de l'urbanisme et des constructions
- mise en place de prises dans les sous-sols du MSAP
- installation de prises informatiques dans le dépôt du complexe Kratzer pour le MSAP
- mise en place de prises dans un deuxième bureau dans les locaux de la voirie
- ajout de prises pour un copieur fax multifonctions à la direction de l'éducation

Disponibilité des systèmes/pannes

Il n'y a pas eu de pannes conséquentes des systèmes informatiques en 2007. On peut toutefois signaler qu'une petite coupure de courant de cinq minutes, dans la zone Hôtel de Ville, le vendredi 28 décembre 2007 vers 5h30 du matin a entraîné l'arrêt automatique des serveurs de la ville (sur « instruction » de l'onduleur, paramétré pour lancer l'arrêt des serveurs en cas de coupure de courant prolongée). Contacté ensuite par la police pour cette panne apparente, le responsable informatique a dû se déplacer pour redémarrer les serveurs arrêtés. Dans les interventions nécessaires sur les serveurs,

on peut relever qu'il a fallu ajouter un disque de 72 GB sur le deuxième serveur de fichiers qui abrite notamment les données des musées. En effet, l'espace venait à manquer, principalement du fait de l'augmentation des espaces occupés par des photos et des images numérisées. Suite à cette opération, l'espace disque sur ce serveur est ainsi passé de 144 GB à 216 GB et offre à nouveau un espace libre conséquent.

Logiciel Installation

En 2006, afin de pouvoir mieux gérer le parc informatique de l'administration communale et être plus efficace, le service informatique avait acquis et installé le logiciel LAN-Desk. Ce produit offre des fonctionnalités multiples comme le déploiement à distance de logiciels, le démarrage (Wake On Lan) et l'arrêt des PC éteints, l'inventaire précis des PC et des composants, la prise en main à distance des PC des utilisateurs pour aide ou dépannage et enfin le déploiement via le réseau d'installations standardisées (images ou «masters») sur les nouveaux PC. Cet ensemble d'applications est donc vraiment devenu le tableau de bord et l'outil de base du service informatique qui y recourt constamment durant son activité de tous les jours. Mises en exploitation, ses multiples fonctionnalités permettent des gains importants en efficacité (réduction des déplacements nécessaires pour les dépannages, automatisation des déploiements, installation rapide des images ou des logiciels) au service informatique, qui peut ainsi gérer un parc informatique toujours plus important.

Intranet

A l'image de ce qui avait été fait précédemment, mais de manière plus ambitieuse, pour Police Riviera, un petit Intranet, basé sur l'application Microsoft Sharepoint a été mis en service. Ce n'est encore qu'un embryon de ce qu'il devrait devenir, mais il rend déjà service, notamment au service du personnel pour effectuer ses annonces.



L'intranet de la ville de Vevey

Système de réservation des ressources - salles, véhicules, matériel multimédia-(Gelore)

Dans le cadre de la mise en place du plan mobilité de l'administration communale, le service informatique, en collaboration avec l'Agenda 21, a mis en service un système permettant une gestion efficace des ressources. Cette solution nommée Gelore, fournie et hébergée par le CEG (Centre Electronique de Gestion) de la ville de Neuchâtel, est simple à utiliser et donne pleine satisfaction. L'entrée sur cette application et toutes les in-



«Gelore», pour mieux gérer nos ressources

formations concernant le plan de mobilité se trouvent d'ailleurs sur une page de l'Intranet évoqué dans le point précédent.

Mobilité

La mise à disposition d'un vélo électrique à l'Hôtel de Ville est très appréciée par le service informatique qui en fait un usage fréquent. En effet ce moyen de transport est souple et rapide pour les petits déplacements en ville et permet même, grâce à la remorque fournie, de transporter un ordinateur ou une imprimante.

Internet
Site www.vevey.ch
Le service informatique aide les utilisateurs à mettre en place les informations sur le site Internet de la ville. Il effectue également à la demande les opérations de mise en forme compliquées (création de structures, formulaires, tableaux évolués).

part des Pentium III encore en service) et les imprimantes lasers individuelles ou pour les petits groupes de travail.

Ainsi, bon nombre d'imprimantes laser individuelles anciennes ont été remplacées au cours de l'année 2007, au fur et à mesure

anciens, encore équipés de Windows NT, de l'entité Ginkgo.

Serveurs

Les serveurs installés pour la plupart en 2004 ou en 2005 fonctionnent encore bien mais arrivent à expiration de la garantie constructeur de base de 3 ans. Le prix des nouveaux contrats de maintenance a ainsi commencé à augmenter très fortement et il sera donc nécessaire de planifier à terme le remplacement de ces serveurs.

Comme mentionné plus haut, l'espace libre sur les serveurs tend à diminuer continuellement, principalement du fait des nombreuses images produites et stockées par les services (notamment les musées et les services techniques). Ainsi en 2007, un espace disque de 288 Go, dédié pour le stockage des photographies du musée suisse de l'appareil photographique, a été mis en service et il a fallu également rajouter un disque de 72 Go sur un des serveurs de fichiers. Malgré cela, au vu de l'augmentation régulière des données, les volumes actuels vont à terme devenir insuffisants. On peut ainsi imaginer qu'il soit nécessaire de mettre en place un important espace disque consacré à la gestion des images numérisées des musées, voire d'autres documents iconographiques ou cinématographiques, afin de constituer en quelque sorte le «trésor numérisé» de la culture veveysanne.

Matériel

Postes de travail

Les besoins supplémentaires de PC ont été les suivants:

- MSAP 1 PC et 1 portable
- finances 1 PC et 1 portable
- musée Jenisch 2 PC
- espaces publics 2 PC et 1 portable
- direction des affaires sociales et familiales 3 PC
- direction de l'éducation 1 portable
- direction de l'urbanisme et des constructions 1 PC
- garderies 1 PC
- Ginkgo 2 PC

Remplacement des écrans

Le service informatique a continué et presque achevé en 2007 le remplacement des écrans cathodiques de 17 pouces encore en service par des écrans plats de 19 pouces. Il ne reste désormais en service que quelques écrans cathodiques sur des postes de consultation par le public (par exemple pour les lecteurs de la bibliothèque) ou sur des PC utilisés ponctuellement par l'administration.

Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des PC en 2007 a essentiellement concerné les portables (remplacement de la plu-

des pannes rencontrées, notamment à la direction des affaires sociales et familiales. On peut noter que le nouveau modèle d'imprimante déployé par le service informatique offre la possibilité d'imprimer en recto-verso, ce qui permet d'économiser le papier.

Concernant les PC fixes, les Pentium IV les plus anciens, encore équipés de Windows 2000, ont été remplacés en cours d'année par des nouveaux postes plus performants dotés de Windows XP. Bon nombre de ces anciens PC, après réinstallation, ont pu être réutilisés pour des emplois pas trop exigeants. Ainsi, pour prendre un exemple, 5 de ces PC ont remplacé les PC plus

Achat équipement divers

En 2007, le service informatique a acheté un nouveau scanner rapide pour M. Cornioley du Greffe municipal, avec un chargeur de feuilles, afin de lui permettre de scanner efficacement des documents de plusieurs pages.

Le service informatique a également acquis en 2007 un nouvel écran de projection et un appareil de photo numérique (simple d'emploi) mis à la disposition des services.

Autres tâches

Sécurité au travail

Au début du mois d'août, une étude d'une université australienne, reprise par de nombreux médias, a mis en évidence que des quantités importantes de poussières fines sont émises par les imprimantes lasers lors de l'impression et que ces particules polluent ainsi l'atmosphère des bureaux. Les imprimantes mises en cause (mais en fait seuls quelques modèles sont testés) sont principalement les modèles récents de Hewlett Packard (HP) qui équipent également de nombreux services de la ville. En réponse à cette étude, un communiqué de Hewlett Packard avance que leurs imprimantes ne posent pas de problèmes,

mais reconnaît que plus d'études sont sans doute nécessaires sur le sujet.

Le responsable informatique a donc rapporté ce problème à son Municipal et au nouveau responsable de la sécurité au travail. Pour le moment, peu de mesures peuvent être prises, comme seules quelques imprimantes HP ont été testées dans cette étude et que les nouveaux modèles semblent émettre plus de particules que les anciens. L'article ne fait de plus que mesurer le taux de particules fines et ne fait aucune extrapolation sur la santé des personnes exposées.

Il faut donc juste relever qu'une polémique existe sur le sujet de la « dangerosité » de certaines imprimantes laser et devrait donner suite à d'autres études. En attendant, le service informatique n'achète plus les versions mises en cause des imprimantes HP et essaie de faire durer les modèles plus anciens. Le responsable informatique suit le dossier et agira en fonction des nouveaux éléments d'information.

Procédures Votelec

M. Schneider, responsable informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des

processus électoraux avec le Greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Concernant les élections, l'année 2007 a été une année chargée du fait des élections cantonales au printemps, des élections fédérales à l'automne, ainsi que de l'élection complémentaire à la Municipalité. Le service informatique a ainsi organisé et supervisé la saisie informatique des bulletins de vote des élections au système proportionnel lors de ces événements. Le dépouillement s'est effectué grâce au logiciel fourni par le Canton.

Les dernières votations du 21 octobre ont également vu l'introduction du nouveau système de lecture optique des bulletins, qui permet d'accélérer le dépouillement de ceux-ci, mais rend encore plus nécessaire une stricte supervision informatique. Pour la petite histoire, le jour de la votation, en dépit des tests préalables, la machine acquise par la ville a refusé obstinément de fonctionner au grand dam du personnel du service informatique communal et du technicien de la société

Axiome (l'entreprise qui fabrique ces lecteurs) présent. Heureusement, ce technicien, prudent, avait amené dans sa voiture un lecteur de réserve qu'il a pu alors mettre en service à la place de l'équipement défaillant. La machine de remplacement a ensuite fonctionné parfaitement, décomptant rapidement les bulletins de vote.

Formation Quicksite (logiciel de gestion du site internet Vevey.ch)

En 2007, le service informatique a formé sur Quicksite les nouveaux employés du greffe municipal.

Copieurs multifonction

Les copieurs actuels, équipés d'une interface réseau, offrent de nouvelles fonctionnalités (scanner, imprimante, fax pour certains). Le service informatique collabore avec les services et les fournisseurs de ces copieurs pour intégrer ces nouveaux équipements sans heurts dans le réseau de la ville au fur et à mesure du remplacement des anciens photocopieurs.

*Laurent Ballif, syndic
Robert Schneider,
responsable informatique*

Evolution prévue en 2008

Conformément aux études menées en 2007 et à certaines rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2008, en particulier dans les domaines suivants:

- Réalisation du câblage du collège des Galeries du Rivage
- Extension du Wi-Fi sur l'entier du quai Perdonnet
- Mise en place du SIT
- Etude pour mise en place d'un système de Gestion électronique des documents (GED)

Service des affaires intercommunales

Le rapport de gestion du Service des Affaires intercommunales du district Riviera n'est pas englobé dans le présent document. Il fait l'objet d'un tiré-à-part qui vous est remis en même temps que ce rapport de gestion 2007.

Toutes les informations relatives au SAI, à ses missions et à son organisation figurent sous www.sai-riviera.ch



Direction des finances

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

COMPTES DE L'EXERCICE 2007

Les comptes de l'exercice 2007 seront clôturés en avril 2008 et feront l'objet d'une publication détaillée.

Impôts

Rôle des contribuables au 1 ^{er} janvier	2005	2006	2007
Rôle ordinaire	9'372	9'469	9'330
Résidents étrangers soumis à l'impôt sur la dépense	21	21	15
Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)	1'275	1'306	1'639

OFFICE DE LA POPULATION

Statistique de la population veveysanne Total des habitants enregistrés au 31.12.2007

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	487	625	132	134	1'378	7.78
Vaudois d'autres communes	1'474	1'916	278	277	3'945	22.28
Confédérés	1'683	2'102	358	328	4'471	25.26
Population suisse	3'644	4'643	768	739	9'794	55.32
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'278	3'004	838	789	7'909	44.68
Population totale enregistrée à Vevey	6'922	7'647	1'606	1'528	17'703	100.00
Situation au 31.12.2006	6'689	7'510	1'601	1'579	17'379	

Remarque : les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 443 au 31.12.2007 (432 au 31.12.2006).

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2007 fournie par le Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques se présente comme suit :

Population d'origine suisse	9'794
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	7'290
Total chiffre officiel de la population	17'084

La différence de 619 habitants entre la statistique communale et les chiffres admis comme « officiels » provient du nombre des étrangers fourni par le Registre central des étrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile dont la demande est encore à l'examen.

Evolution du nombre de naturalisations 2003-2007

	Naturalisations		Naturalisations
2007	251	2004	106
2006	217	2003	109
2005	114		

Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2007

Familles de :	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants
		Suisse	Etrangère	
1 enfant de - 18 ans	1'101	555	546	1'101
2 enfants de - 18 ans	802	817	787	1'604
3 enfants de - 18 ans	213	297	342	639
4 enfants de - 18 ans	27	42	66	108
5 enfants de - 18 ans	7	0	35	35
6 enfants de - 18 ans	3	6	12	18
7 enfants de - 18 ans	—	—	—	—
Totaux	2'153	1'717	1'788	3'505

Evolution des citoyens «bourgeois» 2003 - 2007

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2007	487	625	132	134	1'378
2006	430	556	111	111	1'208
2005	393	520	98	84	1'095
2004	380	495	89	90	1'054
2003	362	467	82	91	1'002

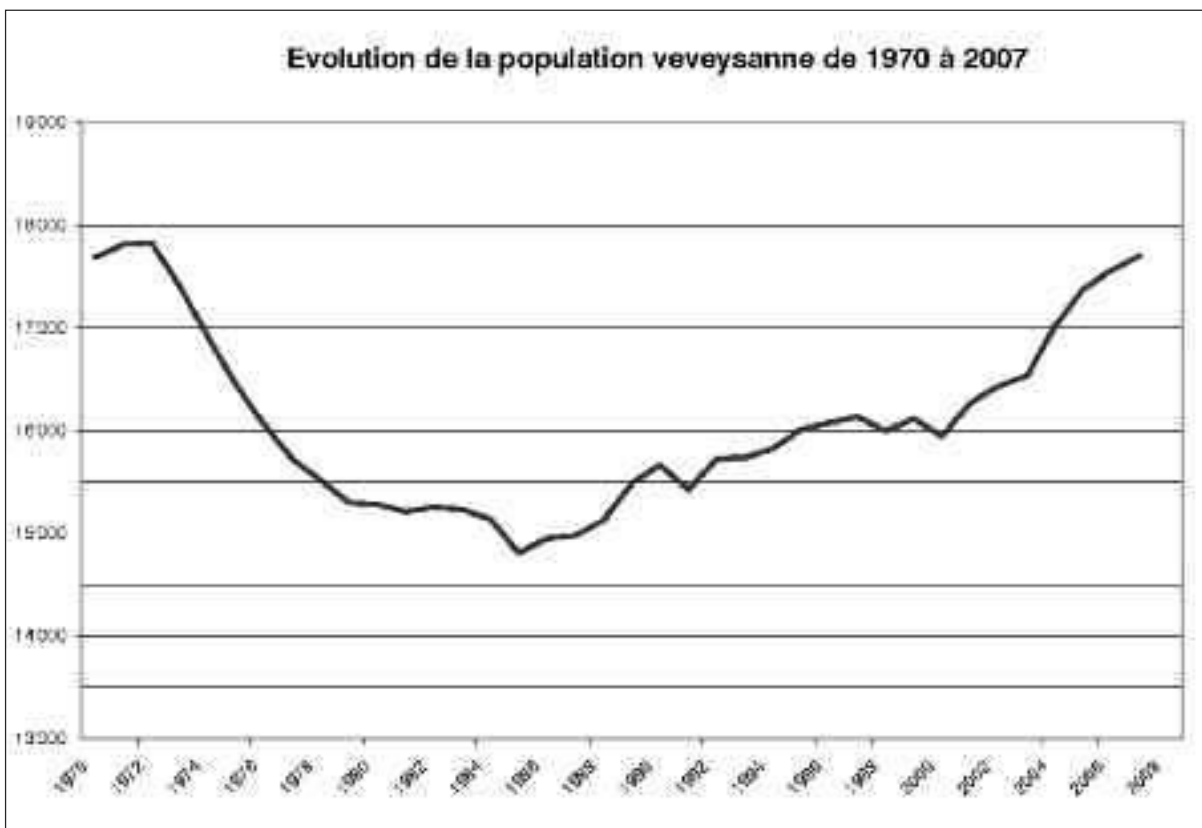
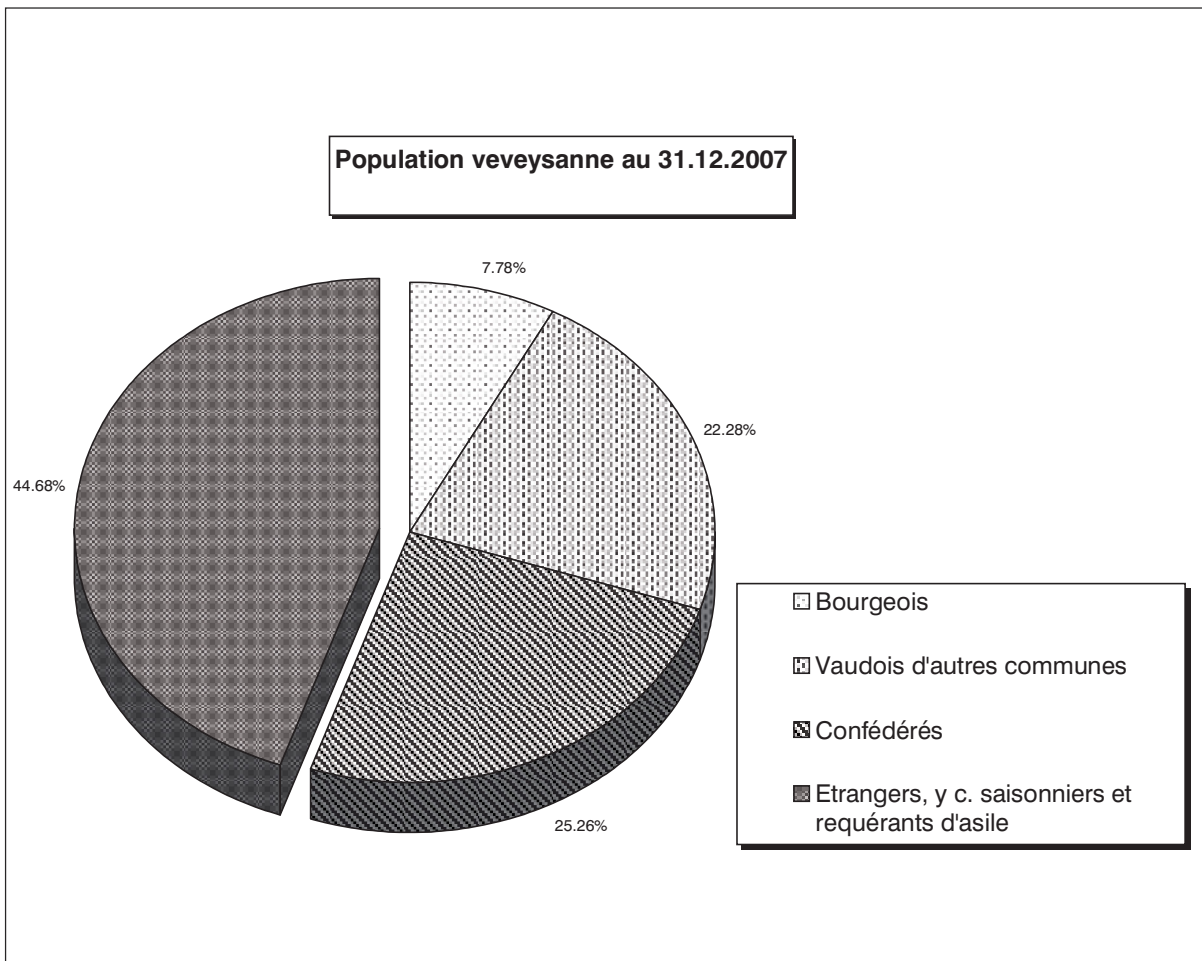
Au 31.12.1998	1'862	1'544	1'621	3'165
Au 31.12.1999	1'890	1'545	1'681	3'226
Au 31.12.2000	1'858	1'526	1'634	3'160
Au 31.12.2001	1'879	1'524	1'693	3'217
Au 31.12.2002	1'919	1'568	1'695	3'263
Au 31.12.2003	1'941	1'588	1'671	3'259
Au 31.12.2004	2'036	1'619	1'798	3'417
Au 31.12.2005	2'111	1'668	1'853	3'521
Au 31.12.2006	2'144	1'706	1'811	3'517

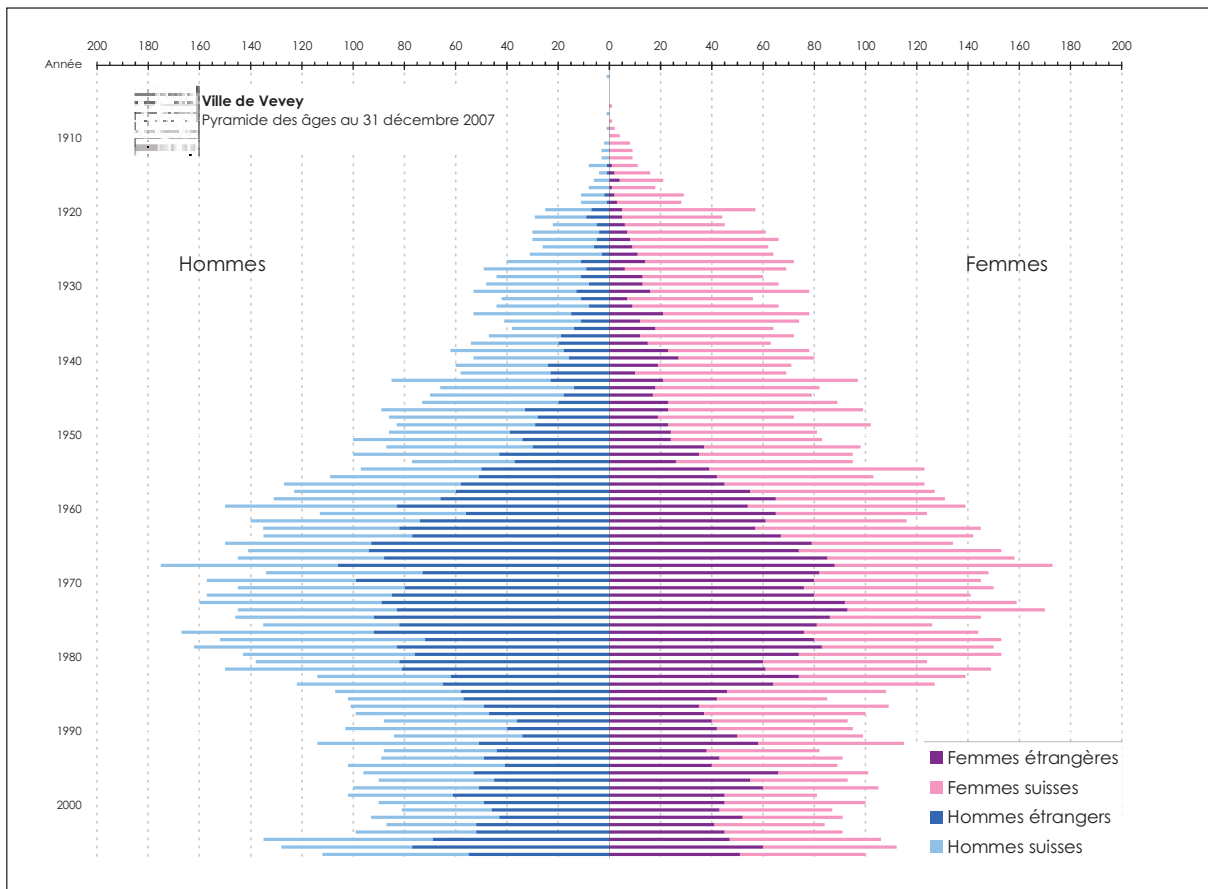
Statistique des migrations en 2007	Arrivées de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz)	288	404	-116
Autres communes du district de Vevey	124	157	-33
Autres communes du canton de Vaud	529	603	-74
Autres cantons suisses	228	265	-37
Pays étrangers	760	490	+270
Naissances – Décès	239	142	+97
Total mouvements migratoires	2'168	2061	+107

Population résidente du district (Riviera – Pays d'Enhaut) comparée depuis 2004					
Communes	2004	2005	2006	2007	2007-2006
Blonay	5'209	5'272	5'392	5'430	+ 38
Chardonne	2'685	2'765	2'747	2'826	+ 79
Château-d'Oex			3'139	3'118	- 21
Corseaux	2'091	2'092	2'078	2'071	- 7
Corsier-sur-Vevey	3'081	3'119	3'125	3'159	+ 34
Jongny	1'305	1'336	1'403	1'422	+ 19
Montreux	22'831	23'010	23'170	23'758	+ 588
Rossinière			506	500	- 6
Rougemont			892	903	+ 11
St-Légier-La Chiésaz	4'325	4'343	4'443	4'686	+ 243
La Tour-de-Peilz	10'435	10'470	10'478	10'494	+ 16
Vevey	16'321	16'641	16'927	17'084	+ 157
Veytaux	801	806	803	826	+ 23
Total	69'084	69'854	75'103	76'277	+ 1'174

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey		
	2006	2007
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	7'947	8'039
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'316	3'260
Total des électeurs	11'263	11'299

Mutations enregistrées durant l'année	2000	2003	2006	2007
Arrivées ou retours à Vevey	: 1'788	1'916	2'077	2'093
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	: 193	188	236	240
Départs de la localité	: 2'015	1'847	2'059	2'112
Décès de personnes domiciliées à Vevey	: 153	138	170	151
Changements d'adresses en ville	: 1'321	1'054	1'292	1'077
Mariages et partenariats de personnes domiciliées à Vevey	: 148	134	128	135
Séparations de personnes domiciliées à Vevey	: 64	77	62	83
Divorces de personnes domiciliées à Vevey	: 60	65	108	91
Passages à majorité civile	: 167	153	172	165
Reconnaisances + changements de nom + désaveux	: 182	178	193	200
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisation, réintégration, reprises de vie commune et mutations diverses	: 284	450	442	445
Permis pour étrangers reçus du canton	: 3'917	3'899	2'558	3'168





	2003	2004	2005	2006	2007
Permis B et B CE/AELE	1'405	1'743	1'928	2'052	2'240
Permis C et C CE/AELE	4'900	4'947	4'892	4'796	4'766
Sous-total étrangers résidents	6'305	6'690	6'820	6'848	7'006
Permis A (Saisonniers)	0	0	0	0	0
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	282	372	446	531	425
Refus (Délai de départ)	5	1	1	2	2
Fonctionnaires internationaux	3	2	2	2	4
Permis F (Asile admis provisoirement)	184	194	210	214	182
Permis N (Requérant d'asile)	282	235	196	157	115
Attestation de départ (Asile)	22	31	25	14	12
Attestation d'admission provisoire	1	1	0	2	0
En cours, divers	108	85	122	97	163
Total des étrangers établis	887	921	1'002	1'019	903
Total étrangers résidents et établis	7'192	7'611	7'822	7'867	7'909
Etrangers (en résidence secondaire)	62	71	64	71	69
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	0	0	0	0	0
Total étrangers en séjour	62	71	64	71	69
Total des étrangers habitant Vevey	7'254	7'682	7'886	7'938	7'978
Frontaliers	197	178	218	260	274
Total des étrangers	7'451	7'860	8'104	8'198	8'252

GÉRANCES

Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital ;
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires ;
- gère la cave de l'Hôpital ;
- s'occupe des transactions immobilières ;
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage ;
- gère le camping de La Pichette ;
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont ;
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale ;
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune.

Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2007.

L'inventaire des propriétés communales peut être résumé comme suit :

Genre d'immeuble	Surface (m ²)	Valeur assurance incendie (indice 113)	Estimation fiscale	Valeur au bilan
Bâtiments locatifs	23'869	115'044'430.—	46'822'500.—	40'418'102.—
Bâtiments administratifs	16'882	73'859'319.—	8'790'000.—	8'500'000.—
Bâtiments scolaires et musées	114'342	151'290'139.—	1'170'600.—	—.—
Salles de spectacles	13'136	36'910'703.—	1'900'000.—	—.—
Terrains	283'033	128'626.—	6'839'100.—	6'718'300.—
Vignobles	117'307	2'834'624.—	2'372'700.—	2'372'700.—
Droits de superficie	69'577	22'109'612.—	2'665'000.—	1'790'000.—
Immeubles divers	182'259	57'517'263.—	8'002'000.—	5'202'000.—
Total	820'405	459'694'716.—	78'561'900.—	65'001'102.—

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante :

Bassin olympique:	du 12 mai au 2 septembre	40'224 entrées	(2006 : 55'153)
Bassin couvert:	du 3 janvier au 11 mai	10'553 entrées	(2006 : 9'470)
:	du 3 septembre au 21 décembre	8'123 entrées	(2006 : 8'257)

soit un total d'entrées de 58'900 (72'880 en 2006) qui ont produit CHF 145'827.50 de recettes (2006 : CHF 178'027.). Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

VIGNOBLES ET CAVES DE L'HÔPITAL

Il a été procédé aux travaux suivants:

Vignoble des Allours

- Reconstitution de deux parcelles.
- Au bas des resses, création de quatre rampes, pour accéder aux parcelles voisines.
- Reconstruction d'un mur et crépissage.

Vignobles Rueyres, Bordel et Gonelles

- Reconstitution de deux parcelles aux Rueyres et au Bordel.
- Démolition d'un mur et rehaussement du mur du bas d'une parcelle.
- Construction d'une rampe au Bordel (poncer et nettoyer des dines, enterrer une coulisse et refaire un creux).
- Nettoyage et crépissage de divers murs de vigne.

Vignoble de Villard

- Reconstitution d'une parcelle de 700 m.

Cave

- Remplacement des deux batteries de l'élévateur.
- Achat de 80 caisses à vendanges.

La surface du vignoble de l'Hôpital, cultivée en 2007, a été de 11 hectares 10, soit :

- 8 hectares 56 sur la rive droite et
- 2 hectares 54 sur la rive gauche de La Veveyse

Les trois vignobles (Allours — Gonelles/Rueyres/Bordel — Villard) sont cultivés par trois vigneron-tâcherons.

Les surfaces ci-après ont été arrachées et replantées :

Vignoble des Allours	2'397 m ²
Vignoble des Gonelles/Rueyres	1'228 m ²
Vignoble de Villard	700 m ²

2007 a été à coup sûr une année de contraste, avec un hiver quasiment sans neige et des températures anormales pour la saison. Il fut très humide, certainement le plus humide de ces dix dernières années. Par ailleurs, il a été relevé l'absence de gel en février, ce qui constitue un fait extrêmement rare.

La vigne a même pleuré durant ce mois. Par contre, dans la seconde moitié du mois de mars, nous avons eu droit à de fortes chutes de neige accompagnées d'un abaissement important de la température, ce qui a eu pour effet de recouvrir le vignoble durant 3 à 4 jours et de retarder sensiblement le développement du cycle végétatif. Le mois d'avril fut excessivement chaud et sec, avec des températures très largement supérieures à la moyenne. Températures que l'on peut qualifier d'estivales. On a même enregistré trois jours chauds (+ de 25°), ce qui a favorisé un débourrement précoce, près de 15 jours d'avance. Il s'en suit une croissance très rapide et une végétation légèrement plus avancée qu'en 2003, année précoce. Pour l'anecdote, avant la fin du mois, tous les sarments ont pu être mis dans le premier fil.

En raison des circonstances, les vigneronns ont même renoncé à mettre l'engrais car, ni les conditions climatiques, ni la vitesse de croissance de la plante ne permettaient cette opération.

Les trois premières semaines de mai et la dernière quinzaine de juin ont été marqués par des précipitations abondantes et par des températures fraîches, voire des orages violents et un fort vent causant quelques dégâts. Des séquelles de forte coulure ont été constatées, principalement sur le cépage Gamaret. Et, si la croissance de la vigne a été fortement ralentie, elle conserve néanmoins une bonne avance par rapport à 2006. Pour preuve, alors que la pleine floraison a lieu vers le 6 juin, soit avec 14 jours d'avance, dans les gobelets, les premiers signes ont été constatés le 22 mai. Il est vrai que la 4^e semaine de mai fut particulièrement clémente, on y a même enregistré des températures approchant les 30°.

Si juillet et août sont généralement les mois les plus chauds et les plus secs de l'année, il n'en fut rien en 2007, à l'exception de tous les week-ends. Avec une pluviosité inhabituelle (plus de 200 litres/m² mensuel), en plus d'une forte sortie de mildiou, on pouvait s'attendre à tout, sauf au fait que la période de la véraison serait la plus précoce depuis 1993. C'est en juillet que nous enregistrâmes les deux seuls jours tropicaux de l'année (+ de 30°).

Le mois de septembre fut heureusement bien ensoleillé et accompagné de la bise. Les journées furent chaudes et les nuits fraîches, ce qui a conduit à une récolte saine et de bonne qualité. Une vendange à l'état sanitaire parfait, digne d'une production de raisin de table, a même affirmé Dominique Favre, chef de l'Office cantonale de la viticulture.

Et, si les sondages peuvent être qualifiés de bons à très bons dans les rouges, pour les blancs, on utilisera plus facilement les adjectifs de moyens à bons. Que pouvions-nous espérer de mieux?

Il est également intéressant de retenir que l'année 2007 nous a offert pas moins de 39 jours chauds et deux jours tropicaux, comme en 2005, et qu'elle restera dans les annales comme une année très précoce.

A la cave de l'Hôpital, Il a été pressuré 151'761 kg de raisin (73'529 kg en 2006), soit:

137'073 kg pour l'Hôpital
14'688 kg pour la Cave Vevey-Montreux

La récolte de l'Hôpital a été de :

77'209 litres de vin blanc, rive droite (Chasselas, Charmont, et Doral)

30'671 litres de vin rouge (Pinot noir, Gamay, Gamaret et Garanoir) pour un total de 107'880 litres.

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fos. = 450 m²) :

	2007	2006
Villard	369,85 litres	268,28 litres
Chardonne	450,03 litres	175,88 litres
Gonelles, Rueyres, Bordel	453,07 litres	208,97 litres

Les sondages ont varié entre 66° et 77° Oechsle pour le vin blanc et entre 80° et 95° Oechsle pour le vin rouge (2006 : 65° et 76° pour le vin blanc et 80° et 90° pour le vin rouge).

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes des dix dernières années

Année	Surface	Récolte
1998	11 ha 10	104'640 litres
1999	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2000	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2001	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2002	11 ha 10	106'350 litres
2003	11 ha 10	94'890 litres
2004	11 ha 10	103'982 litres
2005	11 ha 10	16'442 litres
2006	11 ha.10	51'993 litres
2007	11 ha.10	107'880 litres

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006:

Office de la population

Vœu N° 2

La Commission de gestion demande à la Municipalité de prendre des mesures afin de permettre un meilleur suivi des cas de résidents « en séjour » dans le but d'éviter des abus et, le cas échéant, de percevoir les impôts manquants.

Réponse

La Municipalité étudiera, dans le cadre de l'élaboration prochaine du projet de budget 2008, les possibilités de renforcer l'effectif du personnel de l'Office de la population. Ce renforcement doit effectivement être envisagé dans le cadre de l'harmonisation du registre des habitants imposée par la Confédération pour le prochain recensement fédéral. Il s'agit d'attribuer à chaque habitant un N° de logement et un N° d'immeuble, ce qui représente une charge de travail importante. Cela permettra également un meilleur suivi des personnes inscrites en résidence secondaire à Vevey, ainsi que de celles qui exercent une activité lucrative indépendante à Vevey et qui sont domiciliées dans une autre commune, de même que des personnes exerçant une activité dirigeante. L'objectif est de pouvoir récupérer une manne fiscale qui échappe à Vevey.

Suivi

La Municipalité a prévu dans le cadre du budget 2008 le renforcement de l'effectif du personnel de l'Office de la population par la création d'un poste supplémentaire et le Conseil communal a accordé le crédit nécessaire. Ce poste fera l'objet d'une prochaine mise au concours.

Service des gérances

Vœu N° 3

L'Oriental : la commission souhaite que la Commune prenne à sa charge les frais importants de chauffage.

Réponse

Suite à un examen de la situation, la Municipalité a accepté de verser un montant forfaitaire de CHF 20'000.— au Théâtre de l'Oriental à titre de participation forfaitaire aux frais de chauffage du bâtiment pour l'année 2007. L'Association s'est déclarée pleinement satisfaite de cette décision qui allège ses charges d'exploitation. Une nouvelle négociation interviendra pour 2008.

Suivi

Le montant forfaitaire convenu de CHF 20'000.— a été versé en date du 12 juin 2007. Le montant de la participation de la Commune aux frais de chauffage de l'Oriental pour 2008 doit encore être fixé et payé d'ici fin juin 2008.

Vœu N° 8

Locaux sis sous l'ancien collège 1838 : réfléchir à et finaliser un concept général pour l'utilisation de ces locaux.

Réponse

Le Service des gérances a fait le point de la situation avec les différents utilisateurs actuels et futurs des lieux, soit :

- Association suisse de sous-officiers, section de Vevey (ASSO)
- Groupe folklorique 13 étoiles
- Clique des éclaireurs du Vieux-Mazel
- Moto-Club de Vevey
- Groupe des yodleurs de la Riviera
- Parti socialiste (locaux d'archives).

Une convention précisant les modalités d'utilisation des locaux sera établie entre la Ville et les utilisateurs.

Suivi

Voir le vœu N° 9 ci-après.

Vœu N° 9

Locaux sis sous l'ancien collège 1838 : entreprendre des travaux d'entretien de base.

Réponse

Les travaux suivants ont été ou vont être entrepris cette année encore :

- dépose des plaques ondulées en éternit (amiante)
- rafraîchissement des peintures
- ponçage et imprégnation du parquet de la «grande salle»

Le budget 2008 prévoira les interventions suivantes :

- achat de nouveau mobilier
- contrôle des installations techniques
- nouvelle mise en passe des locaux
- remise en état des armoires de rangement.

Suivi

Un crédit de CHF 25'000.— a été inscrit au budget 2008 sous compte N° 257.3141 pour financer les travaux de remise en état des locaux. Les premiers devis des travaux prévus ont été établis et les travaux seront engagés prochainement. Une convention réglant les modalités d'utilisation des locaux sera établie à l'issue des travaux.

Vœu N° 10

Locaux sis sous l'ancien collège 1838 : vérifier l'adéquation de ces locaux avec les mesures à prendre pour la protection contre les incendies.

Suivi

Une première inspection a eu lieu en date du 13 mars 2008. Une deuxième est prévue courant avril 2008.

*Laurent Ballif, syndic
Gilles Altermath, chef de service*



Urbanisme et constructions

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Du Château de l'Aile à la Place du Marché D'ambitieux projets à gérer

Police des constructions		
Enquêtes publiques et dispenses	2006	2007
Enquêtes publiques		
- constructions	55	40
- plans d'extension	-	-
- cadastration/décadastration	3	1
Dispenses d'enquêtes		
- constructions	22	25
Permis délivrés		
Permis de construire	76	79
Estimation totale des travaux selon CFC2	94 Mios	89 Mios
Permis d'habiter	43	24
Nombre de nouveaux logements	181	18
Taxes perçues (recettes pour la commune)		
Permis de construire	CHF 34'557.00	CHF 62'804.00
Anticipations et à bien plaie	CHF 36'920.20	CHF 37'601.75
Contributions compensatoires (pl. de parc)	CHF 44'900.00	CHF 58'000.00
Statistiques		
Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)

Places de stationnement

Deux places de stationnement ont été réalisées cette année sur les parcelles privées, ce qui porte le nombre total, en fin d'année 2006, à 9'911 places.

Le fonds pour la création de places de stationnement se monte à CHF 2'196'227.38.

Commission d'Aménagement du Territoire (CAT)

La commission municipale d'aménagement du territoire s'est réunie cinq fois. Elle a été consultée dans le cadre :

- de la validation de son cahier des charges,
- du dossier des parcelles communales à vendre avenue du Général-Guisan 69-75,
- du dossier de valorisation du secteur «Gare aux marchandises», propriété des CFF,
- de la présentation de l'étude urbaine secteur Aile-Castillo-Rivage,
- du dossier des Moulins de la Veveyse,
- de la valorisation du quartier des Bosquets,
- de la présentation de l'étude «Cap sur Vevey 2021» de M. Marc Hitz.

Groupe de travail Vevey-Est

Le groupe de travail s'est réuni deux fois et a traité des sujets suivants :

- installation d'un bancomat à l'Hôtel de Ville,
- gestion de l'éclairage public,

- fête de quartier du 2 et 3 juin 2007,
- concours balcons fleuris,
- réaffectation des anciennes prisons,
- signalisation de l'Espace Oriental sur le domaine public,
- gratuité du stationnement du samedi matin.

Groupe de travail quai Perdonnet

Le groupe de travail s'est réuni trois fois pour traiter des sujets suivants :

- mise en lumière du quai : le 2^e secteur Clara-Haskil-rue de l'Hôtel de Ville est opérationnel,
- création de pontons d'amarrage et accès baigneurs au lac,
- pose d'une série de 20 chaises en polyester sur les enrochements,
- pose de bornes électriques à la rue Clara-Haskil,
- extension des horaires pour les terrasses des établissements publics,
- réalisation d'un club house au Port de Plaisance,
- extension de la terrasse du café littéraire devant la bibliothèque communale.

Commission de salubrité

La sous-commission «salubrité des constructions» s'est réunie 14 fois pour effectuer des visites de bâtiments en vue de la délivrance du permis d'occuper/habiter.

La sous-commission «plaintes» a été sollicitée à plusieurs

reprises. La majorité des interventions a trait à des nuisances, tant olfactives qu'auditives, liées généralement à la présence d'une ventilation de café-restaurant.

Cadastre

Mise à jour du registre des à bien plaire.

Infrastructures

Le réseau routier (aménagement des chaussées et trottoirs)

Des travaux d'entretien du réseau routier ont été effectués aux rues suivantes :

- trottoir Gustave-Coindet – av. Nestlé
- trottoir devant l'église allemande
- chaussée – fouille av. Louis-Levade
- av. du Major-Davel – station horticole – regards

Total global des bitumes pour une surface de 135 m².

Le réseau d'assainissement

Le chantier du système séparatif des rues Quai Maria-Belgia, Madeleine aval, Meyer ouest et Torrent, voir préavis N° 22/2005 s'est terminé fin juin 2007 avec la pose définitive de la dernière couche d'usure de bitume.



Belgia Est – avant



Belgia Est – après

Le décompte final interviendra courant avril 2008.

Durant le 1^{er} trimestre 2007, quelques 170 ml de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires ont été posés dans le sous-sol des routes aménagées et 150 ml d'anciens collecteurs unitaires TC Ø 30 et 40 cm ont été gainés (rendu étanches) pour les eaux claires.

Les routes et les trottoirs ont bénéficiés d'un nouveau bitume de couche définitive soit environ 5'975 m².

Au 31.12.2007, les factures payées se montent à CHF 388'967.—.

Entretien des canalisations

Suite aux problèmes d'odeurs nauséabondes persistantes à l'av. Louis-Levade devant la garderie "Les Marionnettes", nous avons prolongé le collecteur communal d'environ



Belgia-Jardins - avant



Belgia-Jardins -après



Madeleine-Torrent passage piétons - avant



Madeleine-Torrent passage piétons - après



Torrent Est – Galeries du Rivage parking - avant



Torrent Est – Galeries du Rivage plantation arbres - après



Torrent Est – Galeries du Rivage trottoir - avant



Torrent Est – Galeries du Rivage trottoir - après

30 ml en le reliant à celui du Bd Louis-Dapples favorisant ainsi une meilleure ventilation sur le réseau existant.

D'autres interventions ponctuelles ont été effectuées sur le réseau communal des égouts avec la création de 2 chambres de contrôle, le gainage du collecteur communal au quai E.-Ansermet vers la garderie de la Barcarolle sur une longueur de 40 ml et également des remises à niveau de regards enfoncés sur les chaussées.



Rue du Torrent – Anciens trottoirs - avant



Rue du Torrent – Nouveaux trottoirs - après



Torrent Est – Grande Place – Départ gainage



Torrent Est – Grande Place – Arrivée gainage



Rue du Torrent – Robot fraise



Torrent Ouest – variante gainage



Torrent Ouest – Préparatif gaine



Torrent Ouest – Arrivée gaine

Quelques 20 couvercles pour les regards de visite des chambres de contrôle des raccords privés et 20 grilles en fonte ont été posés dans les chaussées et trottoirs.

Le coût de l'ensemble de ces travaux est de CHF 109'000.—.

Vidange des sacs dépotoirs et grilles de routes

Chaque année, la ville procède avec une maison concessionnaire à la vidange de 2'250 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total 141 tonnes de résidus, et jusqu'à 30% de boues ont été retirés et évacués.

Au 31.12.2007, les factures payées se montent à CHF 62'813.85.

Conditions pour dossiers canalisations et transition du domaine privé au domaine public des bâtiments nouveaux
30 dossiers d'enquête ont été traités.

Génie civil

Suite aux remplacements de conduites et câbles réalisés par les services industriels, surveillance sur respect de la qualité des matériaux de remblayages et de réfection routière, principalement av. Louis-Ruchonnet, rue de l'Union, rue du Clos.

Direction ou en soutien technique sur réalisations ponctuelles, réfections ou réaménagements de chaussées et trottoirs, soit :

- pont de l'Europe : pose barrières complémentaires;
- bd Saint-Martin : 3ème phase de réarborisation depuis N° 23 jusqu'au ch. du Point-du-Jour;
- parvis de Saint-Martin : avant-projet estimatif pour amélioration du transit cycliste;
- informations à des tiers pour repérages sur égouts publics ou privés et dans le cadre de problèmes d'écoulements (av. des Pléiades);
- Swisscom : analyse d'incidences d'emprises pour plusieurs armoires projetées ADSL;
- rue Clara-Haskil et Place Robin : nouvelles armoires pour connexions foraines;
- quai Perdonnet : coordination des interventions des services industriels lors du remplacement de leurs ré-

seaux et des luminaires de l'éclairage public, entre les rues du Château et de l'Hôtel-de-Ville et amorce de leur suite en direction Place de l'Ancien Port;

- rives du Lac : plan de coulage de grave pour zones d'ombrières;
- conduite de la réalisation du giratoire de l'avenue de Pra sur la route du Rio-Gredon;
- Pichette Ouest : participation à relevés pour un futur curage du port;
- pont CFF au ch. de l'Espérance : nivellement d'avant projet de relèvement aval du tablier;
- Grande Place : raccordements techniques pour patinoire. Suivi pour complément d'estacade;
- chemin de Palud : remplacement de l'éclairage public, fouilles communes avec Romande Energie.

En application de la transversalité, élaboration ou extraits de plans cadastraux avec conduites diverses à l'attention de services communaux.

Présidence aux séances interservices (6 rencontres ordinaires en 2007), traitant de l'information et de la mise en coordination d'intervention sur l'ensemble des travaux projetés à court et moyen terme touchant au domaine public.



Giratoire Pra-Rio Gredon



Giratoire Pra-Rio Gredon fleuri

Inspection des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale.

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier-La Chiéssaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux.

Prévention des accidents dus aux chantiers

2'306 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

	2005	2006	2007
Blonay	254	227	317
Chardonne	119	181	203
Corseaux	80	89	92
Corsier	121	80	83
Jongny	105	100	120
La Tour de Peilz	216	253	207
Montreux	611	572	587
St. Légier	255	303	286
Vevey	387	335	343
Veytaux	28	32	36
Totaux	2'205	2'282	2'308

L'inspecteur des chantiers a adressé 3'292 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

Détail des contrôles	2005	2006	2007
Protections diverses	43	43	31
Dépôts de matériaux dangereux	6	13	9
Etayage des fouilles	13	6	2
Echafaudages	273	255	276
Défauts d'auvents de protection à 45°	23	32	22
Garde-corps	359	295	273
Filet de protection	100	102	104
Défaut de clôture de chantier	157	186	142
Paroi de protection	5	18	26
Passage public / signalisation, cheminement piétons	119	130	80
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	26	15	12
Contrôle de grue, permis	5	17	20
Barre de sécurité	8	16	30
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	17	28	47
Avis de chantier, carte, écriteau	112	159	91
Rendez-vous de chantier	81	69	130
Travail de nuit	0	0	1
Visite de chantier avec la SUVA	18	15	40
Rien à signaler	1'176	1'059	1'111
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	43	74	36
Défaut carte d'ouverture de chantier	40	46	54
WC de chantier	37	15	8
Assurance de travaux acrobatique	2	2	1
Démolition dangereuse	6	5	0
Défaut d'étayage d'immeubles	8	4	1
Protections auriculaires	37	30	36
Chaussure de chantier	4	11	10
Casque de protection	198	240	280
Gants, lunettes et masques de protection	35	31	38
Harnais de sécurité	23	13	38
Câbles ou ligne de vie	13	10	4
Remarques diverses	308	309	339
Totaux	3'260	3'248	3'292

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport et entrent dans cette statistique.

47 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation. La différence avec 2006 est due à la fréquence plus rapprochée des visites avec la SUVA.

Cette remarque est identique à celle de l'année

2006, les mesures de sécurité publique sont bien appliquées sur les chantiers par les grandes entreprises. Il n'en est pas de même pour certaines entreprises petites et moyennes qui manquent de structures. Une surveillance régulière s'impose. Un effort pour 2008, doit être fait au sein des PME et indépendants, souvent peu ou pas au courant des normes de sécurité ou de la réglementation fédérale et cantonale.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers.

De plus en plus, les prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu, notamment au cours de 130 rendez-vous de chantier. Une collaboration étroite existe entre les

inspecteurs de la SUVA, les inspecteurs cantonaux (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble avec la SUVA, ils ont visité 40 chantiers.

L'inspecteur a constaté que les rendez-vous avant le début des chantiers ont été plus fréquents, ce qui est nécessaire, afin de déterminer un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de contrôle de sécurité le dispositif à prévoir.

Certaines entreprises de la région ont de plus en plus de coordinateurs de sécurité au travail, chargés de contrôler les chantiers de ces entreprises. Avec cette personne, le groupement répond à la loi sur l'assurance-accidents, LAA, art. 82.1 et à l'ordonnance sur les travaux de construction: OTConst du 29 juin 2005 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

La carte d'ouverture de chantier ne nous est toujours pas remise systématiquement ou en cours de travaux, lorsque ceux-ci sont en phases des finitions – cela n'est pas utile et peu constructif si l'on veut faire de la prévention. Cela provient en grande partie de la disparité entre les diverses communes et régions du canton où il n'y pas systématiquement de cartes d'ouverture de chantier envoyées avec les différents permis. Mais aussi avec l'ouverture du marché de la construction



Rénovation des installations sportives de Copet I

aux entreprises, maîtres d'ouvrage et mandataires extérieurs au canton.

Pour cette année, seulement 16 lettres ont été adressées pour demander le retour de la carte.

Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

	2005	2006	2007
Blonay	55	73	48
Chardonne	27	20	35
Corseaux	19	25	26
Corsier	32	10	24
Jongny	16	15	20
Montreux	176	163	189
St.-Légier	75	87	63
La Tour-de-Peilz	68	57	62
Vevey	73	72	77
Veytaux	11	8	7
Totaux	552	530	551

Les chantiers de génie-civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille de:

	2005	2006	2007
Blonay	53	43	41
Chardonne	25	31	35
Corseaux	33	23	20
Corsier	29	9	18
Jongny	9	11	7
La Tour-de-Peilz	0	0	42
Montreux	112	129	93
St.-Légier	46	32	32
Vevey	83	77	72
Veytaux	0	1	1
Totaux	390	356	361

Accidents

Au cours de l'année, 6 accidents annoncés sont à déplorer contre 5 en 2006 et 6 en 2005. 2 accidents graves, 1 accident sérieux, 2 accidents légers et 1 accident bénin.

Dénonciations

L'inspecteur des chantiers du district n'a pas eu de dénonciation à faire à la préfecture.

Par contre, les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indécents ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente. Très bonne collaboration avec ces messieurs.

Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi 2 journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie-civil (GRPA). Une journée sur les mesures de sécurité à prendre lors de l'exécution de travaux de génie-civil et bâtiments à

proximité d'installations ferroviaires, en date du 14 juin 2007.

Le 23 octobre 2007, à Genève, pour une séance de travail en relation avec la sécurité sur l'autoroute A41 entre Genève et Annecy.

Enfin une journée organisée le 18 avril 2007 par le Département des Infrastructures (DINF) et la commission de prévention des accidents dus aux chantiers.

Réalisations

Hôtel de Ville

Guichet d'information

Les travaux ont été terminés à la fin 2006 et le guichet a officiellement été inauguré le 2 février 2007. La fréquentation montre que cet aménagement est apprécié par le public. Le crédit de CHF 140'000.—, voté par le Conseil communal, a été respecté.

Bancomat

Installation, sur la façade ouest, d'un bancomat BCV. Ces travaux ont été pris en charge par la BCV et la Ville de Vevey a participé pour un montant de CHF 20'000.—.

Les travaux ont débuté le 27.09.2007 et l'inauguration a eu lieu le 07.12.2007.

Eglise Notre-Dame

La première étape des travaux de restauration du clocher s'est poursuivie et terminée en 2007. Deux pinacles sur la façade est ont été mis en place pendant la période hors gel. Le décompte final est en cours d'exécution.

Le crédit voté de CHF 1'100'000.— ne sera pas dépassé.

Rénovation des installations sportives de Copet I

En séance du 8 mars 2007, le Conseil communal a accepté la demande de crédit supplémentaire de CHF 197'000.— pour la rénovation des installations sportives de Copet I. Le crédit total s'élève à CHF 3'012'000.—. Le chantier a dé-



buté fin avril, le nouveau bâtiment des vestiaires est pratiquement terminé et sera mis en fonction en début d'année 2008.

La rénovation des tribunes existantes a débuté. Les travaux seront terminés pour le mois de mai 2008. Les factures payées se montent à CHF 1'305'266.— au 31.12.2007



Etudes

Place du Marché

En reconsidérant l'ensemble du travail accompli à ce jour, la Municipalité a souhaité redimensionner et préciser certains aspects du projet, afin d'en présenter le résultat au Conseil communal. La capacité du parking est réduite à 280 places en sous-sol et environ 60 places en surface. Le projet de l'architecte Jean-Marc Lamunière est abandonné.

La Municipalité a chargé la Direction de l'urbanisme et des constructions d'étudier un parking souterrain de 280 places, de préparer une consultation habitants/commerçants et d'établir le cahier des charges - concours d'architecture pour l'aménagement de la place en fonction des besoins des utilisateurs.

La société Estia SA a été mandatée pour l'application de la méthode Albatros à la problématique de la Grande Place. Méthode multicritères d'aide à la décision, elle s'inscrit dans une politique de mise en œuvre du développement durable. Son intérêt est de faire prendre conscience des besoins réels de la construction d'un parking souterrain et du réaménagement de la place. Leur diagnostic sera rendu au printemps 2008.



Enquête place du Marché: large promotion gérée par le délégué à la communication

Château de l'Aile

Dans sa séance du 19 avril 2007, le Conseil communal a accepté les conditions du rapport-préavis N°5/2007 sur :

- vente du Château de l'Aile
- promesse de vente et d'achat d'une parcelle à détacher du feuillet 367, à l'emplacement du restaurant du Casino du Rivage
- demande de crédit pour financer les études de rénovation de la salle del Castillo
- demande d'un crédit d'étude pour financer l'élaboration du PPA « Château de l'Aile – Jardin du Rivage »
- demande de crédit pour financer les travaux d'urgence à la salle del Castillo
- réponses à la motion de M. Eric Gavin « Pour la sauvegarde d'un outil communautaire et économique : Vevey se doit de réhabiliter la salle del Castillo et le Casino du Rivage » et à l'interpellation de M. Laurent Lavanchy « La vie de Château... et autour ? ».

Par ailleurs, le Conseil communal a accepté que l'ensemble des conclusions du préavis municipal soient soumises au référendum populaire.

Au terme du scrutin sur référendum du 17 juin, la Municipalité a pris acte de la décision populaire confirmant les décisions prises par le Conseil communal lors du vote sur le rapport-préavis N° 5/2007.

Conformément aux actes notariés, la demande de permis de construire a été déposée trois mois après la décision du scrutin populaire. Deux oppositions ont été enregistrées. Des pourparlers sont en cours en vue de délivrer le permis de construire.



L'étude du PPA Château de l'Aile – Jardin du Rivage a débuté. La réunification de l'ensemble des données du site a permis d'établir un plan de synthèse. Les mesures d'aménagement proposées suivent les objectifs de développement du site.

Concernant la rénovation de la salle del Castillo, les études préliminaires ont débuté en vue de l'établissement du cahier des charges de l'appel d'offres auprès des mandataires. Une consultation auprès des utilisateurs de la salle sera réalisée.



Musée Jenisch

Compte tenu de l'importance du nouveau programme d'intervention sur l'ensemble du bâtiment, le mandat d'architecte a fait l'objet d'un appel d'offres en conformité avec la législation des marchés publics. Cette procédure

étant longue et compliquée, la détermination par le jury sera prise au début 2008.

Salle du Conseil communal

Par voie de préavis, il a été décidé d'équiper la salle du Conseil communal d'une installation multimédia. Celle-ci permettra aussi bien de diffuser des présentations de type informatique ou le contenu d'un DVD ou d'une cassette VHS. Une caméra de visualisation séparée permettra de filmer et d'afficher sur l'écran tout document papier. L'écran sera intégré au plafond bois à caissons. Les haut-parleurs seront placés contre les murs, le long de la salle. Le coût des travaux est estimé à CHF 53'600.—.

Ancienne prison du district de Vevey

Afin de répondre aux motions déposées par MM. H. Chambaz et M.-H. Tenthorey, d'une part, et, d'autre part, pour donner suite à la décision de la Municipalité de changer l'affectation de l'ancienne prison, un rapport-préavis N° 32/2007 a été déposé pour un montant total de travaux de CHF 291'400.—.

Eglise St-Martin

Une étude a été faite pour l'installation d'un système permettant la mise à l'heure automatique, la programmation de la sonnerie des cloches et la suppression de la sonnerie du dimanche matin à 8h30, demandée par quelques habitants du quartier. Cette installation sera exécutée au début 2008.

Eglise Notre-Dame (2^e étape)

La 2^e étape des travaux de l'église Notre-Dame comprend:

- la restauration des façades
- l'entretien des toitures
- la réparation des vitraux
- la restructuration des peintures décoratives intérieures
- les installations techniques.

Conjointement avec la commune de La Tour-de-Peilz, un préavis pour une demande de crédits d'études a été déposé aux Conseils communaux respectifs.

Dans sa séance du 1^{er} février 2007, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis 1/2007 accordant un crédit de CHF 200'000.—, dont CHF 81'000.— à la charge de la commune de Vevey. Les mandats aux spécialistes ont été attribués. Les études pour chiffrer les travaux vont durer environ une année.

Théâtre de l'Oriental

Un compte d'attente au bilan de la ville a été ouvert pour les études de rénovation du bâtiment sur rue, du Théâtre de l'Oriental.

L'Oriental-Vevey est composé de deux corps de bâtiment, l'un à l'arrière, constitue la salle de spectacle d'une capacité de 300 places, l'autre, sur la rue, regroupant le foyer, les espaces de répétitions, les bureaux et un appartement de fonction. Ces locaux présentent des insuffisances liées à la sécurité et à l'exploitation. La vétusté de la construction nécessite d'entreprendre des travaux de rénovation. D'importants affaissements ont pu être constatés dans le bâtiment sur rue, dus à un sous-dimensionnement de la structure. Une demande de crédit d'ouvrage sera déposée auprès du Conseil communal en 2008.

Stand de tir de Gilamont

Les installations de tir de Gilamont ne sont pas conformes aux exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) et doivent être assainies au sens de la loi sur la protection de l'environnement.

Compte tenu de la problématique liée aux immissions sonores mesurées, aux variantes d'assainissement étudiées (parois antibruit, tunnels de tirs) et malgré les efforts d'optimisation des programmes des tirs consentis par l'Union des sociétés de tir de Vevey et environs (UST), la pérennité du tir à 300 m passe vraisemblablement par une régionalisation des installations.

La Municipalité est en contact avec les communes partenaires du stand intercommunal de la Barmaz, à Villeneuve, pour étudier les possibilités et conditions d'accueil des tireurs de l'UST de Vevey et environs.

Le calcul de l'estimation du coût du démantèlement du stand de Gilamont et de l'aménagement du stand de Villeneuve est en cours. Le montant sera comparé aux devis estimatifs précédemment établis des différentes variantes de rénovation du stand de Gilamont.

Dans l'ensemble des pourparlers, la Municipalité de Vevey, propriétaire des installations de Gilamont, représente les communes de l'ouest du district auprès des communes de Villeneuve, Montreux et Roche.

Nous proposerons à nos partenaires un projet de démantèlement du stand de Gilamont dès que nous aurons reçu une proposition d'accueil de nos tireurs au stand intercommunal de Villeneuve.

Galleries du Rivage

Les études de transformation et de rénovation se sont poursuivies. Une réflexion plus large a fait ressortir que le programme d'intervention devrait être élargi pour tenir compte de la vétusté des toitures, notamment celle de la halle. Les études ont été également retardées par l'ECA. L'adjonction d'un vestiaire supplémentaire au sous-sol nécessite obligatoirement la création d'une issue d'évacuation supplémentaire et pose des problèmes techniques d'exécution.

Le coût estimatif des travaux étant largement supérieur aux prévisions, le mandat de l'architecte devra probablement faire l'objet d'un appel d'offres en conformité avec les marchés publics.

Couverture de la place Scanavin

Le projet de couvrir la place Scanavin, pour l'organisation de diverses manifestations, remonte à de nombreuses années. Compte tenu des difficultés techniques et administratives, la Municipalité (1997) avait renoncé à cette étude. A la demande de Cinérive, une nouvelle étude de couverture a été décidée pour permettre l'organisation du cinéma en plein air. Un spécialiste en fabrication de voiles a été contacté pour ce travail, ses premières études font ressortir des difficultés techniques. L'étude finale sera aboutie au début 2008.

Terrains de football intercommunaux

Dès 2006, le Service des affaires intercommunales a repris le pilotage des opérations. Il s'agissait de mettre en place une structure de projet, définir des objectifs, un programme, un mode de financement régional des terrains. Le coût total de l'investissement est devisé à environ

CHF 15'500'000.— (CHF 10'000'000.— pour les terrains et CHF 5'000'000.— pour les constructions annexes : vestiaires, parking, etc.). Après consultation des municipalités, il a été décidé que la participation financière de la région au projet de terrains ne porterait que sur l'aménagement de la surface de jeu, seul dénominateur commun entre tous les sites.

Le projet se répartit sur quatre communes, pour dix terrains de football, dont six synthétiques et quatre naturels. La clé de répartition est basée sur le nombre de juniors, selon les chiffres récoltés dans le cadre du Fonds sportif intercommunal et leur répartition par club et par commune. Pour notre commune, il est prévu de transformer le site de La Veyre en 2008 et celui de Copet I en 2009.

Le préavis sur le financement régional de terrains de football a été accepté par l'ensemble des communes du district. Un préavis de demande de crédit d'ouvrage pour le projet de La Veyre sera déposé en début d'année 2008.

Entretien des bâtiments

Hôtel de Ville

En juillet, après les forts orages, des infiltrations d'eau ont été constatées dans le bureau de Monsieur le Syndic, dans la salle N° 201 au 2ème étage et à divers endroits de la cafétéria aux combles. Un serrurier a été mandaté pour entreprendre les réparations nécessaires, soit le changement de tous les joints des verres. L'installation d'un échafaudage a été nécessaire.

Coût total des travaux CHF 39'900.—.

Cour-au-Chantre

Réfection intérieure et extérieure suite aux fissures provoquées par le chantier Cité Centre (COOP).

Coût des travaux CHF 15'269.80.

Les travaux de réparation des surfaces situées dans la cour arrière, débutés en 2006, se sont poursuivis au printemps (coût déjà engagé en 2006 : CHF 41'681.55 / coût engagé en 2007 : CHF 34'630.— / coût final CHF 76'311.55).

Ecole des Crosets

Remblayage de la rampe située dans le préau de l'école, donnant accès à l'abri de la protection civile. Cet abri ne correspond plus aux nouvelles directives et n'est plus considéré comme abri sanitaire.

Coût total des travaux CHF 16'150.—.

Ecole du Clos

Réfection des quatre classes (peinture, éclairage, panneau d'affichage) et installation du réseau câblé pour l'informatique.

Coût des travaux (sans câblage) CHF 95'335.50.

Ancien Collège 1838

Réfection des bureaux des doyens et du directeur. Rafraîchissement des murs et des plafonds, changement du revêtement de sol, remise en état des installations électriques. Coût total des travaux CHF 21'342.— (directeur : CHF 10'082.80 – doyens : CHF 11'259.20).

Ecole à la montagne « La Cheneau », à Château-d'Oex

Assainissement du hall du rez-de-chaussée, mise aux normes de l'électricité, réfection des plafonds et des pa-

rois, remplacement de l'éclairage.
Coût total des travaux CHF 41'980.—.

Piscine de Vevey-Corseaux plage

Remplacement des commandes électriques du fond mobile du bassin intérieur et remplacement de l'affichage du niveau d'eau.
Coût total des travaux CHF 31'912.—.

Bâtiment de l'Aviron, quai Maria-Belgia

Nettoyage des façades vitrées et piquage des parties de béton qui se sont décollées, suite à la corrosion (en attendant que l'on traite ces parties endommagées). Divers travaux dans les w.c.-douches.
Coût total des travaux CHF 13'615.—.

Rocking Chair, av. de Gilamont 60

La régie son de la mezzanine a été déplacée au parterre en la protégeant des excès du public. Une séparation amovible a été réalisée, pour permettre une configuration polyvalente des lieux et plus chaleureuse lors de petits événements.
Le coût des travaux s'est élevé à CHF 15'000.—.

Riviera-Lodge

Nous avons effectué un rafraîchissement dans les chambres où c'était le plus urgent. Toilage, rafraîchissement du plafond, des radiateurs, réglage des volets, remplacement des luminaires (plafonnier).
Nous avons également profité de refaire le plafond du hall d'entrée et de remplacer une porte-fenêtre défectueuse, donnant accès à la terrasse, aux combles, + retouche peinture sur les autres portes-fenêtres.
Coût total des travaux CHF 36'050.—.

Rue de la Byronne 4

Assainissement de la cuisine du rez-de-chaussée suite à des fuites sur un tuyau d'alimentation d'eau froide. Le sol, comportant de l'amiante dans sa composition, a dû également être assaini.
Coût total des travaux CHF 13'927.20.

Av. de Crédeilles 4

Aménagement d'une UAPE dans l'ancienne école. Installation d'une cuisine, d'un boiler pour l'eau chaude sanitaire et équipement de petites étagères dans le hall.
Coût total des travaux CHF 44'350.70.

Rue du Simplon 38

Remplacement de cinq vannes bloquées et pose de deux vannes motorisées sur groupe « ventilation » et « cave de l'Hospital ».
Coût total des travaux CHF 17'843.—.

Rue du Musée 5

Remplacement du compresseur à air comprimé et réalisation d'une prise d'air en façade.
Coût des travaux CHF 8'941.60

Abri PC

Suite à la réorganisation du Service régional de la protection civile, les locaux du poste de commandement de l'état-major, au 2^e sous-sol du bâtiment du Feu ont été ren-

du à la commune de Vevey. Compte tenu du manque de surfaces pour les archives des services communaux, il a été décidé de leur réserver la moitié de l'abri selon un plan de répartition. L'autre moitié est réservée pour les besoins de la Municipalité.

Les travaux ont consisté à contrôler les installations techniques, mettre en place une nouvelle mise en passe des locaux et exécuter un nettoyage général. Nous avons constaté des infiltrations d'eau non pas dans l'abri, mais dans sa rampe d'accès. Des travaux d'injection des murs sont prévus afin de garantir l'étanchéité de la construction.
Coût des travaux CHF 11'420.—.

Bd de Charmontey 30

Remplacement de la production de chaleur (chaudière à gaz et chauffe-eau) et pose de vannes thermostatiques.
Coût total des travaux CHF 16'258.—.

Rue des Communaux 2a

Remplacement de la production de chaleur et pose de deux radiateurs dans les combles.
Coût total des travaux CHF 32'623.20.
Aménagement d'un bureau dans les combles pour l'association « Appartenances ».
Coût total des travaux CHF 25'402.60.

Rue d'Italie 6

Remplacement de la production de chaleur (installation à mazout).
Coût total des travaux CHF 25'232.35.

Contrôles OIBT

De nombreux contrôles de nos installations électriques ont été effectués par l'expert de la Romande Energie, ce qui a nécessité des travaux de mise aux normes. Les expertises se poursuivent à intervalles réguliers.

Amiante

Une deuxième série de bâtiments ont été analysés, portant ainsi leur nombre à 41.
Coût des expertises CHF 52'922.20.

Les principaux bâtiments sont ainsi répertoriés. Cette année, des travaux d'assainissement ont été réalisés à la rue de la Byronne 4 (sol cuisine et hall) – ancien collègue 1838 (paroi Eternit).

Un mandat a été transmis à un bureau d'expert pour l'assainissement de l'école des Crosets ; il sera effectué en 2008.

Aucune autre expertise n'est prévue pour le moment, les bâtiments susceptibles d'être concernés ayant été répertoriés.

Gestion énergétique Renouvellement d'installations

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les tolérances pour le respect des normes OPair ont été supprimées, cela signifie que les mesures concernant les oxydes d'azote sont également prises en compte, avec pour conséquence que nous devons assainir les installations qui ne respectent plus ces normes dans un avenir de 10 ans.

Cela a été le cas cette année pour trois installations :

- Italie 6 : remplacement de la chaudière et du brûleur à mazout,

- Charmontey 30 : remplacement des installations existantes par une chaudière à condensation (à gaz) ;
- Communaux 2a : remplacement des installations existantes par une chaudière à condensation (à gaz).

Ces remplacements permettront de réaliser entre 10 et 20% d'économies d'énergie.

Mazout « vert »

Dans sa séance du 22 mars 2007, la Municipalité a décidé d'utiliser du mazout de type ECO pour toutes ses installations. Les avantages sont multiples. Ce mazout ECO a une teneur moins élevée en soufre et en azote, ce qui contribue à une meilleure combustion, donc moins de pollution et plus d'efficacité.

Plan directeur communal des énergies

Dans sa séance du 31 mai 2007, le Conseil communal a adopté le préavis N° 9/07, du 29 mars 2007. Celui-ci accordait à la Municipalité un crédit de CHF 60'000.— pour financer la réalisation d'un plan directeur communal des énergies.

Un premier état des lieux de la politique communale en matière d'énergie a été réalisé, dans le courant de l'année, par un bureau spécialisé.

Le plan directeur sera une aide pratique pour que la Municipalité, dans le cadre de la politique énergétique de la ville, puisse faire des choix stratégiques et définir les orientations prioritaires et les objectifs en cohérence avec l'Agenda 21 local. Ce plan sera finalisé au printemps 2008.

Label Cité de l'énergie

La demande de ré-audit pour l'obtention du label Cité de l'énergie a été reportée d'une année. La raison est de réaliser en priorité le plan directeur, afin qu'il soit pris en considération dans l'évaluation pour le renouvellement du label.

Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable

Le Conseil communal a adopté le préavis N° 18/2007, daté du 14 juin 2007, dans sa séance du 30 août 2007.

Dans ses conclusions, le Conseil autorisait la Municipalité à prélever une taxe de 0,2 ct par kWh de consommation électrique, conformément à l'art. 23, al. 2, du Décret cantonal du 5 avril 2005 sur le secteur électrique. Par la même occasion, il approuvait le règlement du fonds en question. Le règlement entrera en vigueur dès sa parution dans la Feuille des Avis Officiels. A ce jour, nous sommes en attente de son approbation.

Manifestations

Une soirée sur le thème « Bien construire » a été organisée à la salle del Castillo, le 22 février 2007, en collaboration avec SuisseEnergie et Agenda 21. Le thème était « Comment réaliser des économies dans l'habitation » et visait spécialement les propriétaires fonciers de la ville de Vevey. Près de 300 personnes y ont assisté.

Séminaire « Eclairage public »

La Ville de Vevey a organisé, en collaboration avec SuisseEnergie une séance d'information sur l'éclairage public. Etaient invitées, les Cités de l'énergie de Suisse

romande. Les nouveautés en matière d'éclairage y ont été présentées par des fabricants de luminaires et le « SAFE ».

Commission de l'énergie

Le délégué à l'énergie de la Ville de Vevey participe aux séances de cette commission au titre de représentant de la Municipalité et fournit toutes informations utiles en rapport avec des préavis dans lesquels sont abordés des aspects liés à la consommation d'énergie.

Etiquette énergie des bâtiments

La campagne Display est une campagne européenne qui encourage l'affichage des performances énergétiques des bâtiments en utilisant un poster inspiré de l'étiquette des appareils électroménagers. L'objectif est d'améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments, pour contribuer à l'amélioration des conditions climatiques. La Ville de Vevey a signé cette charte en date du 23 mars 2007.

La plupart de nos bâtiments publics ont été analysés par le logiciel mis à disposition sur Internet. Une campagne d'information pour la population sera organisée dans le courant de l'année 2008 et certains bâtiments verront leurs performances affichées au moyen de cette étiquette.

Consommation d'énergie

Les prix des énergies fossiles ont continuellement augmenté durant cette année, rendant ainsi l'énergie bois de plus en plus intéressante.

Les énergies renouvelables (énergies solaires) deviennent de plus en plus abordables financièrement. Plusieurs réalisations en cours ou projetées tiennent compte de ces réalités, comme par exemple en Copet où viennent d'être mis en fonction de nouveaux vestiaires chauffés au moyen d'une chaudière à bois (pellets) de 150 kW. Le bâtiment, très bien isolée, est également équipé d'une toiture végétalisée.

Economies d'énergie

Un mandat d'étude pour l'optimisation énergétique de la centrale du Collège Bleu vient d'être attribué. L'objectif visé est d'abaisser de 10 % les consommations, avec des mesures ne nécessitant que peu d'investissements.

Gestion du central téléphonique

La direction gère les installations téléphoniques communales (transfert des lignes, modification des identifications sur les stations, gestion des dérangements, mise à jour des annuaires, etc.).

Le système de gestion des communications téléphoniques permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires, de traiter et facturer, en toute confidentialité, les communications privées du personnel communal. L'installation comprend aujourd'hui 350 postes internes répartis sur 33 sites.

147'564 communications professionnelles sortantes ont été enregistrées en 2007, représentant plus de 5'276 heures de communication.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006:

Vœu N° 4 L'Oriental : vu la consommation mensuelle en hiver (4'000 l. de mazout!) la commission souhaite que l'on fasse poser un double vitrage.

Réponse Compte tenu de l'état de vétusté de l'immeuble, la Municipalité étudie sa réfection complète. Le problème soulevé sera résolu dans ce cadre.

Suivi Une rénovation complète du bâtiment de l'Oriental est programmée pour 2009. Un compte d'attente a été ouvert pour permettre l'étude du projet de rénovation (communication N°27/2007). Une demande de crédit d'ouvrage sera demandée en fin d'année. Le projet a pour objectif le respect des obligations de mise aux normes du bâtiment et des besoins des utilisateurs. L'enveloppe du bâtiment sera assainie afin d'en améliorer considérablement ses performances énergétiques.

Vœu N° 5 L'Oriental: la commission souhaite que soient vérifiées les mesures de protection contre les incendies.

Réponse Une inspection sera organisée avec l'inspecteur du feu et des mesures complémentaires éventuelles seront prises.

Suivi Les éclairages de secours et les chemins de fuite permettent une évacuation en cas d'incendie. Une visite aura lieu le 4 avril avec l'ECA (Etablissement cantonal d'assurance-incendie) afin de déterminer les adaptations indispensables pour se mettre aux normes dans le cadre de la réfection totale du bâtiment projetée pour 2009.

Vœu N° 6 Débarcadère Vevey-La Tour-de-Peilz : consolider, voire reconstruire la digue.

Réponse La digue était composée de 4 caissons d'environ 23,5 m. de longueur. Lors de l'ouragan "Lothar" le 26.12.2000, les deux caissons sis à l'Est ont été poussés par la houle dans le port. Ces deux caissons ont été remplacés par une nouvelle digue. Les deux premiers caissons, qui n'ont subi aucun dégât ont été consolidés au moyen de plaques métalliques et de câbles les reliant aux piliers qui les supportent. La reconstruction d'une digue en lieu et place de ces deux caissons est estimée à CHF 2'500'000.-. La Municipalité n'envisage pas cette solution.

Vœu N° 7 Port de plaisance : sécuriser la terrasse du hangar sur tout son pourtour.

Réponse La Municipalité étudie actuellement la création d'un club house (projet privé) et d'un local pour la société de sauvetage "Le Vétéran" sur la toiture de ce hangar. Cette construction permettra de régler ce problème.

Suivi L'étude pour la réalisation du club house est en cours. Les discussions en vue d'un partenariat avec les futurs utilisateurs se poursuivent. Une demande de crédit pour la réalisation de cet ouvrage se fera cette année encore. C'est dans ce cadre que cette terrasse pourra être assainie.

*Jérôme Christen, municipal
Albert Dupuis, chef de service*



Direction des Espaces publics

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Sur terre comme sur eau Un service très sollicité!

Préambule

L'activité de la direction des espaces publics réunit les compétences de collaborateurs aux multiples métiers pour assurer, d'une part, les services indispensables à la population, aux commerces, aux entreprises, aux sociétés locales et aux organisateurs de manifestations, et d'autre part, un confort et un cadre de vie agréable aux habitants et aux visiteurs. Elle se calque et colle étroitement tant aux événements courants du quotidien qu'à ceux qui créent de manière plus ponctuelle la vie de la collectivité toute entière.

Attentive à son efficacité, la direction des espaces publics peut s'appuyer sur une organisation bien rodée et sur des moyens parfaitement adaptés à ses missions. Elle trouve satisfaction dans les résultats de son engagement, visibles et mesurables directement sur le terrain.

Personnel – Effectifs

Durant l'année, les effectifs ont été complétés au fur et à mesure des nécessités, notamment :

- lors du décès de M. Jacques Badan, collaborateur depuis 28 ans à la voirie;
- lorsque un collaborateur de la voirie, a été contraint de suspendre son activité pour des raisons médicales. Un poste complémentaire a été créé et pourvu en attendant une prise de décision des assurances sociales;
- lors du départ à la retraite d'un employé de voirie ;
- lors de l'engagement d'un nouveau coordinateur, dès le 1^{er} mai 2007, en remplacement de M. Jesus Del Valle, lui-même coordinateur de voirie promu au poste de responsable de la voirie dès le 1^{er} janvier (départ de son prédécesseur en juillet 2006).

Pour les autres secteurs d'activité du service, aucune mutation n'est à signaler, mises à part celles naturelles des apprenties et apprentis débutants, respectivement terminant leur formation.

Vacances – Absences

L'âge du collaborateur est déterminant pour le droit aux vacances - 20 jours de 20 à 49 ans, 25 jours dès 50 ans, puis 30 jours dans l'année des 60 ans.

Outre les aspects purement humains qui les accompagnent et qui restent une préoccupation, les absences pour maladie ou accident sont un souci constant, d'autant plus lorsqu'elles sont perturbantes pour l'organisation. Le tableau ci-après résume toutes les données relatives aux effectifs de la direction et aux absences de son personnel. Dans la mesure où le cumul des absences, voire leur

PERSONNEL – EFFECTIFS – ABSENCES – FORMATION CONTINUE

Personnel				Apprenti(e)s
Rubriques	Secteurs d'activité	Nbre de personnes	Nbre de postes	Nbre
400	direction, secrétariat	5,00	3,85	1
410	voirie	24,40	24,15	
430	parcs & jardins	19,52	19,52	7
431	cimetière	7,48	6,10	
435	garage	3,00	3,30	1
440	gestion des déchets	5,30	5,30	
		Total postes	62,22	
Absences	Maladie 7,27%	Accidents prof./ non prof. 1,05%	Autres (militaire, p.c, etc) 0,18%	

durée, affectent le fonctionnement, le remplacement du personnel devient inéluctable. Pour cette raison, en 2007, deux ouvriers auxiliaires ont accompagné les équipes durant pratiquement toute l'année.

Formation continue

Les possibilités de formation continue offertes au personnel sont largement utilisées par la direction qui souhaite maintenir et développer les compétences de ses collaborateurs. Aussi, tant les cadres de conduite que le personnel administratif ou les praticiens ont pu, en fonction des besoins spécifiques de chacun et des nécessités du service, suivre une formation continue dans leur domaine respectif, notamment: cours de conduite de personnel, gestion de bases de données et traitement de texte avancé, sécurité sur les chantiers, utilisation des machines, bûcheronnage, maladies et biologie des arbres.

Mesures de sécurité et de santé au travail (MSST)

Les secteurs d'activité de la direction sont particulièrement exposés en matière de sécurité et de santé au travail, ils ont donc été les premiers à profiter des décisions prises en la matière. Un audit conduit par le bureau spécialisé mandaté s'est donc déroulé durant l'année. Les conclusions de cette analyse sont résumées dans le tableau présenté ci-dessous.

Les points de contrôle: identifient chaque situation dans laquelle la sécurité et la santé sont concernés et qui doit par conséquent être observée et appréciée de cas en cas. Il en résulte une évaluation.

Les risques majeurs : représentent une menace directe pour les travailleurs et exigent une prise de décision instantanée.

Les mesures immédiates : concernent des défauts qui doivent être éliminés sans délai.

Les mesures à prendre : sont celles qui doivent être planifiées dans un délai raisonnable pour éliminer le danger.

Ce qui est qualifié de bon : n'a pas besoin de mesures particulières.

Ce qui est qualifié de très bon : est le reflet d'une excellente prise en considération du danger.

Ce qui n'est pas contrôlé : n'a fait l'objet d'aucune appréciation.

SECTEURS	Portes de plaisance	Risques majeurs	Mesures interdites prises	Mesures à prendre	Bot	Très Bot	Non classifiées
BOIS	27	aucun	1	28	1	26	
PORTS & PORTS DE PLAISANCE	25	aucun	aucun	22	1	22	1
PLACES DE PLAISANCE	70	aucun	1	65	4	62	3

En cours d'analyse, certains déficits de sécurité ou dangers potentiels ont été corrigés pour satisfaire immédiatement aux exigences.

Si d'autres points restent encore à régler, il faut se réjouir des résultats de l'audit qui montrent que d'une manière générale la sécurité a toujours été au centre des préoccupations des responsables. Les dispositions essentielles à préserver l'intégrité corporelle des travailleurs ont été appliquées avec constance, professionnalisme et souvent de manière intuitive.

Secteur administratif

En prise directe avec l'activité de la direction, ce secteur et ses 3.85 postes a assumé le secrétariat et la gestion des dossiers, à savoir:

- le chef de bureau (1.0) qui a organisé, planifié, supervisé et collaboré à l'ensemble de l'activité du secteur;
- la secrétaire de direction (1.0) qui, à part ses missions de gestion administrative, a traité les affaires particulières du service;
- l'employée d'administration (0.5) qui a effectué les tâches dites courantes;
- l'employée d'administration (0.35) qui a suivi les dossiers d'inhumation;
- l'apprenti qui a accompagné les collaborateurs dans leurs tâches journalières.

Au-delà des missions de secrétariat, les activités principales du secteur se sont concentrées autour des thèmes suivants :

- Dépenses budgétaires: contrôle, suivi des engagements et de la facturation.
- Déchets industriels et commerciaux: recensement des entreprises, mutations, facturation.
- Bureau des inhumations: délivrance des permis d'inhumer ou de transfert, suivi des dossiers, facturation, tenue des registres.
- Cimetière de Saint-Martin: gestion des tombes, abonnements ou contrats d'entretien et facturation, désaffectation.
- Permis de fouilles et d'occupation du domaine public: délivrance des permis, facturation.
- Ports: proposition d'attribution des places, listes d'attente, facturation des locations.
- Gestion des déchets urbains: participation à l'élaboration des directives et calendrier, correspondance.
- Taxes égouts: gestion et taxation (eaux claires et eaux usées).

Il faut relever que les compétences et l'expérience des collaborateurs, associées à leur polyvalence, leur flexibilité et leur disponibilité, ont permis malgré un programme très chargé et un volume des affaires en constante augmentation, d'assurer à satisfaction les missions. Il s'agira d'être attentifs à l'évolution des tâches et, cas échéant, apporter d'éventuelles adaptations à l'organisation.

Locaux administratifs

Les besoins du service en surface de bureaux ne sont plus couverts aujourd'hui. Une solution doit être trouvée rapidement.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant

COMMUNICATIONS

C1/2007

Forêts communales veveysannes – Activité du Triage forestier de la Veveysse – Certification écologique et projet bois-énergie.

C10/2007

SA Compost Chablais Riviera – Information.

C30/2007

Réponse aux interpellations de M. Serge Ansermet «La Compostière chronique d'une débâcle prévisible» et de M. Stéphane Molliat «SA COMPOST CHABLAIS RIVIERA – Une compostière à billets».

Gestion administrative et technique des ports et places dériveurs

Gestion administrative

Les ports de Plaisance (105 places de catégorie 1 à 6), de Creux-de-Plan (9 places de catégorie 1 à 3) et de la Pichette-ouest (31 places de catégorie de 1 à 6) sont entièrement occupés. A chaque résiliation, la place libérée est immédiatement remise en location après avoir consulté la liste d'attente des quelque 140 prétendants veveysans. La liste dite «extérieur» pour les personnes hors Vevey, compte plus de 280 inscriptions.

Gestion technique

Dans leur configuration actuelle et leurs équipements, les ports de Plaisance et de Creux-de-Plan répondent aux attentes des navigateurs.

Par contre, le port de la Pichette présente des difficultés d'accès et d'amarrage. L'étude réalisée a révélé que les sédiments amenés par les vents d'ouest depuis les trente dernières années, ont complètement modifié le profil sous-lacustre. Ce sont 5000 m³ foisonnés de matériaux qui devront être dragués aux conditions fixées par les services cantonaux pour ensuite être immergés au large, avec leur accord, la qualité de ces matériaux étant encore acceptable au niveau des métaux lourds et des matières organiques. Le chantier est prévu lors des basses eaux quadriennales de début 2008.

Le chemin d'accès aux pontons d'amarrage a bénéficié de quelques améliorations au niveau de sa surface à l'entrée et ensuite sur une vingtaine de mètres.

Les ports sont surveillés chacun par un garde-port auxiliaire. Ceux-ci gèrent les petits détails et accueillent les visiteurs.

Revenu des locations

Revenu des taxes d'ancrage et location de coffres	
Port de Plaisance	139'130.00
Port de Creux-de-Plan	3'325.00
Port de la Pichette-ouest	21'544.00
Places dériveurs	4'182.00
Location de coffres « Plaisance »	2'050.00



Réfection accès port de la Pichette

siteurs sur les quatre places prévues au port de Plaisance et les trois à la Pichette. L'entretien technique est assuré par la voirie.

Places dériveurs Creux-de-Plan

Actuellement douze places pour dériveurs sont louées à Creux-de-Plan. Le projet d'emplacement définitif est toujours à l'étude pour compenser la diminution de surface due à la nouvelle construction Nestlé.

Sous-commission Lac

La «sous-commission Lac» s'est réunie le 30 avril 2007. Elle a adopté son cahier des charges et abordé et clarifié différentes questions techniques afférentes à l'exploitation des ports. Elle a été mise au courant des travaux prévus durant l'année.

Débarcadères Vevey-Marché et Vevey-La Tour

La Municipalité a décidé de renforcer l'éclairage nocturne du débarcadère Vevey-Marché et de participer à l'amélioration de l'information sur les débarcadères en réalisant avec la CGN les panneaux d'information lumineux qui équipent désormais les deux sites. Dépenses engagées CHF 28'000.-.

Eclairage public et attractif illumination de fin d'année

Travaux d'entretien et de renouvellement

Dans ce cadre trois projets et des interventions ponctuelles ont été menés à terme avec les moyens du budget.



L'accès au débarcadère Vevey-Marché avec le panneau d'affichage lumineux

L'éclairage public a un coût qui est détaillé ci-après :

● entretien et renouvellement	CHF 212'000.00
● maintenance Romande Energie	CHF 307'000.00
● énergie Romande Energie	CHF 242'000.00.

Il s'agit :

- de la troisième et dernière étape du quai Perdonnet, pour laquelle un montant devisé à CHF 95'000.00 a été consacré. Cette réalisation met ainsi un terme à un projet qui a débuté en 1994. Le niveau d'éclairage peut être qualifié d'excellent avec des sources lumineuses économiques (70W – halogénures métalliques) et une lumière dite blanche privilégiant le rendu des couleurs et les profondeurs de l'environnement urbain;
- du remplacement de l'éclairage public du chemin de Palud, zone comprise entre l'avenue Gustave-Doret et l'avenue du Major-Davel. Ce tronçon d'éclairage public datait des années 50, donc le plus ancien de notre ville.
Les riverains qui ont été informés préalablement des travaux, verront leur environnement nocturne sensiblement modifié. Le saut technologique est particulièrement important puisque l'on passe d'un éclairage du milieu du 20^e siècle à la toute dernière génération de source lumineuse (60W, halogénures métalliques, Cosmopolis de Philips) avec luminaire intégrant de récentes innovations en matière de self électronique et d'optique; le montant dépensé s'est élevé à CHF 30'000.00 ;
- de la troisième étape de l'éclairage du boulevard Saint-Martin décrite ci-après dans le chapitre PARCS & JARDINS ;
- et enfin de toutes les autres interventions d'entretien sur le parc d'éclairage.

Eclairage attractif

L'éclairage dit «attractif» ne concerne aujourd'hui plus que les monuments, ouvrages, arbres, et autres sites mis en valeur par de l'éclairage. Il n'occupe par conséquent qu'une place marginale dans l'éclairage de la Ville.

Eclairage de fin d'année

Pour la dernière fois en 2007, suite à la défection des partenaires de la Ville et à défaut d'autres projets, la Municipalité a pris l'initiative de reconduire le concept d'éclairage de fin d'année en traversée de Ville et dans la Vieille Ville. Un montant de CHF 75'000.00 y a été consacré. La SIC et le Centre commercial Saint-Antoine ont participé à hauteur de CHF 10'000.00.

Pour les années futures, une orientation nouvelle sera donnée au concept. La Municipalité se déterminera sur la base de différents projets en cours d'élaboration.

Secteur voirie

Ce secteur, avec ses 29.45 postes, a la charge de l'ensemble des tâches relatives au maintien de la propreté et de la qualité des espaces publics dits de circulation et de déplacement, ainsi que de toutes autres missions en relation avec le quotidien d'une ville.

Pour mener à bien ses multiples missions, il a pu compter tout au long de l'année sur l'engagement :

- du responsable de la voirie qui a organisé, planifié, supervisé, contrôlé et collaboré à l'ensemble de l'activité

de son secteur; il y consacre tout son temps;

- de deux coordinateurs qui ont assisté le responsable et conduit les équipes sur le terrain; ceci représente un engagement de tous instants;
- de trois ouvriers qualifiés – menuisier, serrurier, peintre – qui ont œuvré dans leur propre domaine en participant également aux travaux généraux ainsi qu’aux interventions rapides suite à des actes de vandalisme, des sprayages et autres graffitis sur le domaine public; ces tâches représentent quelque 6000 heures de travail;
- de cinq machinistes et chauffeurs professionnels qui ont piloté les engins spécifiques comme les balayeuses, laveuses, pelle-rétro, nacelle élévatrice et respectivement le camion de 12 t, ceci représentant plus de 10’400 heures de travail ;
- de trois ouvriers spécialisés en génie civil, ou environ 6’000 heures de travail, qui ont assumé les tâches de réparation sur les chaussées, trottoirs murs et autres petits ouvrages publics ;
- de onze ouvriers polyvalents rattachés aux missions générales de voirie qui ont assuré le nettoyage du domaine public, des WC publics, des fontaines et bassins d’agrément, qui ont collaboré à la mise en place d’infrastructures pour les manifestations, organisé le feu du 1^{er} Août, le 31 décembre et tous les autres moments conviviaux mis sur pied officiellement à Vevey ; cet engagement représente plus de 23’000 heures par an ;
- de cinq ouvriers de voirie polyvalents soit 10’500 heures, affectés journalièrement à la collecte des déchets urbains.

Des locaux spacieux, idéalement situés, bien organisés et agréables, permettent une bonne gestion des moyens et des stocks.

Le déneigement

Disposant des machines et équipements pour faire face à la neige et au verglas, le secteur voirie auquel est asso-



Le travail quotidien de nettoyage

cié celui des parcs & jardins pour ces circonstances, a été engagé à une reprises pour la neige et deux fois pour salage. Dans l’organisation, c’est plus de 40 employés qui peuvent ainsi être mis sur pied graduellement en fonction des besoins. Le sel est utilisé avec parcimonie après la neige ou lors de formation de gel par des machines dont le dosage peut être réglé de manière très fine. L’intervention est

efficace pour autant que le moment soit propice (préventif ou curatif).

Déprédations, vandallismes, graffitis, tags

Les déprédations sur le mobilier urbain, les édifices publics et les dégâts dus aux graffitis et tags sur les ouvrages publics sont malheureusement encore trop fréquents et occasionnent des coûts non négligeables estimés à CHF 30’000.00. L’équipe d’entretien rapide sollicitée au quotidien et disponible à tout instant est constituée selon ses besoins par des professionnels de la voirie et d’un auxiliaire. Elle a consacré plus de 1200 heures à effacer ces traces souvent indélébiles d’actes d’incivilité. Les réparations du mobilier urbain ont également occupé le personnel. Dans chaque cas important, une plainte est déposée pour atteinte au patrimoine communal. Cette procédure est pratiquement toujours classée sans suite, à l’exception de quelques rares cas où leurs auteurs ont été, soit immédiatement identifiés, soit confondus lors d’actes délictueux ultérieurs.

Le matériel choisi pour remplacer les éléments détruits ou irrécupérables doit répondre au mieux à ces nouvelles sollicitations tant en résistance mécanique qu’en ce qui concerne leur entretien et réparation.

Mobilier urbain

Comme chaque année, les équipes spécialisées de la voirie ont passé en revue, réparé, fixé ou peint le mobilier urbain, posé de nouvelles corbeilles à déchets, installé de nouveaux bancs en différents endroits, réfectionné, préparé, réparé ou peint des dizaines de mètres de barrières, de main-courantes ou encore de glissières de sécurité.

L’entretien des chaussées et trottoirs

Dans le cadre de son activité journalière la voirie a entrepris divers travaux de réparation et d’entretien nécessaires à garantir dans la mesure du possible un état correct du domaine public, à maintenir la valeur du patrimoine et aussi à redonner une nouvelle fraîcheur à certains ouvrages.

Durant l’année écoulée la voirie est notamment intervenue avec ses propres moyens ou avec la collaboration d’entreprises privées pour préparer et exécuter les réfections suivantes:

- trottoir amont de la rue des Tilleuls, secteur compris entre la rue Gutenberg et le chemin Vert ;
- trottoir amont de la rue des Marronniers, secteur compris entre la rue Gutenberg et le chemin Vert ;



Un chantier de génie civil

- remise à niveau du revêtement sur une ancienne fouille affaissée au milieu de la chaussée, croisée boulevard de Charmontey – avenue de Beauregard ;
- reprise de déformations de la chaussée dues au passage du trolleybus devant les bâtiments rue du Simphon 14-16 ;
- reprise de déformations sur chaussée amont, angle rue du Clos – rue du Panorama;
- diverses interventions pour éliminer des défauts de surface (nids de poule, affaissements, bordures et regards enfoncés, etc).

Entretien des WC publics

La maintenance des installations est souvent problématique du fait de l'ancienneté de certains édifices. La voirie consacre du temps à la propreté et à l'hygiène des lieux étant entendu que le comportement individuel influence considérablement leur état journalier.

Fontaines – Bassins d'agrément – Pataugeoire – Plage

Très régulièrement en saison et en fonction des nécessités pour celles qui restent en service pendant l'hiver, les fontaines – eau courante – sont inspectées et nettoyées. La fontaine du Bois d'Amour est maintenant équipée d'un système d'économie d'eau par réglage du débit selon des plages horaires.

Il reste encore les fontaines de la Tour Saint-Jean et de la Tour de l'Horloge à rénover dans le cadre du budget. En 2011, toutes seront ainsi rendues étanches par un revêtement intérieur en ciment de qualité spécialement étudiée et agréée par les Monuments Historiques, les bassins – partie maçonnée ou en pierre naturelle – étant pour leur part rénovés simultanément. Par contre, la dernière, la fontaine du Guerrier, à la rue du Centre, méritera des mesures particulières qui dépassent largement le cadre financier utilisé jusqu'à ce jour pour ce type d'intervention.

Les bassins d'agrément – eau en circuit fermé – reçoivent quant à eux des soins réguliers et un service annuel sur l'installation de pompage.

L'installation de traitement de l'eau de la pataugeoire du Parc de l'Arabie, mise en service en 1976, a bénéficié d'un début de cure de jouvence bienvenue pour assurer qualité et sécurité à cette pièce d'eau très fréquentée en été. La première étape d'un montant de CHF 30'000.00, réalisée en mai-juin, a concerné le traitement chimique – stérilisation, neutralisation et floculation – et sera suivie en 2008 par la rénovation du traitement physique comprenant la filtration, le système de circulation, le pompage et les armatures.

La qualité de l'eau de la plage du Parc de l'Arabie ainsi que de la pataugeoire est régulièrement contrôlée par le SIGE et le laboratoire cantonal.

Enrochements – Bois du lac

Au début du printemps, sur la base d'un rapport de situation établi préalablement d'entente avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement, des travaux de relevage ou de mise en place de nouveaux enrochements ont été exécutés en collaboration avec une entreprise spécialisée. Le montant des travaux s'est élevé à CHF 90'000.00 dont le 56% ou CHF 54'500.00 ont été subventionnés par le Canton.



Le relevage d'enrochements

Les événements pluvieux de juin-juillet ont amené d'importantes quantités de bois mort au bas de la Grande Place et le long des rives. Vu les risques que cela comportait et l'indisponibilité du SIGE dans cette période très chargée, la voirie a entrepris en sous-traitance pour celui-ci, l'évacuation avec des entreprises privées. La note « salée » de plus de CHF 45'000.00 pourra être subsidiée par le Canton.

Dragage au bas de la Grande Place – Places visiteurs

D'importantes quantités de gravier se déplacent le long de la rive de la Veveyse, vers l'Est. Ces matériaux ont la fâcheuse tendance à venir se déposer au bas de la Grande Place, entravant progressivement le bon fonctionnement des zones d'accès réservées aux bateaux visiteurs comme à l'exploitation de pédalos.

A titre expérimental et avec le soutien financier du Service cantonal des eaux, sols et assainissement qui a assumé le 56% de la dépense qui s'est élevée à CHF 25'700.00, les matériaux prélevés à cet endroit par une grue à godet sur ponton flottant, ont été évacués par barge à l'ouest de l'embouchure de la Veveyse. Cette opération contribue à l'expérience de revitalisation des rives du Lac en créant des lieux de reproduction du poisson. Accessoirement elle est sensée reformer la petite plage au bas du Parc de l'Arabie. Pour la Ville, qui contribue ainsi à un projet durable lancé par l'Association «Le chemin des galets», le surcoût d'environ CHF 4'000.00 par rapport à une évacuation vers le recyclage de matériaux, est tout à fait justifié vu les objectifs de développement de la faune et de l'avenir de la pêche dans le Léman.



Le lac envahi de bois au bas de la Grande Place

A noter la pose d'un ponton pour les plaisanciers venant s'amarrer au bas de la Grande Place. Cet équipement facilite l'accès aux embarcations. La dépense de CHF 30'000.00 assure désormais une bonne sécurité à cet endroit.

Organisation de manifestations

La voirie est le partenaire incontournable des organisateurs de manifestations soutenues par la Municipalité comme des autres demandeurs de matériel de fêtes pour des événements privés. Sans être exhaustive, la liste ci-après montre quelle implication a ce secteur dans la mise en place des infrastructures ainsi que lors de la reddition du matériel et des lieux:

- manifestations sportives, meeting du Lac, joutes sportives, tournois de football, course de la Vieille Ville, marathon de Lausanne, Nordic Walking, etc;
- expositions, concerts et événements culturels, cinéma en plein air, Pictobello, tournage de films ;
- Foire de la Saint-Martin, Foire aux vins, brocantes, Route gourmande ;
- ventes paroissiales, kermesses, Fêtes de quartier, Fêtes multiculturelles, Fête des Ecoles ;
- Animai, Artistes de rue, Retromobile;
- One Night in Vevey, concert Sir Elton John, 8 septembre 2007;
- Fête des voisins, Fête Nationale, 31 décembre ;
- décoration de fin d'année, pose d'oriflammes pour les événements phares.

Tous ces événements ont donné l'occasion à la voirie de démontrer sa disponibilité, son savoir-faire et son engagement, avant et après les événements, en ce qui concerne notamment la gestion de la propreté, de l'hygiène, du nettoyage, des déchets et de toutes les autres prestations de minime importance qui échappent souvent à la vigilance des organisateurs comme l'eau, les raccordements aux égouts et la lumière, sans qui rien ne fonctionnerait bien.

Sur l'initiative du service, une brochure destinée aux organisateurs est en préparation au niveau communal. Elle leur indiquera toutes les démarches à effectuer pour obtenir les autorisations nécessaires, les prestations souhaitées et le soutien attendu.

Globalement sur l'ensemble de l'année qui fut particulière il est vrai, la voirie a consacré plus de 1'600 heures pour le soutien en matière d'organisation de manifestations et pour la mise à disposition du matériel de fêtes.

Gestion des déchets

Le tableau et les graphiques ci-après résument en quelques chiffres l'activité de la voirie en matière de gestion des déchets urbains.

La réalité du terrain est certes plus complexe que ne la décrivent ces quelques informations.

	2004	2005	2006	2007	Evolution par rapport à l'année précédente
Déchets bruts Totaux	8222,1	8882,4	9442,1	9982,2	
1. Incinérables totaux	662,1	667,0	65,0	313,8	
2. Recyclables totaux	8112	7912	7912	7912	0%
3. Déchets non dangereux	478	308	301	247	-17%
4. Proportions totales	3907,1	3782,2	2832,1	3012,2	
5. Déchets de verre	183	139	128	141	-23%
6. Déchets de papier	192	197	192	192	0%
7. Déchets de carton	194	178	178	178	-6%
8. Déchets de plastique	224	224	224	224	0%
9. Déchets de métal	0	0	0	0	
10. Déchets de bois	0	0	0	0	
11. Déchets de textile	0	0	0	0	
12. Déchets de cuir	0	0	0	0	
13. Déchets de caoutchouc	0	0	0	0	
14. Déchets de papier peint	0	0	0	0	
15. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
16. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
17. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
18. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
19. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
20. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
21. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
22. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
23. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
24. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
25. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
26. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
27. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
28. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
29. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
30. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
31. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
32. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
33. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
34. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
35. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
36. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
37. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
38. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
39. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
40. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
41. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
42. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
43. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
44. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
45. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
46. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
47. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
48. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
49. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
50. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
51. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
52. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
53. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
54. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
55. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
56. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
57. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
58. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
59. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
60. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
61. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
62. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
63. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
64. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
65. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
66. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
67. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
68. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
69. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
70. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
71. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
72. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
73. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
74. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
75. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
76. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
77. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
78. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
79. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
80. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
81. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
82. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
83. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
84. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
85. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
86. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
87. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
88. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
89. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
90. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
91. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
92. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
93. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
94. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
95. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
96. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
97. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	
98. Déchets de papier d'écriture	0	0	0	0	
99. Déchets de papier d'impression	0	0	0	0	
100. Déchets de papier d'emballage	0	0	0	0	

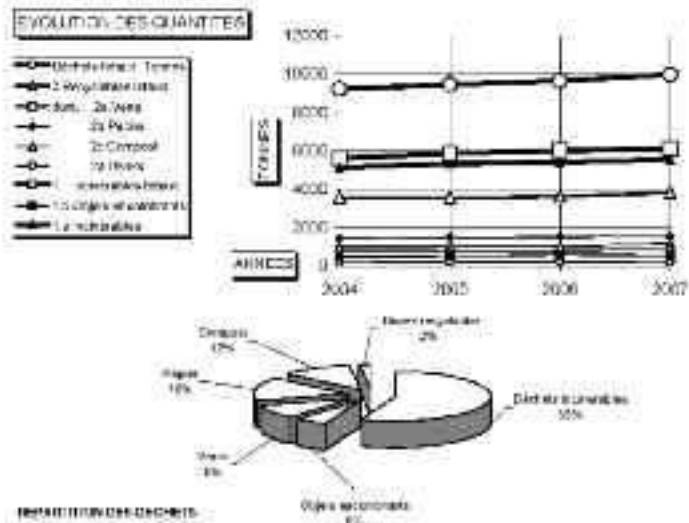


Illustration 1. Tableau et graphiques de la gestion des déchets

En effet, une organisation bien rodée et une logistique parfaitement huilée permettent d'assurer l'enlèvement quotidien des déchets urbains. Les moyens humains et techniques à déployer dans toutes les semaines de l'année – semaines raccourcies comme semaine pleine – doivent être parfaitement planifiés et contrôlés. Ceci demande une disponibilité et un engagement exemplaire du personnel et de l'entreprise mandatée pour la mise à disposition des camions de collecte.

Au-delà de l'approche économique et écologique de la problématique des déchets, maîtrisée aujourd'hui, il subsiste bien entendu d'autres préoccupations dont la plus lancinante est celle qui concerne les questions de propreté et de salubrité. C'est sur cet aspect particulièrement important que l'accent a été mis cette année.

En conséquence, sur la base des propositions issues d'un rapport de situation établi à fin 2006, les mesures d'ordre logistiques et de communication suivantes ont été mises en œuvre :

- collecte supplémentaire d'incinérables, introduite le lundi en Vieille Ville, vu la configuration des lieux et le type de bâtiments plutôt anciens et difficiles à organiser;
- optimisation de la collecte du PET et réorganisation de son ramassage ;
- signalétique et redimensionnement des centres publics de collecte ;

- cohérence de l'information distribuée à l'ensemble des usagers avec celle présente dans les infrastructures publiques (centres de collectes) comme sur les équipements privés (conteneurs).

Les autres questions relatives :

- aux équipements privés, souvent inexistants ou occupant parfois un emplacement inadapté, à l'inadéquation de ceux-ci avec les besoins réels des ménages, aux défauts de maintenance technique et à l'insalubrité;
- au manque de disponibilité pour les conseils aux responsables d'immeubles, gérances et propriétaires ainsi qu'au non-respect des directives,

ont été abordées dans le cadre d'un travail de terrain confié à un auxiliaire engagé sur une durée de cinq mois. Elles n'avaient jusqu'alors pu être analysées que très partiellement et superficiellement du fait du manque de ressources au sein du service.

Cette approche a permis d'évaluer toute l'ampleur et surtout l'impact de ces questions sur le fonctionnement de la gestion des déchets au niveau privé. Elle a démontré la nécessité absolue de pouvoir disposer de moyens nouveaux dans ce domaine très sensible. Les objectifs de la démarche sont de :

- préserver le paysage urbain et la propreté des rues ;
- améliorer l'organisation du stockage des déchets et la salubrité dans les immeubles ;
- maintenir la confiance et l'adhésion de la majorité des usagers ;
- rallier les inconditionnels du tout à l'incinération au concept de tri en vigueur ;
- conserver le résultat de 40% de recyclage et de le faire évoluer vers le taux de 60% prévu pour la prochaine décennie par le plan de gestion cantonal de 2004 ;
- répondre avec l'organisation de façon plus ciblée à des groupes d'usagers particuliers, par exemple les commerçants, restaurateurs, entreprises, gros producteurs ou ménages collectifs (hôpitaux, EMS) ;

Gederiviera

GEDERIMIERA, le Périmètre de gestion des déchets de la Riviera, dont les président et délégué technique sont les soussignés du présent rapport, a conduit diverses réflexions intéressantes les dix communes du district, notamment :

- l'établissement d'un projet type de règlement communal sur la gestion des déchets urbains en vue de proposer des bases générales harmonisées pour la région;
- une évaluation des différents modes de financement de la gestion des déchets ;
- lancer une étude d'opportunité concernant la création d'un centre de transfert régional pour les déchets urbains en vue d'optimiser les systèmes de collecte et de transport ;
- lancer une consultation pour mesurer l'intérêt régional en matière de communication et de sensibilisation.

Coup de balai printanier

Malgré la diversité des activités offertes – peinture, menuiserie, entretiens paysagers, fauchage, grimpe aux arbres – la matinée « Coup de balai » n'a pas eu l'écho attendu. Peu de participants. La formule est à revoir à Vevey mais partout ailleurs en Suisse romande aussi puisque le concept ne fonctionne plus.



L'apprenti mécanicien en plein travail pratique

Atelier mécanique - garage

Le garage, avec ses 3.30 postes, est organisé de manière à pouvoir faire face très rapidement aux interventions sur les véhicules des services communaux, des pompiers, de la police, des ambulances et du SMUR. Il offre des prestations de qualité, un suivi technique rapproché et veille à un temps d'immobilisation minimum pour réduire les désagréments dans les différentes organisations concernées. Il collabore étroitement avec les utilisateurs au choix des nouveaux véhicules.

Gestion technique

L'atelier mécanique-garage a notamment effectué :

- 934 réparations mécaniques et dépannages;
- la préparation de 17 véhicules pour les contrôles périodiques ;



Une pelle retro toute neuve pour la voirie et les parcs & jardins



La nouvelle camionnette parcs & jardins, moteur diesel avec filtre à particules

- les démarches d'immatriculations pour 3 véhicules ;
 - le contrôle des agrégats de déneigement et leur montage sur les engins ;
 - le suivi des travaux d'entretien, de réparations et de contrôles particuliers confiés à l'extérieur ;
 - la formation spécifique des chauffeurs et machinistes.
- Ces diverses interventions sont refacturées à chaque bénéficiaire.

Bus Fortuna

Durant le deuxième semestre 2007, le bus Fortuna a été intégré aux véhicules prioritairement à disposition de l'administration communale pour le déplacement des collaborateurs. Il est passé ainsi sous la responsabilité d'Agenda 21.

Parcs & jardins - cimetière

Pour remplir leurs missions les parcs & jardins – cimetière sont dotés de 25.62 postes occupés par des ouvriers qualifiés et des ouvriers jardiniers.

Décorations florales de manifestations

L'équipe du centre horticole a assuré 103 décorations pour des manifestations officielles, qui ont occasionné 429 heures de travail. Rapporté au tarif de location des plantes en vigueur et de la main d'œuvre du personnel, cela équivaut à environ CHF 31'000.00 de prestations. Un événement marquant a eu lieu lors de la décoration hivernale des façades du musée Jenisch à l'occasion de l'exposition de Denis Savary. Le savoir-faire et l'inventivité des horticulteurs et de la fleuriste, mis à rude contribution par les idées d'un artiste, permettent d'innover et d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de décoration hivernale des lieux publics.

Entretien des espaces verts et chantiers

L'entretien des espaces verts est la principale attribution du secteur. Dans ce contexte, le respect de normes de sécurité intervient constamment. Les personnes sont exposées entre autres au bruit, à la circulation automobile en bords de chaussées, aux produits chimiques, à l'utilisation de machines, aux travaux en hauteur, à la manipulation d'élévateurs, etc. La démarche MSST dont il est fait mention plus haut constitue en l'occurrence une excellente occasion de mettre en application journallement les consignes données.

L'année 2007 aura vu la fin des travaux de renouvellement des arbres du boulevard Saint-Martin. La troisième et dernière étape a été marquée par la plantation de 31 arbres. Au total 89 tilleuls en plateau d'ombrage apportent un caractère unique et renforcent la valeur paysagère de ce magnifique boulevard.

Les travaux de plantation ont été complétés par la finition des revêtements de trottoirs du secteur aménagé en 2006 et par la mise en place de l'ensemble du mobilier urbain, soit bancs et corbeilles à déchets et 44 luminaires pilotés par un système de régulation et d'abaissement de tension. Les éléments de voirie ont également été améliorés par la pose de bouches d'évacuation pour les eaux de surface des chaussées.

Ce projet a pu être réalisé dans les meilleures conditions. A relever, d'une part, la compréhension des bordiers du boulevard et, d'autre part, tout spécialement l'excellent

Production horticole



Le tunnel de cultures abritant la production de chrysanthèmes

La production sur les sites du centre horticole et du cimetière s'est élevée à 142'000 plantes, de diverses essences. En outre, 22'000 bulbes à fleurs ont été achetés. La technique du mur fleuri notamment permet, en exploitant au mieux la grande diversité des espèces cultivées, de tester l'utilisation de nouvelles variétés et de varier les compositions. Les plantes sont produites principalement sur le site de l'avenue du Major-Davel, quelques cultures nécessitant encore l'utilisation d'une partie des surfaces du site de Saint-Martin.

La méthode de culture des chrysanthèmes en poches textiles a été encore améliorée et étendue ; elle réduit notablement les opérations et simplifie la manipulation des plantes formées en « cascade » tout en leur garantissant des conditions de croissance idéales, une meilleure durabilité et un entretien facilité. La lutte contre les parasites est maintenant coordonnée au niveau des communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et de Vevey, pionnière en la matière. Par une stratégie qui allie formation, observation permanente de l'état des cultures, conduite attentive des températures, nutrition et arrosage optimums, cette méthode permet de pratiquement se passer de la classique lutte chimique. L'introduction programmée d'organismes vivants antagonistes ou prédateurs des espèces qui ravagent les cultures constitue sa technique de base. La portion de produits chimiques employés a ainsi chuté de 80% en dix ans.



Le chantier du boulevard de Saint-Martin

soutien technique et la collaboration active instaurée avec le bureau technique de la direction de l'urbanisme et des constructions. Le crédit de CHF 765'000.00, prix 2004, accordé est aujourd'hui entièrement utilisé. Quelques travaux de finitions de minime importance se feront en 2008. D'autres arbres isolés ont été plantés à l'avenue Gustave-Coindet, la rue du Torrent, au carrefour d'Entre-deux-Villes, ainsi qu'au cimetière de Saint-Martin.

Les aménagements suivants ont en outre été menés à bien :

- amélioration des chemins d'accès ainsi que d'une partie de la piste finlandaise à la suite des importants travaux forestiers réalisés en 2007 dans les forêts communales sur les parcelles de La Veyre par des entreprises spécialisées ;
- la rue du Léman a été dotée de petits arbres en bacs et de trois bancs ;
- à l'avenue de Pra, la plantation d'une haie d'arbustes indigènes sur 80 mètres au bord de la forêt, complète la diversité paysagère ;
- reconstitution d'un verger de haute tige au chemin des Arquebusiers. Cette plantation a été rendue possible par le travail de diplôme d'un apprenti paysagiste de troisième année qui a organisé les plantations le jeudi 22 mars dans le cadre de la journée de l'Arbre de mes 7 ans.

Gestion des forêts

Le Triage forestier de la Veveyse a pu commercialiser de manière satisfaisante le produit des coupes de bois effectuées lors des travaux susmentionnés. Le bois d'œuvre a été vendu à un bon prix, soit CHF 80.00 par m³.

Les bois de seconde qualité ont été rachetés par ce même Triage pour le bois-énergie, dont la production se fait sur une surface louée à une entreprise de construction, à Bendes, sur la commune de Saint-Légier-La Chiésaz.

Ces plaquettes alimentent un chauffage à distance en service à St-Légier-La Chiésaz.

La forêt des Bosquets a pour sa part été entretenue selon le plan annuel.

Feu bactérien - chenilles processionnaires du pin - chancre coloré du platane

L'Etat de Vaud charge les communes d'identifier et de procéder à l'éradication des parasites des végétaux représentant un risque avéré pour l'économie comme pour la santé des personnes. Nous avons ainsi reçu mandat pour :

- la détection et le contrôle des plantes présentant un



Plantation de l'Arbre de mes 7 ans



Coupe de bois aux Bosquets

risque de « feu bactérien » sur le territoire communal. Dans ce cas, un premier foyer de la maladie a été découvert à Vevey et éliminé selon une procédure spécifique, à charge du Canton et de la Commune ;

- l'inventaire et le suivi des foyers de chenilles processionnaires du pin, qui a concerné plus de cinquante parcelles privées et publiques; les propri-étaires sont responsables de traiter leur cas et de les prendre en charge.

A part ces deux maladies qui préoccupent les spécialistes, il paraît utile de citer également celle dite du « chancre coloré du platane ». La prévention contre les dégâts irréversibles causés par cette maladie est actuellement insuffisante. Pour cette raison, des biologistes du centre de Lullier, dans le canton de Genève, ont édicté des mesures de précaution à prendre lors des interventions d'entretien et sont en faveur d'une interdiction de tailler les platanes hors de période qualifiée de favorable (basse température). Ils plaident en faveur de l'application de ces mesures sur l'ensemble de la Suisse romande et à terme sur le territoire suisse. Les collaborateurs du secteur ont suivi une formation dans ce sens et appliquent les consignes dans leur travail spécifique quotidien.

Décoration de la Ville

L'idée développée pour l'été 2007 consistait à mettre en scène les objets du quotidien ainsi que les déchets de notre société et d'en faire des éléments de décors pour les ensembles floraux. Ainsi, les cubes compressés de capsules de bouteilles, de canettes de boisson et de capsules de café en alu ont pris place au quai Ernest-Ansermet, tandis qu'un salon rouge voyait le jour à l'extérieur du restaurant du Rivage. Baignoires et lavabos glougloutaient au débarcadère de Vevey-Marché et une table nappée de fleurs était dressée à proximité de l'Alimentarium. La surprise a été provoquée par le stationnement d'une voiture colonisée par les plantes au bas de la Grande Place « Voiture verte » ou allusion au parcage prolongé sur ou sous cet espace, l'effet a été remarqué et a quasiment concurrencé au niveau photographique d'autres lieux symboliques de Vevey.

L'effort initié en 2006 pour répartir la décoration florale sur l'ensemble de la Ville a été poursuivi et développé, sur la base des nouvelles tendances de plantations verticales. Des panneaux et murs végétaux, ainsi que des « Verdi-mobiles » ont été créés et disposés dans certaines rues ou passages. Fixés sur une palette standard, les caisses en bois ou de simples silos à compost grillagés ont permis de fabriquer à moindre coût des supports floraux. Les bar-



Décoration surprenante durant l'été, la nature reprend ses droits

rières des ponts du Dévin et de Copet ont reçu des caisses à fleurs soulignant le passage sur la Veveyse. Le verdict est sans appel : les habitants ont apprécié cette délocalisation et la qualité des décorations, ils en redemandent. Les décorations de Noël accompagnées ça et là d'une mise en lumière, ont orné fontaines, bâtiments et tableaux végétaux de la place Saint-Jean et du passage Saint-Antoine. Comme souvent pour ces interventions ponctuelles, les moyens mis en œuvre restent modestes et font appel à l'imagination et à la débrouillardise des collaborateurs chargés de ces missions.

Participation à des animations publiques

Pour la seconde année consécutive, ANIMAI a sollicité notre soutien pour organiser un après-midi «jardinage» dans le cadre des activités proposées. Un grand succès a couronné cette action, ainsi plus de 120 enfants sont venus s'initier aux semis, à la multiplication et au soin des plantes lors de cette demi-journée didactique et ludique. L'encadrement a été assuré par deux horticultrices et les apprentis du centre horticole.

Trois activités ont été proposées pour le PASSEPORT-VACANCES : la visite des serres de la Ville avec la découverte des travaux de cultures et de décoration, la nature en Ville avec un jeu de piste interactif et enfin l'escalade des arbres. Chacune assurée à deux reprises en juillet puis en août, ont été organisées par les parcs et jardins et ont recueilli un grand succès. Près d'une centaine d'enfants y ont participé sous la conduite de nos professionnels, des élagueurs-grimpeurs et des apprentis.

Consommation de carburants, production de déchets verts et gestion de l'eau

La consommation de carburants a été réduite de 5,67% de 2006 à 2007 et de 16,9% par rapport à 2005. Le renouvellement du parc et les mesures de rationalisation dans les transports et dans l'utilisation des machines expliquent ce résultat. L'acquisition d'un premier véhicule à gaz et d'un

second vélo électrique a également contribué à la diminution des rejets de CO₂. La production de déchets verts s'est élevée à 264 tonnes en 2007 et s'approche progressivement de l'objectif de 230 tonnes fixé. Entretien des véhicules et machines: le partage de certains locaux de voirie permet de regrouper partiellement le matériel et d'en assurer la distribution, le retour et la remise en état dans des conditions optimales.

Gestion de l'eau: bonne surprise dans ce domaine également, puisque la consommation fléchit encore (31'500 m³), à relativiser cependant vu la fraîcheur de l'été 2007.

Collaboration régionale

La collaboration régulière avec les communes voisines et de l'arc lémanique est un fait acquis aujourd'hui. Elle va du prêt de machines, de l'échange et la commande en commun de plantes.

Le secteur parcs & jardins, invité par la Ville de Lausanne à l'étude d'un catalogue d'entretien des espaces verts a activement contribué à son élaboration. Cette méthode d'organisation bénéficiera directement au service dès que le SIT – Système d'Information du Territoire – sera opérationnel.

Places de jeux communales – Interventions préventives

Les réparations urgentes diagnostiquées dans le cadre de l'étude des places de jeux décrites ci-après ont été apportées là où la sécurité était à rétablir. La place de jeux dite «des grands» au parc du Panorama a été adaptée sur la base des normes en vigueur.

Un jeu a été déplacé, la couche amortissante remplacée et les espaces de dégagement dimensionnés conformément aux directives.

Les directions de l'éducation et des affaires sociales et familiales ont également bénéficié de l'appui technique du service pour la modification des places de jeux de la Cheneau à Château-d'Oex et à la garderie des Marionnettes.

Enfin, au cours du mois de décembre, un nouvel espace de jeux pour les deux à cinq ans, prévu dans le cadre du budget, a été réalisé à proximité de la Tour-Carrée pour une somme de CHF 25'000.00.

Depuis 2007, la question de la conception et de la sécurité des places de jeux débordent de notre Ville et interpelle également d'autres collectivités publiques. Aussi, avec Vevey celles-ci se sont réunies dans un groupe de travail chargé d'élaborer des directives ainsi que des cours à l'usage des responsables communaux de la maintenance de ces installations.



La place de jeux aménagée sur le site de la Tour-Carrée

Formation et orientation professionnelles

La volée 2007 compte quatre apprentis horticulteurs-floriculteurs et trois apprentis paysagistes. Des deux apprentis arrivés au terme de leur formation, un a obtenu son CFC d'horticulteur-floriculteur, l'apprenti paysagiste a pour sa part échoué à l'examen.

L'orientation professionnelle des jeunes reste une de nos missions et a permis d'accueillir, comme en 2006 douze personnes en stage aux cultures et pour l'entretien paysager. Une stagiaire, confié par le réseau SEMO Riviera a pu débiter une formation en CFC d'horticultrice-paysagiste dès le mois d'août.

Cimetière de Saint-Martin

Activité générale

L'activité du cimetière englobe divers aspects forts différents puisque l'on passe des travaux d'entretien et d'aménagement paysagés à ceux, plus sensibles, du centre funéraire ou de l'inhumation. Elle demande un certain pouvoir d'adaptation et des qualités humaines indéniables. En travaillant avec rigueur et méthode, l'équipe du cimetière répond de manière satisfaisante aux exigences du service et du public.

Le cimetière de Saint-Martin a connu quelques aménagements au cours de l'année, principalement la rénovation totale du cimetière britannique, réalisée par les équipes de la Commonwealth War Graves Commission. Les stèles ont été déposées, rénovées voire remplacées, remises à niveau et scellées. Le chemin dallé, les murets, l'ensemble des plantations et les haies ont été remplacés. Un nouvel accès a été créé au Nord afin de garantir l'accès aux personnes handicapées.

Pour des questions de sécurité et de responsabilités, des familles et répondants de tombes ont été invités à remettre en ordre des monuments présentant des défauts. En cas de non réponse, le service prend les mesures minimales d'urgence.

Gestion des secteurs

Les statistiques comparées sur le long terme, nous permettent de connaître avec précision l'évolution du mode

de sépulture et ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux besoins.

L'incinération représente en moyenne ces dernières années 82% du total des décès.

Les chiffres ci-dessus montrent que la mise en terre des cendres sur une tombe déjà existante ou au Jardin du Souvenir est préférée à l'inhumation dans une nouvelle tombe.

Projets de la direction des espaces publics

Projet «APPROVISIONNEMENT HORTICOLE»

La Municipalité évalue les options en matière de pro-

duction horticole indigène dans le but d'atteindre les critères écologiques, sociaux et économiques, d'assurer la formation des jeunes, de maintenir des emplois qualifiés, de préserver la diversité des espèces et l'attractivité des décorations florales.

Projet « RAPPROCHEMENT PARCS & JARDINS – VOIRIE »

Le projet qui doit permettre à terme d'optimiser et de rationaliser les forces et les moyens dédiés aux équipes d'entretien du domaine public – Voirie et Parcs & Jardins confondus – en réunissant les effectifs concernés sur le site de la Voirie a débuté. Une première phase préparatoire est en cours pour dresser un inventaire précis des besoins de chaque secteur ainsi que des locaux, infrastructures et matériel qui pourront être mis en commun. Cette étude préliminaire a d'ores et déjà permis dans certains cas de renforcer la collaboration voirie de partager

Inhumations

Inhumations de corps		
Tombes à la ligne de corps	24	
Concessions de corps	4	
Inhumations de cendres		
Tombes à la ligne cinématographique	14	
Concessions cinématographiques	4	
Inhumations de cendres sur tombes existantes	22	
Jardin du Souvenir	51	Total : 129

ÉVOLUTION DES INHUMATIONS DÉCLARÉES EN 1998 - 2007										
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Population suisse, variance absolue	167	177	181	182	181	180	171	162	152	141
Population suisse, variance relative	115	127	132	132	130	129	117	114	105	113
Population suisse, variance absolue	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58
Population suisse, variance relative	27	33	33	33	33	33	33	33	33	33
Rapport inhumations / population, variance absolue	35,00	32,75	32,00	32,00	32,00	32,00	34,00	37,00	37,50	39,00
Rapport inhumations / population, variance relative	19,77	17,51	16,79	16,79	16,60	16,19	16,89	18,28	18,90	19,89
Total inhumations	98	101	102	101	101	100	92	87	88	97

quelques m² à la route des Entrepôts 9. Le vrai démarrage du projet peut être planifié pour le printemps 2008.

Projet «ECLAIRAGE PUBLIC»

Pour mémoire, il paraît utile de rappeler que l'éclairage public n'est pas seulement constitué d'un mât et de son foyer lumineux mais qu'en amont de ceux-ci se trouvent un coffret de distribution et de commande, le tube souterrain et le câblage posés dans une fouille ainsi qu'un socle pour recevoir le mât et le luminaire. Ceci explique un coût moyen évalué à quelque CHF 3000.00 par point lumineux, pour un matériel classique.

Dans le but de préparer le plan général d'optimisation des installations d'éclairage public, un état des lieux de l'ensemble du parc d'éclairage – diagnostic – a été réalisé. Cette étape a permis d'établir un plan de l'état actuel et de dresser l'inventaire des besoins d'investissement à prévoir pour ces prochaines années. Il s'est avéré que sur les 2200 points lumineux en Ville de Vevey, près de 56% sont en état d'obsolescence. La problématique concerne donc tant les aspects énergétiques que l'efficacité et le rendement lumineux, l'efficacité des luminaires, leur positionnement, leur utilité voire même, dans certains cas, leur résistance mécanique. Sur la base de ces données il a été établi un programme financier pour couvrir par le budget annuel, l'entretien général et par le plan des investissements, le renouvellement des installations obsolètes.

Ce projet d'envergure, ambitieux au niveau de la technique d'éclairage et des économies d'énergie, prendra en compte autant les aspects routiers que sécuritaires tout en y intégrant la présence de l'éclairage dit attractif.

Projet «WC PUBLICS»

Le projet de réhabilitation des WC publics démarrera au printemps 2008 par un état des lieux suivi d'une étude gé-

nérale. En attendant des priorités ont été données à l'assainissement urgent de quelques installations, à la réhabilitation provisoire de certains locaux et à l'économie d'eau.

Projet «PLACES DE JEUX»

Depuis le début de l'année, une réflexion globale est menée afin de réviser notamment le mode de gestion et d'adapter la dotation en places de jeux de la Ville. Le responsable des parcs et jardins, en charge de ce dossier, a piloté le diagnostic de l'état existant confié à un bureau d'architectes-paysagistes extérieur.

Ce travail, basé sur un cahier des charges précis et sur les normes Euro et BPA, répertorie maintenant l'ensemble des places de jeux, leurs équipements, l'état de ceux-ci et des aménagements ainsi que les aspects sécuritaires à contrôler et à suivre régulièrement. Il servira de base de départ au projet de réhabilitation et de développement des places de jeux.

L'étape de la transcription sur plan est en cours.

Projet « REGLEMENT DE PROTECTION DES ARBRES »

Le bureau spécialisé chargé d'établir un avant-projet de règlement de protection des arbres accompagné d'un schéma d'arborisation a terminé son mandat.

L'analyse de l'étude précitée, d'une part, et les intentions de la Municipalité concernant la révision du règlement communal sur les constructions du 19 décembre 1952, mis à jour le 1^{er} janvier 1964, d'autre part, l'ont conduite pour des questions de cohérence et d'application, à intégrer la protection des arbres à ce dernier.

*Marcel Martin, municipal
Gérard Amoos, chef de service*

Sécurité Riviera

Suite à la mise en place de la nouvelle association intercommunale «Sécurité Riviera» au 1^{er} janvier 2007, le rapport de gestion de ce service est dorénavant adressé au Conseil intercommunal. Néanmoins et à titre d'information, nous avons souhaité vous proposer ici quelques statistiques sur l'année 2007. En fin de chapitre, vous trouverez également le suivi des réponses aux voeux 2006. L'intégralité du rapport de gestion «Sécurité Riviera» peut être téléchargée sur internet: www.police-riviera.ch.



Bulletin d'information

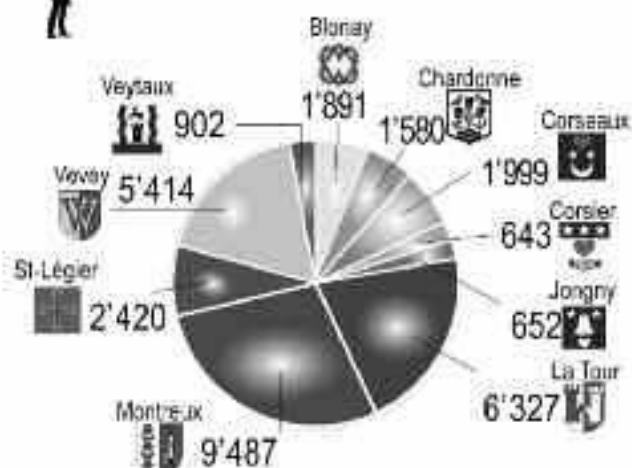
▶ ANNEE 2007



1. Circulation

Contrôles radar

Conducteurs contrôlés



Conducteurs dénoncés

* Répartit les pourcentages d'accidents



Accidents ...

matériels

949

avec blessé(s)

135

mortels

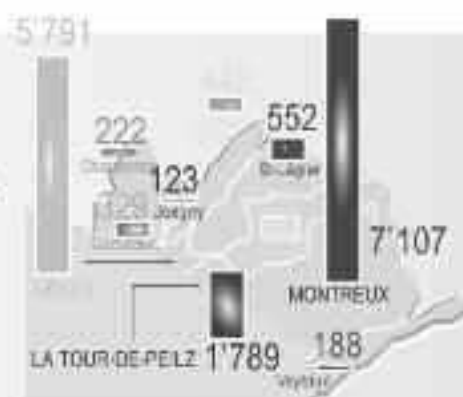
1



2. Police d'ordre

Nombre d'interventions par commune

17'175 interventions



Troubles à l'ordre public	648 interventions
Recherche de personnes disparues	228 interventions
Alarmes diverses (banques, poste, cas privés)	127 interventions
Nuisances sonores	787 interventions
Demandes d'assistance	2'223 interventions
Ivresses au volant	335 dénonciations
Infractions à la loi sur la circulation routière	931 dénonciations

Interventions des 5 dernières années ...

Commune	2003	2004	2005	2006	2007
Montreux	6'199	6'600	6'519	7'231	7'167
Vevay	4'677	5'635	6'109	5'966	5'791
La Tour-de-Pelz	1'584	1'817	2'003	2'010	1'789
Blonay	429	507	666	570	632
St-Légier	317	384	464	550	552
Corseaux	231	229	304	336	329
Corsier	319	297	396	477	442
Chardonne	160	196	215	222	222
Jongny	69	85	93	133	123
Veytaux	128	140	106	184	188
Baso Est	6'327	6'740	6'825	7'415	7'295
Baso Ouest	7'786	9'152	10'250	10'364	9'850
Total annuel	14'113	15'892	16'875	17'779	17'175



3. Prévention

Actions de prévention



Ces actions comprennent principalement : les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population, divers contrôles, les patrouilles pédestres, les présences préventives et service d'ordre lors de manifestations.



Education routière - patrouilleurs année scolaire 2006-2007

	ON	Bénes	Cyp1	Elèves	Cyp2	Elèves	5ème	Bénes	6ème	Elèves	7ème	Elèves	8ème	Elèves	9ème	Elèves	Extra	Elèves	Total Classes	Total Elèves
Boray	6	114	6	109	6	115	3	56	3	60	3	62	3	58	3	60	0	0	33	533
Chartraine	2	32	2	40	2	38	2	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	160
Conceau	1	16	2	33	2	43	2	40	4	60	0	0	0	0	0	0	0	0	11	212
Corcier	2	30	2	41	3	57	0	0	0	0	5	90	4	77	4	87	2	24	22	465
Jongny	2	34	2	35	2	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	102
Mt-E	0	0	0	0	0	0	5	62	5	62	7	154	6	129	7	154	3	62	31	573
Mt-O	0	0	0	0	0	0	5	94	5	135	6	98	6	106	7	131	6	106	35	542
Mt-V	17	344	20	370	10	399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	74	62	987
St-Léger	5	110	7	132	6	117	3	56	3	64	0	0	0	0	0	0	0	0	24	475
LTP	12	234	10	266	11	233	0	108	5	186	10	183	8	162	7	162	3	30	72	1402
Vevey-P	18	346	22	343	24	371	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	22	76	1118
Vevey-S	0	0	0	0	0	0	8	151	9	154	10	202	10	161	9	176	6	23	64	949
Blancpain	1	16	1	11	1	14	1	9	1	12	1	9	1	16	1	14	0	0	8	100
Haut-Lac	0	0	3	30	4	65	2	45	2	38	2	38	2	31	2	35	4	44	21	306
St-Georges	3	48	2	50	2	42	1	26	1	28	1	19	1	25	0	0	0	0	11	239
Riviera	2	29	2	23	1	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	69
Total	71	1343	61	1479	74	1376	38	703	38	819	45	834	41	769	40	821	43	474	471	6635

Présences aux abords des écoles



Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
écoles													
Vevey	62	88	71	47	80	85	0	33	76	40	61	53	685
Montreaux	167	113	174	46	98	123	0	60	82	94	166	66	1179
La Tour-de-Pellaz	49	49	63	35	46	57	0	20	43	28	75	31	453
Boray	14	14	14	13	18	15	0	8	14	11	19	11	151
Saint-Léger	23	14	12	7	18	14	0	8	16	12	23	11	163
Corcier	20	10	24	12	12	22	0	5	12	8	23	9	158
Conceau	5	4	5	3	6	4	0	3	6	1	5	5	47
Chartraine	9	4	7	2	7	8	0	3	8	5	10	5	68
Jongny	7	4	7	2	7	9	0	3	8	5	9	7	66
Veveys	15	9	13	7	11	7	0	6	14	3	11	5	101
Total	361	305	386	175	306	344	0	149	277	207	401	193	3111



4. Judiciaire

Personnes contrôlées /
arrestations / interpellations **1'884**



Dénonciations LF/stupéfiants **154**



5. CSU (Centre de secours et d'urgences)

Total interventions CSU	
Interventions au profit de 144 Vaud	3'198
Interventions au profit de l'hôpital Riviera	852
Total	4'050

Interventions CSU par commune - district de Vevey	
Blonay	224
Chardonne	77
Corseaux	63
Corsier	119
Jongny	24
La Tour-de-Peilz	303
Montreux	1'305
St-Légier	101
Vevey	1'342
Veytaux	36
Total	3'594

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006

Vœu n° 13 Etudier la viabilité de déplacer, lorsque la Place du Marché est occupée, le marché sur le Quai Perdonnet

Réponse Le 14 mai dernier, deux représentants de la Municipalité ont rencontré les responsables de l'Association des commerçants du marché pour étudier plusieurs variantes concernant l'emplacement du marché lorsque la Grande Place est occupée. La partie Ouest du quai Perdonnet est en tête de liste des options étudiées. Une solution qui donne satisfaction aux marchands va être trouvée suite à cette rencontre.

Suivi A la faveur de l'organisation du concert de Sir Elton John sur la Grande-Place, le marché a été exceptionnellement déplacé sur le quai Perdonnet. Cet emplacement a séduit une grande partie des marchands lesquels, par l'intermédiaire des membres de leur comité, ont demandé à la Municipalité de conserver ce principe lorsque la Grande-Place est occupée par diverses manifestations. La Municipalité, sensible aux arguments avancés, a décidé d'une période d'essai d'une année, soit jusqu'au mois de juillet 2008. Il sera alors tiré un bilan global en tenant également compte des réactions négatives et propositions des membres du comité du GIVV (Groupement des Intérêts de la Vieille Ville).

*Lionel Girardin, municipal
Major Michel Francey, chef de service*



Service de défense incendie et secours

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Les limites du système de milice Principal défi: assurer la relève!



Feu voiture autoroute Vevey-Chexbres

Généralités

Le bilan de l'année 2007 se présente comme suit :

1. Les entreprises et les collectivités publiques doivent faire face à des contraintes structurelles et organisationnelles croissantes, ayant pour conséquence une diminution de la flexibilité des collaborateurs pour des activités de milice. Cette situation réduit dès lors fortement la disponibilité de nos collaborateurs, particulièrement en journée.
2. Afin de disposer de forces nouvelles et de pallier aux difficultés croissantes de pouvoir concilier un emploi avec une activité de milice, une action de recrutement

régionale très offensive a été déployée avec d'excellents résultats.

3. Cette année, notre centre régional a encore intensifié sa collaboration avec les partenaires « feux bleus » de notre région.
4. Grâce à une collaboration constructive avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance, nous avons pu intensifier le partenariat entre nos deux services.

Les ressources humaines

Le Centre régional est composé de 94 sapeurs-pompiers (91 volontaires et 3 permanents) répartis comme suit :



L'Etat-Major du Centre Régional Défense Incendie et Secours se présente comme suit :



Responsable financier

Le Centre régional Défense Incendie et Secours peut compter sur les compétences professionnelles du responsable financier offrant aux deux communes membres de la plateforme et à l'état-major du corps une vision claire et précise, et à tout moment, de la gestion financière.

Le personnel permanent

Le CRDIS compte 3 collaborateurs (2,5 EPT) assurant les multiples tâches inhérentes au bon fonctionnement du service.

Le responsable de la prévention, du réseau d'eau et des véhicules, a effectué en 2007:

- la consultation et rédaction, suite à de nouvelles constructions ou rénovations, de 27 dossiers pour la commune de Vevey, et de 25 dossiers pour la commune de La Tour-de-Peilz;
- plus de 74 inspections et contrôles de police du feu sur la ville de Vevey, et 9 sur celle de La Tour-de-Peilz;
- la gestion des 161 « tubes à clés » et coffrets sur les deux communes. Ces installations permettent au CRDIS d'accéder en tout temps à des objectifs équipés d'une installation de détection, ou avec une affectation particulière ;
- une formation sur la prévention feu ainsi que sur le maniement d'extincteurs à plus de 480 enfants et 460 adultes;
- la gestion de divers exercices d'évacuation auprès d'organismes publics et d'entreprises privées. Ces exercices ont pour but, entre autres, d'améliorer les réactions en cas de sinistres ;
- en collaboration avec la maison Hinni et de collaborateurs de notre centre régional, le suivi et l'entretien des réseaux d'eau de nos deux communes. Ainsi, 137 bornes hydrantes ont été contrôlées, 10 remplacées et 41 révisées ;
- la formation de base des nouveaux élèves conducteurs, et le suivi régulier de tous nos chauffeurs poids lourds.

Le responsable du matériel, des locaux et de l'infrastructure, assure les tâches suivantes :

- la gestion des interventions de jour ;
- l'entretien des locaux, matériels et véhicules des deux communes ;

- le rétablissement rapide de tout le matériel engagé lors des nos interventions et de nos exercices ;
 - une participation active, en tant qu'instructeur fédéral, à la préparation et la mise sur pied de tous les exercices organisés dans le cadre de notre centre ;
 - la responsabilité de l'organisation des cours protection respiratoire du district (formation des recrues et des cadres) ;
 - le contrôle et l'entretien des appareils respiratoires.
- Grâce à ses connaissances techniques alliées à son expérience acquise dans de multiples interventions, ce collaborateur a permis à notre centre de pouvoir participer à différents tests sur divers types de matériel. Cet excellent échange de bons procédés avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance, a permis à notre centre d'être doté en primeur de nouveaux équipements.

Le quartier-maître responsable de l'administration, assure les tâches suivantes:

- la permanence téléphonique ;
- la correspondance ;
- la facturation des interventions ou prestations à des tiers;
- la gestion des comptes et du budget, en collaboration avec le responsable financier ;
- le suivi des débiteurs ;
- en collaboration avec nos fourriers, il assure la subsistance lors de nos diverses activités.

Admissions

- 7 jeunes recrues ont été incorporées en 2007 et ont suivi le cours de formation de base cantonal, ainsi que l'école de formation régionale ;
- 1 jeune sapeur-pompier, au bénéfice de la plus haute distinction dans le domaine des JSP (Flamme 3), a rejoint lui aussi notre centre ;
- 1 sapeur-pompier venant d'un corps voisin a été incorporé en 2007.

Démissions

Suite à l'atteinte de la limite d'âge, pour des raisons professionnelles ou personnelles, ou encore suite à des déménagements, ce sont 11 personnes qui ont quitté le CRDIS en 2007.

Promotions au 1^{er} janvier 2008

- au grade d'appointé : Pascal Kaesermann ;
- au grade de caporal : Rui Fernandes, Rafael Poncioni, Bruno Alves, Nicolas Decoppet;
- au grade d'adjudant sous-officier : J. Alberto Mosquera;
- au grade de lieutenant : Stéphane Boulenaz, Christian Borer ;
- au grade de premier-lieutenant : Laurent Quillet

Nouvelles fonctions au 1^{er} janvier 2008

- responsable de l'instruction adjoint : Lt Jean-Patrice Krümel ;
- responsable des JSP : Lt Philippe Doll ;
- chef de section : Lt Stéphane Boulenaz – Lt Juan-Diego Vazquez,
- chef de groupe : Lt Christian Borer – Lt Grégoire Eberlé – Lt Claude-Alain Jacot – Adj sof J. Alberto Mosquera – cpl Bruno Alves – cpl Rafael Poncioni

Organisation des sections du Détachement de Premiers Secours

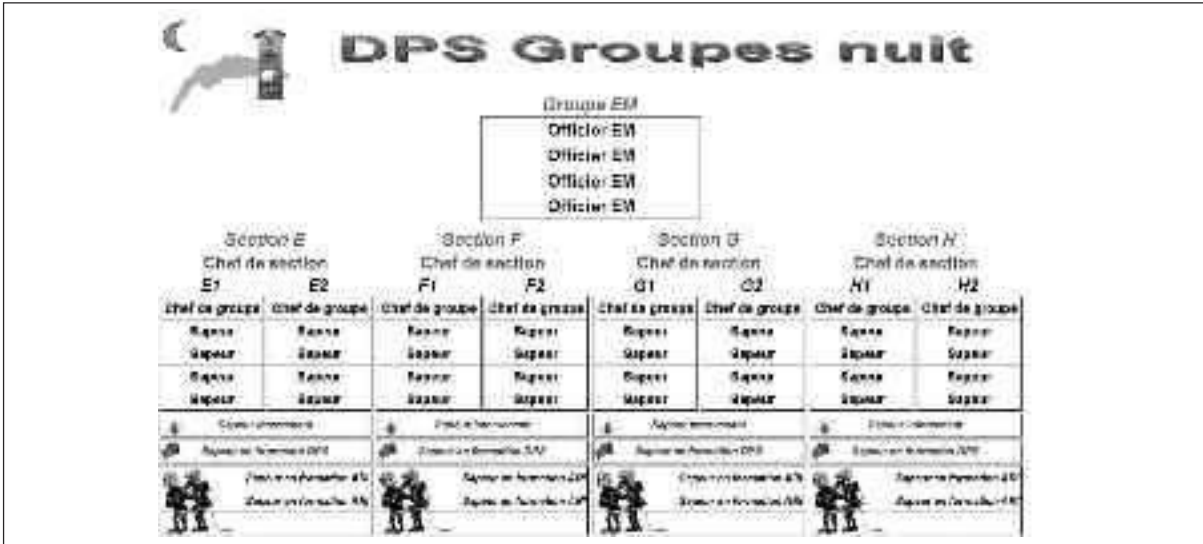
De nuit, l'organisation du Détachement de Premiers Secours se présente comme suit:

4 sections de 10 intervenants, chacune dirigée par un chef de section. Chacune d'entre-elles est composée de deux groupes avec, à leur tête, un chef de groupe.

Niveau 1 : formation de base protection respiratoire.

Niveau 2 : incorporation à tous les exercices de formation du DPS.

Niveau 3 : sur recommandation des formateurs de notre centre, le sapeur pourra intégrer un groupe pour suivre une formation d'intervenant, et il sera parainé par les sapeurs les plus expérimentés.



Le bon fonctionnement du système conforte l'Etat-major dans l'idée de maintenir à tout prix ce type de structure, certes très complexe à gérer avec des volontaires, mais extrêmement performante.

Avant de pouvoir intégrer un groupe d'intervention, le collaborateur doit passer par les étapes suivantes :

1. incorporation avalisée à l'issue d'un contrôle médical,
2. formation de base (cours de formation de base cantonal, et une année de formation régionale des recrues),
3. durant ce premier parcours, les aptitudes et compétences du volontaire sont analysées par le commandant du Détachement d'Appui (DAP), et sur ses recommandations, le sapeur en devenir est intégré dans la structure de formation du détachement de premiers secours.

Niveau 4 : à l'issue d'une période variable, ses performances en intervention lui donnent la possibilité de devenir titulaire d'un poste. Cette méthodologie a pour avantage de disposer d'un réservoir de personnes bien formées et prêtes à intervenir.

L'organisation de jour se base sur le même principe à la différence près que seuls 12 collaborateurs répartis dans 2 groupes, assurent toutes les interventions de jour.

Ici, la disponibilité de nos collaborateurs, respectivement la liberté accordée par leur employeur dans le cadre de leur activité professionnelle, rend très difficile le recrutement de nouvelles ressources humaines.

Le centre régional est conscient des contraintes que les services de nos deux communes ainsi que les entreprises



privées ont accepté d'assumer en libérant leurs collaborateurs durant la journée. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Formation

Le responsable de formation dispose d'un pool d'instruction composé de 9 personnes au bénéfice du diplôme d'instructeur fédéral, renforcé par un team de formateurs internes très expérimentés, de surcroît très motivés et engagés. Ce team d'instruction a dispensé plus de 5'000 heures d'instruction en 2007, complétées par 116 journées de cours de formation auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été :

1. Sanitaire:
une formation a été dispensée par nos partenaires du Centre de Secours et d'Urgence (massage cardiaque, défibrillation semi-automatique).
2. Secours routiers:
suite à la réception du nouveau matériel de désincarcération, un pool de formateurs a pu suivre un cours de 2 jours avec les spécialistes de la maison Holmatro. A l'issue de ce cours, nos procédures ont été réadaptées. Cette année, l'effort principal a été mis sur la mise en application de ces nouvelles procédures, et sur l'utilisation des nouveaux outils.
3. Défense contre les hydrocarbures:
entraînement à la gestion d'engagements multi-sites et à l'utilisation de nouveaux produits absorbants et neutralisants.
4. Défense chimique:
exercice de grande envergure avec plusieurs moyens régionaux engagés : moyens chimiques du centre, appui hydraulique des plateformes de Montreux-Veytaux et des Pléiades, appui de la plateforme du Pèlerin, et engagement du train d'extinction. A relever l'excellente collaboration entre les différents organismes engagés; identification des produits, et connaissance des appareils de mesure.
5. La protection respiratoire:
elle est le fer de lance de l'engagement des sapeurs-pompiers et ce ne sont pas moins de 28 exercices qui ont été organisés en 2007. Par ailleurs, la direction du concept régional de formation ARI est assurée par un collaborateur du CRDIS Riviera.
6. Ecole de conduite:
notre centre dispose de plus de 12 véhicules, allant du véhicule léger aux véhicules lourds de plus de 18 tonnes. Chaque conducteur a donc effectué un minimum de 8 heures de formation sur ces divers engins.
7. Formation continue:
durant leur service de piquet, les collaborateurs ont pu bénéficier d'instructions spécifiques, permettant le renforcement des acquis suite à des expériences vécues en interventions ou lors d'exercices du détachement de premiers secours.
8. Formation de la compagnie (futur Détachement d'Appui):
cette entité est véritablement la relève du détachement de premiers secours. Les thèmes de base traités permettent à ces collaborateurs d'acquérir une formation en vue de leur future intégration au sein du DPS.
9. Formation des recrues :
8 membres du CRDIS Riviera ont pu profiter d'une ins-

truction régionale, avec une trentaine d'autres collègues de la région.

10. Formation des jeunes sapeurs-pompiers :
26 jeunes sapeurs-pompiers issus des 2 communes ont bénéficié d'instructions variées et ludiques. Un exercice d'ensemble regroupant plus de 100 jeunes sapeurs-pompiers de la région s'est déroulé au Centre des Paquays à Villeneuve. De plus, ces 26 jeunes ont participé à la revue des sapeurs-pompiers de Montreux-Veytaux. Il est à relever que depuis la création de cette compagnie de Jeunes Sapeurs-pompiers, et grâce à l'instruction de qualité dispensée par les moniteurs, 4 d'entre eux ont déjà rejoint le détachement de premiers secours.

Dossiers régionaux

L'organe de coordination, futur état-major régional, est composé de 6 membres représentant les 4 plateformes du district.

Deux membres de l'EM de notre service sont en charge des dossiers régionaux suivants:

Dossier Instruction : Commandant

- école de formation des recrues du district ;
- formation des recrues protection respiratoire ;
- formation des cadres dans le domaine de la protection respiratoire ;
- formation complémentaire des préposés à l'entretien des appareils respiratoires.

Relève jeunes sapeurs-pompiers: Commandant remplaçant

- planification de l'instruction régionale;
- formation des moniteurs JSP;
- élaboration des épreuves de qualification des JSP, la qualité de celles-ci a été reconnue au niveau cantonal.

Administratif : Commandant remplaçant

- ECADIS (base de données de gestion des SDIS, mise à disposition par l'Etablissement Cantonal): dans ce dossier, l'objectif ambitieux est d'harmoniser l'exploitation de cette base de données.

L'Organe de Coordination a consenti un effort particulier cette année sur les objets suivants :

Communication avec les Etat-Majors :

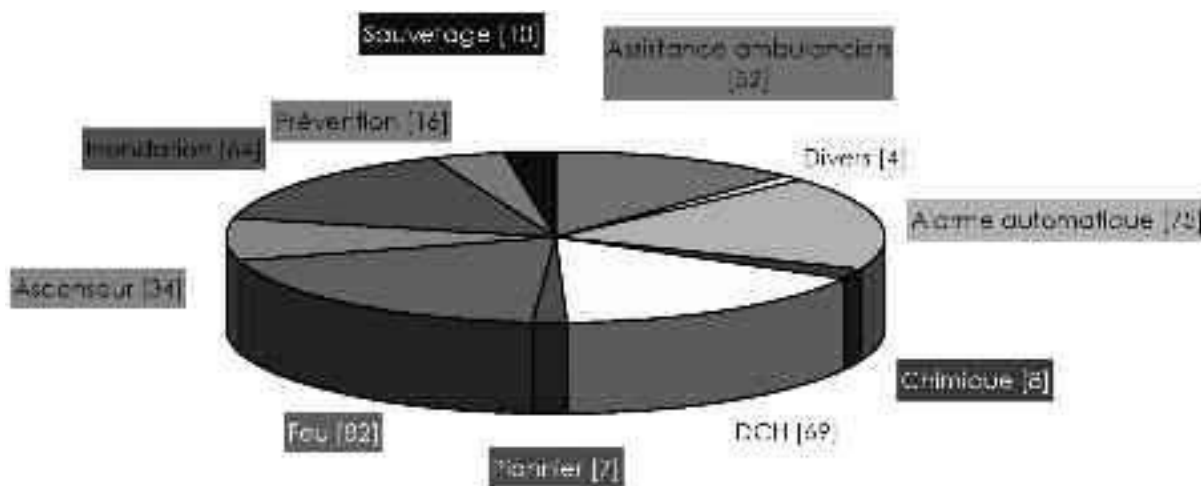
- pour la première fois cette année, une séance a réuni tous les Etat-Majors des SDIS de notre région et a permis à l'Organe de Coordination de présenter les structures mises en place, et les objectifs à court et moyen terme qu'il s'est fixé.
- Chacun a pu s'exprimer librement et toutes les réponses ont été apportées aux questions soulevées par les participants. Suite à cette rencontre, les échos positifs nous confortent dans l'idée qu'il est indispensable de reconduire cette action.

Identification réelle de la charge administrative par plateforme :

- l'un des objectifs que l'Organe de Coordination s'était fixé pour 2007 était la mise en place d'un bureau administratif régional des SDIS. A la suite d'une analyse des besoins réels de chaque centre, force a été de

Les interventions

En 2007, le personnel du CRDIS a assuré 421 interventions. Elles se décomposent de la manière suivante :



constater que la mise en place d'une pareille structure n'aurait rien apporté.

Gestion ECADIS :

- ECADIS est un programme informatique développé par l'Etablissement Cantonal permettant la gestion des SDIS. L'objectif a été d'uniformiser les méthodes d'exploitation de cette base de données.

Recrutement :

Suite à la faible participation au recrutement de ces dernières années, notre centre, en collaboration avec les plateformes du Pèlerin et des Pléiades, a organisé une action de recrutement très offensive :

- plusieurs stands d'information animés par les collaborateurs de ces divers centres pendant une semaine complète ;
- mise en place d'une campagne d'affichage dans toute la région ;
- envoi d'une invitation personnalisée à toute la population susceptible d'être incorporée.

Le résultat a été probant et a dépassé toutes nos espérances. Ce réel succès auprès de la population se traduit de la manière suivante : 49 personnes se sont présentées à la séance de recrutement, 28 personnes ont émis le souhait d'intégrer notre Centre, et 18 ont été retenues et débiteront leur formation en 2008.

Les véhicules

Le CRDIS dispose de :

- 12 véhicules d'intervention dont :
 - 5 véhicules appartenant au CRDIS Riviera ;
 - 6 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal ;
 - 1 véhicule appartenant au Service des eaux sols et assainissement.
- 11 remorques dont :
 - 10 remorques appartenant au CRDIS Riviera ;

- 1 remorque appartenant au Service des eaux sols et assainissement ;
- 2 bateaux dont :
 - 1 bateau appartenant au CRDIS Riviera ;
 - 1 bateau appartenant au Service des eaux sols et assainissement.
- 1 élévateur appartenant au CRDIS Riviera.

Une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est prise en charge par les services cantonaux suivants :

- Etablissement Cantonal d'Assurance ;
- Service des eaux, sols et assainissement ;
- Service de l'environnement et de l'énergie ;
- Service des routes nationales

Grâce à l'excellent niveau de formation, allié à une expérience de plus en plus riche, notre centre a pu assumer toutes ses missions en respectant les priorités suivantes :

- assurer constamment la sécurité de nos intervenants ;
- apporter aide et secours à nos citoyens dans la détresse ;
- assurer la protection de l'environnement.

Et tout ceci en veillant à maintenir des coûts d'exploitation les plus réduits possibles.

Nous ne pouvons ici nous empêcher de remercier tous les cadres qui ont accepté d'assumer de lourdes responsabilités lors de toutes ces interventions.

Pour conclure, il est important de rappeler qu'à chaque fois, lors de chacune de ces interventions, nous avons pu bénéficier d'une collaboration très ouverte et constructive de tous les partenaires suivants : SDIS voisins, police, gendarmerie, ambulances, protection civile, services techniques communaux.

Objectifs 2008

1. améliorer la communication au sein du service ;

2. mise en place de cours de conduite humaine pour les cadres;
3. maintenir des relations de qualité avec tous nos partenaires.

Conclusion

Tout au long de l'année, les engagés volontaires de notre centre, malgré une activité professionnelle très active et des responsabilités familiales importantes, ont réalisé encore une fois ce tour de force :

Assurer la protection de la population de nos deux communes, et ceci 24h sur 24 et tous les jours de l'année.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant

*Lionel Girardin, municipal
Maj. Michel Santus, commandant*



Service culturel

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

«One night in Vevey with... Sir Elton John» Le dynamisme veveysan salué par toute la presse

Généralités

Le service culturel est placé sous la direction de la municipale Madeleine Burnier. L'année 2007 a été la quatrième année de fonction de M. Stoll, nommé comme délégué à la culture en juin 2004. Donnant suite aux vœux de la commission de gestion, le service peut compter depuis janvier 2007 sur une collaboratrice administrative à mi-temps en la personne de Mme Brigitte Greaves. Cette nomination a permis de rattraper un important retard du service sur le plan administratif (secrétariat, procédures, affaires courantes).

Le service s'est fixé comme ligne directrice de consolider les relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en faisant du label Vevey ville d'images une réalité perceptible dans l'offre culturelle. 2007 se caractérise par l'amélioration indispensable du fonctionnement administratif du service et par le suivi (voire l'aboutissement) de mesures initiées dès juin 2004 (voire les rapports 04, 05 et 06). La priorité a été donnée dès 2004 à l'assainissement en profondeur des structures culturelles existantes, pour autant qu'elles présentent un bon potentiel de développement. Les autres objectifs du service sont les suivants:

- 1) consolider la position de Vevey comme deuxième ville la plus attrayante du canton sur le plan de l'offre culturelle (après Lausanne);
- 2) susciter l'intérêt de la population et des médias par une meilleure promotion de l'offre ;
- 3) créer des synergies solides et durables entre les acteurs culturels veveysans;
- 4) valoriser le patrimoine urbain par des actions dans l'espace public.

Ce dernier point a reçu une impulsion décisive grâce au projet One Night in Vevey with... (voir plus loin). Avec des projets tels que PictoBello, la Fête de la musique, le Festival Images, le Cinérive open air, Animai ou encore le Festival des artistes de rue, One Night in Vevey with... contribue à donner une forte visibilité à la volonté qu'a le service de valoriser le patrimoine urbain par des propositions culturelles. C'est la raison pour laquelle le service culturel dirige depuis 2007 la mise en place de la nouvelle formule du festival IMAGES, avec sa section open-air baptisée Images-in-Air. Cette nouvelle mission occupe une part importante des disponibilités du service en 2007 et 2008. Dans la foulée, l'objectif est également de placer le Grand prix de photographie de Vevey sur la carte des rendez-vous internationaux en la matière.

Administration Collaborateurs

Quatre collaborateurs à temps partiel sont rattachés au service culturel:

- 1) M. Olivier Glairot, conservateur (10%) des Collections de sciences naturelles de la ville ; Monsieur Glairot a donné sa démission pour le 31 octobre 2007; il ne sera pas remplacé mais l'option d'un mandat sera étudiée en 2008 pour assurer la surveillance de l'état des collections.
- 2) M. Marc Dubugnon, organiste de la Ville de Vevey (100%); M. Dubugnon a donné sa démission pour juin 2008 pour prendre sa retraite; son poste sera partiellement reconduit.
- 3) M. George Cardis et son épouse, préposés aux temples (100%).
- 4) M^{me} Brigitte Greaves, secrétaire, nommée depuis janvier 2007 (50%).

Activités 2007 du Service culturel

Service ouvert au public, le service culturel répond à de multiples sollicitations, telles que : information sur les manifestations en cours, information sur les lieux culturels, mise à disposition d'adresses utiles, mise en réseau des acteurs culturels, conseils pour l'élaboration de dossiers et pour la recherche de financement, analyses de faisabilité des divers projets, orientation vers les autres services communaux, etc. De plus, le service étudie

les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent aux affaires culturelles. M. Stoll participe également aux séances de divers conseils de fondations et comité d'associations soutenues par la ville. Depuis 2004, le service s'attache à être l'interlocuteur privilégié des professionnels et semi-professionnels des milieux culturels ainsi que des institutionnels et des politiques. La constitution de la SDV (Société de développement de Vevey) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre vu qu'elle prend en charge les activités relevant de la culture populaire ou folklorique.

Mise en place d'un secrétariat à temps partiel

2007 a été marquée par la mise en place d'un système de secrétariat à mi-temps. Il s'est agit de créer un environnement de travail, mettre en place des procédures de traitement des demandes de subventions, des systèmes d'archivage et de réception. Il a fallu former M^{me} Greaves à la gestion du réseau culturel SGA, de l'Agenda Riviera, aux systèmes de facturation et de paiement ainsi qu'aux nombreuses procédures administratives de la ville.

Agenda Riviera – nouvelle formule

En 2005, le service a proposé à l'éditeur (Fonds culturel Riviera) la refonte complète de l'agenda culturel existant. L'objectif était d'en faire un véritable outil de promotion, actuel,

attractif et bien diffusé. Désormais distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45'000 exemplaires, il a atteint ses premiers objectifs (qualité, exhaustivité, maniabilité, lisibilité). Les lecteurs comme les annonceurs apprécient le développement de cet outil. Un rapport intermédiaire détaillé (daté de février 2007) est à disposition auprès du Service des affaires intercommunales. Fin 2007, le service culturel a comme prévu assuré la mise en ligne d'un site web facilitant la saisie d'informations (site de saisie et non site de diffusion de l'information) à l'adresse www.agendariviera.ch. Cet outil devrait permettre d'alléger considérablement la charge de travail relative au suivi de production de chaque numéro.

Affichage culturel

La ville dispose de quatre réseaux d'affichage culturel F4 (SGA) comprenant chacun 20 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels de la ville par le service culturel qui en gère le calendrier. Le service essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). La gestion équitable de ces emplacements demande un suivi important au vu de la très forte demande; depuis 2007 cette tâche a pu être déléguée au secrétariat. Il faudrait envisager des négociations avec la SGA pour obtenir un ou deux réseaux supplémentaires ainsi que quelques «clous culturels» en plus pour les hauts de la ville.

Remboursement de salles

Le service culturel gère les remboursements des loca-

tions des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (près de CHF 25'000.-/année). Depuis 2007 cette tâche a pu être déléguée au secrétariat. L'agenda des locations et toute la conciergerie est assurée par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS). L'incertitude quant à la fermeture de la salle Del Castillo reste une préoccupation pour les associations planifiant leurs activités au-delà de 2008. Les indications de la Municipalité autorisent la FAS de louer la salle jusqu'au 30.09.09.

Site Internet

Depuis l'entrée en service d'un secrétariat à mi-temps, les informations présentées sur la page Internet du service sont régulièrement mises à jour. Cette page a notamment servi de plateforme pour un concours réalisé dans le cadre du projet One Night in Vevey with...

Musique One Night in Vevey with...

En 2007, s'est déroulé la première édition de ce nouvel événement. One Night in Vevey with... Elton John a été un véritable succès tant populaire que médiatique attirant quelque 20'000 spectateurs sur la Grande Place. Le service culturel est l'initiateur de cette démarche avec la société ArtContacts basée à Avenches. ArtContacts assure toute l'organisation et assume l'intégralité des frais de production ainsi que le risque financier de l'opération. Par la forte implication des services communaux, il s'agit d'un exemple de partenariat privé-public réussi. L'appellation One Night in Vevey with... a été inven-



L'incroyable rendez-vous: à Vevey, Elton John face à 20'000 spectateurs

tée par le service en tant que «marque» de l'événement; elle indique bien les particularités du concept soit :

ONE NIGHT: un seul soir par année, donc une formule clairement différenciée de celle de «festival»; IN VEVEY: un événement étroitement lié au nom de la ville; WITH...: une star invitée par année.

En créant le concept One Night in Vevey with... et en l'inscrivant d'emblée dans la durée (répétition annuelle), le Service culturel s'est donné les objectifs suivants:

- 1) créer un concept qui devienne un véritable produit d'appel pour l'ensemble de la vie culturelle de Vevey;
- 2) attirer l'attention des médias nationaux et internationaux sur Vevey une fois par année;
- 3) apporter une contribution substantielle pour participer au rayonnement de la « Riviera de la musique » aux côtés d'événements tels que le Montreux Jazz Festival, le Septembre Musical, le Montreux Choral ou encore le concours Clara Haskil et le Cully Jazz Festival;

- 4) renforcer la collaboration entre culture, tourisme et économie dans l'ensemble du district;
- 5) valoriser la Grande Place comme site exceptionnel ainsi que sa proximité des moyens de transports (train, bateau, nœud autoroutier).

Signalons une excellente implication des services communaux (espaces publics, police, greffe, etc.) sans lesquels ce projet n'aurait pu voir le jour. Quelques acteurs ont eu à pâtir de l'organisation de ce concert géant (collision de dates): le Septembre Musical, le concours Clara Haskil, Vevey retro, le marché hebdomadaire. Des solutions sur mesure ont été proposées à chacun. Le service culturel a géré la communication de cet événement pour la ville et organisé une importante réception en collaboration avec le greffe. Cette invitation a permis d'expliquer le concept et de faire une opération de relations publiques dans les milieux politiques et culturels. Le directeur de l'Office fédéral de la culture a pris la parole pour saluer cette initia-

tive. En outre, les bureaux du service ont fait office de centre de presse durant la manifestation.

Après l'événement, le service culturel a organisé sur sa page Internet un concours permettant à tout un chacun de faire part du nom de la star qu'il souhaiterait voir en concert sur la Grande Place en 2008; plus de 240 personnes y ont participé en nous faisant part de leurs fantasmies...

Association ATAC* - Rocking Chair

En janvier 2003, le suivi du dossier RKC a été transféré de «Jeunesse» à «Culture». En juin 2004, la direction du RKC a adressé une demande de prêt de CHF 50'000.- au service culturel. Ce crédit n'a pas été accordé, considérant que la situation était trouble au niveau de la comptabilité de l'association ATAC ainsi que de ses projets d'avenir. Le service culturel a par conséquent piloté un processus de restructuration de l'association. Ce chantier est aujourd'hui achevé et le RKC peut à nouveau jouer son rôle parmi les scènes consacrées aux musiques actuelles en Suisse romande: en septembre 2007, il débutait sa première véritable saison sous de meilleurs auspices; en novembre, le RKC, et l'AFM, pouvaient fêter les 15 ans d'existences de la Ferme Menthée. Dans ce cadre, le service a organisé le 23 novembre la soirée «RKC ROCKS AGAIN» destinée aux partenaires, officiels et politiques afin de marquer la renaissance du club. Conformément aux vœux émis par la commission de gestion en 2005, une commission de gestion a été créée dès la rentrée 2007. Elle est présidée par Madame Alexan-

dra Melchior (PS). Administrativement, la situation est assainie, y compris le règlement d'importants arriérés relatifs à la question délicate des impôts à la source (env. CHF 22'000.- d'arriérés 2002 à 2006); dès 2007, cet impôt sera payé par trimestre. Le RKC a pu cueillir les premiers fruits de sa restructuration: la Loterie Romande a fait un don de CHF 80'000.- qui a permis de renouveler une partie des installations techniques; la commune a consenti à un crédit extraordinaire de CHF 25'000.- pour renflouer la ligne de crédit de l'association auprès de la CEDV* et a pris en charge les frais d'installation d'une indispensable séparation amovible dans la grande salle. A ce jour, l'association ATAC n'a plus aucune dette. L'administrateur Joris Rossier, cheville ouvrière de cette restructuration, a annoncé sa démission pour courant 2007; un appel à candidature a été lancé.

Fête de la musique

Sur demande de la Municipale en charge, le service culturel a organisé en 2005 la première Fête de la Musique de Vevey. Manifestation d'envergure mais réalisée avec un très petit budget (CHF 15'000.-), elle résulte depuis 2006 de la collaboration entre le service culturel et l'association Live in Vevey. Au bénéfice d'horaires particuliers, les cafés ont programmé des groupes musicaux et des musiciens ont donné des concerts dans différents lieux privés et publics de la ville. En 2007 le service culturel a créé l'Association Ville en Fête qui pilotera l'organisation de cet événement dès l'édition 2008; les administrateurs des principales scènes musicales veveysannes siègent au comité.

Live in Vevey

Les résidences jazz de l'association LIVE IN VEVEY bénéficient depuis 2004 d'une ligne au budget communal pour CHF 20'000.-. Dès la saison 2004/2005, la gestion n'était plus satisfaisante. Le service culturel a accompagné la restructuration de cette association tout au long des années 2005 et 2006. Les résultats sont positifs et l'association a recommencé à programmer des résidences de qualité dès la rentrée 2006 et a poursuivi avec une bonne programmation en 2007. La gestion est devenue plus professionnelle et d'autres soutiens financiers ont ainsi pu être trouvés. L'association est devenue le partenaire principal pour l'organisation des Fêtes de la Musique de Vevey.

ARTS VISUELS PHOTOGRAPHIE CINEMA

Fondation Vevey Ville d'Images et Festival IMAGES'

Dès 2007, le Fonds intercommunal revoit son soutien à la Fondation Vevey Ville d'Images. Le montant passe de CHF 163'000.- annuels à CHF 120'000.- annuels soit une diminution de CHF 86'000 par édition. La ville subventionne la Fondation et lui met à disposition un bu-

reau dans les locaux de SwissMedia. Le service culturel s'est investi pour restructurer le festival IMAGES après l'édition de 2004 qui s'était soldée par un important déficit, en termes financier et de notoriété. L'édition 2006 s'est terminée sur un bilan positif et les comptes étaient équilibrés. En 2007 le conseil de fondation a procédé à un remaniement de l'équipe opérationnelle et a sollicité le service culturel pour assurer la direction de l'édition 2007/2008. Le service culturel entend spécifier le positionnement de la manifestation et sa visibilité auprès du grand public en proposant un tout nouveau concept baptisé Images-in-Air; la manifestation se déroulera pour l'essentiel dans l'espace public. Les deux Grand Prix (photographie et cinéma) sont maintenus. En 2007 le Grand Prix de photographie a connu une affluence record avec plus de 600 candidats participant depuis plus de 60 pays des 5 continents; l'utilisation du temple de Saint Martin pour le jury du concours s'est révélé une excellente solution. En 2007 la ville de Vevey a également donné son nom à un des 3 prix distribués par la Fondation dans le domaine du cinéma (Prix de la ville de Vevey).



Images 08, Grand Prix photo de Vevey

© Geert Goiris



PictoBello

PictoBello

Avec l'ambition de faire vivre le label «Vevey ville d'images» à même les rues, le service culturel a inventé en 2004 une manifestation originale. PictoBello se veut une vitrine pour dessinateurs professionnels ainsi qu'une plateforme de rencontre annuelle autour du dessin et de l'illustration ; simultanément, le musée Jenisch a créé le centre national du dessin en ses murs. Edition 2007 : 12 au 24 septembre (raccourcie pour cause d'élections fédérales). Comme prévu, les dessinateurs ont pu utiliser les nouveaux panneaux «politiques» (F12) mis en place par le service en collaboration avec le greffe, assurant une meilleure concentration de la manifestation et une meilleure visibilité par le public. PictoBello suscite un enthousiasme très prometteur. Chaque édition est marquée par une petite publication commémorative disponible auprès du service culturel ; dès 2007, cette publication sera éditée par la maison d'édition veveysanne Castagniéé et diffusée en francophonie par ses soins. Depuis 2006, nous collaborons avec l'ancien directeur du festival de BD de Sierre, M. Pierre Alain Hug, en tant que coordinateur de la manifestation.

Film Location Riviera

Film Location Riviera est une association soutenue depuis 2003 par la ville à hauteur de CHF. 10'000.- par année. Le but de cette commission du film est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Ce projet alliant l'économique, le touristique et le culturel s'inscrit dans la politique que défend la ville en la matière. Film Location Riviera est membre de Film Location Switzerland (structure nationale faîtière basée à Vevey depuis 2004) avec qui elle collabore étroitement. L'intervention du service culturel a porté principalement sur la définition du projet, sa réorganisation et sa coordination. Depuis 2005, la commission compte des représentants de la PRO-MOVE, de Montreux-Vevey Tourisme et des communes voisines susceptibles d'être intéressées par les éventuelles retombées. Depuis 2006, la commune de Montreux participe au financement de cette structure à hauteur de CHF 10'000.- par an. Réalisations 2007: adaptations du site Internet dynamique: www.filmlocationriviera.ch; mise en place d'un fonds pour les repérages; financement de trois films tournés dans la région.



PictoBello

Aides aux tournages

Dans la logique de «Vevey ville d'images», le service culturel a apporté son soutien à la réalisation de courts métrages par des équipes locales. Le court-métrage est un exercice délicat et onéreux. Toutefois, soutenir un premier court métrage revient à aider ces réalisateurs à se faire leur carte de visite en vue de décrocher plus tard de plus importantes subventions

cantonales et fédérales pour leurs prochains projets. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale. En 2007, divers films ont bénéficié d'un soutien direct du service: «Marguerite», par Tania Zambrano Ovalle; «Le monde en marche de Charles Morgan» par Les Films Best Link; «Sauvons les apparences», téléfilm



La valise - Making off

Danse

Compagnie Nomades

En 2006, le délégué a représenté Vevey dans le cadre des discussions à Berne autour du «Projet Danse» mené par l'Office fédéral de la culture et Pro Helvetia, en vue de mieux réglementer l'aide de la Confédération dans ce secteur. Il a continué à entretenir des contacts réguliers avec le responsable «danse» à Pro Helvetia en vue de défendre les intérêts de la compagnie veveysane. Pro Helvetia a finalement soutenu le projet « Pierre et le loup » présenté par la Cie en 2007. En 2006 le Fonds intercommunal avait baissé son soutien de CHF 100'000.- à CHF 90'000.-.

produit par Point Prod (Genève). Le film «La valise» (Louise Production Vevey) subventionné en 2006, a été primé en 2007 (Prix Kodak du meilleur court métrage suisse au festival Cinéma Tout Ecran). Les films soutenus par le service culturel seront projetés en 2008 lors de l'événement «Vevey ville de tournages» présenté dans le cadre d'Images 08.

Quai 1

Depuis 2005, le CEPV et le service culturel mettent à disposition un espace dédié aux arts visuels portant le nom de QUAI 1. Ce lieu est de plus en plus utilisé par les partenaires. Le CEPV y présente des expositions ou y réalise des ateliers avec des élèves; d'autres utilisateurs y ont présenté des projets et des expositions: la fondation Fotografic (Indexé), l'association EinZweiDrei (C.O.R.P.S.), etc. Il serait judicieux d'établir un programme d'exposition sur l'ensemble de l'année. Il manque un responsable de projet pour mener à bien l'exploitation de ce lieu, ainsi qu'un budget de gardiennage, élément indispensable à la fréquentation du lieu. Trouver un lieu mieux adapté à la présentation de l'image contemporaine (photographie, graphisme, vidéo projection) pourrait faire



Quai 1, exposition CORPS

Temples

Activités liées aux temples

Le préposé aux temples et son épouse, M. et M^{me} Cardis, ont un taux d'occupation de 125% + 5% secrétariat. En plus des travaux de nettoyage, d'entretien et de surveillance, le préposé doit également gérer l'occupation des temples et les locaux annexes pour que tous les utilisateurs puissent organiser leurs activités sans risque de chevauchement. Il organise tous les mariages, services funèbres, concerts et services religieux. Il ouvre et ferme les églises sept jours sur sept, participe à toutes les activités culturelles et culturelles, organise la mise en place de tout le mobilier annexe (estrades et chaises) et organise les répétitions et les visites. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey: l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin; l'église évangélique du réveil qui base ses activités au temple de Gilamont; l'église évangélique de Pentecôte, paroisse africaine, qui se réunit au temple de Gilamont. La Commune peut également compter sur les services d'un organiste titulaire, M. Marc Dubugnon; ce dernier a donné sa démission pour raisons de retraite anticipée dès mi-2008. A signaler que fin 2007, l'installation hi-fi (amplificateur et lecteur cd) de l'église Sainte Claire a été changée (à neuf). De même la capacité a été réduite et seuls les bancs en bon état ont été conservés; Sainte Claire gagne ainsi en espace et en fluidité de circulation.

partie de projets à réaliser à l'avenir dans le cadre de Vevey ville d'images.

Expositions à l'Hôtel de Ville de Vevey

En 2007, le service culturel n'a pas présenté un programme d'expositions à l'Hôtel de Ville, faute de temps et de moyens humains. Une exposition collective de plusieurs artistes tchèques, soutenue par le service, a toutefois eu lieu

en ces murs dans le cadre des festivités à la mémoire de Jan Palach. Depuis 2004 nous n'avons pas encore eu l'occasion de mettre en place un programme et une ligne d'expositions – ce dossier est en suspens.

Théâtres Arts de la scène

Pour la deuxième année consécutive, les quatre scènes de théâtre de la ville ont collaboré en décembre 2007 autour d'un même projet, soit le volet veveysan du festival du rire de Montreux. Cette expérience a permis de consolider les liens entre les directions de ces 4 lieux de création et d'accueil. Le bilan de cette deuxième édition a été jugé positif et l'expérience sera vraisemblablement renouvelée en 2008.

Théâtre de Vevey

Le rapport détaillé de la Fondation des arts et

spectacles est à disposition.

Oriental

La qualité des activités de l'Oriental est unanimement reconnue par les différentes instances de soutien à la culture. Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle passée de CHF 185'000.- à CHF 215'000.- en 2006. Le délégué à la culture, aux côtés du chef du service des Finances et d'un municipal (Jérôme Christen en 2007), participe au comité de gestion. Les questions relatives à l'état du bâtiment sont régulièrement abordées (façade, chauffage, conduites, isolation, etc.) ; les travaux de rénovation du bâtiment sont agendés à début 2009. Les salaires de l'équipe de direction ont été légèrement augmentés en 2007 tout en restant très bas. Une part importante de bénévolat est nécessaire à la survie de ce lieu. La convention de 3 ans passée entre la Ville de Vevey et le théâtre a été reconduite en 2004 pour 3 ans.

Grenette

Le Théâtre de la Grenette a racheté ses murs en 2005. La ville continue de verser une subvention de CHF 35'000.-, répartis en 20'000 pour les frais administratifs et 15'000 d'aide aux créations. L'exploitation du Théâtre a été entièrement revue en 2007, suite à la démission de M^{me} Claire Vermeil-Gervasoni (fondatrice et directrice depuis les débuts) et l'intégration de M^{me} Stéphanie Furrer en tant qu'administratrice des lieux; la communication, l'aménagement et la pro-

grammation ont également été revus par la nouvelle équipe dirigeante.

Guinguette

La scène de l'Espace Guinguette continue de rencontrer un succès important. Le service culturel soutient activement l'évolution de ce lieu qui contribue au rayonnement de la culture veveysanne et régionale. Le service a soutenu les démarches en vue de la prolongation du bail de l'association. En 2007, l'association a fêté ses 5 ans; elle compte rester active jusqu'en 2009.

Festival du rire de Montreux

Les activités du service culturel vont autant que faire se peut dans le sens de la régionalisation. En témoignent le rôle clé joué par Vevey dans la mise sur pied d'un outil de promotion efficace des activités sport, culture et loisirs (Agenda Riviera), mais aussi le rapprochement entamé en 2005 entre les théâtres de Vevey et le festival du Rire de Montreux. Celui-ci propose depuis 2006 une partie de son programme sur chacune des scènes veveysannes (théâtre de Vevey, théâtre de l'Oriental, Grenette et Guinguette). L'objectif est de générer ainsi un événement annuel autour duquel les 4 scènes théâtrales de Vevey collaborent et se rapprochent. Dans le cadre de ce projet, le service culturel a joué en plein son rôle de médiateur et de créateur de synergies locales et régionales. Il a attribué à ce projet un soutien de CHF 10'000.- en 2006 et en 2007. Sur la base de la volonté de chaque administrateur de salle, cette collaboration peut être reconduite annuellement ou stoppée le cas échéant.

Collection d'histoire naturelle

L'état des collections, ainsi que les conditions de stockage (température et humidité) sont toujours stables et satisfaisants. Le projet de mise en valeur des collections auprès des écoles, par la création de mallettes pédagogiques utilisant le matériel de la collection a été abandonné. Le musée Jenisch a emprunté 140 oiseaux (!) de la collection pour les utiliser dans son exposition «Denis Savary». Un projet nommé Zoopark a été développé en 2007 en collaboration avec le service culturel pour mettre en valeur une partie des collections dans les vitrines des galeries du rivage; ce projet est suspendu en raison du départ de Monsieur Glaizot.

Divers

Projet Affichage Vert: le service culturel est en contact avec la société «Affichage Vert» pour la mise en place d'un réseau d'affichage complémentaire à celui de la SGA, plus souple et moins onéreux, à destination des associations et événements ayant des petits budgets. Cette petite société est active sur Genève et Lausanne et est spécialisée dans la diffusion de communication culturelle. Différents services de la ville ont été sollicités pour analyser la faisabilité



Collection de sciences naturelles

du projet, qui pourrait se concrétiser en 2008.

Recherches de fonds: le service culturel a activement participé à la recherche de fonds qui a permis de récolter plus d'un million de francs pour l'agrandissement du musée Jenisch. Le service a également réalisé la recherche de fonds pour le festival Images 08.

Partenariat ARTOS: le service culturel a négocié une convention de soutien avec l'association ARTOS permettant au service d'inscrire une fois par année une personne aux cours de sensibilisation en gestion culturelle organisés par ARTOS. Bénéficiaires: 2006 - RKC; 2007 - Association Live in Vevey. A mentionner que cette initiative a été depuis adoptée par différentes autres villes sur la base du modèle veveysan. *Plaquette Vevey ville d'images:* sur demande du

Syndic, le Service culturel a piloté la réalisation d'une publicité de 5 pages paraissant en 2007 et présentant la ville de Vevey; ces 5 pages ont été conçues de telle manière à pouvoir en faire une plaquette indépendante, présentant la ville, le cas échéant.

Subventions Aides et subventions 2007

Le service est chargé de soutenir les multiples projets culturels qui sont développés dans notre ville par des professionnels ou semi-professionnels. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière; le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion par exemple. L'attribution des montants est généralement discutée avec la Municipale en charge. Le budget comporte une ligne «Aides et subventions» pour un montant de CHF 90'000.- en 2007 et une ligne «Expositions» pour CHF 25'000. C'est le montant dont dispose le service pour répondre à l'ensemble des demandes de soutien qui lui parviennent durant l'année de la part de struc-



Réseau «Affichage Vert»

tures qui ne sont pas au bénéfice d'une ligne au budget.

En 2007, grâce au soutien administratif obtenu par la création d'un demi-poste de secrétariat, nous avons pu mettre en place une procédure assurant un traitement professionnel des demandes. La gestion des demandes en est devenue plus efficace et plus conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct). Cette procédure a permis de mettre en évidence que le service culturel a été sollicité par une centaine de demandes en 2007 ; le traitement complet d'une demande (de la réception à la clôture du dossier) nécessite en moyenne de 2 à 4 heures.

Le secteur du théâtre est celui d'où émanent le plus de demandes, que ce soit de la part de compagnies venant jouer à Vevey ou de la part de structures basées à Vevey. Un effort particulier est fait au niveau de l'aide à l'édition (livres, disques, œuvres d'art, etc.) et au soutien au tournage de courts métrages. La musique reçoit également un soutien appuyé. Conformément aux objectifs du service culturel, ces

aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels).

Conclusions

Alors qu'en 2004, il existait juste un embryon désorganisé de service culturel, on peut considérer que, depuis fin 2007, le service est devenu fonctionnel, notamment grâce à la mise en place d'un secrétariat à mi-temps. La plupart des dossiers jugés critiques en 2004 ont été traités ; le service se dit satisfait de l'évolution de ces chantiers et optimiste pour l'avenir.

L'offre culturelle de la commune est diversifiée, dynamique et de qualité. Elle couvre tous les secteurs, de la culture populaire à la culture plus élitaire, des arts de la scène aux arts de la rue en passant par la danse, les beaux-arts, la musique et le théâtre. Le projet One Night in Vevey with... a démontré combien la culture contribue désormais au rayonnement positif de la ville et de son image tant dans les médias qu'auprès des habitants actuels et des contribuables potentiels; ce qui est vrai pour ce projet l'est aussi pour nos musées, théâtres et autres événements. La constance avec laquelle la «Vevey cul-

turelle» apparaît dans les médias (sous de multiples rubriques et dans divers supports) en donnant une image positive de la ville est sans égale, tout domaine confondu. En matière culturelle, Vevey est en train de consolider sa place de «challenger» dans le canton de Vaud, de plus en plus souvent considérée comme la ville la plus attractive dans ce domaine, après Lausanne. Toutefois, des villes comme Nyon, Yverdon et surtout Renens se profilent à l'horizon, avec des programmes de législature planifiant d'importants investissements en matière culturelle (salles de spectacles, ressources humaines, etc.).

Les efforts portant sur la valorisation du patrimoine urbain par des actions culturelles se poursuivront en 2008, notamment par la mise en place du volet open air du festival Images sous la direction du service culturel. La régionalisation reste quant à elle un enjeu majeur du service, considérant que la proximité avec Montreux est un atout, les deux villes disposant clairement d'infrastructures et d'événements plus complémentaires que concurrentiels.

Le rapport 2007 met en évidence le chemin par-

couru depuis 2004; le service tient à rendre hommage à tous ceux et celles qui - au sein des équipes, dans les musées, les théâtres ou les diverses associations - font vivre la culture de la ville au quotidien, avec beaucoup de professionnalisme et énormément de cœur. Grâce à leur travail, Vevey dispose d'une offre culturelle remarquable, offre qu'il convient de maintenir au meilleur niveau en anticipant les futurs enjeux régionaux et cantonaux en la matière. Le plus dur est aujourd'hui fait, les fondements sont posés, il s'agit dorénavant de consolider ces éléments et de leur donner les moyens de s'améliorer en permanence et d'atteindre leurs objectifs. C'est ainsi que Vevey pourra maintenir sa position et c'est en ce sens que le service culturel devra jouer son rôle, en étroite collaboration avec les élus.

*Madeleine Burnier,
municipale
Stefano Stoll,
délégué à la culture*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant.



Musée suisse de l'appareil photo

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Entre changements et ambitions Un musée en pleine évolution

Préambule

Le musée a connu cette année de grandes mutations dans son équipe, deux de nos collaborateurs auxiliaires nous ayant quittés fin 2006.

- Il était prévu d'engager une décoratrice pour le 1^{er} janvier 2007. Celle-ci s'étant désistée, nous avons dû engager en urgence une personne pour assurer les remplacements du responsable de l'accueil: M^{me} Nathalie Monney, employée spécialisée en photographie.
- En avril arrivait M^{me} Séverine Pache, historienne de l'art, comme conservatrice adjointe (rappel : l'office fédéral de la culture nous a alloué la somme de 108'000 CHF destinés, via la fondation du musée, à financer 50% d'un poste auxiliaire de conservateur (trice) adjoint(e) sur 47 mois pour la mise en ordre et l'inventaire des collections iconographiques ainsi que leur numérisation).
- M. Yannick Flühmann, responsable de l'animation et des ateliers, nous donnait son congé pour fin août. Mme Nathalie Monney, qui avait alors aussi posé sa candidature pour ce poste et qui était arrivée en 2^{ème} position, a repris cette fonction dès septembre.
- En juillet, les services sociaux nous proposaient d'accueillir en stage pour 3 mois une jeune décoratrice, M^{me} Lara Estoppey, qui a pu se familiariser avec la maison et exécuter divers travaux de décoration d'excellente qualité.
- En octobre, M^{me} Lara Estoppey rejoignait notre équipe comme auxiliaire décoratrice et remplaçante du responsable de l'accueil. La présence permanente d'une décoratrice (50%) se révèle particulièrement précieuse pour le musée et a permis de résoudre une multitude de problèmes auxquels nous avons toujours des difficultés à faire face, ce d'autant plus en vue des projets de remaniement de l'exposition permanente (2009-2011). Un remaniement dont la première étape se fera courant 2008. La difficulté est donc de gérer en même temps les travaux habituels sur les collections, préparer les expositions temporaires et organiser l'évolution de l'exposition permanente.

Conservation

Abri PC sous le Centre Doret

Les subventions fédérales de la section de la protection des biens culturels de la Protection civile dont nous bénéficions depuis l'année 2000 devaient être consacrées cette année au rangement et à la mise en inventaire des collections déposées à l'abri PC du CEPV, dernier dépôt à traiter. Des travaux au CEPV ont entraîné un déménagement d'urgence de ces collections à la fin juin. Rapatriées au dépôt de Sainte-Claire, leur mise en ordre et leur inventaire n'ont pu être terminés, ce dépôt se trouvant saturé, ce qui demandera plusieurs mois de travail pour rétablir la situation.



Le dépôt du musée dans l'abri PC du CEPV

Dépôt de Sainte-Claire

L'ensemble des objets entreposés dans ce dépôt, jusqu'à l'arrivée des objets du CEPV, est inventorié, rangé et protégé.

Le classement des archives du journaliste et historien de la photographie Urs Tillmanns ainsi que la mise en ordre et inventaire des archives et des éléments de la bibliothèque se sont poursuivis jusqu'au départ de M. Yannick Flühmann, également chargé de ce travail. Ces travaux reprendront avec l'engagement d'un auxiliaire archiviste à temps partiel en 2008.

Le rapatriement des collections du dépôt du CEPV aurait nécessité une bonne préparation de leur arrivée dans ce lieu déjà bien occupé. Leur déménagement en urgence y rend les conditions de travail fort difficiles, sans compter les risques pour les objets entreposés dans de mauvaises conditions.

Compactus de la salle des mariages

La surcharge du compactus de Sainte-Claire qui menaçait de s'effondrer avait nécessité en 2006 un déménagement en urgence des périodiques dans le compactus de la salle des mariages à l'Hôtel de Ville. Nous y avons adjoint les



Le dépôt de Sainte-Claire après le déménagement

périodiques de la bibliothèque du musée. Cet ensemble de revues spécialisées qui ne se trouvent pas forcément dans les grandes bibliothèques du pays constitue un remarquable instrument de recherches dont ont déjà profité en 2007 des étudiants en histoire de la photographie.

Compactus du musée

Une nouvelle surface a été équipée de rayonnages afin de récupérer de la place pour les collections iconographiques et les plaques de lanterne magique de la collection Honegger dont la mise en ordre, l'étude et l'inventaire systématiques ont été entrepris avec l'aide de la conservatrice adjointe.

Restaurations

Quelques daguerréotypes ont fait l'objet d'une restauration, dont 2 rares daguerréotypes (vers 1850) dus à l'un des tout premiers photographes suisses, Carl Durheim, qui avait son atelier à Berne.

Le traitement des appareils de l'ensemble pour pigeons voyageurs déposé au musée en 2003 par l'entreprise argovienne qui les fabriquait dans les années 1930 est achevé. Des mesures de conservation adéquates ont été entreprises sur les appareils dont les matériaux posaient problème.

Exposition permanente

L'ensemble des vitrines a fait l'objet d'un entretien régulier qui permet également de vérifier l'état des objets et documents exposés. Une vitrine consacrée aux nouvelles acquisitions permet de les montrer au public en tournus en attendant leur présentation dans l'exposition permanente que nous prévoyons de remanier par étapes dès 2008. Dans le but de documenter et de conserver une trace de cette exposition permanente avant son remaniement, une campagne photographique systématique du contenu de chaque vitrine a été entreprise.

Dons et acquisitions

Dons

Plus de 160 objets ont été donnés au musée et intégrés dans les collections, parmi lesquels un fonds fort intéressant de matériel et d'appareils Leica, cadeau d'un collectionneur généreux qui a souhaité remettre au musée un choix de pièces qui ne se trouvaient pas encore dans nos collections.

Acquisitions

Une trentaine d'objets ont été acquis au cours de l'année 2007, dont plus de 20 par l'association des amis et 1 par la fondation du musée. Il s'agit entre autres de plusieurs appareils significatifs des débuts du numérique, d'un petit appareil espion en forme de briquet, d'une belle chambre à tiroir d'époque daguerrienne (1850 env.) et d'une magnifique boîte d'optique achetée à un grand collectionneur zurichois. Cette «récréation optique» typique du XVIII^e siècle permet de contempler au travers d'une grosse loupe une enfilade de sept gravures délicatement coloriées et découpées, comme une scène de théâtre et ses coulisses.

L'ensemble de ces dons et acquisitions a fait l'objet d'un inventaire illustré. En effet, l'installation de la dernière version du logiciel File Maker Pro que nous utilisons pour nos inventaires depuis de longues années permet de créer des liens avec nos fichiers d'images, ce qui représente un pas en avant considérable pour la gestion des collections.



Appareil espion en forme de briquet de la marque Suzuki, vers 1954 (film de 8 mm)

Collections iconographiques, documents et bibliothèque

Le musée a poursuivi sa quête pour la collection iconographique représentant la vie des photographes afin de garder la mémoire de leurs gestes. Cette collection unique en son genre acquise avec l'aide de l'office fédéral de la culture (30'000 CHF) et de la fondation Dubois (15'000 CHF) constituera une excellente source d'information pour la compréhension de l'histoire de la photographie. Elle sera présentée comme exposition temporaire au printemps 2008. Nous avons essentiellement acquis cette année divers ensembles d'images auprès d'agences.

Nous avons également acquis grâce à notre association une magnifique série de vues d'optiques (auprès du même collectionneur que la boîte d'optique mentionnée ci-dessus).

La bibliothèque s'est enrichie de divers ouvrages (acquisitions et dons) et périodiques auxquels nous sommes abonnés. A côté de publications récentes sur l'histoire de la photographie et du matériel photographique, nous avons aussi acquis d'anciennes parutions, comme des séries des débuts de l'illustré.



Vue d'optique (s'examinait à travers une grosse loupe qui accentuait les effets de perspective): expérience aérostatique faite à Versailles le 10 septembre 1783 avec Montgolfier

Expositions temporaires

Raymond Depardon – La ferme du Garet - Dans le cadre d'IMAGES'06 (du 14 septembre 2006 au 11 février 2007)

Les nombreuses photographies de la ferme du Garet prises à maintes reprises par le photographe français bien connu Raymond Depardon en ont rendu l'image célèbre. La ferme de son enfance est le lieu qui l'a sans doute le plus profondément marqué, le lieu vers lequel il est toujours revenu. Lieu témoignant de la fin annoncée d'une certaine paysannerie, il est aussi une source d'inspiration inépuisable pour le photographe de Magnum.

Avions, ballons, pigeons... Petites histoires de la photographie aérienne en Suisse (du 21 février au 17 septembre)

La photographie tout comme la conquête du ciel constitue l'aboutissement d'un rêve extraordinaire. Nadar ouvre la voie en 1858 en réalisant la première photographie aérienne depuis un ballon captif.

L'exposition s'articulait autour de la collection d'appareils de photographie aérienne du musée associée à des images étonnantes provenant de diverses institutions suisses de conservation du patrimoine photographique. Mais voler coûte cher et peut même s'avérer dangereux...

Dès lors pourquoi ne pas fixer un appareil sous un pigeon voyageur? C'est l'idée qu'a eue l'entreprise Michel, établie à Walde dans le canton d'Argovie pour diversifier ses productions en pleine crise économique des années trente. Le visiteur pouvait découvrir des images autour de la conception de cet appareil. L'exposition a bénéficié du soutien de Memoriav, association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle en Suisse ainsi que de Ilford. Une publication est parue à cette occasion.



Le ballon de Edouard Spelterini à Vevey en 1894 (archives Edouard Curchod)

Alain de Kalbermatten – Territoires infimes (du 26 septembre au 17 février 2008)

Alain de Kalbermatten est photographe et musicien, il fut médecin l'hiver...

Ses images ont invité le public à découvrir en douceur un monde, son monde, où la poésie de lieux ou d'objets abandonnés nous parle d'humanité par absence, en silence, au travers de traces, comme si tout était encore habité. Sa couleur est particulière, faite de la rencontre des lumières qui fascinent le photographe et d'un procédé photographique de grande stabilité appelé Cibachrome, puis Ilfochrome produit par Ilford sur son site de Marly à Fribourg, qui a tiré une partie des photographies pour l'exposition.

Fréquentation

11'482 visiteurs ont fréquenté le musée, dont plus de 3000 jeunes. Nous avons reçu 64 classes dans le cadre de visites libres ou accompagnées. 142 séances ont été proposées par les ateliers pour 773 jeunes participants et une quarantaine de participants adultes. Une cinquantaine de groupes de toute nature ont été accueillis, parmi lesquels

les «Photographes professionnels suisses» qui organisent des conférences au musée, un séminaire en Histoire de la photographie de l'UNIL, ou encore UBS, partenaire de l'exposition d'Alain de Kalbermatten, qui a accueilli des clients lors d'un cocktail culturel et récréatif. L'association des marchands photographes suisses a tenu ses assises à Vevey du 23 au 26 mars, le musée a participé à l'organisation de cette manifestation.

	visites	% moyenne	différences
2002	11'330	-2.10%	-243
2003	11'758	1.60%	185
2004	12'259	5.93%	686
2005	10'146	12.33%	-1427
2006	12'462	7.68%	389
2007	11'482	-0.78%	-91
moyenne	11'573		

	payants	gratuits	% gratuit	total
2005	4041	6005	59.24%	10146
2006	6202	7280	54.26%	12482
2007	5375	6105	53.12%	11482

Jeune public

Face à la considérable importance prise par l'image numérique, les ateliers d'initiation à la photographie digitale sont de plus en plus fréquentés au détriment de l'initiation à la photographie traditionnelle. La décision a donc été prise de n'ouvrir dès la rentrée de septembre que des ateliers d'initiation à la photographie numérique, tant pour les jeunes que pour les adultes.

Plusieurs ateliers ont été proposés pendant les vacances. Nous avons également reçu des jeunes des passeports-vacances de Vevey, Nyon et Gruyère.

Le musée propose également à son jeune public l'organisation d'anniversaires, cette nouvelle prestation nous est régulièrement demandée.

Les valises photographiques mises à disposition des enseignants pour la préparation en classe de la visite du musée, le dossier pédagogique édité à leur intention et téléchargeable sur le site du musée ainsi que les diverses visites et animations proposées aux écoles, ont connu un succès certain.

La Fondation Brentano a versé CHF 7000 pour l'Atelier Pic-Sel, somme qui a permis l'acquisition d'imprimantes plus performantes.



Confection de photogrammes lors d'un anniversaire

Activités diverses

Durant la première semaine des vacances d'octobre, le musée a participé à la semaine olympique au musée olympique à Lausanne avec un atelier de photographie numérique.

Le musée a prêté des objets de ses collections pour des expositions organisées par le Dorfmuseum de Jegenstorf, le musée de l'Elysée à Lausanne, le musée historique de Moudon, le musée cantonal d'archéologie et d'histoire, le musée de la Gruyère ainsi que quelques panoramas et appareils panoramiques au forum suisse à Schwytz.

Nous participons à nouveau plus activement à la préparation du Festival IMAGES'08. Dans ce cadre, nous avons contribué à l'organisation et à l'accueil du jury du grand prix de photographie, qui s'est réuni début novembre.

Les directeurs, au printemps, la conservatrice adjointe, à l'automne, se sont rendus à Paris pour rencontrer des confrères, faire des acquisitions et visiter des expositions. Ces déplacements s'avèrent extrêmement enrichissants pour notre institution.

Les musées de la Riviera

L'association des musées de la Riviera vaudoise qui bénéficie du soutien du fonds culturel Riviera a organisé ses deux événements annuels destinés au public régional, soit la «Nuit des musées» le samedi 19 mai, durant laquelle nous avons présenté des films sur les débuts de l'aviation en Suisse avec la complicité de Roland Cosandey, et le week-end «En famille aux musées» les 3 et 4 novembre qui a fait découvrir aux visiteurs les joies de la photographie de natures mortes à la manière d'Alain de Kalbermatten (24 familles comptant 40 adultes et 63 jeunes ont suivi ces ateliers). L'association soutient ces animations à l'aide des fonds de la taxe de séjour et de ceux du fonds culturel Riviera dont elle bénéficie chaque année.

Promotion du musée

Comme chaque année, le musée a été présent à des marchés d'occasions et d'antiquités photographiques, tant à Vevey lors de Photobourse en mai qu'à la foire suisse de Lichtensteig en septembre. De plus, nous avons tenu un stand de promotion devant le musée lors de la foire de la Saint Martin.

Dans le cadre de l'exposition consacrée à la photographie aérienne, nous avons tenu un stand au meeting aérien de Bex du 31 août au 2 septembre.

Dominique Savoia Diss, assistante, assume désormais complètement les tâches de promotion et de communication tant générales que des expositions temporaires.

La promotion des expositions temporaires s'est faite comme d'habitude par affiches, affichettes, cartons d'invitation et papillons. La promotion par mail prend toujours plus d'importance, bien gérée, elle permet de toucher beaucoup de monde à moindres frais. La promotion par voie de presse reste tributaire des arti-



Une partie du stand du musée à Bex

cles que veulent bien publier les divers médias à propos de nos activités dont ils sont systématiquement tenus au courant. Divers sites relaient également notre promotion, comme celui des «Photographes professionnels suisses» ainsi que des sites à vocation touristique.

Le dépliant promotionnel du musée dans lequel figurent également les expositions temporaires et les ateliers, se prépare à l'automne et est réédité chaque année. Il a fait l'objet de plusieurs distributions durant l'année auprès des offices de tourisme et des hôtels. Ce dépliant s'avère très efficace dans notre communication régionale.

Le site internet du musée (www.cameramuseum.ch) a été visité par environ 30'000 personnes soit une moyenne mensuelle de 2500 visites.

Association des amis du Musée et fondation

L'association des amis du musée

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2007 et le bulletin d'information « Le Petit Révélateur » dont Laurent Ballif assume toujours la rédaction, est paru à deux reprises.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 4 mai à Vevey. A l'automne, l'association organisait une excursion à Chalon-sur-Saône avec visite du Musée Nicéphore Niépce et de la maison de Niépce à Saint-Loup-de-Vareennes, suivie avec grand intérêt par une vingtaine de membres.

L'association voit ses membres augmenter régulièrement et la boutique du musée qu'elle gère marcher fort bien, ce qui lui a permis cette année encore d'acquérir plusieurs objets pour le Musée, dont une magnifique série de vues d'optique de la collection Ganz.

La fondation du musée

Prévue dès 2009, la refonte complète de l'exposition permanente « L'œil de la photographie » explorera les mutations de l'image numérique et renforcera dans chaque époque la présence des photographes et des images qu'ils ont produites. Afin de soutenir cette démarche, nous continuons de solliciter l'aide de diverses marques de matériel photographique, appelées à mettre à disposition du musée des objets significatifs de ces dernières décennies. Soutenus par la PROMOVE*, nous avons préparé un dossier présentant notre projet à l'attention du fonds d'équipement touristique du canton de Vaud. Celui-ci a décidé d'octroyer au musée une contribution de CHF 150'000. Dès 2008, la fondation se mettra en quête de moyens pour la muséographie de la nouvelle exposition permanente.

Elle a également mené des recherches de fonds pour des actions particulières telle l'installation d'une webcam panoramique Seitz produite en Suisse dont une partie du financement est déjà trouvée et qui sera installée en 2008.

Madeleine Burnier, municipale
P. Bonnard Yersin, J.-M. Yersin, directeurs

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant



Musée Jenisch

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Avec l'exposition de Denis Savary Le musée Jenisch parie sur l'avenir

Présentation des expositions

L'exposition François Boccion qui figurait au palmarès des 10 meilleures expositions «Suisse et étranger» de l'année 2006 (journal *Le Temps*) s'est terminée en début d'année par une fréquentation record durant les dernières semaines de l'exposition (9230 visiteurs).

Avec la programmation de la première exposition 2007, Temps forts de la collection *William Cuendet & Atelier de St-Prex*, la nouvelle conservatrice du Cabinet des estampes Lauren Laz assurait la transition avec son prédécesseur Nicole Minder.

Fêtant les trente ans d'activités de la Fondation, cette exposition illustrait les richesses d'une collection qui ne cesse de se développer. Elle soulignait également l'ampleur de ses fonds, le rôle d'acteur déterminant que joue cette fondation au sein du Cabinet des estampes. Le concept de l'exposition reposait sur une confrontation d'œuvres significatives de maîtres anciens avec celles de créateurs contemporains. Le commissariat était assuré par Florian Rodari et Catherine Mc Cready.

Une visite dédiée aux Amis du musée Jenisch a été organisée dans le cadre de cette présentation, ainsi qu'une rencontre avec Pietro Sarto, Pierre Schopfer et Edmond Quinche, membres fondateurs de la Fondation et artistes travaillant à St-Prex. La publication d'un portfolio, intitulé Ar-

Expositions

jusqu'au 11.02.2007

François Boccion : Au seuil de l'impressionnisme (avec catalogue)

Poursuite de l'exposition François Boccion dont le musée possède le plus important fonds public après celui du musée cantonal des beaux-arts de Lausanne.

Réalisée par le Musée Jenisch et présentée exclusivement à Vevey, cette rétrospective réunissait quelque 160 œuvres (90 peintures, 70 dessins) de Boccion et alentours (Corot, Courbet, Monet, Valotton) provenant de grandes collections publiques et privées.

Dans le hall d'entrée du musée était installée une réplique du bateau-atelier de Boccion.

jusqu'au 14.01.2007

Oskar Kokoschka: «Œuvres de jeunesse»

Présentation dans la salle «Est» du rez-de-chaussée d'une sélection d'œuvres liées à la jeunesse d'Oskar Kokoschka, et dans la salle «Ouest» d'un choix des plus beaux dessins du musée.

02.02.2007 - 28.05.2007

Temps forts de la collection William Cuendet & Atelier de St-Prex

A l'occasion de son trentième anniversaire, la fondation William Cuendet & Atelier de St-Prex, dont les collections sont déposées au musée Jenisch, présentait une sélection de quelque cent vingt planches significatives, offrant un panorama de l'art de la gravure du XVI^e au XX^e siècle.

16.03.2007 - 17.06.2007

Entre Lumières et Romantisme :

Dessins du musée des Beaux-Arts d'Orléans (avec catalogue)

En partenariat avec le musée des Beaux-Arts d'Orléans, cette exposition placée sous le haut patronage de S.E. l'Ambassadeur de France en Suisse, réunissait pour la première fois des dessins significatifs de la réforme artistique amorcée à Rome à partir des années 1760 et qui s'est développée en Europe jusque dans les années 1820.

Cet ensemble exceptionnel présentait une centaine d'œuvres qui témoignent de la qualité unique du fonds, de la variété des thèmes abordés, des techniques employées depuis l'étude préparatoire jusqu'à l'œuvre achevée.

15.06.2007 - 09.09.2007

Les lieux imaginaires d'Erik Desmazières (avec catalogue)

En consacrant ses cimaises aux lieux imaginaires créés par ce graveur français de réputation internationale, le musée Jenisch invitait tout amateur d'estampes à un voyage émerveillé dans ces univers de fantaisie.

L'exposition présentait une centaine d'œuvres sélectionnées par le musée et qui retracent une quarantaine d'année de création.

Projection en boucle du film «Le Paris d'Erik», 2006.

11.10.2007 - 20.01.2008

Denis Savary (avec catalogue-roman)

Etoile montante de la scène contemporaine, l'artiste vaudois Denis Savary répondait à l'invitation du musée Jenisch par une manifestation hors normes dans laquelle il revisitait en toute liberté aussi bien l'espace que l'histoire de l'institution veveysanne.

Total des visiteurs en 2007 (expositions et hors expositions): 20 149.

bres a été proposée aux visiteurs durant l'exposition. Une vingtaine de membres de la fondation se sont réunis lors d'une soirée autour de Florian Rodari et de Maxime Préaud, conservateur général de la Bibliothèque nationale de France et éminent spécialiste de l'estampe du XVII^e siècle.

Dans la lignée des grands rendez-vous du dessin et après la présentation des Chefs-d'œuvre du musée de Besançon en 2005-2006, le musée Jenisch a mis sur pied, en partenariat avec le musée des Beaux-Arts d'Orléans et en exclusivité pour la Suisse, l'exposition *Entre Lumières et Romantisme* consacrée aux plus belles pages de la seconde moitié du XVIII^e et du début du XIX^e siècle du fonds orléanais, la plupart inédites.

A l'occasion de cette exposition et dans le cadre de son Centre national du dessin, le musée Jenisch accueillait un cycle de conférences dédié à l'art du dessin. C'est ainsi que de mars à mai, ont été présentées trois conférences: Le dessin d'histoire français de Girodet à Géricault par Mehdi Korchane, commissaire scientifique de l'exposition, Le nu dans le dessin de la fin du XVIII^e siècle par Christian Michel, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne, et Les dessins du musée des Beaux-Arts d'Orléans par Isabelle Klinka-Ballesteros, conservateur en chef des musées d'Orléans. Deux visites commentées ont également été données à l'intention du public.

Le projet d'exposer Erik Desmazières, artiste de renommée internationale, flottait déjà dans l'esprit de l'ancienne conservatrice Nicole Minder qui avait réuni au fil des années près d'une vingtaine d'œuvres dans les collections du cabinet. Connaissant et appréciant l'œuvre de cet artiste, Lauren Laz, nouvelle conservatrice des estampes, a ainsi concrétisé ce projet en présentant l'œuvre d'Erik Desmazières, l'un des meilleurs graveurs de sa génération.

En alliant les œuvres que possède le Cabinet des estampes à celles issues de collections publiques et privées américaines, belges, françaises et suisses, le cabinet a proposé un parcours parmi ces lieux imaginaires visant d'une part à mieux faire connaître un artiste d'exception, en marge des courants actuels, et d'autre part à révéler le processus d'élaboration inhérent au médium même de la gravure.

Réalisée pour l'exposition, l'édition de tête, tirée à 100 exemplaires, a été gravée et imprimée à l'atelier de St-Prex. Tous les exemplaires étaient vendus le soir même du vernissage ! Quant au catalogue de l'exposition, édité en versions française et anglaise, il a également connu un réel succès de vente. Le film *Le Paris d'Erik* (2006) a été projeté en boucle dans une des salles de l'exposition et les visiteurs pouvaient en acquérir le DVD. Au chapitre des animations, des visites commentées publiques ont été conduites, dont une en présence de l'artiste.

En collaboration avec le Musée Jenisch, la Fondation Oskar Kokoschka a présenté, à l'occasion de son vingtième anniversaire, l'exposition *Kokoschka et la musique*. Dans quatre de ses salles, elle a montré un choix de soixante œuvres illustrant la relation intime de Kokoschka avec la musique et les musiciens les plus célèbres du XX^e siècle. A côté des œuvres d'art, l'exposition a montré un grand nombre de documents (photographies de décors et costumes réalisés pour la mise en scène de *La flûte en-*

chantée à Salzbourg en 1955, partitions de plusieurs compositeurs, etc.), prêtés par la Bibliothèque Centrale de Zurich.

Grâce à des dispositifs sonores, les visiteurs ont eu la possibilité d'écouter des extraits d'œuvres musicales qui ont inspiré l'artiste ou ont été inspirées par son œuvre littéraire. L'exposition a été animée par deux conférences et un concert.

A l'automne 2007, l'art contemporain était à l'honneur en dédiant les espaces du musée à l'artiste vaudois Denis Savary. Artiste phare de sa génération, récompensé à plusieurs reprises pour ses travaux, Savary figure parmi les plus prometteurs de la scène artistique suisse et internationale.

Cette toute première exposition d'envergure de Denis Savary s'est étendue à l'ensemble du bâtiment et présentait toutes les facettes de son travail : vidéos, dessins et installations. Sur le thème du palais enchanté, des œuvres ont été intégrées à des environnements évocateurs d'une histoire fictive du lieu en convoquant des pièces issues des collections du musée. En écho à ses propres œuvres, on mentionnera la présence des animaux empaillés provenant des collections de l'ancien musée des sciences naturelles, la résurrection de la célèbre poupée de Kokoschka ou encore les fleurs séchées décorant la façade extérieure du bâtiment. Dédié à Fanny Jenisch, le catalogue-roman « *Malacologue* » publié par les éditions veveysannes Castagniéé fait partie intégrante de l'exposition et relate, en plusieurs chapitres rédigés par des personnes proches de l'artiste, des fragments de vie de Fanny. Le Musée Jenisch a en outre édité un portfolio d'estampes de Denis Savary, *Intimités*, inspiré de la suite homonyme de Félix Vallotton.

Si cette exposition a suscité diverses réactions auprès du public, elle a été massivement fréquentée par les étudiants de l'ECAL et les professionnels de l'art contemporain.

Au chapitre des animations, diverses visites commentées ont été proposées au public, dont une en présence de l'artiste ; une soirée destinée aux Amis du musée s'est également tenue en novembre 2007. Une soirée commémorative en hommage à Fanny Jenisch aura lieu quelques jours avant la fin de l'exposition (concert de harpe de verre). L'exposition connaîtra une survie et prolongement dans l'exposition *Denis Savary Meilleurs vœux* d'après au Jeu de Paume à Paris, qui sera vernie le soir même de la clôture à Vevey (20 janvier 2008).

Animations diverses

Le samedi 19 mai, à l'occasion de la 8^e Nuit des musées de la Riviera vaudoise, les artistes de l'Atelier de St-Prex, représentés par Pietro Sarto et Valentine Schopfer, proposaient la découverte des techniques de l'estampe. A cet effet, une presse à taille-douce a été installée dans le hall du musée et les deux graveurs ont procédé à des tirages de plaques de cuivre. Cinq techniques ont été ainsi proposées : le burin, l'eau-forte, l'héliogravure, la manière noire et la pointe sèche. Près de 370 visiteurs, dont une cinquantaine d'enfants, ont été enregistrés lors de cette soirée et ont manifesté ainsi leur intérêt pour ces activités aussi instructives que divertissantes.

Les 3 et 4 novembre, à l'occasion du week-end En famille aux musées, petits et grands ont été invités à s'essayer au



En famille aux musées, les 3 et 4 novembre 2007

jeu du « cadavre exquis » en écho à la démarche de Denis Savary. Inventé vers 1925 par les surréalistes, l'exercice consiste à composer à plusieurs une créature à partir d'éléments que chacun ajoute au précédent. A l'aide de découpages, collages ou crayons de couleur, les familles ont confectionné un portrait imaginaire de la célèbre donatrice du musée, Fanny Jenisch (participation de 41 familles).

Réalisées dans le cadre de l'Association des Musées de la Riviera qui bénéficie du soutien du Fonds culturel Riviera et du Canton de Vaud, ces deux animations ponctuelles ont, à l'instar des années précédentes, connu un très beau succès.

Le Département de la Formation et de la Jeunesse du Canton de Vaud édite régulièrement des dossiers pédagogiques à l'intention des enseignants désireux d'approfondir la visite d'une exposition par un support didactique. Baptisés « Ecole-Musée », ces dossiers sont autant destinés aux élèves de la scolarité obligatoire qu'aux jeunes de niveau post-obligatoire. Cette année, un dossier pédagogique complet (une première pour le musée Jenisch) a été consacré à l'exposition Denis Savary et c'est ainsi qu'une douzaine de classes se sont déplacées pour profiter de ce support pédagogique. Cette offre de formation culturelle étoffe ainsi les diverses animations du musée et s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation et d'initiation des enfants et adolescents aux arts plastiques, ainsi qu'aux diverses techniques de la création artistique.

Fondation Oskar Kokoschka

Cette année a paru le premier volume d'une série de publications consacrées à divers aspects de l'œuvre de Kokoschka. Cette publication bilingue (français-anglais) a permis de mettre en relation directe les collaborateurs de la Fondation Kokoschka et ceux de la Zentralbibliothek de Zurich qui conserve l'ensemble de l'héritage écrit.

Parallèlement à l'exposition Kokoschka et la musique présentée durant l'été, la conservatrice de la Fondation a poursuivi son travail sur l'inventaire et la mise en valeur des collections.

Collections déposées au musée Jenisch Vevey

La convention de dépôt de la collection d'estampes de l'Etat de Vaud s'est finalisée au mois de janvier. Accom-

pagnée d'un mandat de gestion, elle établit clairement les modalités du dépôt de ce fonds au musée Jenisch.

Des pourparlers ont été lancés avec la fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex afin de parvenir à l'établissement d'une convention de dépôt dont les modalités sont restées jusqu'alors très sommaires. Les deux parties sont tombées d'accord sur une formule, actuellement étudiée par le conseil de cette fondation. La procédure devrait aboutir sous peu.

En août, un contrat a également été établi avec les représentants de la fondation Gottfried Keller.

Archives et collection Marcel Duchamp

L'essentiel de ce fonds a été déposé au musée en novembre 2006 par Jacques Caumont et Jennifer Gough-Cooper. Dans l'attente des travaux de transformation du musée, les œuvres d'arts sont conservées dans des dépôts sécurisés existants. Quand aux archives, elles sont déposées dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale et consignées dans des armoires métalliques.

En contrepartie de cette donation/dépôt, le musée Jenisch s'est engagé à respecter certaines conditions, celle entre autres de procéder au classement et à la numérisation des archives en vue de créer un site internet permettant la consultation des archives. A cet effet, un archiviste auxiliaire a été engagé à 80 % dès le 1^{er} juin.

Après prospection du marché de l'informatique, le musée Jenisch s'est doté du système informatique de gestion de collections « MuseumPlus » dans lequel un module spécifique d'archivage a été configuré. Dans un premier temps, l'implémentation, l'adaptation et le paramétrage d'une première licence pour l'archivage du Fonds Marcel Duchamp ont été effectués avec le concours du prestataire de services, la maison Zetcom, Prestations Informatiques SA, à Zoug, et le service informatique de la ville. Dans un second temps, des licences supplémentaires, dont les coûts d'installation et de formation des futurs utilisateurs ont été portés au budget 2008, seront installés à l'ensemble des collaborateurs du musée.

C'est ainsi que la première partie du mandat s'est amorcée par un pré-inventaire détaillé, une évaluation du fonds avec élaboration du plan de classement, en concertation avec les déposants et une prospection parmi les projets de numérisation similaires en cours, ainsi que l'acquisition du matériel de conditionnement pour la conservation définitive.

Collections

Achats du musée (9)

- Jean-Baptiste Oudry (1686-1785), Un homme retournant un champ, une maison au fond, dessin, plume et encre brune, lavis brun, rehauts de blanc sur papier bleu
- François Bocion, Au bord du lac, à Dorigny, sans date, dessin, plume et encre de Chine
- Silvia Bächli, (1956), Sans titre, gouache sur papier
- Erik Desmazières, Atelier René Tazé VII, 2006, eau-forte, aquarelle et roulette
- Vidya Gastaldon (1974), Soul Sandwich, mine de plomb, crayons de couleur, gouache et aquarelle
- Vidya Gastaldon, Marshmallow Passage, 2006, aquarelle, gouache et mine de plomb
- Alain Huck (1957), Power (Animal Beauty), 2001, aquarelle sur papier

- Alain Huck, Peau, VI/IX, caractères dactylographiés sur papier gras, œillets métalliques, éponge
- Alain Huck, Vite soyons heureux il le faut je le veux, édition de tête, JRP/Ringier 2007

Dons au musée (400)

- Pierre Alechinsky, 21 dessins de 1971 à 1978, donation Pierre et Micky Alechinsky
- René Auberjonois, Les Mariés, lithographie, don de Catherine Goumoëns-Clerc
- François Bocion, Guide pour l'enseignement collectif du dessin dans les écoles primaires du canton de Vaud, 28 pages, don de Béatrice Aubert-Lecoultré
- 6 dessins de François Bocion: Le lac à Rivaz, vers 1878, Quatre études de fillette. Etude pour « Paysage lacustre », 1883, Etude pour « Le repas des cygnes », 1883, Barque, sans date, Barque, 1883, et Etude pour « Le château d'Yvoire », 1883 ; don de Pascal et Mirielle Besson (arrière-petite-fille de l'artiste)
- Carlo Cignani (Bologne 1628-1719) attr., Saint en gloire, plume et lavis d'encre brune, don de Maurice Rebetez en souvenir de Madeleine Bloch
- 16 sculptures et figurines de Jean Clerc, don de Jean-Claude Hesselbarth, neveu de l'artiste.
- Erik Desmazières, Square d'Orléans, Paris, 2005, eau-forte, aquatine et roulette, don de l'artiste
- Erik Desmazières, exemplaire de tête du catalogue de l'exposition tenue au musée Jenisch, numéroté 4, accompagnée de l'estampe Théâtre de géographie, don de l'artiste
- Erik Desmazières, don par l'artiste de trois eaux-fortes
- Emile Dominique Fasanino, Moulage de la main droite de Courbet, 1877, plâtre patiné, don de la Fondation Chambon
- Emile Dominique Fasanino, La Liberté (d'après Courbet), vers 1877-1878 ?, terre cuite, don de la Fondation Chambon
- Jean-Louis Forain, Femme couchée à plat ventre dans un paysage, aquarelle, don de Nane Cailler
- Jean-Claude Forest, La jonque fantôme vue de l'orchestre, planche 16, mine de plomb, encre de Chine à la plume et au pinceau, feutre et gouache blanche sur papier, 667 x 51, don de Dominique Radrizzani et Sylvie Wuhrmann
- Frans de Geetere, suite de neuf estampes, don de Nane Cailler
- Ehab Hassan, Sans titre. Lausanne : Ehab Hassan, 2007, exemplaire n°33 donné par l'auteur
- Lasnier, deux eaux-fortes, données par Edmond Bourqui
- André Masson, exemplaire de tête de Mythologie. Genève : Pierre Cailler, 1971, don de Nane Cailler
- Manuel Müller, don par l'artiste de six estampes de diverses techniques
- Georges Pichard, Baigneuse, v. 1948, eau-forte sur Arches, don de Dominique Radrizzani et Sylvie Wuhrmann
- Cécile Reims, ensemble exceptionnel d'environ 270 cuivres et estampes gravées d'après Hans Bellmer, Cécile Reims et Fred Deux
- 1 dessin de Théophile-Alexandre Steinlen, Etude de jambes, don de Nane Cailler
- 2 dessins de Wolfgang-Adam Töpffer, don de Nane Cailler



Denis Savary (* 1981), *Le mensonge*, 2007, sérigraphie d'après Félix Vallotton, édition du Musée Jenisch Vevey

- Denis Savary, Le Bourdon, 2006, dessins animés, vidéo couleur, don de la Fondation Léo Fiaux
- Denis Savary, 10 dessins, 2006, don de la Fondation Léo Fiaux
- Denis Savary, 2 fontaines réalisées pour son exposition personnelle au musée, don de l'artiste
- Denis Savary, Die Puppe, reconstitution de la poupée d'Oskar Kokoschka réalisée pour son exposition personnelle au musée, don de l'artiste
- Denis Savary, Intimités, 2007, suite de sérigraphies éditée par le Musée Jenisch, exemplaire N°1, don de l'artiste
- Théophile-Alexandre Steinlen, 2 grands portraits en lithographie de Maxime Gorki, don de Nane Cailler
- 3 aquarelles de Pierre Tal-Coat, Saint-Prex. Le bain des Dames 1978, Sans titre, 1980, et Champs labourés, 1983, don de Pietro Sarto
- Roland Topor (1938-1997), [Une vie à la gomme], 1974, lithographie, 500 x 648, legs Urs
- Félix Vallotton, le n°48 de l'Assiette au beurre, mars 1902, don de Pietro Sarto
- 13 cuivres de Jacques Villon accompagnés de leur tirage, don de Nane Cailler
- Robert Wehrin, Friedrich Hölderlin, Gedichte. Zürich: Arcade Presse, 1963, suite de 26 lithographies, exemplaire numéroté X donné par le fils de l'artiste Jacques Wehrin

Legs Daniel Bornand (Clarens 13.VIII.193 - Lausanne 2.IX.2006) au musée (200)

- 200 peintures, dessins, estampes et livres bibliophiliques sélectionnés par Dominique Radrizzani, dont :
 - ◆ dessins de René Auberjonois: Cavalier, vers 1935?, mine de plomb et gomme sur papier, et Etude pour 'Groupe dans la forêt', 1947, mine de plomb, gomme et encre de Chine sur papier
 - ◆ 3 livres ornés d'estampes de René Auberjonois
 - ◆ Une aquarelle et un bois d'Alice Bailly
 - ◆ Balthus, Wuthering Heights, 1989, livre contenant 12 photolithographies de Balthus, numérotées, et monogrammées par l'artiste
 - ◆ Une lithographie en couleurs de Georges Braque
 - ◆ 5 dessins et aquarelles de Gustave Buchet, dont La trapéziste

- ◆ Une lithographie en couleurs de Giorgio de Chirico
- ◆ Charles-Nicolas Cochin, Etude pour la 'Pompe funèbre de Catherine Opalinska, Reine de Pologne', vers 1750, pierre noire sur papier
- ◆ Un cliché-verre de Corot
- ◆ Gustave Courbet ?, Paysage de rivière sous-bois, vers 1877 ?, huile sur toile, 24,5 x 43,1 cm
- ◆ 31 lithographies de Daumier
- ◆ 1 lithographie d'André Derain
- ◆ Max Ernst, [Sans titre], 1952, eau-forte et aquatinte en couleurs
- ◆ Gauguin, Portrait de Stéphane Mallarmé, 1891, eau-forte et pointe sèche, 2ème état
- ◆ Alberto Giacometti, [L'atelier du peintre], lithographie
- ◆ Goya, Quien mas rendido ?, eau-forte, aquatinte et pointe sèche. Estampe provenant de la suite des Caprichos. Harris 62 III
- ◆ Hiroshige, Vue d'une baie maritime avec un volcan à l'arrière-plan, encre de Chine sur Japon
- ◆ Kandinsky, Petits mondes XII, 1922, pointe sèche
- ◆ 2 gravures d'Ernst Ludwig Kirchner
- ◆ 2 lithographies d'Oskar Kokoschka
- ◆ Philippe Jacques de Loutherbourg, Vache déchaînée, lavis brun sur esquisse à la pierre noire
- ◆ 3 livres ornés de gravures de Maillol
- ◆ Une eau-forte de Miro
- ◆ 5 aquarelles de Louis Moilliet
- ◆ Berthe Morisot, Jeune fille au chat (Julie Manet), vers 1889, pointe sèche
- ◆ 5 gravures de Picasso
- ◆ 2 eaux-fortes de Piranèse
- ◆ Camille Pissarro, Rue Saint-Lazare à Paris, 1897, lithographie sur zinc
- ◆ 2 gravures de Renoir
- ◆ 3 gravures de Georges Rouault, dont Le poisson volant, 1928
- ◆ Georges Rouault, Paysages légendaire, 1929, livre orné de 6 lithographies originales de Georges Rouault
- ◆ Yves Tanguy, Poème plastique, 1939, huile sur toile
- ◆ Toulouse-Lautrec, Couverture pour Les courtes joies de Julien Sermet, lithographie, 1897, épreuve d'état avant la lettre, tirée sur simili-japon
- ◆ Toulouse-Lautrec, quatre illustrations pour le supplément de janvier 1895 de la Revue blanche
- ◆ 2 burins d'Albert Yersin et un livre orné de burins
- ◆ 10 gravures japonaises (Harunobu, Hiroshige, Hokusai, Utamaro)

Achats de la Collection Nestlé au musée Jenisch (5)

- Giambattista Tiepolo, Homme debout, vu de dos, pierre noire, plume et lavis d'encre brune
- Gustave Doré, Angélique fuyant sur son cheval dans la forêt, plume et encre de Chine
- Ludwig Emil Grimm, Klecksographie : sanglier, jeune couple et hibou, vers 1830, plume et lavis d'encre brune
- Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, Allégorie pour le Prince de la Paix, plume et encre brune
- Pablo Picasso, L'étreinte, 1903, plume et encre brun foncé.

Dépôt de la fondation des Amis du musée Jenisch (2)

- Albert Marquet, huile sur toile marouflée sur carton
- Alessandro Specchi, Vue de la place de la basilique du Latran, 1694, eau-forte

Dépôt de la fondation pour les Arts et les Lettres (9)

- René Auberjonois, La petite bergère au paysage suisse, 1906-1907, huile sur toile, 50 x 64 cm
- René Auberjonois, Le bain, 1906, huile sur toile, 67,5 x 49,5 cm
- René Auberjonois, Jeune fille assise de profil à gauche, vers 1920, huile sur toile, 45 x 37 cm
- Julius Bissier, aquarelle sur papier
- Marius Borgeaud, Intérieur de cabaret, la danse, 1913, huile sur toile, 66 x 81 cm
- Gustave Buchet, Vase de fleurs, 1916-1917 ?, huile sur carton, 30 x 22 cm
- Gustave Buchet, Port, 1929, huile sur toile, 50,5 x 65 cm
- Félix Vallotton, Rochers à marée basse, 1917, huile sur toile, 100 x 73 cm
- Louis Soutter, La part du rêve, 1925, mine de plomb sur papier (double-page d'un cahier ligné d'écolier)



Félix Vallotton (1865 – 1925), *Rochers à marée basse*, 1917, huile sur toile, dépôt de la Fondation pour les Arts et les Lettres

Dépôt de la société des Beaux-Arts de Vevey (45)

- 45 peintures et dessins (Baily, Bosshard, Chavaz, Erni, Gimmi, Paléziieux, etc.), dont le très important François Bocion, Pêcheurs sur le Léman, 1871, huile sur toile, 50 x 81 cm

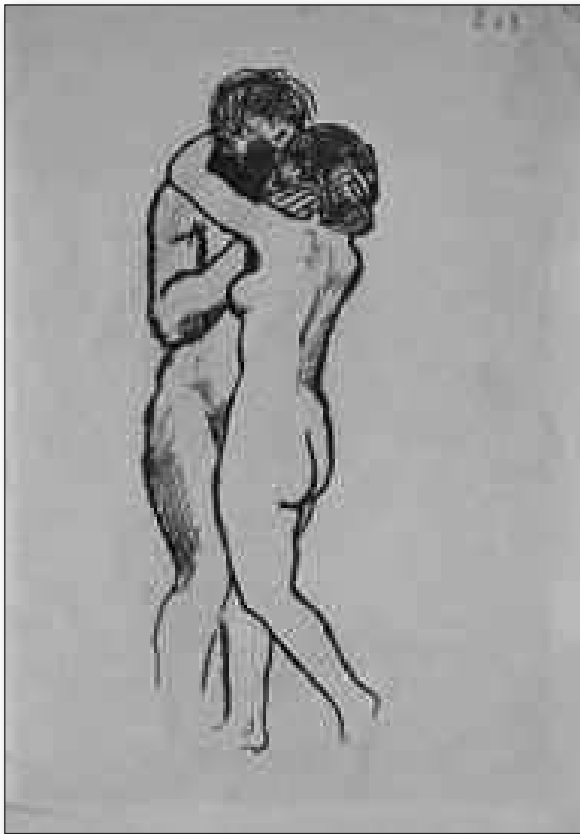
Achats pour la collection d'estampes de l'Etat de Vaud déposée au musée Jenisch (9)

Achats grâce aux fonds alloués par l'Etat de Vaud

- Pierre Bonnard, Conversation, 1893, lithographie
- Abraham Bosse, Le noble peintre, 1642, eau-forte
- Abraham Bosse, Les graveurs en taille douce, 1643, eau-forte
- Jean Crotti, Linogravures, 2006, portfolio de linogravures
- Erik Desmazières, La danse du diable, 1992, eau-forte, aquatinte et roulette
- Vydia Gastaldon, Ectopie spectrale, 2005, lithographie
- Alain Huck, Saisie, 2007, lithographie
- Didier Rittener, Révolution, 2007, portfolio de lithographies et d'offset, exemplaire de tête
- Jacques Villon, Minne réfléchissant, 1907, eau-forte, aquatinte

Dons, legs à la collection d'estampes de l'Etat de Vaud (28)

- Artiste non identifié, Baigneuse, eau-forte, don de Claire Bermann, Lausanne



Pablo Picasso (1881 – 1973), *L'étreinte*, 1903, plume et encre brun foncé, Collection d'art Nestlé déposée au Musée Jenisch Vevey

- Bernard Bavaud. Sans titre, 2006, eau-forte et pointe sèche, don de l'artiste
- François Burland, Jardin, 2007, monotype, don de l'artiste
- Anne Büssow, For you, 2007, gravure sur bois, don de l'éditeur Xylon
- Jean Crotti, Angelo-fashion victim, portfolio de gravures sur bois, don de l'artiste
- Erik Desmazières, Petite controverse sans importance, 1994, eau-forte, aquarelle et roulette
- Peter Doig, Paragon, 2006, sérigraphie, abonnement SGG
- Bettina Haller, In Mino's Garten, 2007, gravure sur bois, don de l'éditeur Xylon
- Ensemble de 15 estampes d'artistes divers, don de Jean-Pierre Hennard, Lutry
- Jean-Claude Hesselbarth, Sans titre, sérigraphie, don de Stanislas Arczynski, Prilly
- Jan Jedlicka, Strahlungen, 2006, deux estampes, abonnement SGG
- Albrecht Schnider, Kopf grau, 2006, et Kopf farbig, 2006, abonnement SGG
- Matias Spescha-Bages, Sans titre, gravure sur bois, don de l'éditeur Xylon

Dépôt de la fondation W. Cuendet & Atelier de Saint-Prex (471)

- Ensemble de 471 estampes d'artistes divers, données ou achetées

Dépôt d'une collection privée de dessins (vingtaine)

- nombreuses pages des XVII^e-XIX^e siècle

Collaboration extérieure, mouvement des collections

Fréquemment sollicité, le musée a participé à de nombreuses expositions organisées en Suisse et à l'étranger, par le prêt d'œuvres des collections, soit :

- Pablo Picasso, La fontaine dans le cloître de la cathédrale de Barcelone, 1898, à l'exposition Picasso du Musée de Saint-Tropez
- 5 Christine Sefolsha à l'exposition Christine Sefolsha du Musée de la Halle Saint-Pierre, à Paris
- Jozef Czapski, La Table jaune, 1988, à l'exposition Jozef Czapski, autour de la collection Aeschlimann présentée à la Galerie Nationale d'Art Zacheta de Varsovie
- 14 Théophile-Alexandre Steinlen à l'exposition Steinlen de la Villa dei Cedri à Bellinzone
- 1 Léo-Paul Robert et 1 Eugène Burnand à l'exposition Léo-Paul Robert du Museum Neuhaus de Bienne
- 6 Morandi, 3 Julius Bissier et 2 Flavio Paolucci au Museo cantonale d'arte de Lugano
- Casimir Reymond, Torse de femme, vers 1950, à l'exposition Casimir Reymond (1893-1969) – sculpteur du Musée de Pully
- Steinlen Deux chats, 1914 à l'exposition Le mystère des chats du Grand Chalet à Rossinière
- 4 lithographies de Henri Fantin-Latour, soit Portrait de Fantin à dix-sept ans, Etude pour Eve, Danses et Les brodeuses à l'exposition Fantin-Latour, de la réalité au rêve de la Fondation de l'Hermitage à Lausanne
- 1 Félix-Auguste Bracquemond, L'inconnu, et 1 Jan Saenredam, d'après Hendrick Goltzius, Le Toucher, à l'exposition Tortues du Musée cantonal de zoologie, Lausanne
- 7 papiers découpés de Jean Huber à l'exposition Papierschnittkunst aus China und Europa du Museum Burg de Zug
- 58 estampes et 5 livres de Pietro Sarto à l'exposition Pietro Sarto du Castello della Lucertola à Apricale
- prêt par la Fondation William Cuendet et Atelier de Saint-Prex de 104 œuvres et 5 livres d'artistes divers à l'exposition Passato & presente, adaptée de l'exposition Temps forts, à la Villa dei Cedri de Bellinzone
- Balthus, Le Roi des chats, à l'exposition Balthus du Museum Ludwig de Cologne
- 3 Hodler (dont Eiger, Mönch et Jungfrau) à l'exposition Hodler du Musée d'Orsay, Paris
- Courbet, Coucher de soleil sur le Léman, à l'exposition Courbet des Galeries nationales du Grand-Palais, Paris

Communication et presse

Le musée Jenisch fait partie de l'Association des musées suisses (AMS) et de l'International Council of Museums (ICOM). Il a rejoint en 2006 la Conférences des musées suisses (organisme faîtière regroupant les 23 musées d'importance nationale). Il adhère à l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV) qui regroupe dix institutions touristiques de la région. Il est en outre présenté dans les guides touristiques les plus importants : Guide vert Mi-

chelin, Guide bleu Michelin, Guide du Routard, Guide Voir Hachette, Le Petit Futé, Let's go travel, Guide du bassin lémanique, etc... Le musée Jenisch est référencé par 50900 occurrences dans Google et le site internet, pour information, a été consulté par 421 internautes p/jour en janvier.

Tels qu'en témoignent les excellents échos rapportés par la presse régionale et nationale, la promotion des expositions et activités par voie de presse a été assurée par de nombreux articles dans les médias écrits (24Heures, Le Temps, Le Matin, L'Hebdo, Le Courrier, Tribune de Genève, Art Press, Kunstbulletin) ; une bonne couverture médiatique a également été renforcée par des interviews radiophoniques et TV ; des actions publicitaires et campagnes d'affichage ont fait état des expositions présentées durant l'année.

L'échange promotionnel (rubrique A voir également... sur les dépliants du musée) s'est poursuivi avec succès avec la fondation de l'Hermitage et la fondation Pierre Gianadda.

Le musée Jenisch a également assuré son soutien à la fondation Pierre Aubert, dont il conserve le dépôt, en organisant une conférence de presse pour la publication du catalogue raisonné Pierre Aubert. L'œuvre gravé.

Personnel

Suite au départ de l'ancienne conservatrice des estampes fin octobre 2006, le poste a été repourvu par Lauren Laz qui a pris ses fonctions au 1er janvier. Cette nouvelle collaboratrice s'est très rapidement intégrée dans l'équipe du musée et ses compétences multiples lui ont permis de relever le défi que constituait la reprise du cabinet des estampes.

Laurence Rippstein, conservatrice, a quitté le musée fin septembre pour une nouvelle orientation professionnelle. Le temps consacré pour son remplacement, mais surtout la procédure administrative d'engagement a ralenti le fonctionnement normal du musée. Après une mise au concours et une refonte du personnel de la conservation, elle a été remplacée par une assistante de conservation à 80 %, engagée à fin décembre.

A la suite du départ de Laurence Rippstein, Julie Enckell Juillard, conservatrice adjointe pour la section « dessin et art contemporain », a été nommée conservatrice et son

taux d'activité à été augmenté de 75 % à 80 % dès le 1er octobre.

M. Acacio Calisto a été engagé dès le 1er juin en qualité d'archiviste auxiliaire à 80 % pour la gestion et la numérisation des archives et du Fonds Marcel Duchamp.

Réaménagements internes

Le bureau administratif des estampes ayant été déplacé, par mesure de rationalisation de l'espace administratif au 2ème étage, celui-ci a été aménagé en salle de consultation accessible sur demande aux amateurs d'estampes, aux étudiants et aux chercheurs.

Une partie de l'étage du sous-sol, libéré par l'ancienne bibliothèque, fait actuellement office d'entrepôt. Les locaux situés au sud-est ont été sommairement réaménagés pour l'installation d'une part du bureau de l'archiviste du fonds Marcel Duchamp et, à proximité immédiate, d'éléments bibliothèque pour le stockage des archives de ce fonds.

L'exposition Denis Savary a, comme la plupart des expositions d'art contemporain, entraîné d'importants réaménagements et modifications temporaires des données structurelles (fausses maçonneries, interventions sur les murs, modification de l'éclairage du hall, installation d'une girouette sur le toit, etc.).

Nouveau musée

L'essentiel des fonds nécessaires aux travaux de transformation du musée Jenisch (selon évaluation des coûts établie en 2006 par Kolecek) ayant été trouvé dans les premiers mois de l'année, le service d'Urbanisme de la Ville de Vevey a procédé à l'appel d'offres, par voie de presse, en vue de la sélection d'un architecte. Une commission ad hoc chargée d'examiner les dossiers de présélection s'est réunie le 24 août et a, dans un premier temps, retenu 5 candidats. Pour l'attribution du mandat définitif, il a été décidé de départager les candidats sur la base d'un projet de réaménagement partiel portant sur le hall d'entrée.

Madeleine Burnier, municipale

Dominique Radrizzani, directeur du musée Jenisch

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant



Musée historique de Vevey

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Le Messenger boiteux, star du musée Une belle exposition lui a été consacrée

L'année 2007 a été marquée par les 300 ans d'existence du « Véritable Almanach du Messenger boiteux de Berne et Vevey », auquel le musée a consacré son exposition temporaire. Ce fut aussi l'année d'une réflexion autour du changement de notre structure d'accueil, une question maintes fois évoquée, mais qui s'est posée avec acuité à la suite de la rénovation du Musée de la Confrérie des Vignerons.

Dons

Comme chaque année, les collections du musée se sont enrichies de dons, parmi lesquels il convient de citer :

- un important lot d'objets (boîtes de cigares et paquets de cigarettes, moules à cigares, cendriers), de documents (affiches publicitaires) et de photographies concernant la fabrique de cigares Taverney, qui se situait à la rue des Bosquets 7
- divers documents relatifs à la société de gymnastique Vevey-Ancienne, fondée en 1855, dont 2 DVD de films d'archives, témoignages inédits, montrant 1) la 5ème Fête fédérale de gymnastique à l'artistique en 1930 à Vevey et 2) la Fête cantonale et centenaire de la Société vaudoise de gymnastique en 1958 à Vevey
- 56 exemplaires du «Véritable Messenger boiteux de Berne et Vevey», datés entre 1879 et 1994.
- 10 exemplaires du «Véritable Messenger boiteux de Berne et Vevey», datés entre 1826 et 1850, ainsi que 4 exemplaires rares d'autres almanachs
- un «Panorama de Vevey pris de la tour St-Martin», grand imprimé publicitaire daté de 1892
- une mesure à tissus en bois (début XIX^e siècle), ayant appartenu à Louis Aimé Baron, marchand drapier, abbé-président de

la Confrérie des Vignerons de 1880 à 1887

- 1 assiette en étain du «Grand tir romand au petit calibre Vevey 1940»
- diverses photographies et cartes postales anciennes.

Achats

Le musée a acquis auprès d'une maison de vente de Marseille :

- trois carnets d'études du peintre veveysan Marius Steinlen (1826-1866) comprenant 120 dessins. Marius Steinlen, fils de Christian Gottlieb et oncle du célèbre Théophile Alexandre, est un excellent dessinateur, ayant reçu au départ une formation de peintre sur émail. Dans ces carnets d'études, réalisés dans les années 1850, figurent entre autres des monuments et des lieux veveysans, ainsi que de nombreuses scènes de genre qui, en plus de leur qualité artistique, révèlent un intérêt historique indéniable. Le musée possède déjà 20 œuvres de cet artiste, une collection aujourd'hui largement enrichie par cette acquisition.



Le Château Couvreu, Marius Steinlen, vers 1850

Il a également acheté à un collectionneur privé :

- une affiche publicitaire de la ville de Vevey, 1965.

Conservation et restauration

Inventaires: poursuite de l'informatisation du fichier des œuvres (peintures et estampes) constituant le fonds iconographique du musée. Poursuite également de l'invento-

riage et du rangement des collections photographiques nouvelles, par M^{me} Marie-Elena Grandio, sous forme d'un mandat annuel. Poursuite encore du travail de mise à jour de la bibliothèque par M^{me} Michelette Rossier, bénévole.

Notons à ce propos que M^{me} Madeleine Rivollet, qui a œuvré pour le musée bénévolement pendant plus d'une décennie, s'est vue obligée de cesser ses activités dans le courant de l'année. Nous la remercions infiniment de sa générosité et de sa fidélité, et nous nous réjouissons qu'elle ait pu mener à bien son travail sur l'inventaire et ainsi «passer le témoin» aux collaborateurs du musée.

Le musée continue à acquérir des affiches anciennes, afin d'en constituer un ensemble cohérent; il faut donc se préoccuper de leurs conditions d'entreposage et de conservation. Ces pièces, de grand format, sont à chaque fois encadrées sur mesure, protégées par un verre filtrant les rayons ultraviolets. Cette opération, relativement coûteuse, assure une bonne protection des affiches et les conditionne pour une future exposition.

Au chapitre des restaurations, c'est le buste du Messenger boiteux qui a





tenu la vedette en 2007! Profitant de l'occasion offerte par l'exposition sur les 300 ans de l'almanach, nous avons proposé au sculpteur portraitiste Bernard Bavaud, de Corseaux, de modeler la tête de Samuel Burnand, le plus célèbre des messagers boiteux. Réalisée à partir de nombreuses photographies, cette tête, au réalisme saisissant, est venue compléter le mannequin du Messenger, qui porte les habits et les effets de Samuel Burnand remis au musée en 1987 et qui a une place remarquable dans l'exposition permanente.

Exposition temporaire

Le musée a présenté, du 4 avril au 11 novembre 2007, l'exposition « Les 300 ans du Messenger boiteux », avec la contribution du rédacteur en chef de l'almanach, M. Roger Simon-Verdot, et de ses éditeurs, Saüberlin et Pfeiffer.

Dans une volonté de développer au mieux le sujet et de l'enrichir d'apports extérieurs, le musée a proposé:

- une exposition rétrospective, retraçant l'histoire de l'almanach de 1707 à 2007, par des exemplaires originaux, des bois d'impression et de nombreuses gravures et photographies. Ce travail historique a été mené en étroite collaboration avec M^{me} Marjolaine Guisan, archiviste communale
- la présentation, dans les combles, de 13 projets d'affiches imaginés par des étudiants de l'École d'art de Lausanne, intitulée « Le Messenger selon l'ECAL »
- une lecture-spectacle, «Les his-

toires horribles et extraordinaires du Messenger», par la comédienne Nathalie Pfeiffer (10 représentations)

- la projection en continu du documentaire de la TSR «Samuel Burnand, le Messenger» Temps Présent, 1972
- la réalisation du buste de Samuel Burnand par le sculpteur Bernard Bavaud
- la démonstration d'une presse d'imprimerie à bras lors du week-end « En famille aux musées ».

A noter également la présentation, à la Bibliothèque municipale de Vevey, des dessins primés lors du concours pour les enfants «S'il vous plaît, dessine-moi un Messenger boiteux...», lancé dans le numéro spécial de l'almanach de 2007, et d'une vitrine consacrée aux almanachs.

Cette exposition a connu une bonne fréquentation, notamment par la visite de groupes (Paysannes vaudoises, Samaritains, Société vaudoise d'archéologie et d'histoire, etc.), et sur l'ensemble de l'année, on dénombre 2800 visiteurs. Néanmoins le thème s'est révélé peu propice à notre clientèle d'été, composée essentiellement de touristes. Notons encore que pour une exposition intéressante beaucoup les personnes âgées, l'absence d'ascenseur au Château pose un vrai problème !

Animations

Montées dans le cadre de l'Association des Musées de la Riviera, en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons, les deux animations traditionnelles - Nuit des musées et En famille aux musées - ont connu un beau succès.

- Nuit des musées (19 mai): dans l'espace des combles du Château, la comédienne Nathalie Pfeiffer a présenté, à chaque heure de la nuit, «Les histoires horribles et extraordinaires du Messenger». Cette lecture-spectacle, faite de courts récits, d'anecdotes et de faits divers extraits de l'Almanach du Messenger boiteux, a réuni 290 personnes.
- En famille aux musées (3 et 4 novembre): s'inspirant également de l'exposition temporaire, les animatrices et les conservatrices ont proposé des ateliers sur le thème de la typographie. Les en-

fants, après une partie d'observation dans l'exposition, ont pu s'initier à cet art difficile en composant leur nom en caractères de plomb et en l'imprimant grâce à une presse à bras ancienne, prêtée pour l'occasion par l'atelier typographique Le Cadratin. 340 personnes ont fréquenté le Château lors de ce week-end.

Projet d'accueil commun pour le Musée historique de Vevey et le Musée de la Confrérie des Vignerons

Ces dernières années, dans l'objectif commun de dynamiser l'ensemble du Château, le Musée historique de Vevey a intensifié sa collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons. Ce dernier a modifié en profondeur sa présentation muséologique et a inauguré ses nouvelles salles le 6 septembre 2007.

L'espace de la Confrérie, au 1^{er} étage, auparavant un lieu semi privé, accueille aujourd'hui un véritable musée, de qualité, que le public découvre en premier à son arrivée au Château. L'entrée y est gratuite. Les visiteurs se rendent ensuite au 2^{ème} étage où est situé l'accueil du Musée historique, un simple bureau de réception avec quelques produits proposés à la vente (cartes postales, livres), où l'entrée est payante.

Cette situation est préjudiciable, nombreux étant les visiteurs qui ne situent pas l'accueil au Musée historique et qui, de ce fait, repartent après n'avoir vu que les salles de la Confrérie. D'autres acceptent mal de payer au 2^{ème} étage, alors qu'ils ont visité le 1^{er} librement.

Il est donc apparu nécessaire de créer un lieu d'accueil digne de ce nom, pour les deux musées, à l'arrivée des visiteurs, soit au 1^{er} étage, et d'offrir la gratuité à tous les visiteurs. Après discussion entre les responsables respectifs des deux institutions, une proposition en ce sens a été faite à la Municipalité.

En date du 13 septembre 2007, la Municipalité a accepté la proposition de réaliser, dans l'actuel bureau de la conservatrice, un lieu d'accueil commun pour les deux musées. Elle s'est également prononcée pour la suppression de la finance d'entrée au Musée historique et l'engagement d'un(e) réceptionniste à 70% à partir d'avril 2008.



Musée historique de Vevey



Collaborations extérieures - publications

Le musée a été comme chaque année fortement sollicité pour l'utilisation des documents iconographiques qu'il conserve, que ce soit par les journalistes, les chercheurs ou les auteurs de publications diverses.

Il a également participé à plusieurs expositions extérieures par le prêt de ses objets; citons la précieuse statuette de Neptune au Musée romain de Vidy pour son exposition «Da Vidy

Code» ou divers meubles et objets de table à l'Alimentarium pour sa présentation de «Couverts découverts». Enfin, nous avons eu le plaisir de réinstaller dans le hall du musée le sarcophage de Gem-Toues, rapporté d'Égypte en 1858 par Gustave Burnat, auquel un chapitre entier est consacré dans le livre d'Alexandra Küffer et Renate Siegmann «Unter dem Schutz der Himmelsgöttin – Ägyptische Särge, Mumien und Masken in der Schweiz». Cette publication, qui présente l'ensemble des

sarcophages et momies conservés dans les musées helvétiques, fait de Vevey une des étapes de son «circuit d'égyptologie» en Suisse!

*Madeleine Burnier, municipale
Françoise Lambert, conservatrice*

*Suivi des réponses aux vœux
de la commission de gestion,
exercice 2006:
Néant.*



Bibliothèque médiathèque municipale

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

«Une bibliothèque, c'est un des plus beaux paysages du monde.» Extrait de *Vivre en survivant* de Jacques Sternberg

L'effet «nouveau» fonctionne très bien Une année 2007 exceptionnelle

Premier exercice complet dans les nouveaux locaux du quai Perdonnet, la bibliothèque a connu une année 2007 exceptionnelle. L'affluence due à la nouveauté a continué durant toute l'année: c'est en moyenne une centaine de nouveaux lecteurs par mois (1123 pour toute l'année) et plus de 12000 prêts mensuels. L'affluence du public constatée en 2006 ne s'est pas tarie durant l'année 2007.

L'introduction des nouveaux horaires dès le mois d'avril et 20% de poste supplémentaire ont permis partiellement de faire face à cet afflux. Désormais la section adulte de la bibliothèque est ouverte en continu le mardi et le mercredi de 10h à 18h. Cette ouverture est particulièrement appréciée par les usagers de la salle de lecture qui ont ainsi à leur disposition un lieu de travail pendant la pause de midi. Durant l'été, la nouvelle signalétique a été mise en place. Les problèmes de manque de visibilité de la bibliothèque ont été réso-

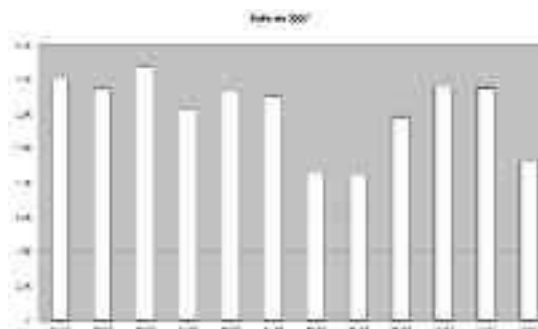
lus par la pose du nouveau logo sur les portes d'entrée et sur l'enseigne extérieure. La signalétique intérieure a rendu le classement des documents plus explicite pour les usagers. La zone dévolue aux périodiques a été réaménagée et un nouveau présentoir permet désormais de mieux mettre en évidence les revues et journaux plus clairement. L'offre en revues a été augmentée par des nouveaux titres : Tages Anzeiger, Le courrier international, Terre et Nature. La salle de lecture a connu une fréquentation en hausse tout au long de 2007. Si la vue sur le lac est une des raisons possibles, l'accès Wi-Fi gratuit en est une autre, si on se base sur le nombre d'usagers qui viennent s'installer avec leur ordinateur portable certains jours, notamment lors des périodes d'examen.

Fréquentation

1123 nouvelles inscriptions (1239 en 2006) soit une légère baisse par rapport à 2006. Mais ce nombre reste nettement supérieur à celui des années antérieures (799 en 2005). Les inscriptions en «jeunesse» se montent à 426 (488 en 2006) et les inscriptions des adultes à 695 (751 en 2006). Comme en 2006, les nouveaux inscrits sont majoritairement des adultes. Le public jeune reste stable, malgré l'éloignement des écoles.



Prêts



146132 prêts en 2007, soit 14,8% de plus par rapport à l'année précédente (127238 prêts). Si besoin était, ces chiffres sont la preuve du succès de la bibliothèque. Le nombre de prêts de la section adulte connaît une hausse importante (près de 23%), et si les nouveaux médias connaissent un fort succès, les livres ne sont pas en reste et connaissent également une forte augmentation (20%). Les prêts de la section jeunesse ont augmenté de 7%, la croissance de la section jeunesse est donc toujours aussi continue que les dernières années.

Acquisitions

4051 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. L'augmentation du budget d'acquisition et le rattrapage du retard pris en 2006 expliquent cette hausse par rapport à 2006. Pour éviter le manque de place, les collections sont désormais actualisées régulièrement et près de 2500 documents obsolètes ou en mauvais état ont été mis au pilon.

Disques et multimédia	318
Fictions adultes	981
Documentaires adultes	477
Revues adultes (fascicules)	715
Fictions jeunesse	1242
Documentaires jeunesse	237
Revues jeunesse (fascicules)	81
Total	4051

Activités

Comme les années précédentes la bibliothèque a incité ses jeunes lecteurs à participer aux concours Prix Chronos, proposé par Pro Senectute, et Prix Lab-elle, proposé par l'association Lab-elle, qui combat les

stéréotypes des hommes et des femmes, des garçons et des filles dans les albums pour enfants. Ces deux concours soumettent chacun une sélection de livres et d'albums parmi lesquels les enfants désignent leur favori. Les auteurs choi-

sis sont récompensés au salon du livre de Genève.

La section jeunesse a accueilli plus de 40 classes et garderies, ce qui a représenté 172 visites sur l'année. Durant l'année scolaire 2006-2007, elle a accueilli l'ensemble des classes enfantines et des classes primaires de la 1^{re} à la 4^e de Vevey pour une visite de présentation de la bibliothèque jeunesse.

Pour compléter les collections en langues étrangères louées à la fondation Bibliomedia pour les lecteurs non francophones, une série de 100 ouvrages destinés à la jeunesse a été louée à la bibliothèque interculturelle Globlivres de Renens.

Sollicitée par l'association Lire et Ecrire, la bibliothèque met à disposition, depuis le mois de septembre, la salle de lecture les mercredis soirs pour la tenue d'un cours de français. Ce cours s'adresse à des personnes illettrées.

Dans le cadre de la collaboration avec les bibliothèques de la région, le catalogue des bibliothèques de la Riviera a été mis en ligne au mois d'août. Il permet d'interroger simultanément les catalogues des bibliothèques de Chardonne, La Tour-de-Peilz, Vevey, et bientôt, le catalogue de Montreux. C'est un premier pas vers un futur réseau régional qui reste encore à mettre en place.

Animation et expositions

4 expositions, en collaboration avec le café littéraire, ont été organisées offrant la possibilité à des artistes locaux d'exposer dans les deux lieux. Ces événements sont venus compléter les autres animations de la bibliothèque:

- du 8 janvier au 2 mars: exposition Résolances, collages et textes de Sylvie Python

à la bibliothèque et au café littéraire

- 2 février: La musique des mots 3: Paroles de Romandie avec Jonas Kocher et Laurent Estoppey. Initiées en 2006, ces soirées permettent à Laurent Estoppey et son invité d'explorer des domaines peu connus de la musique contemporaine dans le cadre de la bibliothèque
- 9 mars 2007: La musique des mots 4: 17 de Jacques Demierre. Avec la flûtiste Anne Gillot, Laurent Estoppey, au saxophone, a interprété la partition du compositeur Jacques Demierre.
- 21 mars: Soirée de contes animée par Claire-Anne Magnollay
- du 23 mars au 16 juin 2007: exposition Ponder then wonder what if... de Maya et Markus Zeller à la bibliothèque et au café littéraire
- du 4 avril au 9 septembre : en complément à l'exposition du musée historique de Vevey consacrée aux 300 ans du messenger boiteux, exposition des dessins d'enfants qui ont participé au concours S'il te plait, dessine-moi un messenger boiteux
- 23 avril : Journée mondiale du livre. Pour la troisième année consécutive, des lecteurs bénévoles ont animé les trois bibliothèques durant toute la journée. Des lecteurs de tous âges ont lu les textes de leur choix. Cette journée commune des trois bibliothèques de la Riviera a rencontré un bon succès
- 27 avril 2007: La musique des mots 5: Poésies avec Benoît Moreau. Clarinette, ordinateur et enregistrements ont permis de

découvrir des facettes inédites des textes d'Apollinaire et d'Eluard

- 23 mai : Lecture et présentation de l'ouvrage de Lucienne Fontanaz Alpes vaudoises, nos légendes, d'après l'œuvre d'Alfred Cérésolle
- 30 mai: en collaboration avec la librairie La Fontaine, lecture et rencontre avec Mary Anna Barbey à l'occasion de la parution de son roman Afrique
- 8 juin: Arrêt sur le quai des poètes: lecture poétique et musicale avec des textes de Fernando Pessoa, Mario Benedetti, Manuel Alegre, Luiz-Manuel, Seladjin Doli et Anne-Lise Thurler et mis en musique par Popol Lavanchy. Organisé par la Fédération des associations portugaises en Suisse, ce spectacle multilingue fut un vrai enchantement poétique
- 15 juin: La musique des mots 6: le cantique, texte de Christian Gabriel Le Guez Ricord, avec Edmée Fleury, voix, Laurent Estoppey, saxophone et la participation de deux classes d'enfants du collège du Clos, de M^{mes} Marianne Burgle et Caroline Berney

- du 20 août au 1^{er} octobre: exposition Palimpseste de Sylvia Pincas à la bibliothèque et au café littéraire
- 21 septembre : Danses et chants de gorge traditionnels des Tchouktsches de Sibérie par Olga Letykai Csonka
- 5 octobre: spectacle Protesto interprété par Jean-Michel Potiron.
- 9 novembre: Nuit du conte en Suisse. Comme lors des éditions précédentes, conteuses et conteurs se sont succédés pour animer cet événement qui a lieu dans toute la Suisse
- 7 décembre: Mémoire éclatée de Gérard Treina, premier rendez-vous de la deuxième saison de la Musique des mots de Laurent Estoppey.

Personnel

M^{me} Mélanie Esseiva Lavanchy, responsable du secteur jeunesse, a bénéficié d'un congé maternité d'avril à août. M^{me} Hélène Poncet, travaillant au secteur adulte a assuré l'intérim. M. Laurent Liaudat a été engagé pendant cette période pour la remplacer au secteur adulte. M^{me} Hélène Poncet, ayant terminé sa formation de bibliothécaire CLP a été promue bibliothécaire et

Statistiques

Nombre de prêts:	2007	2006	2005
Adultes	66079	54789	60365
Enfants	71309	66637	65438
Disques et DVD	8764	5812	5375
Totaux	146152	127238	131178
Acquisitions			
Adultes	2173	771	1770
Enfants	1562	596	898
CD et DVD	318	131	97
Livres en anglais	37	4	39
Livres en allemand	21	4	41
Autres langues	12	8	5
Prêts entre bibliothèques	33	23	27

assume désormais la gestion du secteur médiathèque.

M^{me} Alice Ebbutt, engagée provisoirement pour les samedis matins, a quitté la bibliothèque à la fin de ses études de spécialiste en

information documentaire. Elle est remplacée par M^{me} Cinthia Tagliaferri, qui a terminé avec succès son apprentissage d'assistante en information documentaire.

Un nouvel apprenti assis-

tant en information documentaire a été engagé en août, il s'agit de Monsieur Sébastien Vieira.

9 stagiaires ont été accueillis 2 à 3 jours chacun pour des stages d'orientation professionnelle.

M^{me} Deborah Kunz a effectué un stage du 3 septembre au 26 octobre dans le cadre de son apprentissage d'assistante en information documentaire.

*Madeline Bumier, municipale
Christian Graf, conservateur*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant

Sports et jeunesse + Agenda 21

Du triathlon à Animai en passant par «Vevey roule» Une année 2007 chargée

Organisation du service

Le service sports et jeunesse fait partie de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports. Ce dicastère est placé sous l'autorité de M^{me} Madeleine Burnier depuis le 1^{er} janvier 2002.

Secrétariat

Le secrétariat, assuré par M^{me} Marina RoCHAT et un/e apprenti/e de commerce, assume les charges administratives les plus diverses en fonction des nombreuses activités dans lesquelles les animateurs sont engagés, telles que la correspondance diverse, l'utilisation et facturation des installations sportives, la comptabilité et paiement des salaires, gestion des dossiers, etc.

Locaux

Les bureaux de la Grande-Place 5 sont un relais efficace, connus des jeunes en général et des diverses sociétés locales et régionales.

Les bureaux abritent, outre sports & jeunesse, la municipale en charge du dicastère ainsi que le coordinateur de l'agenda 21 et son stagiaire.

Service des sports

Personnel

- Délégué au sport à 100%
- Secrétaire à 50%
- Apprentie à 50%
- Stagiaire et civiliste (salaire mensuel - de 3 à 6 mois)
- Moniteurs engagés à la tâche (50 personnes)

La mission prioritaire de cette structure est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et ses environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'événements sportifs de toutes sortes. Nous relevons plus particulièrement le besoin accru d'aide du milieu associatif, en raison principalement de la crise de bénévolat. Le service des sports est en outre chargé de:

- promouvoir le sport en général auprès de la population
- coordonner des actions ayant trait au sport

- mettre sur pied des événements sportifs dans le cadre «sport pour tous»
- soutenir et encadrer les sociétés sportives dans leurs activités
- conception, mise à disposition, entretien et construction en matière d'équipements sportifs
- gestion des subsides et dons divers
- organisation, animation et contrôle des activités sportives destinées à la jeunesse pendant les loisirs
- encouragements de projets en relation avec le sport et la jeunesse
- relations avec l'école fédérale de Macolin et le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud
- coordination intercommunale.

Depuis le début de cette législature 2006-2011, nous mettons l'accent sur trois objectifs prioritaires :

- uniformiser, améliorer et créer des installations sportives sur le plan local et régional (convention signée le 26.11.01 par l'ensemble des communes du district + Villeneuve et St-Saphorin - 10 millions d'investissement 2007-2010)
- favoriser les contacts et interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional).
- gestion du réseau intercommunal Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux www.sportinforiviera.ch et d'une ligne téléphonique commune aux trois administrations de Vevey - La Tour-de-Peilz et Montreux, le N° 0840 20 14 00.

Sur le plan régional

Suite à la décision politique prise en 1999 déjà par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées. L'année 2007 a été riche en événements: il est à relever qu'en matière d'initiative en

faveur du sport, la ville de Vevey est toujours «leader» car c'est la seule à avoir un responsable des sports. Dans les autres communes il y a toujours plusieurs intervenants en matière de sport.

- 10^e édition du programme commun des loisirs sportifs pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz; l'organisation et la conception est entièrement gérée par Vevey. Une participation financière de la commune de La Tour-de-Peilz est facturée pour le secrétariat, la conception et le coaching;
- un groupe de travail mené par le SAI, en étroite collaboration avec le service des sports, est mandaté par la «Corat»* pour proposer la création de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier a été accepté par l'ensemble des municipalités du district et des mandats ont été donnés à des architectes afin de préparer les mises à l'enquête et finaliser la réalisation des projets.
- mise en réseau de l'ensemble des installations sportives du



- district de Vevey, y compris Villeneuve;
- offre d'une quinzaine de camps de vacances aux enfants du district;
 - un groupe de travail a été constitué avec la commune de Montreux afin de concevoir et présenter un projet régional d'un stade d'athlétisme à la Saus-saz;
 - étude sur l'harmonisation de l'utilisation des piscines sur le district de Vevey.

2007 sur le plan local

Le service des sports est intervenu dans différents projets et recherches de locaux pour le Vieux-Mazel, Club Alpin Suisse, Club d'Escrime, Vevey-Riviera Basket, Badminton Club, Compagnie des Archers, Handball Club, Club sub-aquatique, Scouts de Scavavin et Club de pétanque de l'Avenir ont abouti ou sont encore en cours.

Activités en faveur de la jeunesse

Les loisirs sportifs ont toujours un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans, les villes de Vevey et Lausanne sont les seules dans le canton à avoir une organisation structurée dans ce domaine-là. Quelques chiffres: 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important. La promotion et l'organisation se font de manière commune entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique et des moniteurs. Cela est un bon moyen de recrutement de nouveaux membres.

Les camps de vacances ont pris une grande importance. En 2007, nous avons mis sur pied 5 camps : 1 camp de ski et snowboard à Fiesch, 2 camps d'été à Château-d'Oex, 2 camps multi-sports à Castillon du Gard en France. Nous pouvons offrir des conditions financières intéressantes grâce à l'implication active des communes de Montreux par la mise à disposition gratuite avec personnel des chalets de Leysin et Champéry, de La Tour-de-Peilz par un apport financier et participation de son animateur, de Vevey qui assure l'organisation générale du projet et met à disposition le chalet de La Cheneau. Nous avons mis en place une organisation commune, plus développée et ce ne sont pas moins de 15 camps au total qui sont proposés et ont fait la joie de 450 enfants du district.

Associations sportives

Le service des sports fait office de plate-forme d'information pour les clubs de la région. Elle collabore de manière active à l'organisation de toutes les manifestations sportives de Vevey et du district. Elle suscite et apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Elle tient à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés. Celui-ci va permettre une meilleure répartition des locaux, d'éviter des doublons et arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district. Le point fort du service des sports est qu'il peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements



La patinoire au bas de la Place du Marché

sportifs dans la région. Un groupe informel avec différents municipaux du district est constitué, au gré des demandes, par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale de soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. Le délégué au sport collabore au sein de l'ASR Association Sport Riviera (ancien-nement ASSV) et un nouveau comité est en place depuis fin 2002.

Evénements sportifs

Dans ce domaine, nous travaillons essentiellement avec des groupes structurés (associations, clubs). Nous participons ou organisons près d'une vingtaine de manifestations à l'année. Le service des sports est de ce fait largement engagé dans l'ensemble des manifestations organisées à Vevey et district. Son rôle va du conseil à l'organisation générale :

- coordonner les demandes et faciliter les contacts
- mise à disposition de locaux et de matériel – soutien logistique – tenue de secrétariat – promotion – soutien financier – conception – partenariat – conseil, etc.

Evénements particuliers:

- 3^e Lavaux Nordic Walking - 1300 participants

- Action la Suisse bouge / course d'orientation populaire en ville de Vevey
- Coupe d'Europe de inline hockey
- Patinoire artificielle sur la place du Marché
- Attribution de l'organisation des jeux internationaux des écoliers aux villes de Montreux et Vevey.

Le petit budget d'animation disponible de CHF 19'000.- par année ne permet pas d'assurer l'assise financière de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme manifestations. Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les sponsors. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des communes! Notre souci permanent est d'autofinancer les activités avec le budget d'animation. On peut estimer le budget «extra communal» des événements payants que nous gérons à près de CHF 400'000.--. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local et régional.

Sport pour tous

Un domaine dans lequel le service des sports s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous avons ouvert nos installations aussi bien plein air qu'intérieures au public depuis quelques années déjà. Elles sont utilisées surtout pendant le week-end, jours fériés et vacances scolaires. Nous rencontrons inévitablement des petits problèmes de bruit et vandalisme, mais qui restent toutefois dans les normes. Au départ, les concierges étaient réticents, mais le résultat de cette politique d'ouverture est très positif. Au fur et à mesure des départs à la retraite des concierges, nous devons revoir, en collaboration avec la direction des finances, leur cahier des charges et adapter leurs horaires en fonction de l'utilisation, non seulement des écoles mais également des clubs. Nous rencontrons assez fréquemment et devons régler des conflits entre les utilisateurs des installations et le personnel communal. Afin de remédier à ce genre de problèmes, nous allons envoyer notre personnel suivre des cours de formation continue dans le domaine de la communication. Nous travaillons étroitement avec l'association « Handisport Rivera » ainsi que la fondation « Sport Smile » pour permettre l'accessibilité et les bienfaits de l'activité physique à tous.

Installations sportives

Le service des sports gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 16 salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme), 5 installations annexes libres d'accès, en assurant la gestion, l'entretien et le renouvellement de matériel. Nous assurons également la gestion des Galeries du Rivage et la piscine de Vevey-Corseaux-Plage. Le Centre nautique et balnéaire, le stand de tir sont sous la responsabilité de la direction des finances. Nous louons nos différents locaux aux écoles privées : Blancpain, Institut du Haut-Lac, Ecole spécialisée d'Arcangier, Fondation des Eglantines. Nous collaborons et coordonnons à la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différentes expositions d'animations locales: manifestations

sportives, foire à la brocante, concerts, fêtes multiculturelles, expositions, réceptions, foires, meeting, etc.

Les infrastructures sont mises gratuitement (participation aux frais de conciergerie) à disposition des sociétés locales. Des locaux sont également loués à divers groupements pour des activités sportives. L'étude de nouveaux projets et l'amélioration d'installations existantes ne sont pas négligées :

- rénovation et construction de nouveaux vestiaires du terrain de Copet I et II;
- création de nouveaux terrains de football dans le cadre d'un projet régional (Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier);
- remise en fonction des Galeries du Rivage en salle de sport scolaire,

en cours d'étude, isolation du hall d'entrée, création de vestiaires supplémentaires et remplacement du sol sportif;

- étude intercommunale d'un projet de stade d'athlétisme à la Sausaz;
- création d'une nouvelle salle de musculation à disposition des sociétés sportives dans le complexe de Copet 1;
 - aménagements techniques ainsi que la pose d'un nouveau sol pour la salle d'escrime du bâtiment de l'Aviron;
- étude sur l'agrandissement des vestiaires du Club subaquatique à la piscine de Vevey Corseaux plage ;
- étude du réaménagement de la cour St-Jean (collège des Crossets);
- participation à l'étude de l'agrandissement du Centre de tennis de La Veyre.

Un manque cruel de locaux (salles de conférence, base administrative, archives, bibliothèque et vidéothèque sportive) se fait ressentir dans les nombreuses sociétés sportives que compte Vevey. Actuellement, celles-ci encadrent avec compétence plus de 2400 jeunes âgés de 5 à 20 ans. La volonté de la municipalité de transformer l'ancienne prison en maison des associations doit rester une priorité.

Représentations diverses et réceptions

La Ville de Vevey, grâce à une équipe d'athlètes très complets, participe avec réussite depuis quinze ans au Grand Prix des Villes Sportives organisé par la Fondation de l'Aide Sportive Suisse qui a eu lieu cette année à Aigle (4 vicaires: Montreux/1989 -

Martigny/1990 - Bulle/1995 - Morges/1996, 2ème place au Sentier/Vallée de Joux/1997, Meyrin/2002, Lausanne/2003, St-Maurice/2004 et Aigle en 2005). Vevey a organisé cette manifestation en 1994. Depuis 2007 en lieu et place du grand prix, nous soutenons directement la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs, et la Fondation de l'aide sportive suisse.

D'autre part, le délégué au sport :

- assure l'organisation de la réception des sportifs méritants ;
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2007, dont ASR, Commissions de jumelage Carpentras et Müllheim, Commission des sports, Commission des sports nautiques, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Skate-park, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, Kid's Triathlon, Lavaux Nordic Walking, Coupe d'Europe de Inline, comités spécifiques, etc.);
- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours d'expert ;
- séminaire à Macolin sur les installations sportives;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-toto/Juvenesse et Sport;
- est président du comité du Triathlon de la Riviera et vice-prési-

- dent du Meeting du Lac;
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la Corat*; de l'Association Suisse des services des sports et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage; de la plate-forme «sport» du Plan Directeur Régional; du groupe de travail «rapprochement USL* Montreux et des sociétés de Vevey et environs»; du groupe de pilotage interne «développement durable»; du comité de fondation du Théâtre de Vevey; du comité des Colonies de vacances de Vevey; de l'organe de supervision intercommunal du skate-park; du comité du Kid's Triathlon; du jury «Prix Nestlé Sport»; du comité élargi de l'association des piscines romandes, du comité du Lavaux Nordic Walking;
 - participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois : Nyon, Lausanne, Yverdon;
 - collabore avec l'IDHEAP* sur différents projets de mémoires;
 - participe aux séances de travail avec le service du sport universitaire à Lausanne;
 - est l'initiateur du projet des jeux internationaux pour écoliers « Team Riviera »;
 - est responsable de la commission technique «Corat»* - installations sportives;
 - collabore à (GPSHL)* police sport Riviera;
 - est l'initiateur d'un groupe de réflexion «Sport-étude» sur la Riviera;
 - est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure «Sport régional»;
 - est chargé de cours et expert aux examens à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique;
 - présentation d'une politique sportive communale dans le cadre de la formation postgrade des managers du sport de l'IDHEAP*;
 - collabore étroitement avec l'Office fédéral du sport pour le concept des réseaux locaux;
 - collabore avec l'Association suisse des managers du sport.
- Madeleine Burnier,
municipale
Jean-Marc Bryois,
délégué au sport*

Service jeunesse

Personnel

- Déléguée à la jeunesse à 70% : Michèle Theytaz Grandjean
- Secrétaire à 50% : Marina Rochat
- Apprentie à 50%
- Travail de proximité et Ginkgo*
 - 1 éducateur, responsable du travail de proximité à 90% : Stephan Hürzeler
 - 1 éducatrice de proximité à 60% : Karine Clerc Ulloa
 - 1 animatrice de l'atelier emploi à 50% : Estelle Rivier
 - 1 secrétaire à 20% : Rosa Memmo depuis le 16 mars 2007 (poste financé par le canton)
 - 1 coordinatrice des appuis scolaires à 50%, poste à durée déterminée du 15.03.06 au 29.02.07, financé par des ressources externes: Gabrielle Bonnet, remplacée par Mumtazi Boolakee du 1^{er} avril au 30 juin 2007, sera repourvu en 2008 (poste financé par le canton)
- Equinox
 - 1 responsable / animatrice à 80%: Rachel Pache jusqu'au 30 septembre 2007, remplacée dès le 1^{er} octobre par Marie Briguet
 - 1 animateur à 70% : Joseph Santacroce
 - 1 animatrice à 80% : Marie Briguet, jusqu'au 30 septembre 2007, remplacée dès le 1^{er} décembre par Naima Steiger
- Stagiaire à 100% : Christophe Staub en stage préalable à une formation en travail social, puis Anne-France Cavin en 2^e année de formation HES* - animation socioculturelle.

La déléguée à la jeunesse conseille le personnel, veille au bon fonctionnement du secteur jeunesse (évaluation, coordination, supervision d'Equinox et du travail social de proximité); elle assure encore le rôle de praticien-formateur pour les stagiaires.

Il faut souligner que les remplacements de collaborateurs (responsable d'Equinox, responsable de Ginkgo et coordinateur des appuis scolaires Ginkgo) ainsi que les créations de postes (animateur jeunesse pour le cercle de Corsier, éducateur de proximité et secrétaire à Ginkgo) ont pris une partie très importante dans les activités de la déléguée à la jeunesse, même si certains collaborateurs débuteront effectivement leurs activités en 2008.

Ginkgo – Travail social de proximité

La déléguée a participé activement et supervisé le fonctionnement, le développement et le financement de Ginkgo en 2007.

La reconnaissance de la structure Ginkgo comme mesure d'insertion sociale par le Département de la Santé et de l'Action sociale a été reconduite avec une subvention augmentée ce qui a permis d'engager du personnel supplémentaire en cours d'année.

Animations de quartier Général-Guisan

En vue de la création d'une association de quartier, le service a pris en charge le coût de CHF 1'700.— pour la fête de quartier qui s'est déroulée en janvier 2007. De plus, tant des collaborateurs d'Equinox que de Ginkgo ont participé activement à l'organisation de cette fête.

« Ateliers découvertes » Vevey - La Tour-de-Peilz

Dans le cadre de la collaboration régionale entre Vevey et Sport & Jeunesse La Tour-de-Peilz, les services ont proposé des « Ateliers découvertes » pour permettre à des petits groupes (5 à 15 participants) d'enfants de 7 à 16 ans de découvrir des activités culturelles et « branchées » à prix modique (entre CHF 5.-- et CHF 10.-- par atelier). 35 enfants se sont inscrits à un ou plusieurs des 5 ateliers proposés, l'un d'entre eux ayant été annulé pour manque d'inscriptions.

Animai 2007

Pour sa 25^e édition, Animai s'est déroulé sur cinq jours consécutifs, soit du 9 au 13 mai au Jardin du Rivage.

Organisation

L'organisation est principalement assurée par la déléguée à la jeunesse avec la participation soutenue d'un stagiaire ainsi que du secrétariat de sports et jeunesse. En outre, un coordinateur des soirées musicales est engagé pour gérer le déroulement des concerts (respect des heures, contrôle décibels, accueil des musiciens, etc.) en plus des techniciens du Rocking Chair.



L'équipe d'Equinox participe activement à la gestion des animations pendant la manifestation et se répartit une présence préventive avec les éducateurs de proximité durant les soirées.

Plusieurs services communaux sont également de précieux partenaires pour le bon déroulement de la manifestation (espaces publics, sécurité et finances).

Plus d'une trentaine d'organismes, associations ou entreprises sont également actifs pendant la manifestation, soit sous forme de soutiens logistiques variés, soit pour animer des activités particulières. Il faut souligner le gros investissement des associations Animation jeu Vevey et Tremplin pour l'organisation d'ateliers interactifs originaux.

Bilan

Pour 2007, nous estimons qu'environ trois mille personnes se sont rendues aux diverses animations dans une ambiance des plus conviviales, dont plus de 450 enfants et adolescents aux ateliers interactifs. Malgré une augmentation du nombre d'ateliers pour enfants par rapport à 2006, la plupart d'entre eux affichaient déjà complets en début d'après-midi.

Ces ateliers sont réalisés en collaboration (monitorat, locaux, etc.) avec le Musée suisse de l'appareil photographique et le Musée suisse du Jeu.

La participation financière demandée aux parents permet de financer les défraiements et les dépliant des ateliers à hauteur de 57%. Le solde des charges, soit CHF 1500.- est encore divisé à parts égales entre les communes de La Tour-de-Peilz et Vevey.

En 2007, il faut relever qu'une seule session d'ateliers a été organisée durant le 1^{er} semestre, liée à une surcharge de travail ; en effet, tout le secrétariat, la réalisation du dé-



Il en va de même pour l'improvisation théâtrale qui a poursuivi son concept de spectacle « IMPROsplash » sur le thème de la plage organisé par les jeunes du Groupe Impro Riviera. Cette exhibition a accueilli 3 comédiens professionnels (B. Cuche, C. Henriquez, Ch. Baumann) et plus de 40 comédiens des équipes écoliers, juniors et amateurs de la Riviera pour le plus grand plaisir des spectateurs.

La présence active de jeunes adultes accompagnés par des professionnels de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et du Centre d'information pour la prévention du tabagisme ont renouvelé leur travail de sensibilisation à la consommation d'alcool et de tabac auprès du public.

Finances

Animai est principalement soutenu sous forme de prêt de matériel, de personnel, de rabais spéciaux par différents fournisseurs de services.

Les dépenses liées à la manifestation se sont élevées à CHF 48'000.-- et les recettes à CHF 17'000.--. Le coût de la manifestation imputé au service jeunesse s'élève à CHF 31'000.--. A noter qu'au fil des années et malgré une bonne fréquentation de la manifestation, le public ne consomme que très modestement au bar. L'importante implication financière de la Ville est dès lors vitale pour la pérennité de la manifestation.



pliant, le suivi des inscriptions et la coordination des ateliers sont effectués par Vevey.

Comité Culturel (CoCu)*

Le CoCu a reçu treize demandes de couverture de déficit dont onze ont été acceptées pour un montant total de CHF 18'800.-. Sur les onze projets acceptés, six projets ont nécessité le versement de la garantie de déficit du Comité Culturel pour un montant total de CHF 9'863.90, les cinq autres ayant réussi à s'autofinancer.

Espace culturel de la Ferme Menthée – Association de la Ferme Menthée (AFM)*

Les activités de l'Association de la Ferme Menthée répondent aux besoins des jeunes musiciens de Vevey et région: les locaux affichent complets à l'année.

La déléguée à la jeunesse participe ponctuellement à l'avance des différents dossiers et sert de médiateur entre ces associations et les différents services communaux.

Le comité de l'AFM s'est presque entièrement renouvelé en 2007 et a changé de président. Une partie des membres de l'AFM ont joint leurs forces à celui du Rocking Chair pour organiser les festivités liées aux 15 ans de la salle de concerts. D'ailleurs, l'AFM a organisé son festival annuel à cette occasion pour promouvoir les groupes répertoriés en ses murs.



Politique de la jeunesse intercommunale – cercle de Corsier

Pour faire suite à l'enquête réalisée en 2006 par des collaborateurs de Ginkgo « Quelle forme de prévention extrascolaire pour les jeunes de 13 à 18 ans dans les communes de Corsier-Corseaux-Chardonne-Jongny ? », les municipalités du cercle se sont mises d'accord pour la création d'un Service d'animation jeunesse intercommunal et l'engagement d'un animateur jeunesse à 50% au 1er janvier 2008. Des objectifs ont été établis au niveau politique concernant la nature et la mission de ce service dans le but de répondre aux attentes de l'ensemble de la jeune population des quatre communes. L'animateur jeunesse devra mettre en place une démarche combinant la participation, la prévention et l'intégration des jeunes (10-18 ans) tout en tenant compte de la richesse, de la différence et de la spécificité de chaque commune.

Dans une volonté de régionalisation et de collaboration avec la structure veveysanne, les municipalités du cercle ont proposé une collaboration en matière de politique de la jeunesse à la Ville de Vevey. Ceci s'est concrétisé par la signature de deux conventions, l'une entre les communes du cercle, l'autre entre ces communes et Vevey.

Les communes du cercle ont délégué à la Ville de Vevey l'engagement de l'animateur jeunesse à 50%, la mise en place du Service d'animation jeunesse du cercle de Corsier ainsi que la gestion administrative et l'encadrement professionnel dudit service. Toutes ces tâches seront effectuées par le Service Jeunesse de Vevey, sous la responsabilité de la déléguée à la jeunesse.

Un Groupe de conduite, constitué de délégués municipaux des quatre communes, veillera au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées

afin que le Service d'animation jeunesse du cercle de Corsier corresponde aux besoins et attentes de la population.

Campagne régionale de prévention alcool: PrévRiv

Cette action est coordonnée par le chargé de prévention de Police Riviera et reprend les objectifs de la campagne «Les communes bougent!» du service jeunesse de 2001, à savoir: informer, sensibiliser et prévenir les jeunes en particulier, tout y en rajoutant maintenant un volet répressif.

Avec les collègues de Montreux et La Tour-de-Peilz, le service jeunesse a été actif dans une action de prévention par les pairs (de 19 à 25 ans) qui visait à entrer en contact avec les groupes jeunes dans les espaces publics (jardins, quais, etc.) pendant la période des promotions scolaires en distribuant des bouteilles d'eau avec des étiquettes originales (réalisation graphique: Jérôme Berthoud) mentionnant des messages de prévention afin de les sensibiliser aux risques liés à une consommation abusive d'alcool.

Cette action et d'autres encore s'échelonnant sur l'année seront reconduites en 2008.

Formation SEESR (Sortir ensemble et se respecter)*

Les différents secteurs du service jeunesse sont concernés par l'apprentissage des relations amoureuses entre leurs usagers. C'est pourquoi, la déléguée à la jeunesse a organisé une formation pour tous les collaborateurs du service, intitulée «sortir ensemble et se respecter- SEESR». Ce programme a pour objectif la prévention précoce des violences intimes et vise à éviter la banalisation des comportements abusifs liés aux stéréotypes des rôles hommes-femmes. Il est spécialement adapté aux jeunes de 12 à 20 ans.

Cette formation se déroulant sur 2 journées a apporté un grand nombre d'outils, de pistes de réflexion dans le but de mettre en place une action spécifique dans le cadre des secteurs du service.



Projets

De nombreux jeunes sont venus au service jeunesse pour demander des conseils, de mise à disposition de locaux ou de matériel ainsi que des aides financières pour la réalisation de leurs projets (comédie musicale, cd, pièce de théâtre, etc.). Concernant les soutiens financiers, CHF 3500.-- ont été versés pour:

- une pièce de théâtre par la compagnie «Grain de moutarde»;
- un supplément de subvention à l'Animation jeu Vevey qui gère la Jouerie de Gilamont pour les aider à boucler l'année 2007 à cause d'un problème de recherches de fonds.

A noter encore que l'association «Stichus» a renoncé à son projet de réalisation de t-shirts pour étudiants et a remboursé une partie de la subvention accordée en 2006.

Collaborations entre les services jeunesse du district

Les services jeunesse de Vevey et La Tour-de-Peilz se rencontrent et collaborent en fonction des projets communs mis en place.

Annuaire des associations et sociétés locales

L'édition 2007 de l'annuaire des associations et sociétés locales, réalisé par notre service, est distribué à 2'000 exemplaires par le biais de l'office de la population, des services sociaux, du service culturel et de sport & jeunesse.

Bilan de la politique de la jeunesse

Après 26 ans d'activités, vu l'évolution du secteur jeunesse et l'augmentation importante de son effectif, il s'avérait nécessaire de faire un bilan général de la politique de la jeunesse. En effet, à ce jour, chaque projet mené par les différents sous-secteurs (Déléguée jeunesse, Equinox et Ginkgo) est évalué de manière indépendante, mais aucune évaluation globale n'a été formellement réalisée.

Ce bilan a débuté en septembre 2007 pour se terminer dans le courant 2008. La démarche, accompagnée méthodologiquement par une société spécialisée, a été construite de façon participative dans le sens où chaque collaborateur du secteur a pris part à la réalisation de ce bilan. Afin de garder une vision globale du document, la déléguée à la jeunesse se charge de coordonner le travail et de rédiger le texte final.

Conseil - Accueil - Information

Le service jeunesse est souvent sollicité pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région ;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

Autres activités

- coordination et communication des activités du service;
- engagement et gestion du personnel (équipe d'animation, équipe du travail de proximité et secrétariat);
- formation pratique d'une collaboratrice en formation en cours d'emploi et suivi des stagiaires ;
- gestion administrative du secteur jeunesse (budget, correspondance, internet, etc.);
- promotion des activités du service ;
- entretien du matériel (de sonorisation, d'activités, etc.);
- suivi des différends entre Riviera Lodge et Equinox.

Membre

- du groupe de prévention du Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies au niveau romand;
- du groupe romand des délégués à la jeunesse;
- de la commission d'attribution de fonds du Groupe d'Intérêt Jeunesse (canton de Vaud) ;
- du Fonds spécial de la Commission Pro Juventute région Vevey ;
- de la commission municipale « jeunesse »;

- de la commission municipale « des affaires interculturelles »;
- du groupe de travail cantonal « Fô K'sa bouge » pour promouvoir des politiques communales de la jeunesse dans le canton de Vaud ;
- de différentes associations ou groupes de jeunes : AFM, Animation Jeu-Vevey, etc.

Collaborations

Le service jeunesse collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chef de service, directions, enseignants, médiateurs, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);
- social (Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educative en Milieu Ouvert, services jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, Service de Protection de la Jeunesse, etc.);
- culturel (AFM, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, Rocking Chair, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Centre d'informations et de prévention du tabagisme, etc.).

Espace de rencontres et d'animations Equinox

Heures d'ouverture

lundi	Fermé
mardi	15h30-18h (Espace Autogéré) 18h0-20h (Entraînements de Break et Rap - 1 mardi sur 2) 18h-20h (Repas - 1 mardi sur 2)
mercredi	14h30-18h (Espace rencontres-projets = ERP) 18h30-22h (Groupe impro amateurs)
jeudi	15h30-16h (Permanence école jusqu'en mai) 18h-20h (Entraînements de Break et Rap)
vendredi	15h30-19h (Espace rencontres-projets = ERP)
samedi	14h-18h (Espace rencontres-projets = ERP - 1 semaine sur 2) 20h-23h (Soirées à thème; ex.: discos, repas, etc. - 1 semaine sur 2)
dimanche	9h-17h (Sorties sportives ou de découvertes) (1 x par mois)

Fréquentation du lieu

- *Membres inscrits:* En 2007, Equinox compte 51 membres inscrits. Dans la réalité, les animateurs dénombrent une centaine de jeunes fréquentant le lieu car la moitié d'entre eux vient occasionnellement et n'est pas membre. Les garçons représentent 70% des membres, mais dans la fréquentation quotidienne cet écart est beaucoup plus marqué, puisque seules trois ou quatre filles fréquentent actuellement le centre régulièrement.
- *Fréquentation moyenne:* nous relevons encore une diminution de la fréquentation des jeunes membres d'Equinox par rapport à 2006. Durant la 2ème partie de l'année (dès septembre) l'équipe d'animateurs a analysé précisément la fréquentation selon les activités et veut continuer à tenir à jour cette analyse pendant l'année 2008. La participation est en moyenne de 20 jeunes par accueil, mais évolue en fonction des jours de la semaine avec des pics à 35-40 jeunes par accueil.

- *Moyenne d'âge:* La moyenne d'âge est plus élevée qu'en 2006. Une trentaine de membres a entre 13 et 16 ans et le reste entre 17 et 19 ans. En fin d'année (novembre et décembre), de nouveaux usagers plus jeunes commencent à investir le centre. Il est à noter que par manque d'effectif, les visites annuelles des classes de 7ème année ont été reportées à la rentrée scolaire 2008 ; cela peut expliquer en partie le fait que l'âge des usagers est plus élevé que l'année précédente. L'équipe d'animateurs a comme objectif de rejoindre la moyenne d'âge des usagers.
- *Provenance:* En 2007, 53% des membres habitent Vevey, 45% la Riviera et 2% Lausanne. 38% des membres sont de nationalité suisse ou de double nationalité (16%), 20% d'Afrique (particulièrement de République Démocratique du Congo), 14% des Balkans. Les 28% restant sont de différentes origines autres que celles décrites (Asie, USA, Turquie, Cap-Vert...)

Les jeunes

Outre la baisse de fréquentation déjà constatée en 2006 et la présence très faible des filles, l'ambiance au sein d'Equinox est excellente; même si une petite proportion des jeunes fréquentant Equinox est en rupture et rencontre des difficultés d'intégration sociale, les conflits sont très rares et facilement réglés par les animateurs. Ces jeunes sont dirigés par les animateurs vers les éducateurs de proximité s'ils ne sont pas déjà en contact avec eux.

L'année 2007 a également vu émerger le groupe de street-dance K-Unik. Ce groupe a été créé par un jeune danseur qui fréquente Equinox depuis de nombreuses années et qui a pu profiter de la salle du sous-sol pour mettre sur pied ses cours de danse. Très vite, le nombre de participants a littéralement explosé (150 jeunes fin 2007) et K-Unik a dû trouver des locaux plus spacieux. Equinox a continué de les soutenir (prestations dans diverses manifestations, conseils) dans l'élaboration de leur projet. Si aujourd'hui K-Unik fonctionne indépendamment d'Equinox, l'équipe garde contact avec les initiateurs du projet et les conseille dans la professionnalisation de leur projet. La plupart des jeunes qui suivent les cours ne fréquentent actuellement que très rarement Equinox, car leur nouvelle passion leur prend une grande partie de leur temps libre. K-Unik est devenu un véritable phénomène au cœur de la jeunesse veveysanne et permet à de nombreux enfants et adolescents de s'exprimer à travers une activité saine et positive.

Suite notamment au déplacement de ces danseurs dans d'autres locaux, Equinox a constaté un changement de population dès la rentrée scolaire, avec une proportion importante de jeunes garçons originaires des Balkans. Ce changement se répercute également sur les activités avec une diminution de l'utilisation des locaux pour la danse et une augmentation de la demande pour des activités liées au rap.

Activités organisées

Des repas, des soirées «disco» ou des projections de films sont organisés les samedis. Comme indiqué précédemment, peu d'activités ont pu être organisées durant la 2^e période de l'année (dès septembre).



Week-end street-dance: un week-end ski organisé en mars aux Paccots a été transformé en week-end danse en raison du manque de neige. Ce week-end a permis à une partie des danseurs du groupe K-Unik de s'entraîner pour le contest de hip-hop du mois d'avril. 17 jeunes ont participé à ce week-end dans le chalet isolé Le Châh à Rathvel dans une ambiance très conviviale.

Contest de hip-hop: participation au contest de hip-hop organisé par le Centre de rencontres et d'animations de Renens avec trois groupes de danseurs représentant Equinox et une quinzaine de jeunes venus en spectateurs/supporters. Un des groupes d'Equinox a remporté le contest et les deux autres se sont également très bien placés. Leurs prestations étaient excellentes (très bonne préparation) et la dynamique collective des danseurs et de leurs supporters très positive malgré quelques tensions avec les jeunes de Renens qui sont arrivés en deuxième position.

Soirée Teenagers au RKC: cette soirée a été organisée en collaboration avec le RKC dans le cadre des 15 ans de la salle de concerts. Equinox a proposé un collectif de hip-hop (Vevey s'Eveille) et le groupe de street-dance K-Unik pour la programmation. Ces deux groupes sont composés essentiellement de jeunes ayant fréquenté Equinox. Le RKC a, quant à lui, proposé un jeune groupe de métal Ghost, composé de jeunes de la région veveysanne. Cette soirée a été un grand succès, autant au niveau de l'organisation et de la collaboration entre le RKC et Equinox qu'au niveau du public (environ 500 entrées payantes à CHF. 5.-- dont beaucoup de parents). L'ambiance a été excellente et il n'y a eu aucun problème majeur. Cette soirée a permis à des jeunes de Vevey de présenter sur scène leur travail et de les confronter à un milieu professionnel. Elle a permis également de mélanger les genres (hip-hop et métal). Le RKC s'est dit intéressé pour réitérer ce genre de collaboration.



Création d'un site internet: afin de promouvoir le centre d'une manière très complète, mais surtout d'avoir une interface pour les jeunes, il était nécessaire de créer un site internet indépendamment des pages du site de la ville. L'interface pour les jeunes leur permettra : de consulter l'agenda, de pouvoir s'inscrire en ligne pour les activités, de voir et télécharger les photos, de regarder des extraits des vidéos du centre, de pouvoir également mettre en ligne leurs photos, leurs textes de rap ou leurs morceaux, le tout sous contrôle des animateurs. La création de ce site représente un gros travail afin que celui-ci puisse par la suite être mis à jour par des « non-professionnels » d'internet. Plusieurs jeunes sont intégrés à la création du site sous le contrôle d'un webmaster professionnel engagé comme coach et permettant aux jeunes de découvrir de manière professionnelle la création d'un site, et donc d'acquérir des compétences. Le projet a démarré en mai, mais le manque de personnel a ralenti sa mise sur pied. Il doit se poursuivre dans le courant 2008.

Permanence école: le projet de permanence école a été repensé notamment avec l'organisation d'un concours photos. Suite à son évaluation, il a été constaté que la permanence école dans son concept actuel ne permettait pas d'atteindre les objectifs fixés, notamment la possibilité d'établir un contact avec des jeunes ne fréquentant pas Equinox. Suite à ce constat, le projet permanence école a été abandonné sous cette forme, mais l'équipe d'animation désire mettre sur pied un nouveau projet lié à l'école dans le courant 2008.

Autres activités: d'autres activités ont été organisées dans le courant de l'année, rencontrant plus ou moins de succès auprès des jeunes : un tournoi de baby-foot (env. 15 participants), une sortie karting (6 participants), une soirée loup-garou (jeu de rôle, 15 participants), le Noël d'Equinox (30 participants), fête de départ de Rachel (pique-nique au jardin Doret, env. 30 participants), sortie Parc aventure (départ du stagiaire, 2 participants). Le journal Equinox News continue de paraître tous les deux mois et permet d'informer les jeunes mais également les partenaires. L'Equinox news est également un excellent outil de prévention qui permet d'aborder des thèmes en fonction des problématiques rencontrées au centre (sexualité, dépendances...)

Participation à des manifestations

- Fête de quartier de Général-Guisan : sur proposition du responsable de Ginkgo, Equinox a participé à la fête de quartier de Général-Guisan (participation aux séances, organisation et encadrement d'activités) qui a eu lieu en janvier 2007.
- Festival Animai : comme chaque année, Equinox participe à la préparation du festival Animai (propositions d'activités) et à son déroulement (organisation et encadrement d'activités, présence lors des soirées dans un but préventif, les animateurs connaissant très bien les jeunes de Vevey). Equinox a également proposé et collaboré à la prestation de groupes de danse pour le dimanche après-midi, prestation qui rencontre chaque année un franc succès.
- Fête multiculturelle : pour cette édition 2007, Equinox a encore renforcé sa collaboration avec l'association Tremplin : les activités pour enfants ont été organisées en commun (concept, organisation et encadre-



ment). Equinox propose et organise également chaque année des prestations pour la programmation; cette année le groupe de street-dance K-Unik a proposé une chorégraphie regroupant environ 80 danseurs et a rencontré un franc succès.

Collaboration avec les éducateurs de proximité de Ginkgo

- Présence ponctuelle des éducateurs de proximité pendant les temps d'accueil (ERP)*.
- Durant toute l'année, les animateurs dirigent leurs usagers en difficultés sociales, familiales, scolaires ou d'intégration professionnelle vers les éducateurs de proximité et Ginkgo. Cette collaboration au sein du même service est très précieuse pour les animateurs qui n'ont pas le mandat de faire du suivi individuel. Cette proximité permet aux éducateurs et aux animateurs d'échanger sur leurs pratiques, l'évolution de la jeunesse et la politique de la jeunesse de Vevey.

Participation aux groupes de travail

- Commission jeunesse.
- Groupe Intercentres de loisirs de l'arc lémanique.
- Plateforme romande de l'animation socioculturelle (AG – 1 fois par année).
- Forum Jeunesse Riviera.

Collaborations - contacts

- Divers centres de loisirs vaudois et chablaisiens (tournois de foot et autres formes de collaborations).
- Altmann Sports et Metro Boutique (réduction du prix de location, prix du concours photos offerts).

Services rendus

- Riviera Lodge (RL): l'auberge de jeunesse Riviera Lodge a utilisé durant toute l'année les locaux d'Equinox pour ses petits-déjeuners. RL a également profité des locaux pour les repas de ses groupes jusqu'en juillet. L'utilisation par RL des locaux uniquement en matinée permet une plus grande flexibilité au fonctionnement d'Equinox.
- Location à des tiers : les locations à des privés des locaux d'Equinox ont été peu nombreuses en 2007. L'équipe n'a pas eu l'occasion comme elle le désirait de redynamiser la publicité, notamment à cause des changements d'équipe qui ont fait apparaître d'autres priorités.
- Prêts de nos locaux à des tiers : la salle du sous-sol a été régulièrement mise à disposition de l'association Passion Solidarité pour la préparation d'une comédie musicale ainsi qu'au groupe d'improvisation théâtrale amateur. Le groupe de street-dance K-Unik a également pu profiter des locaux avant de trouver une salle extérieure et plus ponctuellement pour la préparation de certains spectacles.

Bilan général

Le départ de Rachel Pache en septembre 2007 a influencé le fonctionnement d'Equinox ; en effet, de septembre à dé-

cembre, l'équipe a fonctionné avec un 80% en moins (sur 200%). Malgré cela, les animateurs ont choisi d'assurer la continuité des accueils (parfois à deux, avec des moniteurs ou même seuls) ainsi que l'organisation de certaines activités déjà en cours. Cela a permis de conserver la qualité des relations avec les usagers et l'ambiance conviviale. Les animateurs étant très impliqués dans la soirée teenagers du Rocking Chair au début décembre, ils ont reporté le tournoi annuel de foot en mars 2008.

La baisse de fréquentation persistante a poussé les animateurs à créer un outil d'analyse précis de la participation des jeunes aux accueils et aux activités ainsi qu'un questionnaire destiné aux jeunes usagers sur leurs intérêts pour les offres actuelles du centre et leurs attentes. En parallèle, l'étude Habilis effectuée au sein du service jeunesse permet une analyse plus complète de la qualité de l'offre. Ces différents outils vont permettre à l'équipe de réadapter les prestations. Les changements au sein de l'équipe ainsi qu'une liberté plus grande de l'utilisation des locaux favorisent cette nouvelle dynamique. C'est donc avec beaucoup de motivation que les animateurs envisagent l'année 2008 et se sont fixés comme objectif d'améliorer la fréquentation du centre et d'organiser plus d'activités tout en conservant la qualité de leurs relations avec les usagers.

Travail social de proximité

Le travail social de proximité, proposé aux jeunes en difficulté de 12 à 25 ans, existe depuis 5 ans. L'année 2007 a été synonyme de mise en place de la structure nécessaire pour répondre au soutien et exigences du canton (Service d'aide et de prévoyance sociales) pour la prise en charge de jeunes au bénéfice du Revenu d'insertion dans le cadre des ateliers d'insertion socioprofessionnelle de Ginkgo.

Le travail de rue

Les éducateurs de proximité se sont rendus de façon régulière dans les lieux fréquentés par les jeunes. Ils ont été présents en moyenne trois après-midis et un soir par semaine dans les lieux suivants : centre ville, centres commerciaux, gare, centre de loisirs, Place Robin, bords du lac et parcs. Ils ont également recherché d'autres lieux de rassemblements possibles des jeunes, en s'adaptant aux saisons et aux habitudes des jeunes. Lors de ces moments de présence, ils ont rencontré beaucoup de jeunes et leur ont offert des occasions d'échanges. A cette occasion, les éducateurs ont également procédé à des observations, partagées lors de colloques, et précisant ainsi leurs interventions. Leur présence dans la rue crée aussi l'occasion de prendre des nouvelles de jeunes précédemment suivis et d'apprendre la réussite d'un examen de l'un, la difficulté familiale d'un autre, et de les encourager ou de leur proposer un soutien. Certains jeunes leur ont fait part de leurs inquiétudes face à leur avenir, à la perspective de terminer l'école obligatoire. Le but du travail de rue est la création de liens, lesquels permettent, au fil des rencontres, à certains jeunes de sentir sur eux un regard bienveillant et non jugeant. Lorsqu'ils souhaitent entreprendre quelque chose, les jeunes savent ainsi à qui ils peuvent s'adresser. Le travail de rue permet aux éducateurs d'observer l'évolution des jeunes qu'ils connais-

Ginkgo

Ginkgo représente le tremplin vers la société pour les jeunes en rupture. De plus en plus reconnu pour la qualité de ses prestations, un nombre croissant de professionnels de l'aide sociale conseillent aux jeunes de venir consulter à Ginkgo. Il se peut également que le premier contact se fasse dans la rue ; ce sont alors les éducateurs qui invitent les jeunes à se rendre à Ginkgo pour un entretien. A partir de là, les collaborateurs de Ginkgo les accueillent dans un des cinq axes de Ginkgo, à savoir :

- *L'accompagnement individuel* sous forme de permanence sociale, trois après-midis par semaine, accueille des jeunes, avec et sans rendez-vous, pour tout type de demande : question administrative, problèmes familiaux, logement, problèmes financiers, problèmes de formation. Les éducateurs proposent aux jeunes un soutien de courte durée ou une orientation spécifique, après avoir aidé les jeunes à formuler leur demande. Les demandes principales touchent le logement, la situation financière ou l'insertion professionnelle.
- *Les activités socio-éducatives* permettent aux jeunes de pratiquer un loisir enrichissant, en contact avec d'autres jeunes et des adultes, et ainsi de renforcer les liens nécessaires à l'élaboration d'une relation de confiance. Forts du constat d'une baisse de la fréquentation de ces activités, mais soucieux de les maintenir, les éducateurs ont décidé d'impliquer davantage les jeunes dans l'organisation et de les soutenir dans la mise sur pied de sorties choisies par eux. Cette option s'est avérée efficace et plusieurs sorties ont eu lieu (karting, Parc Aventure, visite de la ville de Berne, exposition à l'école sociale de Lausanne, grillades).
- Plusieurs changements ont eu lieu dans *l'atelier Coup de Pouce Emploi Jeunes (CPEJ)** durant cette année 2007. En effet, la reconnaissance de Ginkgo par le canton a eu des répercussions dans l'organisation de l'atelier et dans la répartition des rôles des collaborateurs de Ginkgo, notamment celui de l'animatrice de l'atelier. L'entretien d'admission est maintenu et se fait toujours par le responsable de Ginkgo, parfois en présence du conseiller en insertion sociale, afin que les objectifs retenus par ce dernier soient clairs pour les différents partenaires.

La journée d'introduction, faisant partie intégrante de l'atelier CPEJ, continue d'assurer la mise en route du travail de groupe. Cette journée permet d'entamer une réflexion sur la motivation, le repérage et la valorisation des compétences et de favoriser l'élaboration d'un lien entre les jeunes et l'animatrice, ainsi qu'entre les jeunes. Concernant l'élaboration du CV, des changements ont eu lieu. Dans un premier temps, le parcours du jeune est examiné en entretien individuel avec le référent afin que ce dernier en ait une meilleure connaissance et que les premiers jalons soient posés. Dans un deuxième temps, un atelier de 2 heures permet à l'animatrice de lancer une discussion de groupe sur la meilleure façon de présenter son CV en fonction de ses expériences et de son objectif. Ceci permet à chacun d'intégrer son parcours, de le valoriser et, de ce fait, de rehausser l'estime de soi.

Fort du constat que la rédaction de la lettre de motivation demandait, pour la plupart des jeunes, un accom-

pagement particulièrement intense de la part de l'animatrice, cette activité se fait maintenant en individuel. Une fois le dossier constitué, les participants viennent 2 heures par semaine pour effectuer des démarches de recherche de stages et d'apprentissage ou pour travailler au sein de l'atelier. L'animatrice les assiste dans leurs démarches (recherche d'adresses, contacts téléphoniques et envois de dossiers). Ces démarches sont préalablement discutées avec les référents en entretien individuel.

Un atelier supplémentaire a été mis en place : l'atelier «Entretien d'embauche». Des jeux de rôles filmés permettent aux jeunes d'expérimenter une situation proche de la réalité. L'auto-observation ainsi que l'observation des autres participants permettent une meilleure intégration de nouveaux comportements et une prise de confiance.

De plus, les jeunes inscrits dans ces ateliers bénéficient d'un suivi individuel par un éducateur de proximité pour l'accompagnement socioéducatif lié à la recherche d'une place d'apprentissage ou de travail, ainsi que de deux heures hebdomadaires d'appui scolaire par des bénévoles.

Au cours de la mesure A (qui dure trois mois), ainsi qu'à la fin de celle-ci, un bilan est fait par le référent de Ginkgo en présence du conseiller en insertion pour constater les progrès effectués. Une mesure B (d'une durée de quatre mois) peut alors être mise en place si nécessaire : les jeunes continuent à fréquenter l'atelier 2 heures par semaine pour leurs recherches.

La collaboration avec le programme STOMP (Stage d'observation en milieu professionnel)*, mis en place par la direction des services sociaux, s'est poursuivie.

- Des *ratrapages scolaires* ont été proposés aux écoliers de 9^e année. Ils sont donnés par un bénévole et une professionnelle pour assurer la coordination et le contenu de ces ratrapages.
- La *permanence socio-juridique Jet Service Riviera* (antenne de la permanence Jet-Service du Centre social protestant de Lausanne) ouvre ses portes un après-midi par semaine aux jeunes de la Riviera dans les locaux de Ginkgo.

Durant l'année 2007, 237 jeunes (68 dans les ateliers Coup de pouce emploi jeunes et les ratrapages scolaires, 94 dans le cadre de la permanence sociale et 75 lors de la permanence socio-juridique) ont sollicité l'aide de Ginkgo. Ceci représente 2'125 interventions, soit dans le cadre d'entretiens individuels, soit dans les ateliers. Le nombre de jeunes fréquentant Ginkgo est nettement en hausse (24 % de plus de jeunes et 130 % de plus d'interventions), ce qui atteste de la meilleure visibilité du programme et reflète le bouche-à-oreille positif entre les jeunes. Le réseau des partenaires tend à s'élargir et permet d'utiliser les ressources de la région dans une prise en charge multidisciplinaire des jeunes.

Financement de Ginkgo

Les salaires des deux éducateurs de proximité (150%) et de l'animatrice de l'atelier emploi (50%) sont pris en charge par la Ville de Vevey. Les autres frais liés au démarrage des cinq axes de Ginkgo ont été financés par divers partenaires au cours des quatre dernières années. En collaboration avec le conseiller en insertion du Centre social

intercommunal et avec le soutien de la direction des services sociaux, les prestations de Ginkgo ont été reconnues comme mesures d'insertion pour les jeunes au bénéfice du revenu d'insertion par le Service de prévoyance et d'aide sociale du Canton depuis 2007. En été, Ginkgo a obtenu un financement institutionnel d'un montant de CHF 205'200. – (d'août 2007 à juillet 2008), ce qui a permis d'engager un éducateur de proximité supplémentaire (90%) et de pérenniser le poste des appuis scolaires (55%), ainsi que celui de la secrétaire de Ginkgo (20%).

Le financement de la permanence socio-juridique Jet-Service Riviera a été assuré en 2006-07 à parts égales entre le Centre Social Protestant et un don de la Fondation du Casino Barrière de Montreux.

Projets communautaires

Avec les habitants du quartier de Général-Guisan, les services sociaux et ACT (Action communautaire et toxicomanie), l'équipe du travail social de proximité a organisé une fête de quartier au mois de janvier. Cette action a prolongé notre intervention communautaire des deux années précédentes, qui a abouti à plusieurs actions concrètes, dont la création d'une association de quartier (voir également le rapport de la direction des services sociaux).

Les éducateurs ont participé aux soirées dans le cadre d'Animai, en collaboration avec la déléguée à la jeunesse. Des jeunes ont participé, avec les éducateurs, au montage et au démontage de la structure de la fête multiculturelle.

En décembre, l'ensemble de l'équipe de Ginkgo a invité les habitants du quartier Louis-Meyer et les jeunes à un apéritif de fin d'année.

Travail de réseau

De nombreux jeunes sont suivis par les éducateurs de proximité en complémentarité avec d'autres partenaires professionnels, comme le Service de Protection de la Jeunesse, le Centre Social Intercommunal ou encore les Semestres de motivation. Le développement des collaborations avec ces services est essentiel, car les éducateurs de proximité sont souvent un relais indispensable entre le jeune et ces institutions. Certains jeunes rencontrés dans le travail de rue sont accompagnés directement auprès de ces diverses institutions.

Des collaborations sont établies avec les institutions suivantes :

Action communautaire et toxicomanie - Action éducative en milieu ouvert - Service de protection de la jeunesse - Semestre de motivation - Entreprise sociale d'OSEO* Vaud - Ecole secondaire - Police Riviera - Centre social intercommunal de Vevey et de Montreux - Office régional d'orientation scolaire et professionnelle - Office régional de placement - La Villa Saint-Martin - Tribunal des mineurs - Centre social protestant - Centre d'accueil de la Fondation Vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile dans le canton de Vaud - Jet-Service - Fondation Vaudoise de probation.

Les collaborateurs de Ginkgo participent à différents groupes de travail en lien avec leur mission à la Ville de Vevey : Plateforme des travailleurs sociaux vaudois, Groupe des travailleurs sociaux hors murs romand, Association Swissprévention et Forum Jeunesse Riviera.

Madeleine Burnier, municipale

Michèle Theytaz Grandjean, déléguée à la jeunesse

Développement durable - Agenda 21

En complément aux différents projets qui se poursuivent d'une année sur l'autre, 2007 a vu naître de nouvelles initiatives telles que:

- Vevey Roule, prêt saisonnier de vélos
- Phase test du plan de mobilité de l'administration communale
- Provélo Riviera
- Soirée Bien-Construire

A côté du poste à temps partiel (50%) du coordinateur de l'Agenda 21 local, Mélanie Pitteloud, politologue, a effectué un stage à 80% d'août 2006 à mars 2007 pour parfaire sa formation. Grâce à cette expérience, elle a pu être engagée quelques semaines avant la fin officielle de son stage comme chargée de communication à l'EPFL. Audrey Delmonico, politologue, a repris la place de stage de mars à décembre 2007 également à 80%. La ville de Vevey permet ainsi à des universitaires fraîchement diplômés d'expérimenter différents projets dans le domaine du développement durable. Ces expériences pratiques facilitent grandement l'insertion professionnelle de jeunes diplômés.

Ville-campagne

Par la promotion de l'achat de produits agricoles régionaux, le projet «ville-campagne» contribue au renforcement des liens entre citadins et ruraux. La proximité entre producteurs et consommateurs, qui raccourcit le transport des produits, permet de limiter significativement les atteintes à l'environnement dues au transport et constitue une garantie de fraîcheur et de bonne traçabilité du produit, renforçant ainsi la sécurité alimentaire pour le

consommateur. Les circuits courts permettent d'assurer des revenus stables et équitables aux agriculteurs à des prix attractifs. Ils favorisent le maintien du tissu agricole et la préservation des paysages de la région.

En raison de surcharge de travail aussi bien du côté de l'administration que des producteurs partenaires, la manifestation Saveurs de saison a été mise en «stand-by». Toutefois, les contacts avec les producteurs du marché sont restés étroits. Des rencontres ont été organisées entre l'association du marché, des représentants municipaux, la police du commerce et l'Agenda 21 afin de trouver une solution optimale pour les déplacements du marché lors de manifestations sur la Grande-Place (cirques, concert, etc.). Même s'il ne fait pas l'unanimité au sein de l'association, le Quai Perdonnet a été choisi comme nouvel emplacement, les clients se montrent satisfaits. L'année 2008 permettra de vérifier l'impact de cette implantation.

Par ses contacts privilégiés et la volonté de promouvoir l'achat de produits du terroir dans un commerce de proximité, l'Agenda 21 a pu faire connaître l'offre de propriétaires veveysans d'accueillir ce type d'activités. Le résultat a été fructueux puisque la fille d'un maraîcher du marché ouvrira en février 2008 un magasin dans l'est veveysan ne vendant que des produits régionaux.

Panier de l'agriculteur - l'Agrihotte

L'association l'Agrihotte (www.lagrihotte.ch) encourage la production et la consommation de denrées alimentaires de proximité et de qualité, élaborées dans le respect de la santé



et de l'environnement. Les consommateurs s'engagent à payer des prix équitables, généralement à l'avance par un contrat conclu avant les récoltes. En 2007, l'offre s'est développée. La gamme des produits a été diversifiée. La «hotte» est disponible en deux variantes, la première plus adaptée aux familles et la deuxième aux personnes seules voire en couple. Pour étaler la consommation des produits sur plusieurs mois, la remise des hottes a lieu en deux fois, les 27 octobre 07 et le 26 janvier 08. Pas moins de 150 ménages utilisent ce service. Par des conseils et une aide à la promotion, l'Agenda 21 a pu également soutenir l'initiative de l'association lumière-des-champs (www.lumiere-des-champs.ch) qui propose des paniers hebdomadaires de fruits et légumes biologiques pour les habitants de la région de Vevey.

Tableau des producteurs/détaillants

Le tableau des producteurs et détaillants qui pratiquent la vente directe dans la région a fait l'objet d'une rediffusion en 2007. Facile à lire et à comprendre, ce tableau est très apprécié des utilisateurs pour identifier les producteurs et détaillants locaux qui diffusent des produits régionaux près de leur domicile. A cette occasion, les producteurs du marché de Vevey ont été valorisés. Cet outil de promotion fait des émules puisque les communes de Cossonay et Yverdon vont éditer une version similaire à celle de Vevey pour leurs régions respectives.

Programme énergétique Cité de l'Energie

Sur la sollicitation de Suisse Energie, l'Agenda 21 a organisé le 22 février une soirée Bien-Construire destinée aux propriétaires et gérances de Vevey. Initialement prévue à l'Hôtel du Lac et compte-tenu du nombre élevé de personnes inscrites (300), cette soirée a dû être déplacée au dernier moment à la salle Del Castillo. Au programme, les participants ont pu découvrir des exemples de gestion des bâtiments communaux présentés par le délégué à l'énergie. François Schaller, du SEVEN* a mis en



évidence les économies d'énergie dans la rénovation, les solutions et mesures de soutien. Un panorama des alternatives utilisant le solaire, les pompes à chaleur et le standard Minergie, a été exposé par la coordinatrice de l'agence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, Mme Isabelle Chevalley. Pour terminer la soirée sur des exemples concrets, Gilles Bellmann, architecte, a montré en images la construction d'un immeuble de logements Minergie à Jongny. Les échos de cette soirée ont été très positifs et plusieurs propriétaires ont engagé par la suite des travaux d'économies d'énergie ou d'installations solaires dans leurs logements.

Le délégué A21 participe aux séances pour le renouvellement du label ainsi qu'au groupe de travail en charge de l'élaboration du Plan directeur communal des Energies, ceci en collaboration avec le délégué à l'énergie, Bio-Eco Conseil et SEREC*.

En étroite collaboration avec la direction de l'Urbanisme, l'Agenda 21 est encore partie prenante dans le groupe de travail pour l'aménagement de la Place du Marché avec l'application de la méthode Albatros par le bureau Estia. Il est également intégré dans la réflexion pour la rénovation des tours de Gilamont.

Management environnemental dans l'administration Plan de mobilité dans l'administration

La municipalité a adopté en juin 2007 le lancement de la phase test de 6 mois du plan de mobilité de l'administration. Les objectifs du plan de mobilité sont notamment les suivants:

- optimiser l'organisation des déplacements et contribuer à la réduction des émissions de CO₂ en incitant les collaborateurs à une pratique croissante des transports écomobiles;
- mettre en place un système d'utilisation des modes de transports en fonction de critères d'écomobilité ;
- définir une politique de gestion des places de stationnement pour les collaborateurs et des principes d'utilisation des modes de transports professionnels au plus près des besoins.

Après une évaluation des besoins en termes de déplacements professionnels, l'ensemble du territoire communal a été défini comme zone écomobile, dans laquelle transports publics, vélo et marche sont recommandés. Il ne permet pas de remboursement kilométrique des déplacements professionnels.

Une séance obligatoire pour les employés qui se déplacent professionnellement s'est déroulée le 27 juin pour informer les collaborateurs concernés et les sensibiliser aux problèmes de la mobilité.

A cette occasion, un groupe d'usagers représentatifs des différents types de déplacements professionnels et des services a été constitué.

La phase test comprend les mesures suivantes :

- l'essai des nouvelles procédures pour les déplacements professionnels hors de la zone écomobile (ordre de priorité des moyens de déplacements et formulaire Excel pour les remboursements kilométriques);
- la mise en place et le test d'un système de gestion de réservation



des véhicules communaux utilisables par l'ensemble des collaborateurs, programme Gelore. Ce programme permet de gérer également les flexicards et les salles de l'administration ;

- le stationnement d'un véhicule Mobility à proximité de l'Hôtel de ville pour le personnel ;
- l'achat de 2 vélos électriques sur deux sites (Hôtel de Ville & Grande Place 5) pour des déplacements rapides et écologiques.

Un groupe d'usagers établit des bilans intermédiaires qui permettent les ajustements nécessaires. Prévue en février 2008, la phase test est caractérisée par l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation des places de parc communales sur le domaine privé.

Consommation de papier

On constate une stabilisation relative de la consommation totale de papier en 2007. L'effet de substitution du papier blanc par le papier recyclé s'est terminé en 2005 conduisant à une diminution de 9,9% de la consommation de papier recyclé en 2007 par rapport à 2006. Cependant, on peut constater que la consommation de papier recyclé a augmenté de 24 % par rapport à

2005. Le papier blanc reste à un seuil «incompressible» de consommation, toutefois celui-ci a augmenté de 10% par rapport à 2006. Il faut donc continuer à limiter les impressions pour ne pas arriver à une nouvelle hausse globale de la consommation de papier.

Toutefois, l'usage généralisé du papier recyclé a démontré depuis 2004 qu'il génère des économies aussi bien sur les plans environnementaux que financiers. Un décompte de la consommation de ce papier montre que l'administration a consommé en 2007 une quantité de 1'356'506 feuilles de papier 100% recyclé, ce qui représente 6.2 tonnes de papier recyclé élaboré à partir de 6.8 tonnes de vieux papier. Les économies réalisées par rapport à du papier blanc représentent 12.3 tonnes de bois non utilisé, 307 millions de litres d'eau, 50 Mégawattheures d'électricité et plus de CHF 5'000.--.

Prêt de Wattmètres pour les employés de l'administration

L'Agenda 21 a fait l'acquisition de deux wattmètres que les employés peuvent emprunter pour traquer les dépenses d'énergie superflues au bureau ou à domicile. D'un usage très facile, cet appareil de mesure permet de connaître la

consommation des appareils électriques et électroniques. Un simple branchement suffit pour visualiser la quantité d'énergie consommée. Rapidement, les appareils ont été empruntés, le bureau de l'information gère les prêts. Ce service pourra ensuite être offert aux habitants de la commune.

Mobilité douce

Directement liée aux impacts sur le climat, la promotion de la mobilité douce fait partie des objectifs prioritaires de l'Agenda 21. Ainsi, de nombreuses démarches ont été entreprises afin d'encourager d'autres formes de mobilité, comme le vélo, le vélo électrique ou la marche. Les mesures détaillées ci-après offrent des perspectives concrètes pour instaurer un usage accru des mobilités douces avec ses multiples bénéfices en termes d'environnement, de santé et de qualité de vie pour les habitant-e-s de Vevey.

1 Promotion du vélo électrique, participation au programme NewRide

Depuis septembre 2006, un soutien financier d'un montant de 300.-/vélo est octroyé pour l'achat de vélos électriques par les habitants et entreprises de la commune. Le dépliant promotionnel a été mis à jour et largement distribué, plusieurs commerçants de cycles de la ville ont développé leur offre de vélos électriques suite à la décision d'un soutien financier. Dans le courant de l'année 2007, 15 veveysan-ne-s ont pu bénéficier du bon de réduction pour l'achat d'un vélo électrique. Sur la sollicitation de l'Agenda 21, les communes de Cor-

seaux et Jongny se sont jointes à cette action et ont soutenu respectivement l'achat de quatre et deux vélos électriques.

En tant que «Commune NewRide», le secteur Agenda 21 a organisé trois tests de vélos électriques NewRide, le premier à l'occasion de la bourse aux vélos, le second lors de la Fête de la musique et le troisième lors de la semaine de la mobilité. Ces promotions augmentent le volume des ventes de vélos pour les habitants des communes du district.



2 Soirée Conférence/Débat : «Quelle place pour le vélo sur la Riviera?»

Le 27 mars, une conférence/débat intitulée «Quelle place pour le vélo sur la Riviera?» a été organisée par l'Agenda 21 en partenariat avec les villes de Montreux et de La Tour-de-Peilz. Les objectifs principaux étaient de déceler différents besoins dans le public et lancer l'idée d'une association PRO VELO sur la Riviera. Les politiques d'aménagements et de promotion du vélo ainsi que les perspectives concernant l'essor du deux-roues sur la Riviera ont été présentées. Les représentants de PRO VELO suisse ont mis en exergue les actions locales et nationales pour une meilleure prise en compte du vélo dans la cité. Le public a participé avec beaucoup d'enthousiasme aux débats et amené d'intéressantes propositions en faveur du deux-roues en ville. Il a manifesté un intérêt marqué pour qu'une

association défende plus spécifiquement les intérêts des cyclistes sur la Riviera.

3 PRO VELO Riviera

A la suite de plusieurs sollicitations auprès de représentants des villes de la Riviera, un petit groupe de personnes motivées s'est réuni pour élaborer les statuts de la future association. Le 2 octobre, au Café du Bout du Monde, a eu lieu l'assemblée générale constitutive de PRO VELO Riviera qui couvre le district de Vevey, la commune de Villeneuve ainsi que les communes avoisinantes. Membre de PRO VELO suisse, cette nouvelle association se profile comme un lobby permettant la défense des intérêts des cyclistes en améliorant le confort et la sécurité des usagers.

Depuis son lancement, PRO VELO Riviera a créé un site internet (www.pro-velo.ch/riviera) et a élargi petit à petit le cercle de ses membres grâce à une promotion auprès de la population à l'aide de différents canaux (flyers, actions lumières...). Pour l'année 2008, plusieurs manifestations sont prévues afin d'augmenter la visibilité de l'association, dont les actions lumières, des cours de vélo, des balades à vélo et des stands d'information au marché de Vevey.

4 Vevey Roule

L'Agenda 21 a renouvelé ses démarches commencées en 2006 avec Lausanne Roule pour lancer en 2007 une antenne à Vevey dénommée Vevey Roule. Inaugurée le 1^{er} juin 2007, cette nouvelle offre permet de disposer gratuitement d'un vélo 7 jours sur 7 de 7h30 à 21h30 de fin avril à fin octobre. Plusieurs services communaux ont été impliqués dans ce projet, en



particulier pour trouver un bon emplacement pour la station de prêt.

En plus des bénéfiques au niveau de l'environnement, de la santé et du tourisme, cette action intègre une dimension sociale importante grâce à la collaboration de la FAREAS* et de l'OSEO*. Des requérant-e-s d'asile en programme d'occupation travaillent à la location des 30 vélos tandis que des jeunes en semestre de motivation s'occupent de la réparation des deux-roues. Vevey Roule bénéficie d'un financement à la fois public (confédération, canton, commune) et privé (Nestlé) et sa direction est assurée par Lausanne Roule. Malgré un été maussade, cette première année est réjouissante puisque pas moins de 2250 cyclistes ont profité des services de Vevey Roule. La Fête de la musique et deux balades lors de la semaine de la mobilité ont également bénéficié du prêt de vélos.

5 Semaine de la Mobilité

La Semaine de la Mobilité s'est tenue du 18 au 22 septembre 2007 dans différentes communes du canton de Vaud. Vevey et l'Agenda 21 y ont activement participé en organisant diverses manifestations et actions pour promouvoir la mobilité douce au sein de la ville. Les habitant-e-s de Vevey ont pu découvrir de nouveaux panneaux de signalisation devant la gare CFF indiquant les temps de trajet à pieds ou à vélo afin de se rendre sur les différents



lieux d'intérêts de la ville. Le plan vélo de la ville a été actualisé et largement diffusé afin d'informer la population sur les pistes cyclables, les itinéraires conseillés et les temps de parcours. Cette semaine de la mobilité a également permis de promouvoir et d'augmenter la visibilité de Vevey Roule auprès de la population veveysane.

Le mercredi 19 septembre, un cours de vélo alliant des notions de sécurité et de bonnes conduites a été donné par Police Riviera pour permettre aux enfants de 10 à 14 ans de découvrir les règles de base afin d'être à l'aise à vélo dans la circulation. Placée sous le slogan « A pied ou à vélo à l'école », la journée du 21 septembre a donné l'occasion aux enseignants de sensibiliser les élèves (et leurs parents) à la mobilité douce. Pour cette occasion, un fascicule « à l'école sans polluer » a été créé afin de démontrer les bénéfices multiples en termes d'environnement, de santé, de convivialité et de camaraderie lors des trajets à pieds, en trottinette ou à vélo pour se rendre à l'école. Cette action a également permis de remettre à l'ordre du jour la nécessité des initiatives citoyennes comme le Pédibus.

Différentes balades thématiques étaient également au

programme. Avec la collaboration de la Direction des espaces publics, la journée du 19 septembre a offert la possibilité aux habitant-e-s de faire une balade à vélo afin de découvrir différents aspects de la nature intégrés à l'espace urbain. Alliant mobilité douce et culture, la visite à vélo commentée par la responsable du Musée historique du Vieux-Vevey du samedi 22 septembre a permis de (re)découvrir plusieurs édifices historiques dans lesquels de prestigieuses personnalités ont séjourné. Cette journée a également permis à la population de tester différentes marques de vélos électriques grâce à la présence d'un stand New-Ride sur l'Esplanade St-Antoine.

6 Aménagements cyclables

En collaboration avec Urbanisme et Police, des réflexions sont menées pour améliorer le stationnement et les aménagements pour les cycles dans la ville. Il s'agit par exemple de mieux prendre en compte les cyclistes dans chaque nouvel aménagement, d'augmenter le nombre de parking deux-roues, d'installer des supports à vélos permettant de les parquer et les cadenasser convenablement. Des couverts à vélos sont également projetés aux abords de la

Manifestations diverses

Pour la troisième année, l'Agenda 21 a soutenu et accompagné la mise sur pied d'une **bourse aux vélos** le 17 mars sous la Grenette. Cette 3^e édition a remporté un large succès, une centaine de vélos ont changé de main. Des vélos électriques ont également été mis à disposition pour des essais. Ce type de manifestation favorise un usage accru de la petite reine et permet à toutes les bourses d'acquérir une bicyclette.



L'Agenda 21 a par ailleurs renouvelé son soutien à l'organisation de Net'Léman à Vevey. Le 22 septembre, les plongeurs du Club subaquatique de Vevey et plusieurs bénévoles ont participé à un **nettoyage du lac** aux abords du port. 9 vélos, 1 scooter, 3 caddies et de nombreux autres objets ont été repêchés. Au total, l'opération a permis de tirer de l'eau quelques 10 tonnes de déchets sur le pourtour du Léman, dont 700 kg à Vevey.



gare. Plusieurs de ces mesures pourront se concrétiser courant 2008.

Sites internet

Le site internet www.vevey.ch/agenda21 est pour l'Agenda 21 un moyen privilégié pour communiquer sur le développement durable ainsi que sur les projets concrets réalisés ou en cours. Un travail régulier de mise à jour des différents contenus est donc opéré. Il est réjouis-

sant de constater par les données statistiques que la fréquence des visites est passée de 6500 en 2006 à 17100 en 2007, ce qui place les pages Agenda 21 au 10^e rang du site vevey.ch

Par ailleurs, le site de l'association l'Agrihotte (www.lagrihotte.ch) créé en 2005 est actualisé et hébergé par notre commune. Il permet d'informer toute personne intéressée par une telle offre.

Qualité de vie et participation

Dans le domaine social, l'Agenda 21 collabore activement au projet *Action communautaire Général-Guisan*. En collaboration avec les directions des services sociaux et des espaces publics, le coordinateur Agenda 21 en charge du groupe aménagements urbains a négocié avec le semestre de motivation (SEMO, mesure d'insertion en faveur des jeunes) de l'OSEO* la possibilité de faire construire 4 bancs publics. Pour leur confection, le bois du grand séquoia du jardin du Rivage, victime de la tempête de juillet 2005, a pu être utilisé. Le 29 octobre dernier, une petite cérémonie d'inauguration a marqué la fin de ces travaux et a permis à la toute nouvelle association de quartier AVO (pour Association Vevey Ouest), créée le 11 septembre 2007, de se présenter à un public plus large. D'autres aménagements tels que place de jeux, passages piétons doivent être mis en œuvre. En collaboration avec les services sociaux, une 1^{re} *Fête des voisins* a pu être organisée à Vevey le mardi 29 mai. Elle fut couronnée de succès avec une quinzaine de fêtes annoncées. La plupart réunissait une dizaine de personnes, pour les plus grandes 40 à 50 personnes. L'administration offrait la possibilité



de disposer de tables/bancs et d'espaces publics réservés. La campagne *Ça vous regarde* a fait l'objet d'une nouvelle promotion dans différents lieux stratégiques de Vevey et en particulier dans les cafés-restaurants.

Collaboration avec les services communaux et le district

Plusieurs services communaux collaborent régulière-

ment à la démarche Agenda 21, en particulier les directions de l'Urbanisme et Constructions, des Espaces publics, des Affaires sociales et familiales, de la Sécurité et des Finances. Ils disposent de

conseils et d'appui de la coordination pour plusieurs projets. Bénéficiant de nombreuses informations liées au thème du développement durable, le coordinateur diffuse celles-ci dans les services concernés. Les communes du district sont également informées des différentes actions menées dans la ville ou sollicitées pour des partenariats.

Réseaux et communication

Sollicité pour des conseils de la part de communes, collectivités, associations ou individus, l'Agenda 21 suggère à ces interlocuteurs de consulter le site internet www.vevey.ch/agenda21 régulièrement mis à jour. Une priorité est donnée pour de brefs conseils aux communes ou à des projets destinés à la région. La ville fait partie d'un réseau romand de villes engagées dans des agendas 21, elle y participe dans la mesure de ses moyens. Vevey a aussi pris part aux forums organisés par la Confédération.

*Madeleine Burnier,
municipale
Michel Bloch,
délégué à l'Agenda 21*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006:

- Voeu N° 13** Etudier la viabilité de déplacer, lorsque la Place du Marché est occupée, le marché sur le Quai Perdonnet Comme indiqué dans le paragraphe ci-dessus Ville-campagne, la question a été étudiée et le marché se déroulera sur le Quai Perdonnet lorsque la Place du Marché est occupée
- Voeu N° 14** Rééditer et distribuer en tout ménage le tableau des producteurs /détaillants Un stock suffisant de dépliants a permis une diffusion stratégique en ville de Vevey et dans les communes environnantes. Pour des questions écologiques et économiques, le tout ménage n'a pas été l'option choisie pour la diffusion.





Direction de l'éducation

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

Répartis dans 15 bâtiments 234 professeurs pour 2054 élèves

Généralités

Rappelons que, sur les plans administratif et pédagogique, les établissements scolaires sont placés sous la direction du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)* du canton de Vaud.

Pour sa part, la Municipalité est responsable du contrôle de scolarisation, de l'encadrement parascolaire et périscolaire (devoirs surveillés, UAPE, salles à manger, cafétéria, etc.), de la fourniture et de l'entretien de toutes les infrastructures nécessaires (bâtiments, salles de classes et spéciales, salles de gymnastique, mobilier, câblages informatiques, etc.).

Elle conserve également sous son aile le service dentaire, l'école à la montagne, l'organisation et/ou le financement des échanges de classes, des courses et camps, des transports d'élèves, des manifestations telles que fête des écoles et promotions, fête du printemps, spectacles, conférences, expositions, activités de vacances et certaines actions de prévention.

Il appartient à la Direction de l'éducation de gérer ces nombreux dossiers, à l'exception de l'entretien des bâtiments qui revient à la Direction de l'urbanisme et des constructions.

Brochure d'information générale

La brochure d'information générale «L'école vous informe», disponible en huit langues, est remise systématiquement aux nouveaux habitants et lors de chaque nouvelle inscription à l'école. Une version simplifiée, en français, est tenue à jour sur le site "vevey.ch". Une nouvelle fois, le temps a manqué pour effectuer une mise à jour en profondeur, devenue nécessaire avec les changements

continuels qui marquent l'organisation scolaire (introduction de nouveaux horaires des classes enfantines, création du Conseil d'établissement, notamment).



de suivre régulièrement l'évolution de la population scolaire veveysanne et de déterminer les besoins en locaux. Doivent également être prises en compte les constructions en cours à Vevey et les projets qui vont se développer très prochainement, principalement à l'ouest de la ville. D'autres éléments pourraient avoir des incidences sur la répartition et l'utilisation des locaux; ce sont notamment la primarisation des classes du cycle de transition, l'école enfantine obligatoire et un éventuel changement du lieu de scolarisation des élèves de la voie baccalauréat du cercle de Saint-Saphorin.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de classes entre 1990 et 2007 (+ 20) et celle qui nous attend vraisemblablement jusqu'en 2016-2017 (+ 13 après un fléchissement qui se confirme entre 2007 et 2010).

Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 1990 - 2017

Les indications fournies par l'office de la population et le SCRIS permettent

Année scolaire	Population scolaire			Population scolaire par sexe		Evolution des besoins en locaux scolaires			Evolution des locaux scolaires
	Enfants	Adolescents	Total	Garçons	Filles	Classes	Places	Evolution	
1990-1991	24	32	56	28	28	1	1	0	
1991-1992	24	32	56	28	28	1	1	0	
1992-1993	24	32	56	28	28	1	1	0	
1993-1994	24	32	56	28	28	1	1	0	
1994-1995	24	32	56	28	28	1	1	0	
1995-1996	24	32	56	28	28	1	1	0	
1996-1997	24	32	56	28	28	1	1	0	
1997-1998	24	32	56	28	28	1	1	0	
1998-1999	24	32	56	28	28	1	1	0	
1999-2000	24	32	56	28	28	1	1	0	
2000-2001	24	32	56	28	28	1	1	0	
2001-2002	24	32	56	28	28	1	1	0	
2002-2003	24	32	56	28	28	1	1	0	
2003-2004	24	32	56	28	28	1	1	0	
2004-2005	24	32	56	28	28	1	1	0	
2005-2006	24	32	56	28	28	1	1	0	
2006-2007	24	32	56	28	28	1	1	0	
2007-2008	24	32	56	28	28	1	1	0	
2008-2009	24	32	56	28	28	1	1	0	
2009-2010	24	32	56	28	28	1	1	0	
2010-2011	24	32	56	28	28	1	1	0	
2011-2012	24	32	56	28	28	1	1	0	
2012-2013	24	32	56	28	28	1	1	0	
2013-2014	24	32	56	28	28	1	1	0	
2014-2015	24	32	56	28	28	1	1	0	
2015-2016	24	32	56	28	28	1	1	0	
2016-2017	24	32	56	28	28	1	1	0	

Année scolaire	Population scolaire			Population scolaire par sexe		Evolution des besoins en locaux scolaires			Evolution des locaux scolaires
	Enfants	Adolescents	Total	Garçons	Filles	Classes	Places	Evolution	
1990-1991	24	32	56	28	28	1	1	0	
1991-1992	24	32	56	28	28	1	1	0	
1992-1993	24	32	56	28	28	1	1	0	
1993-1994	24	32	56	28	28	1	1	0	
1994-1995	24	32	56	28	28	1	1	0	
1995-1996	24	32	56	28	28	1	1	0	
1996-1997	24	32	56	28	28	1	1	0	
1997-1998	24	32	56	28	28	1	1	0	
1998-1999	24	32	56	28	28	1	1	0	
1999-2000	24	32	56	28	28	1	1	0	
2000-2001	24	32	56	28	28	1	1	0	
2001-2002	24	32	56	28	28	1	1	0	
2002-2003	24	32	56	28	28	1	1	0	
2003-2004	24	32	56	28	28	1	1	0	
2004-2005	24	32	56	28	28	1	1	0	
2005-2006	24	32	56	28	28	1	1	0	
2006-2007	24	32	56	28	28	1	1	0	
2007-2008	24	32	56	28	28	1	1	0	
2008-2009	24	32	56	28	28	1	1	0	
2009-2010	24	32	56	28	28	1	1	0	
2010-2011	24	32	56	28	28	1	1	0	
2011-2012	24	32	56	28	28	1	1	0	
2012-2013	24	32	56	28	28	1	1	0	
2013-2014	24	32	56	28	28	1	1	0	
2014-2015	24	32	56	28	28	1	1	0	
2015-2016	24	32	56	28	28	1	1	0	
2016-2017	24	32	56	28	28	1	1	0	

Scolarisation hors Vevey

De nombreux enfants domiciliés à Vevey fréquentent d'autres écoles ou institutions que les établissements officiels veveysans. Ils se répartissent comme suit :

	2005	2006	2007
Ecoles privées	172	171	187
<i>dont Ecole internationale bilingue du Haut-Lac</i>	<i>108</i>	<i>117</i>	<i>103</i>
Institutions spécialisées	41	36	38
Etablissements scolaires de la région (équilibrages)	56	70	33
Sport/études			1
Autres cantons	3	3	3
A l'étranger	2	1	1
Instruit à domicile	1	0	1
Totaux	275	281	264

Bâtiments et locaux

La commune de Vevey est tenue de mettre des locaux meublés à la disposition des établissements scolaires et l'on peut affirmer que les besoins pourront être globalement couverts pour plusieurs années, d'autant plus qu'elle a prévu la possibilité d'aménager des salles de classe supplémentaires dans le futur complexe immobilier des Moulins de la Veveyse, parallèlement aux locaux d'une nouvelle garderie/UAPE. On ne peut toutefois exclure une surcharge momentanée, dans certains secteurs, qui pourrait entraîner le déplacement de quelques enfants vers des bâtiments un peu plus éloignés de leur domicile. Il faut également savoir qu'au besoin, des mesures d'équilibrage de classes peuvent être prises sur le plan régional, en collaboration avec les établissements des communes voisines.

Une visite générale des locaux scolaires a été effectuée au début de l'année 2007 de manière à déterminer un programme d'entretien, lequel est du ressort de la Direction de l'urbanisme et des constructions.

La commune doit aussi continuer à fournir et à entretenir les bureaux et le mobilier destinés au centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (CROSP)*, ainsi qu'au centre régional des prestations en psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)*, situés à la maison du Conseil.

L'installation d'une nouvelle mise en passe se poursuit. A terme, elle permettra une gestion électronique de tous les accès aux bâtiments et simplifiera la vie des enseignants de plus en plus souvent appelés à travailler

dans plusieurs locaux, voire plusieurs bâtiments.

Mobilier scolaire

Un inventaire complet du volumineux mobilier scolaire veveysan est en cours de réalisation. Cette opération permet, simultanément, de vérifier l'état dudit mobilier et d'assurer un bon état d'entretien. Un contrôle général des tableaux noirs a été effectué durant l'année écoulée. Des réparations urgentes ont dû être entreprises moyennant un crédit supplémentaire. Un programme de renouvellement des modèles les plus anciens (40 à 50 ans de bons et loyaux services !) a été planifié à partir de 2008.

Usage extrascolaire des locaux

La direction de l'éducation gère la mise à disposition de locaux scolaires à des tiers en dehors des périodes d'école, à l'exception des salles de gymnastique qui sont du ressort du service des sports. Chaque attribution est faite en respectant le cadre de travail des élèves et des enseignants qui demeurent les utilisateurs prioritaires. La demande reste forte pour diverses activités de sociétés locales et manifestations temporaires, de même que pour l'organisation des cours de langues et de cultures étrangères que la commune favorise depuis de nombreuses années (portugais, italien, espagnol, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais). Ces derniers sont le plus souvent mis sur pied par les ambassades, consulats et associations de parents concernés.

Des frais de location, parfois des indemnités de conciergerie, sont factu-

rés aux bénéficiaires, mais, depuis deux ans, payés par ASF* dans le cadre de l'Intégration.

Personnel auxiliaire

Durant l'année 2007, la direction de l'éducation a traité 168 dossiers d'engagement ou de réengagement de personnel auxiliaire dans différents secteurs d'activité tels que l'école de musique, les camps de ski, l'école à la montagne, la salle à manger, les devoirs surveillés, le coup d pouce, les nettoyages d'été, les colonies de jour, etc.

Conseil d'établissement

Les dernières directives cantonales ayant été publiées en juillet 2007, les démarches en vue de créer le nouveau conseil d'établissement ont pu débuter durant l'automne 2007 avec l'élaboration d'un règlement à soumettre au Conseil communal, puis au DFJC*. L'entrée en fonction du Conseil d'établissement est prévue pour août 2008.

Forum parents-école

Un forum a été organisé le 23 avril 2007 sur le thème de la violence avec, pour amener la discussion, la projection de séquences filmées dans des classes de différents degrés, de même qu'à Ginkgo*. Au travers de messages, parfois très forts, d'élèves de tous âges et d'adolescents, l'exercice avait pour but premier de comparer la perception que l'on peut avoir de ce fléau à différents âges de la vie. Il s'agissait ensuite d'identifier la violence et les moyens de la prévenir. Le volet «sanction» n'a pas été exploité et devrait faire l'objet d'une prochaine soirée, peut-être organisée sous l'égide du futur Conseil d'établissement.

Jumelages et échanges de classes

Un stage d'arts visuels s'est déroulé à Carpentras du 12 au 19 mai 2007. Il a permis aux treize élèves inscrits de se familiariser avec différentes techniques de croquis d'observation d'après nature (paysage, architecture) et d'effectuer des visites culturelles, notamment les musées Vincent Van Gogh à Arles et à St-Rémy-de-Provence.

Une classe primaire de Carpentras a séjourné à «La Cheneau» et à Vevey

Corps des cadets

Un ancien membre du corps des cadets, qui s'intéressait à la reprise des activités, a finalement renoncé à son projet, faute de temps. Rien ne s'est donc passé en 2007, ce qui a provoqué un gel du budget pour 2008.

Service dentaire scolaire

Les contrôles de dépistage obligatoires ont été organisés pour toutes les classes primaires et secondaires avec la collaboration des médecins-dentistes conventionnés.

Années scolaires	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Nombre de classes (y compris école d'Arcan-gier)	115	116	114
Effectif total	2081	2109	2068
Elèves absents	8	13	18
Elèves contrôlés	2073	2096	2050

Un constat a été adressé personnellement aux parents de chacun des 2050 élèves contrôlés.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des trois dernières années scolaires, telle qu'elle ressort des contrôles obligatoires, est résumée dans le tableau ci-dessous.

Résultats des contrôle de dépistage		Années scolaires		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
cat. I	sans caries, ni obturations	889	887	913
		42,89%	42,32%	44,54%
cat. II	sans caries, avec obturation(s)	596	596	590
		28,75%	28,44%	28,78%
cat. III	dentures nécessitant des soins	514	580	496
		24,80%	27,67%	24,20%
cat. IV	bouches négligées	74	33	51
		3,56%	1,57%	2,48%

Il est réjouissant de constater que la proportion de dentures sans caries (cat. I et II) est proche de 75%. Ce sont néanmoins avec les « bouches à soigner » que l'on rencontre le plus de difficultés. En effet, l'intervention auprès de certaines familles pour les convaincre d'entreprendre un traitement, pour les inciter à remédier à de mauvaises habitudes alimentaires et à adopter une meilleure hygiène buccale, prend parfois un temps considérable.

Notre service dentaire a également organisé les contrôles de dépistage obligatoires pour les 904 élèves primaires et secondaires des communes de Corsier, Corseaux,

Chardonne et Jongny. Le travail se déroule dans nos locaux de la maison du Conseil et tous les frais relatifs à cette opération sont facturés aux autorités scolaires du cercle de Corsier. A titre de comparaison, la proportion d'élèves de ces quatre communes présentant une bouche en ordre lors des contrôles est proche de 80%. En plus de l'organisation des contrôles obligatoires, notre assistante dentaire passe périodiquement dans les classes du cycle initial et des cycles primaires pour donner des cours de prophylaxie aux élèves.

Les parents des élèves veveysans sont systématiquement informés que, sur demande expresse de leur part, et en fonction des revenus de la famille, des subsides communaux peuvent leur être octroyés sur les notes d'honoraires pour soins dentaires conservateurs et orthodontiques. L'évolution de la participation communale sur les frais dentaires conservateurs entre 2004 et 2007 est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Subside de 3 à 30%	16 enfants
Subside de 33 à 60%	18 enfants
Subside de 63 à 90%	13 enfants

	2004	2005	2006	2007
Honoraires pour soins dentaires	CHF24'141	CHF28'480	CHF24'520	CHF15'900

En ce qui concerne les traitements orthodontiques, 47 dossiers sont ouverts au 31 décembre 2007, dont 9 nouveaux. 22 des 47 élèves concernés sont au bénéfice d'une assurance complémentaire qui permet d'alléger, dans des proportions parfois importantes, à la fois les parts parentale et communale.

Les devis en notre possession s'échelonnent de Fr. 2'700.- à Fr. 12'686.-, la moyenne étant de Fr. 7'689.-.

La répartition de la prise en charge communale et l'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 2004 et 2007 sont les suivantes:

Réception du corps enseignant

La traditionnelle réception du corps enseignant a eu lieu le jeudi 5 juillet 2007, veille des promotions.

Cette soirée donne l'occasion à la Municipalité de remercier les enseignants de leur engagement et de féliciter de manière tangible ceux d'entre eux qui ont accompli 25, 30, 35, voire 40 ans à la tête de classes veveysannes. Elle maintient le lien indispensable entre les autorités communales et l'école, devenue cantonale. Les établissements scolaires participent au financement du repas.

Evolution de la participation communale aux coûts des soins dentaires conservateurs entre 2004 et 2007	2004	2005	2006	2007
Honoraires pour soins dentaires	CHF161'016.00	CHF152'257.00	CHF116'219.00	CHF2'894.00
Facturation aux parents	CHF111'138.00	CHF128'309.00	CHF87'502.00	CHF1'865.00
Différence prise en charge par la commune	CHF49'878.00	CHF23'948.00	CHF28'717.00	CHF1'029.00
Subsides communaux (dès le 1er août 2006)			CHF4'832.60	CHF20'503.00
Participation totale de la ville	CHF49'878.00	CHF23'948.00	CHF33'549.00	CHF21'532.00

Promotions et fête des écoles

Le premier vendredi de juillet marque la fin de l'année scolaire. Il est consacré aux promotions et à la fête des écoles qui se déroulent respectivement au Théâtre de Vevey et dans la cour du collège Jean-Kratzer. Le point fort de la cérémonie des promotions est sans doute la remise des certificats d'études secondaires et des prix aux élèves ayant achevé leur scolarité obligatoire. Elle se termine par un apéritif servi sous la Grenette à tous les participants (autorités municipales et scolaires, enseignants, parents et élèves).

Quant à la fête des écoles, elle a commencé à 16h00 par un enchaînement de productions sur scène préparées par des classes ou des groupes d'élèves pour un public de parents et d'amis forcément conquis. L'édition 2007 a été une année record avec 3h30 de spectacles. La soirée s'est poursuivie en musique dans une ambiance familiale jusque vers minuit. Boissons, grillades et raclette sont proposés à des prix modiques.

La fête foraine a occupé une bonne partie de la Grande-Place du vendredi 6 au dimanche 8 juillet pour la plus grande joie des amateurs de toute la région.

Subventionnement des études musicales

Peuvent présenter une demande de subside les parents, domiciliés à Vevey depuis un an au moins, dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, suivent des cours au conservatoire de musique de Vevey, à l'école de musique Crescendo ou en privé chez un professeur reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM)* et qui enseigne à Vevey uniquement.

29 enfants et adolescents (33 en 2006) ont bénéficié d'une aide pour un montant total de CHF 13'067.- (CHF 11'743.- en 2006).

Colonie de jour

La traditionnelle colonie de jour vient compléter l'offre existante en matière d'encadrement des jeunes durant les vacances d'été (colonies de vacances à la Cheneau, passeport-vacances et camps proposés par l'animation sportive régionale). Elle est organisée dans les locaux de l'UAPE* "La Campanule", à l'avenue Levade, mis à notre disposition par l'Association d'entraide familiale.

Ouverte aux enfants de 6 à 11 ans, la colonie de jour s'est déroulée du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2007 avec une participation de 31 enfants la première semaine, 29 la deuxième, 31 la troisième et 17 la quatrième semaine. Placés sous la responsabilité de 3 à 5 monitrices engagées chaque semaine par la ville, les enfants ont participé à différentes activités selon un programme adapté à leur âge et aux conditions météorologiques : ateliers de bricolages, jeux divers, piscine, excursions au Mont-Pèlerin et au château de Chillon, visites, avec animations, des mines de sel de Bex et du musée du jeu, etc. La formule consiste à prendre les enfants en charge de 7h à 17h30 env., ce qui convient à de nombreuses familles. Les repas de midi et les collations sont livrés par la Fondation « Beau-Séjour ».

Salle à manger

La salle à manger du Panorama accueille des élèves de toute la scolarité obligatoire. Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, ils peuvent y venir sans réservation préalable pour consommer leur propre pique-nique ou prendre un repas livré par la Fon-

dation « Beau-Séjour ». 3'743 repas ont été servis en 2007 (3'143 en 2006), la fréquentation quotidienne oscillant entre 11 et 48 élèves. Bien centrée, la salle à manger du Panorama complète l'offre des UAPE de "la Pomme d'Or", de "la Campanule" et de Crédeilles.

Devoirs surveillés / études surveillées / coup d'pouce

Les devoirs surveillés sont destinés aux élèves des cycles primaires. 19 groupes sont répartis dans tous les quartiers de la ville.

Les études surveillées sont organisées pour les élèves du cycle de transition secondaire. 2 groupes sont ouverts au collège du Clos et aux Galeries du Rivage.

L'évolution des effectifs entre les deux dernières années scolaires figure dans le tableau de la page suivante.

Le « coup d'pouce » est une nouvelle structure qui a vu le jour à partir de janvier 2007. Destinée aux élèves de 7^e et, éventuellement, 8^e, elle vise à inculquer de bonnes techniques d'apprentissage à des élèves qui, par manque de méthode ou d'appui compétent à domicile, peinent à faire correctement leurs devoirs. Chaque groupe compte 10 à 12 élèves encadrés par 2 enseignants et 1 à 3 coaches (principalement des élèves de 9^e). Chacune des trois sessions de 10 à 12 semaines a vu l'ouverture de 5 ou 6 groupes.

Une participation forfaitaire de CHF 20.- est facturée aux parents lors de chaque inscription à l'une des activités précitées.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant

*Jérôme Christen, municipal
Alexandre Bays, chef de service*

Devoirs surveillés: évolution des effectifs

Groupes n°	Bâtiments	Inscriptions par groupe et par année scolaire	
		2006-2007	2007-2008
Primaire 01	Veveyse	16	17
Primaire 02	Veveyse	16	15
Primaire 03	Veveyse	14	12
Primaire 04	Veveyse	18	13
Primaire 05	Veveyse	14	15
Primaire 06	Veveyse	15	15
Primaire 07	Clos	16	15
Primaire 08	Clos	17	17
Primaire 09 *	Clos	17	-
Primaire 10	Part-Dieu	14	16
Primaire 11	Part-Dieu	14	23
Primaire 12	Charmontey	12	16
Primaire 13	Charmontey	13	16
Primaire 14	Crosets	18	15
Primaire 15	Crosets	18	14
Primaire 16	Crosets	10	9
Primaire 17	Plan	17	13
Primaire 09 *	Plan	-	12
Primaire 18	Plan	13	15
Primaire 19	Plan	16	14
Total élèves primaires		288	282
Secondaire 01	Galleries du Rivage	29	33
Secondaire 02	Clos	32	44
Total élèves secondaires		61	77
Total général		349	359



Affaires sociales et familiales

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 7

2007: le nom change, le municipal aussi L'identité, elle, demeure!

Points forts 2007

Direction des services sociaux? Non, direction des Affaires sociales et familiales (DASF) depuis le 8 novembre 2007. En effet, notre service a changé d'appellation en fin d'année afin qu'elle corresponde mieux à l'articulation des activités de ce service. Ces dernières sont diverses et concernent une véritable définition d'une vision de politique sociale globale. De répondre aux besoins des nourrissons, à ceux de nos aînés, en passant par les personnes les plus défavorisées de notre société, est notre mission au quotidien. Ceci implique une activité riche et un questionnement perpétuel nous poussant à réfléchir à proposer de nouveaux projets allant dans ce sens.

C'est ainsi qu'en 2007, nous pouvons mentionner les différents chantiers suivants qui nous ont occupés, en dehors de la gestion du quotidien de nos activités :

- Poursuite de l'étude visant la création d'un ou plusieurs réseaux d'accueil de la petite enfance au sein de la RAS* (Région d'Action Sociale) Riviera. Le rapport final de cette étude sera présenté aux politiques durant le premier semestre 2008. Précisons ici que notre commune a activement participé à la mise en place de l'application de la LAJE* (Loi sur l'accueil de jour des enfants) puisqu'elle est représentée au sein de sa chambre consultative et qu'elle participe à tous les groupes de travail ayant pour mission l'élaboration de directives cantonales (plus de 20 séances en 2007).
- Ouverture en urgence d'une nouvelle UAPE* (Unité d'accueil pour écoliers) en août 2007 dont la gestion a été confiée à l'Association de l'Entraide familiale que nous profitons de remercier ici sincèrement. Notons aussi l'excellente collaboration entre nos différents services communaux (Urbanisme et constructions, Education).
- Organisation, en collaboration avec Agenda 21, de la première fête des voisins qui a eu lieu en mai 2007.
- Dépôt d'un préavis concernant le subventionnement de 15 nouveaux logements subventionnés à la rue des Marronniers 6. Objet accepté par le Conseil communal.
- Poursuite de l'étude du quartier Général Guisan et participation active à la création de l'Association Vevey Ouest.
- Accompagnement des résidents concernés par la fermeture de la pension Max au 31 décembre 2007. Toutes les personnes concernées ont pu être relogées avec l'aide de notre service (communication au conseil communal du mois de décembre).
- Préparation du transfert de STOMP* (Stages d'observation en milieu professionnel) à Ginkgo* pour le 1^{er} janvier 2008.
- Enfin, au 1^{er} octobre 2007, M. Lionel Girardin, nouvellement élu, a remplacé M. Laurent Ballif en tant que municipal des Affaires sociales et familiales.

Nous avons fait état lors de notre dernier rapport de gestion de notre projet de trouver des nouveaux locaux. Afin d'héberger les activités complètes de notre service, ce ne sont pas moins de 1200 m² qui sont nécessaires (financement cantonal pour les activités du Centre social intercommunal). En fin 2007, nous avons appris que le recours qui avait été déposé concernant les travaux prévus à la rue d'Italie dans les anciens locaux de l'EPA UNIP qui auraient pu nous accueillir, a été rejeté. C'est ainsi que nous avons repris les négociations avec les propriétaires et espérons vivement pouvoir déménager dans les 12 prochains mois.

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble de nos collaborateurs pour tout leur travail effectué en 2007.

1. Marché de l'emploi

1.1 Situation du chômage

En Suisse et dans le canton de Vaud

Le recul prononcé du chômage amorcé en 2006 déjà, a continué sur sa lancée pendant toute l'année 2007. De 131'057 en janvier, le nombre de chômeurs est tombé rapidement et sensiblement à 99'781 à fin juin. La dynamique de la conjoncture ressentie sur le marché du travail a déployé ses effets sur l'emploi en maintenant le chômage à un faible niveau jusqu'en automne. Entre juin et septembre, le nombre de chômeurs s'est situé à trois reprises en dessous de la barre des 100'000, seuil qui n'avait plus été franchi depuis août 2002. Si le chômage accuse un recul important de plus de 31'000 personnes au premier semestre, il ne progresse que de 9'200 personnes environ au deuxième semestre. L'augmentation notée à la fin de l'année est due essentiellement à des facteurs saisonniers. Pour la quatrième fois consécutive, le nombre de chômeurs enregistré à la fin de l'année est inférieur à celui observé au début de l'année.

Le taux de chômage a évolué rapidement à la baisse entre janvier et juin, passant de 3.3% à 2.5%, avant de stagner jusqu'à fin octobre entre 2.5 et 2.6% pour remonter à 2.7% en novembre et atteindre 2.8% à fin décembre. La montée du taux de chômage s'est amorcée plus tôt que d'habitude et a été dans l'ensemble légèrement plus prononcée que l'année précédente.

En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs inscrits s'est élevée en 2007 à 109'189, soit 22'343 ou 17.0% de moins que l'année précédente. Quant au taux de chômage, il s'élève à 2.8% en moyenne annuelle (-0.5 point par rapport à 2006).

L'effectif total des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits plus demandeurs d'emploi non chômeurs inscrits) a chuté rapidement et fortement entre janvier et septembre, passant de 193'176 à 154'395

personnes. Il a ensuite de nouveau augmenté sous l'influence des facteurs saisonniers dès octobre, la hausse s'accroissant légèrement en novembre et en décembre (jusqu'à 164'838 personnes). Au final, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits atteint 167'659 en moyenne annuelle (29'755 de moins que l'année précédente).

l'évolution de l'activité économique et de l'emploi dans notre ville. Elles sont effectuées tous les 4 ans. Sur la base des données fournies par l'office fédérale de statistique (OFS), le nombre des entreprises et des postes de travail pour notre commune entre 1995 et 2005 a évolué comme suit (de nouveaux chiffres actualisés ne seront dispo-

2. STOMP

En 2007, nous avons accueilli 9 stagiaires dans le cadre des stages STOMP. Leur présence dans l'un ou l'autre des services de la commune disposés à accueillir et suivre un jeune en insertion professionnelle allait de 10 jours à 4 mois. Quatre stagiaires ont pu commencer ou reprendre une formation professionnelle à l'issue du stage, deux autres ont pu décrocher un contrat de travail. Pour l'une, le contrat donnait directement suite au stage de trois mois dans le cadre du Musée suisse de l'appareil photographique. Pour trois personnes, nous avons dû interrompre le stage avant le terme prévu en raison d'une inadéquation de leur état ou de leur comportement face aux exigences d'une place de travail. L'un d'eux a pu intégrer une mesure plus adaptée à sa situation quelques semaines plus tard.

Les exigences relativement élevées des stages STOMP*, à savoir un horaire « plein temps » de 40 h/semaine et l'intégration dans une équipe professionnelle, ceci après plusieurs mois, voire années sans activité professionnelle, en a retenu d'autres à tenter une insertion par cette mesure. Le SPAS* (Service de prévoyance et d'aide sociales) a pris en charge les frais d'accompagnement des stagiaires pour trois personnes bénéficiaires du RI* (revenu d'insertion). Pour deux stagiaires, habitant Montreux et n'étant pas au bénéfice du RI*, nous avons pu trouver un accord avec le CSI* (Centre social intercommunal) de Montreux pour le remboursement d'une partie des charges en lien avec ces stages.

Le renforcement des moyens mis à disposition par le Canton dans le cadre des mesures FORJAD* (programme de formation pour jeunes adultes en difficultés) a permis la mise en place de structures et mesures toujours mieux adaptées et offrant des propositions plus ciblées à ces jeunes en difficultés. Les conseillers en insertion des CSI* de Vevey et Montreux ayant une vue d'ensemble de toutes les mesures existantes sont à même de proposer la mesure la mieux adaptée à chaque situation, et ce n'est pas toujours un stage STOMP*.

La collaboration avec Ginkgo* s'est encore intensifiée en 2007. Ainsi, nous avons veillé à ce que chaque

Au 31 décembre 2007, les groupes professionnels les plus touchés par le chômage étaient les suivants:

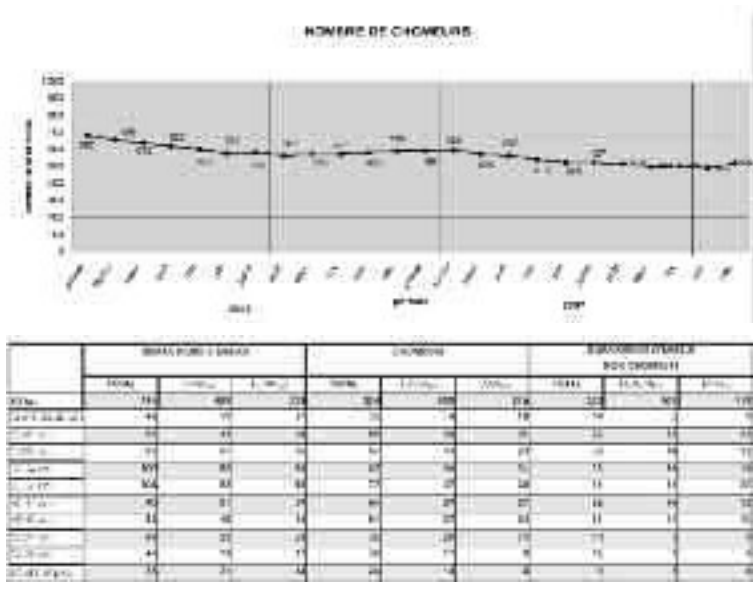
	Suisse	Vaud
- Administration et bureau	8.80%	19.89%
- Hôtels, restaurants, économie domestique	13.63%	11.50%
- Industrie des métaux et machines	2.20%	2.92%
- Bâtiment	10.14%	8.72%
- Profession de la vente	9.63%	7.54%

Au 31 décembre 2007, notre canton comptait 13'277 chômeurs, soit le 4.0% (4.6%) de la population active.

A Vevey

524 chômeurs étaient recensés au 31 décembre 2007; le taux de chômage à Vevey s'élevait à 6.2% (7.0%). Il atteignait 8.8% (9.6%) si l'on prend en compte tous les demandeurs d'emploi.

Demandeurs d'emploi à Vevey selon l'âge et le sexe au 31 décembre 2007



1.2. Statistiques emplois

Recensement des entreprises et des places de travail

Les données récoltées par l'OFS/SCRIS sont utilisées pour informer la municipalité et le conseil communal de

nibles qu'en 2010)(voir tableau ci-dessous):

Chaque mois, nous renseignons la municipalité sur le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi pour la population du canton de Vaud et de Vevey.

Entreprises	1995			2000			2005			2007		
	Nombre	Taux	Evolution	Nombre	Taux	Evolution	Nombre	Taux	Evolution	Nombre	Taux	Evolution
Secondaire	160	1.7%	-	140	1.9%	+0.2%	130	2.4%	+0.5%	130	1.7%	-0.7%
Secondaire	200	1.5%	-	180	2.0%	+0.5%	170	2.8%	+1.0%	170	1.5%	-1.3%
Tertiaire	240	3.2%	-	220	2.9%	-0.3%	210	3.2%	+0.3%	210	3.2%	+0.0%
Total	400	4.8%	-	340	4.8%	0.0%	310	8.6%	+3.8%	310	4.8%	-3.8%

candidat à un stage STOMP* suivie auparavant une mesure Ginkgo*, (voir descriptif des mesures Ginkgo sous «Animation, Sport & Jeunesse»), ce qui permettait un accompagnement plus efficace des jeunes dans leurs démarches de recherche d'une place de formation ou de travail durant le stage. Le fait que plus de la moitié des stagiaires ait pu commencer un apprentissage ou reprendre un travail à l'issue de leur stage en est un résultat très concret. L'augmentation des tâches au sein de la DASF* nous a amené à envisager le transfert du projet STOMP* à Animation Jeunesse pour être intégré pleinement dans le projet Ginkgo* en tant que mesure supplémentaire à disposition des jeunes suivis par Ginkgo*. Ce transfert concernait aussi le passage du poste de coordinateur des stages (0,5 EPT) ce qui devrait permettre a) le renforcement de l'équipe Ginkgo*, b) l'augmentation du poste d'adjoint du chef de service DASF* de 0,5 EPT à 1 poste à 100%. Compte tenu du changement de responsable à Ginkgo* suite au départ de M. Hürzeler à fin février 2008, la coordination des stages STOMP* sera encore assurée par l'adjoint du chef de service DASF* durant les premiers mois 2008, et ceci jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau responsable Ginkgo* et la réorganisation de l'équipe qui en découle.

3. Agence d'assurances sociales* (AAS) de La Tour-de-Peilz et Aïnés

3.1 AAS

En 2007 l'agence de La Tour-de-Peilz a desservi:

- les communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey
- les communes du Cercle de Corsier, soit Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny
- les communes du Cercle de St-Saphorin, soit Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, avec antenne à Chexbres.

3.1.1 Rôle de l'agence d'assurances sociales

Les agences d'assurances sociales ont pour mission d'appliquer les diverses législations fédérales et cantonales en matière d'assurances sociales, notamment ce qui relève de l'assurance vieillesse et survivants (AVS), l'assurance invalidité

(AI), les prestations complémentaires AVS/AI (PC), les allocations pour perte de gain en faveur des personnes astreintes au service militaire ou à la protection civile (APG), de l'allocation maternité et les allocations familiales (AF). Elles agissent en tant qu'organe de liaison entre les administrés et les institutions appliquant les assurances et régimes sociaux, en particulier la caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Clarens, l'office AI du canton de Vaud à Vevey, l'organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents à Lausanne. Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2006, de la loi sur le partenariat enregistré, les personnes de même sexe liées par un partenariat enregistré sont traitées sur un pied d'égalité avec les couples mariés. Pour appliquer cette égalité, les partenaires enregistrés sont traités depuis le 1^{er} janvier 2007 comme des couples mariés en ce qui concerne le 2^e et 3^e piliers.

3.1.2 Rentes AVS, AI et allocations d'impotence

Le montant des rentes AVS, AI et des allocations d'impotence a été augmenté de 2.8% au 1^{er} janvier 2007. Le montant minimum de la rente AVS/AI complète a passé de CHF 1075.- à CHF 1105.- et celui de la rente maximum de CHF 2150.- à 2210.- (CHF 3225.- à CHF 3315.- pour un couple marié).

3.1.3 Allocations familiales

Les allocations familiales ont été modifiées au 1^{er} janvier 2007 et sont fixées à CHF 180.-- (160.-- en 2006)

par enfant jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire et à CHF 250.-- (210.-- en 2006) pour l'allocation de formation professionnelle.

3.1.4 Prestations complémentaires (PC)*

Les montants annuels des limites de revenus permettant de bénéficier des PC destinées à la couverture des besoins vitaux passent, pour les personnes seules, à CHF 18'140.-- dès janvier 2007 (17'640.-- en 2006); pour les couples à CHF 27'210.-- (26'460.-- en 2006) et pour les enfants ou orphelins à CHF 9'480.-- (9'225.-- en 2006).

3.1.5 Subsidés pour le paiement des cotisations d'assurance maladie

Les limites de revenus applicables pour l'obtention du subsidé ont été modifiées en 2007 et sont fixées à CHF 30'000.-- pour une personne seule et à CHF 46'000.-- pour les personnes avec charge de famille (chiffre 650 de la taxation fiscale 2004), augmentées, le cas échéant de 5% de la fortune imposable dépassant CHF 50'000.-- pour une personne seule et CHF 100'000.-- par couple. Ces limites sont majorées de CHF 7'000.-- par enfant à charge. Pour rappel, les bénéficiaires de PC* ou du RI* bénéficient d'un subsidé complet.

3.1.6 Chiffres et statistiques

En 2007, l'AAS* de la Tour-de-Peilz a traité 1'139 demandes de prestations pour les habitants de Vevey et a procédé pour notre commune à 1'761 contrôles d'affiliation (dont 1'443 pour l'assurance maladie obligatoire).

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2007		
	2007	2006
Habitants de Vevey		
Personnes de condition indépendante (PCI)	604	631
Personnes sans activité lucrative (PSA)	1'274	1'258
Employeurs n'appartenant pas à l'agriculture	432	428
Employeurs agricoles	4	4
Ayants droit aux allocations familiales (AF)	248	220
Ayants droit aux rentes AVS/AI	1'870	1'861
Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	1'026	1'046
Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit	5'458	5'548
Bénéficiaires de subsidé à l'assurance maladie	4'937	5'461
Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires	10'395	10'909



Deux bénévoles et M^{me} D. Desboeufs, responsable de l'Association quatre roues de secours à Vevey

3.2 Aide complémentaire et extraordinaire veveysanne

Le secrétariat des garderies de Vevey continue de gérer les prestations spécifiques de la commune pour les habitants de Vevey. Un 0,1 EPT est dévolu à cette activité.

Il s'agit de l'aide complémentaire veveysanne aux bénéficiaires de PC* AVS/AI et du remboursement des cartes de bus.

L'aide communale veveysanne est versée trimestriellement aux personnes bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI et répondant aux conditions prévues par le règlement communal. Elle est complétée, en fin d'année, par une allocation spéciale. En 2007, 345 (350 pour 2006) ayants droit en ont bénéficié. La dépense totale s'est élevée à CHF 442'199.-- (446'598.--).

Le 6 décembre 2007, 650 (664) paquets de Noël ont été préparés par nos services et distribués aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI par l'association des 4 roues de secours qui cette année s'est organisée avec 32 équipes de bénévoles.

Ventes à prix réduit de cartes de bus
En 2007, 365 (382) subventions de CHF 7.-- ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.

3.3 Nonagénaires et centenaires

Le service continue à organiser pour chaque anniversaire significatif une visite d'un représentant de la Municipalité, en principe pour toute personne fêtant ses 90 ans ainsi que, en coordination avec la Préfecture, pour les anniversaires de 100 ans et chacun des années suivantes.

Durant l'année 2007, la plupart des visites ont été assurées par le Syndic, M. Laurent Ballif. Il a été remplacé à quatre reprises par MM. Lionel Girardin, Jérôme Christen et Marcel Martin. Vevey a fêté 29 nonagénaires (26) et 4 (2) centenaires.

Durant cette année, ce sont trente visites qui ont été effectuées. Sachant le plaisir qu'elles procurent aux bénéficiaires ainsi que l'intérêt qu'il y a à maintenir le contact avec cette partie spécifique de la population, le Municipal a l'intention de poursuivre cette activité ces prochaines années et n'envisage pas de modification de la manière de célébrer ces anniversaires.

3.4 Aînés divers

Le 26 septembre 2007, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN offerte aux Aînés veveysans. 198 personnes y ont participé dont 163 payantes. Cette action est subventionnée par la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.

De plus, nous soutenons le groupement de gymnastique «Les Vaillants»

en prenant en charge les frais de location de la salle paroissiale Ste Claire pour un montant de CHF 1'620.--.

4. Activités interculturelles

4.1 Commission municipale

Durant ses 4 rencontres en 2007, la commission des activités interculturelles s'est penchée sur le bilan de la dernière législature en matière d'intégration des étrangers et d'activités multiculturelles et de discuter de lignes directrices pour celle en cours. Mandat a été donné à un membre de la commission, M^{me} A. Parente, d'établir un état des lieux au printemps 2007, se basant sur le plan de travail mis en place en début de la législature précédente. Il a été constaté que ce plan de travail a permis de fixer des priorités et de mener à bien certains projets et d'initier des démarches facilitant l'intégration dans plusieurs domaines, comme par exemple la traduction de documents scolaires en plusieurs langues; la mise en place d'une séance d'information aux nouveaux habitants/citoyens; d'une information spécifique, avec un bus itinérant, du droit de vote des étrangers en vue du renouvellement des autorités communales en 2006; la création d'un guichet unique/bureau d'information, etc.

Sur la base de cet état des lieux, un plan de travail pour la nouvelle législature 2006-2011 a été mis en place, regroupant les axes d'action sous quatre points, soit:

1. Structures, services et prestations,
2. Intégration culturelle
3. Intégration politique
4. Intégration socio-professionnelle.

Ce plan de travail constitue un programme indicatif pour l'action de la Municipalité en matière d'intégration pour la législature en cours.

Une réflexion concernant le fonctionnement de la commission a aussi été entamée. En effet, réunissant près de 25 personnes lors de ses séances, il devient difficile de trouver une collaboration efficace. Un groupe de travail formé de quelques membres de la commission va se pencher sur la question durant le printemps 2008 et formuler des propositions concrètes.

4.2 Délégué à l'intégration

La nouvelle LIEPR* (Loi sur l'intégration des étrangers et sur la prévention

du racisme), entrée en vigueur au 1er mai 2007, prévoit que chaque commune désigne un répondant pour les questions d'intégration et de prévention du racisme. A cet effet, et suite au transfert de la mesure STOMP* de la DASF* au service de l'Animation jeunesse pour être intégrée au projet Ginkgo*, la Municipalité a décidé d'augmenter le poste d'adjoint du chef de service de la DASF de 50 à 100% et d'intégrer à ce poste la fonction de délégué à l'intégration pour un 20%. Un cahier de charge/descriptif de fonction sera élaboré en début 2008.

4.3 Général Guisan

L'action dans ce quartier s'est poursuivie en 2007 par différentes manifestations initiées par le groupe de travail «relations communautaires» afin de permettre aux habitants de se rencontrer. Une fête de quartier en janvier 2007, la participation de plusieurs immeubles du quartier à la Fête des voisins, la mise sur pied de l'assemblée constitutive de l'association de quartier ont été tant d'occasions de se découvrir entre voisins. En mars 2007, le groupe de travail «aménagement urbains», après discussion des options avec les responsables des autres services communaux concernés, a déposé un rapport à la Municipalité, proposant un train de mesures à envisager, à savoir:

- recréer des lieux de rencontres/places de jeux pour les enfants, soit par la remise à jour des places existantes,

soit par la recherche d'autres possibilités dans le quartier,

- proposer des aménagements favorisant la rencontre des habitants par la création de bancs le long de l'avenue,
- développer une meilleure gestion des déchets, en collaboration avec les propriétaires d'immeubles et les habitants,
- susciter un meilleur entretien des immeubles par des interventions auprès de leurs propriétaires,
- augmenter la sécurité du tronçon routier en y aménageant un passage protégé supplémentaire pour piétons.

Les différentes mesures ont été alors soumises aux différents services pour étude de leur faisabilité. Certaines pouvaient se réaliser à court terme, d'autres demandaient des interventions plus longues et plus complexes. Ainsi la proposition de poser quatre bancs le long de l'avenue pour créer des points de rencontre a déjà été réalisée et les bancs, inaugurés le 29 octobre lors d'une petite fête.

De même, l'intervention de la Direction des Espaces publics auprès des propriétaires d'immeubles pour rappeler les dispositions en matière de sortie des déchets les jours de ramassage et l'augmentation des containers à disposition de leurs locataires ont déjà permis d'améliorer sensiblement l'aspect du quartier les jours de ramassage des déchets.

Les autres pistes proposées ont pu être validées et devront se concrétiser dès 2008. Des démarches sont également en cours pour faire reconnaître l'action menée dans le quartier de Général Guisan comme «Projet urbain – intégration sociale» dans le cadre du programme «Intégration sociale dans les zones d'habitation: Projets urbains», proposé par la Confédération avec la collaboration de divers offices fédéraux.

En septembre 2007 a eu lieu l'assemblée constitutive de l'AVO* (Association Vevey-Ouest). Un groupe de travail s'est réuni à maintes reprises pour élaborer les statuts et préparer l'assemblée générale constitutive. Les participants à ce groupe, composé de 6 habitants du quartier représentant différents communautés et âges et de l'adjoint de la DASF*, ont été élus au comité et se sont mis au travail pour proposer des actions dans le quartier dans l'espoir de trouver rapidement

des membres prêts à s'engager avec eux. L'inauguration des bancs était une possibilité bienvenue de se faire connaître par les habitants du quartier.

4.4 Projets CFE*

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers au 1er janvier 2008, la commission fédérale des étrangers, qui finançait jusque-là les projets d'intégration, allait être intégrée à l'ODM* (Office fédéral des migrations) pour former avec la commission fédérale des réfugiés, la nouvelle commission fédérale pour les questions des migrations. En même temps, les modalités concernant le subventionnement des projets d'intégration ont été revues en donnant la compétence d'attribution aux cantons, avec un accent mis sur les mesures visant l'apprentissage de la langue. Compte tenu de ces éléments et des informations qui ne nous parvenaient que partiellement, aucun nouveau projet n'a été mis en place en 2007.

En ce qui concerne les cours de français subventionnés par la CFE* dans le passé, la Confédération a décidé de continuer à les soutenir directement jusqu'à juin 2008 comme mesure transitoire en attendant l'élaboration d'un nouveau dispositif de subventionnement, en collaboration avec les cantons. Ainsi, le cours de français pour femmes «Gilamont», pour lequel nous collaborons avec «Français en jeu», a bénéficié d'une contribution de 10'000.-- par la CFE en 2007, et l'ODM garantit un même financement pour l'année transitoire 2008.

Plusieurs associations œuvrant sur la région ont déposé un projet en vue d'un soutien pour 2008. A ce jour, nous ne connaissons pas les subventions décidées par le canton.

4.5 Fête des voisins

En 2006, une première «esquisse» de la Fête des voisins a été dessinée avec la rencontre organisée le 30 mai, date «européenne» de cette fête (dernier mardi du mois de mai), pour les habitants du quartier Général Guisan. En 2007, en collaboration avec le délégué d'Agenda 21, nous avons souhaité lancer cet événement festif pour toute la ville. Des contacts avec les responsables de cette manifestation à Genève, et qui assurent en même temps la coordination pour toute la Suisse, nous ont rapidement



Les bancs de l'Avenue Général-Guisan



La Fête des voisins: un soir pour partager entre voisins (les plats et la parole)!

convaincu du bien-fondé de cette fête et de l'apport indéniable en termes d'intégration que cela peut apporter dans un immeuble ou un quartier. Le 29 mai 2007, plus de 15 fêtes se sont déroulées dans différents immeubles ou quartiers de la ville, réunissant entre 10 et 50 convives, apportant chacun sa contribution à l'agape qui du coup, pouvait devenir un vrai tour du monde gustatif. Les organisateurs de ces différentes fêtes ont pu disposer de matériel d'information pour inviter leurs voisins. En cas de besoin, des bancs et tables étaient mis à leur disposition par la Direction des Espaces publics. Onze organisateurs ont fait usage de cette possibilité et pour une fête, la cellule signalisation de Police Riviera a bloqué des places de parc. La collaboration très agréable et efficace avec ces deux services est à relever.

4.6 Réseau activités interculturelles

Des contacts formels ou informels avec différents intervenants en matière d'intégration de notre région ont



La fête des voisins: un événement dans chaque immeuble!

eu lieu durant l'année et représentent autant de possibilités d'échange et d'enrichissement réciproque. Plusieurs membres de la commission des activités interculturelles ont participé à la journée nationale des commissions d'intégration communales et cantonales, et lors de la dernière rencontre de la CFE* avec le point fort sur les changements de perspectives avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les étrangers, ainsi que la place des médias et de la communication dans les questions d'intégration.

Les Assises cantonales de l'immigration le 12 mai 2007 ont également vu la participation de plusieurs personnes de notre commission et les échanges autour de « l'apport des migrant-e-s à la société d'accueil » thème de la journée, encore une fois très riches. Un contact suite à cette journée avec le secrétaire général du FEEL* (Forum des étrangères et étrangers de Lausanne), M. Gonzalez, a permis la venue à Vevey d'un groupe de participants à leur mesure d'intégration « Vivre dans ma commune et dans la Canton de Vaud. »



La Fête des voisins: un moment convivial pour toutes les générations!

Les efforts consentis par la Ville de Vevey en matière d'intégration des étrangers font souvent l'objet de questions venant de services extérieurs. Nous avons également répondu à plusieurs enquêtes ou évaluations nationales ou cantonales de mesures d'intégration ou d'information aux étrangers résidant sur le territoire de la commune.

5. CSI* et RAS* Riviera

La RAS* est composée de 14 communes et a à sa disposition 3 outils, à savoir les CSI* de Montreux et Vevey, et l'AAS* de La Tour-de-Peilz.

Le CSI* de Vevey dessert 12 communes :

- Blonay
- Chexbres
- Corsier
- Corseaux
- Chardonne
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Puidoux
- Rivaz
- Saint-Légier
- Saint-Saphorin
- Vevey

5.1 Composition des autorités politiques avec nouvelle législation

Conseil intercommunal; présidente: Madame Sylviane Friedli (Rivaz).

Membres: M^{me} Sylviane Balsiger (Blonay), M. Serge Jacquin (Chardonne), M^{me} Ruth Ducret-Wyler (Chexbres), M^{me} Martine Ecoeur (Corseaux), M^{me} Ursula Bucher (Corsier), M. Sébastien Eienberger (Jongny), M. Jacques Delaporte (Montreux), M. Jean-Paul Favre (Puidoux), M. Niklaus Schuler (St-Légier – La Chiésaz), M^{me} Marianne Mühlethaler (St-Saphorin), M. Frédéric Grognuz (La Tour-de-Peilz), M^{me} Madeleine Burnier (Vevey), M. Pierre-Louis Henchoz (Veytaux).

Comité de direction - président: M. Laurent Wehrli (Montreux).

Membres: M. Jean-Daniel Delay (Cercle de St-Saphorin), M^{me} Fabienne Curchod (Cercle de Corsier), M. Bernard Degex (Blonay – St-Légier–La Chiésaz), M^{me} Christine Chevalley (Veytaux), M. Laurent Ballif jusqu'au 30.09.2007, M. Lionel Girardin dès le 01.10.2007 (Vevey), M^{me} Nicole Rimella (La Tour-de-Peilz), M^{me} Edith Willi (Montreux).

5.2 Personnel

Au 31 décembre 2007, les effectifs du CSI* sont les suivants:

- Direction: 2.5 EPT
- Assistants sociaux: 10.2 EPT
- Administratifs: 10.0 EPT

- Enquêteur: 0.4 EPT
- Conseiller en insertion: 1 EPT

En 2007, nous avons pu consolider la nouvelle organisation de notre CSI* et en mesurer les bénéficiaires. En effet, les assistants sociaux ont pu bénéficier d'un allègement de leur travail administratif repris par leurs collègues du secrétariat.

5.3 Le Revenu d'Insertion – Généralités

Reprécisons ici ce qu'est le RI*: il garantit l'existence aux personnes dans le besoin, favorise leur indépendance économique et personnelle et assure leur intégration sociale et professionnelle. Le RI* est subsidiaire aux autres assurances sociales. Il est calculé selon la situation spécifique de chaque personne et évalué par les professionnels du CSI*, selon des normes cantonales.

Il est donc destiné à toute personne :

- dont le revenu financier se situe au-dessous du minimum vital défini par des barèmes cantonaux
- qui souhaite, en cas de besoin, bénéficier d'une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle et qui s'engage à tout mettre en œuvre pour retrouver son autonomie.

5.3.1 Appui social

L'offre du CSI* ne se limite pas aux seules prestations financières. Elle comprend également un soutien personnalisé, destiné à aider la personne à retrouver ses capacités à être autonome lui permettant de favoriser sa réinsertion sociale ou professionnelle.

5.3.2 Mesures d'insertion

Une fois le droit au RI reconnu, des mesures d'insertion sociales et/ou professionnelles sont proposées, en collaboration avec l'ORP* (office régional de placement) de Vevey. Auparavant, seuls les bénéficiaires du RMR* pouvaient y avoir accès.

5.3.3 Prestations financières

Une aide financière est déterminée par des normes cantonales. Elle prend en compte les membres de la famille vivant dans le même ménage. Le requérant, pour avoir droit à des prestations financières, ne doit pas avoir une fortune dépassant CHF 4'000.-- pour une personne seule, CHF 8'000.-- pour un couple + CHF 2'000.-- par enfant, mais ne peut dépasser CHF 10'000.-- par famille.

CSI VEVEY, nombre de dossiers RI en 2007

âge	Nombre	Proportion		
18 à 21 ans 11 mois*	92	7.76%	232	19.58%
22 à 25 ans 11 mois	140	11.81%		
de 26 à 30 ans 11 m.	125	6.86%		
de 31 à 35 ans 11 m.	126	10.63%		
de 36 à 40 ans 11 m.	160	13.52%		
de 41 à 45 ans 11 m.	133	14.18%		
de 46 à 50 ans 11 m.	138	11.55%		
de 51 à 55 ans 11 m.	89	8.95%		
de 56 à 60 ans 11 m.	50	6.75%		
de 61 à 65 ans 11 m.	25	5.42%		
65 ans et plus	12	1.01%		
	= 1185		2006	1147

* y. = 12 dossiers dont le requérant a travaillé l'âge de moins de 18 ans

nationalité	Nombre	Proportion
Suisse	639	53.92%
Europe UE (15)	239	20.17%
Europe UE (10)	3	0.25%
Autre Europe	120	10.13%
Autre nationalité	184	15.53%
	= 1185	

5.4 Statistiques Centre social intercommunal

5.4.1 Nombre de dossiers RI* en 2006 complexité + dossiers

En 2007, nous avons ouvert 1185 (1147) dossiers de RI*, ce qui représente une hausse de 3,3% par rapport à 2006.

La répartition des bénéficiaires RI* selon leurs origines est expliquée dans le tableau ci-dessus.

Le montant alloué pour ces 1185 (1147) dossiers RI s'élève à CHF 17'070'880.10 (CHF 15'994'192.90). Les encaissements se montent à CHF 2'589'296.10 (CHF 3'556'688.45) et correspondent pour une grande part à des restitutions d'indemnités chômage et des rétroactifs de l'Assurance Invalidité.

En 2007, nous avons profité de revisiter notre logo du CSI* qui aujourd'hui est ainsi :



5.4.2 Conseiller en insertion et Mesures d'insertion sociale (MIS)*

En 2006, le conseiller en insertion partageait son activité entre les CSI* de Montreux et Vevey. Depuis juillet 2007, il travaille à 100 % au CSI* de

Vevey, un conseiller ayant été engagé à 60 % à Montreux à cette date. Le taux moyen EPT pour l'année 2007 est donc de 80 %.

En 2007, nous avons octroyé 155 mesures à 132 personnes pour un coût total de CHF 322'000.-- (budget cantonal). Sur ces 155 mesures, 74 ont été attribuées à des bénéficiaires de 18 à 25 ans, soit le 48 %. La mesure Ginkgo* s'est révélée particulièrement efficace. Il convient d'abord de préciser qu'elle est devenue une mesure standard du catalogue MIS* au début de l'année 2007 et donc accessible aux autres CSI/CSR* (Centre sociaux régionaux) de la région. Néanmoins, son caractère local fait que cette mesure a été très utilisée par le CSI* de Vevey. En effet, 27 mesures ont été octroyées en 2007. Sur les 11 bénéficiaires qui ont participé au programme Ginkgo* avant l'été, 7 sont entrés dans le programme FORJAD* pour commencer une formation professionnelle et 2 ont trouvé un emploi. En août 2007, 15 bénéficiaires sont entrés dans le programme FORJAD* pour suivre une formation professionnelle aboutissant à un CFC ou une formation élémentaire. Une bénéficiaire est entrée en novembre dans ce programme. Un soutien par TEM* (Transition Ecole-Métier) leur a été systématiquement proposé et vient compléter efficacement le travail de

l'assistant social et du conseiller en insertion (à noter que 170 jeunes environ sont entrés dans ce programme dans le canton en août 2007).

Un dépassement du budget MIS dans pratiquement tous les CSI/CSR* du canton a conduit le SPAS* à bloquer l'octroi de nouvelles mesures dès juillet 2007. De nombreux projets d'insertion en cours ont été interrompus, plaçant les bénéficiaires sur des listes d'attente pour 2008. Cela a eu moins de conséquences sur la catégorie 18-25 ans qui bénéficie de mesures dont les prestataires ont signé avec le SPAS* un contrat de convention se basant sur un nombre de places vacantes annuel.

Une évaluation des mesures a été faite par le SPAS* avec la collaboration des conseillers en insertion. Le catalogue des MIS* a été remanié de manière significative en décembre 2007 pour ne conserver que les mesures les plus efficaces permettant de toucher le marché du travail ou d'envisager une réinscription à l'ORP*.

5.4.3 Enquêteur

Notre enquêteur est engagé par la Ville de Vevey à 100% mais travaille pour le CSI* à 40%. Nous refacturons en fin d'année les autres 60% de son salaire au CSI* de Montreux ainsi qu'aux CSR* de Pully et Bex pour lesquels il travaille également. En 2007, 15 enquêtes ont été ouvertes, dont :

- 8 pour activité non déclarée
- 1 pour co-location/sous-location et activité non déclarée
- 1 pour domiciliation
- 2 pour revenus non déclarés et domiciliation
- 1 pour capital/fortune non déclaré, activité non déclarée et co-location
- 1 pour co-location non déclarée et domiciliation
- 1 activité non-déclarée et usage de faux dans les documents transmis au CSI*

Sur ces 15 enquêtes, 13 étaient clôturées au 31 décembre 2007. 4 ont relevé des prestations indûment touchées pour un montant de CHF 81'327.95. ont débouché sur un arrêt de l'aide et 2 sur des sanctions portant sur des réductions du RI* de 15 et 25 % sur 4 et 12 mois.

5.4.4 Programme de prévention à l'endettement

En 2007, le Canton de Vaud a lancé une campagne de sensibilisation

ayant pour thème la prévention du surendettement. Elle avait comme objectif de toucher 3 publics cible qui peuvent voir leurs revenus baisser d'un jour à l'autre :

- les jeunes de 18 à 25 ans arrivant au RI*
- les nouveaux chômeurs
- les nouvelles familles avec l'arrivée d'un enfant.

Nous avons organisé plusieurs séances d'informations sur la Riviera. Elles n'ont malheureusement pas rencontré le succès espéré. Cette réalité a été constatée dans l'ensemble du canton. En 2008, de nouveaux axes seront définis afin d'essayer de toucher un maximum de personnes et de les sensibiliser à cette problématique importante.

5.4.5 Dossiers généraux et gestions financières

Le terme de dossiers généraux correspond aux dossiers que nous avons ouverts sans qu'ils soient des dossiers RI, donc sans prestations financières. En 2007, nous avons ouvert 245 dossiers généraux (en 2006: 330). En ce qui concerne les gestions financières, elles s'élevaient à 8 en 2007 (2006: 7). Elles consistent à accompagner des clients à retrouver une autonomie dans la gestion de leurs budgets. Pour ces 8 situations, les mouvements financiers se sont élevés à CHF 435'018.75 (2006: CHF 328'539.25).

5.4.6 Fonds de secours communal

Dans de nombreuses situations, il n'est pas possible de couvrir certains frais de nos bénéficiaires RI par ce régime. Pour les Veveysans, nous faisons régulièrement appel au fonds de secours communal. En 2007, ce fut le cas dans 128 situations (2006: 48) pour un montant total de CHF 26'695.35 (2006: CHF 42'297.95). De nombreux fonds privés non communaux ont également été sollicités.

5.5 Assistance judiciaire

Notre service a également la responsabilité d'évaluer la situation financière des personnes sans trop de moyens financiers qui demandent l'assistance judiciaire. Cette prestation leur permet de faire appel à un avocat dont les honoraires sont pris en charge par l'assistance judiciaire (organisme cantonal) qui négocie alors un plan de remboursement avec les personnes qui ont pu en bénéficier. En 2007, ce

ne sont pas moins de 125 déclarations de fortune que nous avons remplies en rencontrant ces demandeurs.

5.6 Services privés

La DASF* met à disposition des institutions ci-après des locaux, une ligne téléphonique et un soutien pour la prise de rendez-vous :

- Consultation juridique du Centre Social Protestant (CSP)
- USE* (Unité Socio Educative, ex office cantonal anti-alcoolique)
- BRAPA (Bureau de recouvrement de pensions alimentaires)
- Médiation familiale
- Permanence juridique de l'OAV* (Ordre des avocats vaudois)
- INCA* (Bureau d'assistance aux émigrés italiens)
- depuis 2007, Malley-Prairie qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale.

5.7 Réseaux

L'année 2007 a été fort riche en contacts interinstitutionnels entre les différents organismes oeuvrant sur la Riviera. Ces mises en réseau de nos différentes activités permettent de répondre au mieux aux besoins de notre population. Relevons les excellentes collaborations avec Ginkgo*, l'Agence d'assurances sociales de La Tour-de-Peilz, Français en Jeu, ACT* (Action communautaire et toxicomanie), Appartenances, Caritas Vaud, l'Etape, Lire et écrire, l'OAI* (Office d'assurance invalidité), ainsi que les différents réseaux de bénévoles comme quatre roues de secours.

5.8 Démarche MAMAC*

Nous vous en avons informé dans notre précédent rapport, en automne 2006, le CSI* de Vevey a été choisi comme zone pilote afin d'expérimenter la mise en place d'un projet MAMAC* sur le canton de Vaud, sous l'impulsion de l'OFAS* (Office fédéral des assurances sociales).

Ce projet visait une collaboration interinstitutionnelle (CII) entre l'Office AI, les ORP* et les centres sociaux. Il a pour objectif de traiter au plus vite des demandes AI afin de permettre une réorientation professionnelle rapidement en cas de refus d'octroi d'une rente. Cette démarche a déjà permis en 2007 de faire un point de situation pour toutes les demandes en suspens auprès de l'OAI* et dont les bénéficiaires touchent le RI* en avance d'éven-

tuelles prestations sociales de cet organisme. Ceci concernait 120 dossiers et cette première étape était pour nous indispensable avant d'aller plus loin dans cette étude expérimentale.

Ce projet continue en 2008 et nous nous réjouissons de pouvoir en évaluer les bénéficiaires en cours d'année.

5.9 Expulsions

En 2007, la Justice de Paix a prononcé 42 expulsions d'appartement aux Veveysans. 10 d'entre elles concernaient des clients connus du CSI*. Lorsque nous recevons copie des prononcés d'expulsion, nous écrivons aux personnes avec enfants afin de leur proposer notre aide.

6. Accueil de la petite enfance

6.1 Structures communales

La nouvelle organisation découlant de la mise en place de processus de travail en 2006 a permis de rationaliser une part des tâches administratives et nous avons pu en mesurer les effets bénéfiques en 2007.

Nous avons pu également concrétiser le temps offert aux éducatrices pour leur travail dit « hors-enfants » en leur allouant un 10% de leur temps pour la préparation d'activités, de rapports et d'entretiens avec les parents, ce qui a demandé l'engagement de collaboratrices supplémentaires. Nous sommes ainsi aujourd'hui en conformité avec les exigences du SPJ* (Service de protection de la jeunesse). Cette introduction du « temps hors-enfants » nécessite également une adaptation des horaires et des locaux dans chaque garderie, mais les équipes éducatives expriment leur satisfaction sur cette amélioration significative de leurs conditions de travail. Néanmoins, la difficulté à recruter et du personnel fixe qualifié et des éducatrices remplaçantes persiste.

Formation

En 2007, 3 éducatrices ont terminé leur « formation complémentaire des professionnelles de l'accueil collectif de jour de la petite enfance » (CEFOC)*, formation de 2 ans, 4 autres éducatrices ont commencé la leur en 2007, 1 éducatrice a commencé une formation en cours d'emploi d'éducatrice de la petite enfance à la HES-SO Valais. D'autres éducatrices suivent encore une formation de 4 ans sur « l'analyse

transactionnelle en éducation » (CAFATE)*.

Avec toujours cette même volonté d'offrir des possibilités de formation, nous avons ouvert deux places d'apprentissage supplémentaires pour le nouveau CFC d'assistante socio-éducative à la rentrée d'août 2007. Ainsi, 4 jeunes suivent actuellement leur formation d'assistante socio-éducative au sein de nos lieux d'accueil de la petite enfance.

Chaque garderie accueille également des stagiaires pour des stages de quelques semaines à plusieurs mois, soit en cours de formation dans les différentes écoles, soit d'observation ou préalables à une formation.

6.1.1 Les Marionnettes

Comme chaque année, des activités ont ponctué le défilement des jours et des mois: la chasse aux œufs à Pâques, la participation à la « Fête des voisins » en invitant les parents et les voisins pour le petit déjeuner, la fête de l'été sous le thème des « Marionnettes à la mer », la fête de Noël avec un chœur d'enfant, une nuit au chalet pour les plus grands, ou encore la découverte des secrets des marrons chauds y compris dégustation; tant de petits ou grands événements qui donnent du relief aux saisons qui passent.

La création d'un poste de secrétaire à 40%, propre aux Marionnettes compte tenu de la structure importante que cette garderie représente et les tâches admi-

nistratives qui vont avec, a nécessité l'aménagement de l'ancien vestiaire des éducatrices du rez en petit bureau afin d'offrir un poste de travail convenable à la secrétaire. En même temps, cet aménagement permet maintenant à la directrice d'accueillir les parents ou une éducatrice dans son bureau pour des entretiens en toute confidentialité.

L'année 2007 a aussi vu le remplacement des stores du 1^{er} étage, bien vétustes, ainsi qu'une partie des sols en linoléum de ce même étage.

Suite à un contrôle des places de jeux en 2006, les travaux nécessaires à l'assainissement de cet espace ont été entrepris en collaboration avec la direction des espaces publics et la première partie d'un nouvel ensemble de jeux de grimpe égaie désormais le jardin des Marionnettes. La deuxième partie suivra en 2008.

6.1.2 La Barcarolle

Après avoir pris ses marques comme nouvelle directrice courant 2006, M^{me} G. Vienne a bénéficié d'un congé maternité en début d'année. Cela a nécessité l'organisation d'une suppléance, assumée par la coordinatrice en ce qui concerne les aspects hiérarchiques, et par l'une des éducatrices de la Barcarolle pour les tâches organisationnelles. Les différents points forts de l'année (fête de l'été et de fin d'année, sorties, etc.) ont été organisés par l'équipe en place et chacune de ses membres a pu y contribuer par ses compétences particulières.



Un autre point fort de l'année aux Sapins a été la possibilité offerte aux parents de passer une demi-journée avec leur enfant à la garderie. Ce fut la découverte des uns et des autres dans un cadre différent, fort appréciée et par les parents et par les enfants

6.1.3 Les Sapins

Après une réduction du temps de travail de la responsable (de 80 à 50%) au début 2006, l'expérience au fil du temps a montré qu'un certain nombre de tâches incombant à la directrice est incompressible et une augmentation du poste de 50 à 60%, afin d'être également en conformité avec le nouveau cadre de référence du SPJ, a été proposé pour le budget 2008.

Une fête d'été aux couleurs de l'Orient, avec des spécialités préparées par la cuisinière et dans des décors des «mille et une nuits» confectionnés par l'équipe, a permis à tous de passer un moment de dépaysement fort apprécié.

6.1.4 Les Cèdres

L'introduction du «temps hors-enfants» et la vacance de places a vu l'arrivée de plusieurs nouvelles collègues, ce qui demande à chaque fois une adaptation de chacun, mais permet aussi la découverte de nouvelles richesses au profit d'un travail d'équipe.

Après la garderie de Sapins en 2006, celle des Cèdres est la deuxième de nos lieux d'accueils à avoir obtenu le label «Fourchette verte pour les tout-petits» en juin 2007. Cela démontre l'engagement de l'équipe de cuisine en place, qui fournit également les repas pour la Barcarolle, pour une alimentation équilibrée de leurs «pensionnaires» et le respect de l'environnement dans le tri des déchets.

Une belle soirée estivale a permis le déroulement de la fête d'été au jardin

avec plusieurs animations. 18 enfants ont pu vivre un « mini-camp » de deux jours à Lally-Pléiades pour clore leur passage à la garderie, dès lors qu'ils allaient entrer à l'école enfantine à la rentrée.

L'acquisition de nouveaux jeux et mobilier dans les différents groupes permet aussi aux équipes éducatives de varier les animations et de fournir un cadre de vie agréable aux enfants accueillis.

Durant les vacances d'été, des travaux de carrelage ont été entrepris à la cuisine pour une mise en conformité par rapport aux exigences du service d'hygiène.

6.1.5 Nos partenaires

Les communes du cercle de Corsier et la commune de La Tour-de-Peilz ont signé un accord de collaboration avec notre commune en matière d'accueil de la petite enfance. Un protocole précise la contribution de celles-ci au déficit de nos garderies. En 2007, le nombre de journées de placement des enfants domiciliés dans les communes partenaires a été le suivant:

Corseaux	1'193
Corsier	1'812
Chardonne	1'181
Jongny	717
La Tour-de-Peilz	2'366
Total	7'269
	(2006: 6'313)

Nestec SA couvre le déficit de nos structures d'accueil, au prorata du

nombre d'enfants/journée placés au cours de l'année. En 2007, 79 (2006 : 77) enfants des collaborateurs de Nestec SA ont été placés dans les garderies veveysannes, dont 27 (33) domiciliés hors Vevey, pour un total de 9'237 (8'540) journées.

Les contributions de nos partenaires pour 2007 seront versées en 2008.

6.1.6 Comptes garderies

La fréquentation et les charges des différents lieux d'accueil se trouvent dans le tableau «Accueil de la petite enfance à Vevey», en annexe.

6.1.7 Liste d'attente

En fin 2007, plus de 200 enfants étaient en liste d'attente pour une place dans nos garderies. Outre la future garderie qui devrait prendre place sur le site des ex ACMV, aux Moulins de la Veveyse, avec une capacité d'accueil de 66 places préscolaires et 24 en parascolaire (UAPE)*, la DASF* planche sur plusieurs projets afin de pouvoir proposer aux autorités politiques des solutions permettant de répondre aux besoins de la population.

6.2 Accueil privé subventionné

6.2.1 Accueils parascolaires : Unités d'accueil pour écoliers (UAPE)*

En août 2007, nous avons pu ouvrir une nouvelle structure d'accueil parascolaire au pavillon de Crédeilles. La gestion de cette nouvelle entité a

Accueil de la petite enfance à Vevey

Structure	Moyens	Personnel	Effectif		Journées		Coût	Subvention	Déficit
			Enfants	Journées	Enfants	Journées			
Barcarolle	100	10	40	1600	40	1600	10000	10000	0
Cèdres	100	10	40	1600	40	1600	10000	10000	0
Sapins	100	10	40	1600	40	1600	10000	10000	0
Total garderies communales									
Subventionnement des unités placées dans les garderies de La Tour-de-Peilz									32701.15
Total des dépenses pour l'accueil de la petite enfance									
Total des subventions des partenaires des appareils communaux et privés									
Dépense totale pour l'accueil de la petite enfance, après déduction des subventions des partenaires des appareils communaux et privés									21'0795.00

été confiée à l'AEF* (Association de l'entraide familiale) qui gère déjà la Pomme d'Or et la Campanule. Profitez ici de les remercier sincèrement pour leur excellent travail et leur disponibilité. Précisons qu'avec les nouveaux cadres de référence du SPJ*, nous ne parlons plus d'UAPE* mais d'accueil collectif parascolaire. Les données concernant l'accueil parascolaire sont rapportées dans le tableau «Accueil de la petite enfance à Vevey».

6.2.2 Réseau «Mamans de Jour

Les informations concernant le réseau des mamans de jour, géré également par l'AEF*, se trouvent également dans le tableau cité.

6.2.3 Les Galopins

La ville de Vevey verse une subvention de CHF 50'000.-- par année aux Galopins en contrepartie de 5 places réservées aux habitants de la commune et facturées au tarif en vigueur dans les garderies communales. Répondant à une demande toujours plus importante de parents veveysans et disposant de places libres, les responsables accueillent plus d'enfants de notre commune que les 5 places réservées. Avec les nouvelles définitions contenues dans la LAJE*, cette structure pourra rejoindre notre réseau une fois qu'il sera constitué et reconnu comme tel par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

6.3 Etude LAJE* RAS*

Nous l'avons déjà évoqué dans notre dernier rapport, mais il est utile de rappeler que la LAJE est entrée en vigueur, pour le plan organisationnel, le 1^{er} septembre 2006. En ce qui concerne le financement des réseaux, elle entre en force au 1^{er} janvier 2007. Cette loi oblige les structures d'accueil vaudoises à se regrouper et s'organiser en réseaux. Un délai au 30 septembre 2008 est impartit aux régions du canton pour s'organiser.

Afin d'étudier plusieurs scénarii régionaux, le Comité de direction de la RAS* Riviera a mandaté M^{me} Gabriela Chaves afin de réaliser une étude sur la taille d'un ou de plusieurs réseaux pour la Riviera.

Le rapport final de M^{me} Chaves sera présenté début mars 2008 au Comité de direction de la RAS et ensuite sera soumis aux différentes communes. La Fondation cantonale pour l'accueil

de jour des enfants est constituée dudit Conseil de Fondation (11 membres) et de la Chambre consultative (21 membres) où notre commune de Vevey est représentée.

6.4 Commission municipale sur la famille

Lors de ses quatre séances de 2007, la commission municipale sur la famille s'est intéressée à la situation dans les garderies communales, à l'avancement de la mise en place de la nouvelle LAJE, à l'étude menée sur le quartier Général-Guisan, au réseau des mamans de jour ainsi qu'aux mesures visant l'insertion des jeunes. Elle s'est aussi arrêtée sur les objectifs de la mise en place d'une future aide individuelle au logement à Vevey.

7. Office du logement

7.1 Prestations de l'Office

7.1.1 Logements subventionnés

Les logements subventionnés que notre commune a permis de mettre sur le marché ne peuvent, de loin pas, suffire aux besoins, d'autant plus qu'ils ne se libèrent guère. L'Office du logement instruit les demandes de location et détermine le droit d'occuper un logement construit avec l'aide des pouvoirs publics. Il procède à des contrôles réguliers.

En 2007, l'Office communal du logement a terminé le contrôle de la situation des locataires des immeubles de l'avenue de Gilamont 62-64 et 66 (commencé en 2006) et a commencé un contrôle de la situation des locataires des immeubles au boulevard Charmontey 41-47.

Les charges communales liées à l'abaissement des loyers, pour l'ensemble des logements actuellement subventionnés, ont évolué comme suit:

1997	CHF 616'653.--
1998	CHF 769'885.--

1999	CHF 685'332.--
2000	CHF 568'338.--
2001	CHF 601'056.--
2002	CHF 617'451.--
2003	CHF 570'084.--
2004	CHF 497'044.--
2005	CHF 397'994.--
2006	CHF 356'893.--
2007	CHF 311'437.--

7.1.2 Projets subventionnés

Afin de répondre à la motion Martin demandant « une réactualisation de la politique communale du logement subventionné, pour la fixation d'un objectif comparable à celui consenti lors de la dernière décennie », le Conseil communal a accepté en décembre 2006, le subventionnement de 34 appartements qui verront le jour dans le quartier « En Subriez ». Plusieurs projets sont actuellement à l'étude et feront l'objet de dépôts de préavis en temps voulu:

Adresse	Nombre	Prévision
	Logements	réalisation
Subriez A (accepté par le Conseil)	34	2008
Marronniers 6 (Accepté par le Conseil)	15	2009
Moulins de la Veveyse, îlot A (à l'étude)	15	2010
Moulins de la Veveyse, îlot B à D (à l'étude)	45	2001

7.1.3 LAAL* – LDTR*

Au 1^{er} juin 2007, le taux de vacance d'appartements s'élevait à 0.64 (en 2006 : 0.64). Précisons qu'il y a situation de pénurie quand celui-ci se situe en dessous de 1.5.

Demandes d'autorisation de démolition, de transformation, de rénovation ou de changement d'affectation de

Notre commune «dispose» actuellement des logements suivants:

Av. de Gilamont 57-59	46 appartements
Rue des Jardins 1-3	44 appartements
Av. de Rolliéz 7-9-11 « En Subriez »	34 appartements
Rue du Torrent 4-6	24 appartements
Av. de Gilamont 62-64-66 « Gilamont-Village »	60 appartements
Bd de Charmontey 41-47	32 appartements
Rue d'Italie 5-13	24 appartements
Rue d'Italie 15-17	6 appartements
Total	270 appartements

maisons d'habitation ou de logements

L'Office communal du logement est chargé de la préparation des préavis municipaux en matière d'autorisation de démolition, transformation et rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR du 4 mars 1985). En 2007, 11 (7 en 2006) demandes d'autorisation ont été traitées.

Demandes d'aliénation d'appartements loués

L'Office du logement a également mandat de préparer les préavis municipaux en matière d'aliénation d'appartements loués (LAAL du 11 décembre 1989). En 2007, 6 (12 en 2006) demandes ont été traitées.

7.2 Commission municipale du logement

En 2007, la commission s'est réunie à quatre reprises. Elle a été tenue au courant de l'évolution du marché immobilier local et des différents chantiers en cours. Elle s'est penchée sur les nouveaux projets de constructions de logements subventionnés et a été tenue au courant des objectifs de la Municipalité en la matière, de la gestion des immeubles communaux ainsi que des débats sur la mise en place de la nouvelle loi cantonale sur le logement ainsi que de l'étude pour la mise en place d'une aide individuelle au logement à Vevey.

8. Divers

8.1 Groupe experts Casino

La DASF* de Vevey a été approchée par la direction du Casino Barrière afin de participer à un groupe d'ex-

perts des mesures sociales. En effet, la Commission fédérale des jeux impose à chaque casino la mise sur pied de mesures sociales afin de prévenir des comportements risquant de mener au surendettement des clients. Le chef de service a représenté la commune à 4 séances de travail.

8.2 Activités du municipal

Durant les neuf premiers mois de l'année, les affaires sociales et familiales ont été conduites sous la direction de M. Laurent Ballif. Il a représenté en particulier la commune de Vevey au sein du comité de la RAS* et dans toutes les associations et sociétés directement concernées par l'action sociale: maintien à domicile (ASMADO et OMSV), coordination santé-social régionale (ASCOR, fondations d'EMS), préparation à la retraite (ARPR), famille (consultation conjugale, planning familial, Profaf), chômage (fondation d'aide aux chômeurs), logement (membres de six coopératives) ainsi que l'intégration des étrangers. Dans le même ordre d'idée, il a présidé les commissions municipales de la Famille, du Logement et des Affaires interculturelles. Dès le mois d'octobre, l'ensemble de ces activités, hormis la fondation de préparation à la retraite, ont été reprises par M. Lionel Girardin, devenu, à la suite d'une élection complémentaire puis à la répartition des dicastères, le municipal en charge des affaires sociales et familiales. Les derniers mois de l'année ont été principalement consacrés à la reprise des dossiers, des activités, aux changements au sein des différentes représentations municipales ainsi qu'à

la prise en main des affaires liées aux activités régionales (RAS). Par ailleurs, durant cette période, de nombreuses activités ont été liées à la mise en place de la LAJE*.

8.3 Pension Max

Le 31 décembre 2007, la pension Max a été fermée. Après plus de 40 années de fonctionnement, les propriétaires ont décidé de résilier le bail à loyer aux exploitants. Notre service a élaboré divers scénarii afin d'évaluer la possibilité de maintenir cette structure ouverte en la communalisant. Il est vite apparu que l'opération n'était pas souhaitable du point de vue de l'investissement que cela aurait nécessité pour remettre cette pension aux normes d'hygiène actuelles. Nous avons alors accompagné l'ensemble des pensionnaires pour trouver un nouveau toit.

8.4 Noël du cœur

Pour la troisième année consécutive, nous avons soutenu un groupement de personnes, sous la direction de Mme Isabelle Napoli, qui a organisé un Noël du Cœur le 25 décembre 2007, offrant ainsi un repas de fête aux personnes esseulées devant la gare de Vevey. Cette manifestation du cœur a rencontré un vif succès.

*Lionel Girardin, municipal
Christophe Bornand, chef de service*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2006: néant

Éléments mis en valeur par un astérisque

AAS:	Agence d'assurances sociales	LAAL:	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués (RSV 840.13)
ACT:	Action communautaire et toxicomanie	LAJE:	Loi sur l'accueil de jour des enfants (RSV 211.22)
AEF:	Association de l'entraide familiale	LANDesk:	LANDesk est un outil de gestion de parc informatique qui permet, entre autre, d'établir un inventaire actuel du parc informatique, déployer des logiciels à travers le réseau informatique, effectuer de la téléintervention, etc.
AFM:	Association de la Ferme Menthée	LDTR:	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (RSV 840.15)
ASF:	Affaires sociales et familiales (ancien. Direction des services sociaux) ; voir aussi DASF (Direction des affaires sociales et familiales)	LIEPR:	Loi sur l'intégration des étrangers et sur la prévention du racisme (RSV 142.52)
ATAC		MAMAC:	Abréviation de l'expression allemande pour «assessment: bilan médical, appréciation du potentiel professionnel par rapport au marché du travail et gestion par cas »
(culture):	Association Tous Artistes Confondus (association en charge de l'exploitation du RKC)	Mb/s:	Mégabits/seconde est un taux de transfert des informations sur un réseau informatique qui équivaut à 1 million de bits par seconde soit 125 Ko/s
BRAPA:	Bureau de recouvrement de pensions alimentaires	MIS:	Mesures d'insertion sociale
CAFATE:	Analyse transactionnelle en éducation	MSAP:	Musée suisse de l'appareil photographique
CAT:	Commission d'aménagement du territoire	OAI:	Office d'assurance invalidité
CEFOC:	Formation complémentaire des professionnelles de l'accueil collectif de jour de la petite enfance	OAV:	Ordre des avocats vaudois
CFE:	Commission fédérale des étrangers	OFAS:	Office fédéral des assurances sociales
CoCu:	Comité culturel	ORP:	Office régional de placement
CORAT:	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire	ORPC:	Organisation régionale de la protection civile
CPEJ:	Atelier Coup de Pouce Emploi Jeunes	OSEO:	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
CROSP:	Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle	PC:	Prestations complémentaires
CSI:	Centre social intercommunal	PPLS:	Prestations en psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
CSR:	Centre social régional	PrévRiv:	Campagne régionale de prévention alcool
DASF:	Direction des affaires sociales et familiales	PROMOVE:	Promotion économique de la région Montreux-Vevey
DFJC:	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	RAS:	Région d'action sociale
DSS:	Direction des services sociaux (ancien.)	RI:	Revenu d'insertion
EPT:	Equivalent plein temps	RMR:	Revenu minimum de réinsertion
ERP:	« Espace rencontres-projets »	USL:	Union des sociétés locales
FAREAS:	Fondation vaudoise pour l'accueil et l'hébergement des requérants d'asile	SEESR:	«Sortir ensemble et se respecter»
FEEL:	Forum des étrangères et étrangers de Lausanne	SEREC:	Association suisse pour le service aux régions et communes
FORJAD:	Programme de formation pour jeunes adultes en difficultés	SEVEN:	Service de l'environnement et de l'énergie (Etat de Vaud)
Gbits/s:	Gigabits/seconde est un taux de transfert des informations sur un réseau informatique qui équivaut à 1 milliard de bits par seconde soit 125 Mo/s	SPAS:	Service de prévoyance et d'aide sociales
Ginkgo:	Cellule de soutien destinée aux jeunes en difficulté entre 14 et 25 ans	SPJ:	Service de protection de la jeunesse
Go (ou GB en anglais):	Gigaoctet, soit 1 milliard d'octet. L'octet est une unité de mesure en informatique mesurant la quantité de données. Un octet est lui-même composé de 8 bits, soit 8 chiffres binaires.	SSPM:	Société suisse de pédagogie musicale
GPSHL:	Groupement police sportive du haut-léman	STOMP:	Stage d'observation en milieu professionnel
HES:	Haute Ecole spécialisée	TEM:	Transition école-métier
IDHEAP:	Institut des hautes études en administration publique	UAPE:	Unité d'accueil pour écoliers
INCA:	Bureau d'assistance aux émigrés italiens	USE:	Unité Socio Educative, ex office cantonal anti-alcoolique
		Wi-fi ou wifi:	Wireless Fidelity. Il s'agit d'un réseau informatique sans fil.